TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11425

VENDREDI 23 OCTOBRE 1981

**M. HERNU DISSOUT LA SÉCURITÉ MILITAIRE**

**Une direction chargée de missions plus limitées sera créée**

LIRE PAGE 34




Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## Crise entre Rabat et Nouakchott

Par son ampleur et par ses conséquences, la bataille de Guelta-Zemmour pourrait bien avoir fait franchir un seuil dangereux au conflit du Sahara occidental. Pour la première fois, les hommes du Front Polisario, longtemps dépourvus de tout, forment une véritable armée efficace et disciplinée et se montrent capables d'utiliser des chars avec une maîtrise dont leurs adversaires sont surpris. Pour la première fois, Rabat reconnaît que ses avions ont exercé un droit de suite et violé l'espace aérien mauritanien pour bombarder « la base sahraouie » d'El-Aydiyat, à 15 kilomètres de la frontière.

L'escalade est non seulement militaire, mais aussi politique. Mercredi soir, M. Mohamed Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, a porté de graves accusations contre Nouakchott. Il a affirmé que des soldats mauritaniens avaient participé aux combats et que « des dizaines de blessés mauritaniens et sahraouis avaient été évacués sur l'hôpital de l'état-major, à Nouakchott ». Il a également soutenu que le colonel Moulay Ould Boukhreiss, chef d'état-major adjoint de l'armée mauritanienne, et Sid Ahmed Ould Bneijara, ministre conseiller auprès du président de la République et ancien premier ministre, s'étaient déplacés dans la région pour « diriger les opérations ». Il a enfin révélé que Hassan II avait envoyé des messagers aux dirigeants algériens et libyens pour attirer leur attention sur la dégradation de la situation. Tripoli a assuré « ne pas avoir livré de nouveaux armements » au Front.

Nouakchott a réfuté immédiatement ces accusations. Le lieutenant-colonel Khouna Ould Haidalla, chef de l'Etat, a adressé une lettre au secrétaire général de l'ONU, lui demandant d'« user de son influence auprès du roi du Maroc afin de le dissuader d'entreprendre des actes inconsidérés et injustifiés » à l'encontre de la Mauritanie. Il affirme que les attaques subies par le Maroc au Sahara occidental ne proviennent nullement du territoire mauritanien et qu'aucune troupe étrangère ne s'y est repliée à la suite de la bataille de Guelta-Zemmour.

Il est peu probable que les forces sahraouies aient installé des bases dans le nord de la Mauritanie, zone particulièrement inhospitalière. En revanche, il paraît difficile de les empêcher de traverser cette région en venant de Tindouf : les forces marocaines elles-mêmes n'y étaient pas parvenues lorsqu'elles entretenaient une garnison de près de dix mille hommes dans ce pays.

De son côté, le Front Polisario affirme que ses forces ont tué deux mille cent des deux mille six cents hommes composant le quatrième régiment des forces armées royales et fait deux cent quatre prisonniers, dont six officiers. Fort de ce succès, M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front, annonce, dans un message au chef de l'Etat kényan, M. Daniel Arap Moi, président de l'O.U.A., qu'il mettra fin aux opérations militaires dès que le Maroc « entamera des négociations directes avec lui pour aboutir à un accord de cessez-le-feu ».

En attendant, face à un Maroc qui paraît se dérober devant les engagements pris à Nairobi, M. Abdelaziz fait planer la menace d'une nouvelle escalade. « La résistance sous toutes ses formes du peuple sahraoui, en légitime défense, est un choix que l'agression marocaine lui impose », écrit-il. Mais, dans cet inextricable conflit, la Mauritanie, « maillon le plus faible », ne risque-t-elle pas, une fois de plus, de faire les frais de la guerre ?

# Le sommet de Cancun

## M. François Mitterrand va plaider pour des « négociations globales » sur un nouvel ordre économique

**Vingt-deux délégations représentatives de toutes les régions du monde (à l'exception du bloc soviétique) tiennent, ce jeudi 22 octobre et vendredi 23, le premier sommet Nord-Sud à Cancun (Mexique), sous la présidence du chef de l'Etat mexicain, M. Lopez Portillo, et du premier ministre canadien, M. Trudeau.**

**Leur objectif est de donner une « impulsion politique » au dialogue Nord-Sud, qui ne parvient pas à s'engager ; pour M. Mitterrand, il s'agit d'en arriver à des « négociations globales » pour un nouvel ordre économique mondial au sein des Nations unies.**

*De notre envoyé spécial*

Cancun. — Avant même le début officiel du sommet Nord-Sud qui réunit ici les dirigeants de vingt-deux pays représentatifs des grandes régions du monde, les 22 et 23 octobre, les chefs d'Etat et de gouvernement accompagnés de leur ministre des affaires étrangères, ont dîné ensemble mercredi 21 octobre. A l'ordre du jour figurait la recherche d'un second co-président. La place voisine de celle du président mexicain Lopez Portillo a en effet été laissée vide par l'autre initiateur du sommet, le chancelier autrichien M. Kreisky, retenu à Vienne pour des raisons de santé. Sur proposition du ministre des affaires étrangères qui dirige la délégation autrichienne, M. Trudeau, premier ministre du Canada, a été désigné.

M. Mitterrand, pour sa part, a, dès son arrivée à Cancun, eu un entretien de plus d'une heure avec le président algérien Chadli. Cette journée préliminaire a en effet donné lieu à d'innombrables réunions bilatérales où l'on a, si l'on en croit certaines délégations, parlé plus volontiers d'autre chose que du sommet Nord-Sud.

F. P.

*(Lire la suite page 4.)*

# Les nationalisations

## M. Jospin minimise la portée d'une éventuelle opposition du Conseil constitutionnel

*A l'Assemblée nationale, le débat sur les nationalisations, après le violent incident du mardi 20 octobre, se déroule, apparemment, dans un climat plus serein. L'opposition a décidé de ne plus défendre systématiquement tous ses amendements.*

*Evoquant, mercredi 21 octobre, au cours de l'émission de France-Inter « Face au public », la saisine probable du Conseil constitutionnel par l'opposition, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. a rappelé que* « jamais les grands courants de réforme ne se sont laissé arrêter par une Cour suprême ».

*Ce même mercredi, M. Pierre Moussa, P.-D.G. de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, estimant qu'il n'était plus le bon interlocuteur des pouvoirs publics, a démissionné de ses fonctions. M. Jacques de Fouchier, ancien président, a, pour trois mois, pris la responsabilité de la politique générale du groupe.*

## *La fin du grand combat de M. Moussa*

La démission de M. Moussa restera comme un des points forts de la bataille engagée voilà plus de trois mois autour du projet de nationalisations du gouvernement. Non seulement parce qu'il s'agit du premier départ d'un P.-D. G. d'une « nationalisable » fort représentatif d'un certain establishment, mais aussi parce qu'il sanctionne un comportement qui a nourri tous ces derniers jours la polémique sur les nationalisations.

L'histoire dira, peut-être, un jour pourquoi cet humaniste, peu suspect de conservatisme, est devenu l'un des plus acharnés adversaires des nationalisations, fermant les yeux, voire même initiant des opérations qui ont conduit à transférer une partie du patrimoine du groupe hors de France.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

*(Lire la suite page 28.)*

—POINT—

## MAGISTRATS AUX MAINS NUES

*Le juge d'instruction assassiné mercredi à Marseille n'était ni un « shérif » ni un bureaucrate. Il faisait partie de cette génération de magistrats formés au début des années 70 et dont certains veulent mêler rigueur — voire intransigeance — et goût du « terrain ».*

*Avant sa mort, il s'était senti menacé. Les policiers dont il dirigeait les enquêtes de très près — de trop près au goût de certains — l'avaient invité à se méfier. L'assassinat du procureur de Palerme, qui comme lui avait à traiter l'affaire de la résurgence de la « French Connection » dans le trafic de drogue, ne l'avait pas intimidé.*

*Il y a autant d'hypothèses que de dossiers très délicats : drogue, fausse monnaie, tuerie du Bar du Téléphone et même un attentat anti-anarchiste où auraient trempé des membres d'un certain « service ».*

*Les méthodes du juge Michel, qui ne lui valent aujourd'hui que des éloges, lui avaient attiré de son vivant plus de critiques que de louanges. Des policiers jugeaient qu'il se mêlait trop de leur travail, des collègues trouvaient qu'il prenait trop de risques, et ses supérieurs étaient parfois réticents. Sans parler des inculpés, qui le trouvaient exceptionnellement intraitable.*

*L'assassinat du juge Renaud, à Lyon, il y a six ans, avait illustré la détermination du grand banditisme. Les meurtriers, connus de la police, n'ont jamais pu être confondus. Ceux du juge Michel ne sont pas près d'être retrouvés. Si la « piste sicilienne » vient immédiatement à l'esprit, elle n'est pas la seule et il ne faut pas s'abriter derrière elle pour s'épargner d'examiner les autres.*

*M. Renaud est tombé victime du « milieu » lyonnais. M. Michel est mort à Marseille, autre pôle du grand banditisme français. Dans les deux cas, des magistrats aux mains nues se sont attaqués aux criminels de manière non « traditionnelle ». Ils ont peut-être payé de leur vie l'adoption de méthodes courantes outre-Atlantique, mais inhabituelles en France.*

(Lire page 10.)

### AU JOUR LE JOUR

## Parapluie

*En attendant la guerre nucléaire, deux pays d'Europe sont déjà soumis à un bombardement de type conventionnel. C'est pire qu'à Gravelotte. Après l'opposition française, qui a noyé le débat sur les nationalisations sous un flot d'amendements, le parti radical italien vient de déverser cinquante-quatre mille amendements sur le Parlement.*

*Face à ce déluge d'armes conventionnelles, le pouvoir ne veut pas utiliser contre les « flibustiers » l'arme absolue.*

*L'opposition est tranquille : sur ce champ de bataille, assurément, ce ne sont pas les Américains qui ouvriront le parapluie.*

BRUNO FRAPPAT.

# Le congrès socialiste de Valence

*Le congrès du parti socialiste se réunit du vendredi 23 au dimanche 25 octobre, à Valence.*

Il doit être, selon M. Lionel Jospin, « *le point de départ d'une vaste mobilisation* ». L'actuel premier secrétaire, qui sera reconduit dans ses fonctions, propose trois mots d'ordre aux congressistes : « *Convaincre, entraîner, conquérir.* »

La question de la participation des amis de M. Rocard au secrétariat national du parti reste posée. M. Jospin estime « *raisonnable* » d'envisager que les représentants des quatre grands courants « *gouvernent ensemble* » le parti. Une seule motion sera soumise aux congressistes. Cosignée par les courants A (Mitterrand), B (Mauroy) et C (CERES), elle est soutenue par le courant C (Rocard).

Les congressistes débattront du rôle de leur parti compte tenu de la situation nouvelle créée par les victoires de M. François Mitterrand à l'élection présidentielle et du P.S. aux élections législatives. MM. Paul Quilès, député de Paris, secrétaire national du P.S., et Roland Dumas, député de la Dordogne, apportent ci-dessous leurs contributions à ce débat.

A l'occasion du congrès, M. François Mitterrand pourrait adresser un message aux socialistes. Ce message serait lu par M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée.

(Lire page 8 l'article de JEAN-MARIE COLOMBANI.)

## *Cohérence et fidélité*

par PAUL QUILÈS (*)

Chaque congrès, symbolisé par le nom de la ville où il s'est tenu, a marqué l'histoire interne du P.S. et, au-delà, la vie politique de notre pays. Epinay (1971) fut le congrès de l'unité des socialistes et l'an I de la renaissance du socialisme démocratique en France ; Grenoble (1973) celui de la synthèse avec la quasi totalité des courants minoritaires d'Epinay ; Pau (1975) celui de l'entrée officielle des amis de Michel Rocard et le passage du CERES dans la minorité ; Nantes (1977) celui de l'impossible synthèse avec le CERES, en raison de divergences concernant les rapports P.S.-P.C. et la conception de la vie commune au sein du parti. Enfin, Metz (1979) demeurera assurément pour les socialistes le congrès le plus décisif après celui d'Epinay.

On ne comprendrait rien au congrès de Valence si l'on ne rappelait pas un passé récent. Il me semble, en effet, que c'est par rapport aux décisions du congrès de Metz que les militants socialistes doivent apprécier aujourd'hui le travail effectué et la justesse des idées émises alors et depuis lors.

(*) Secrétaire national du P.S. Député de Paris.

*(Lire la suite page 2.)*

## *Poursuivre la mutation*

par ROLAND DUMAS (*)

Le prochain congrès de notre parti sera donc celui de l'unité. Cette unanimité ne doit cependant pas masquer les problèmes qui, tôt ou tard, se poseront à nous. Par là, nous n'évoquons pas la disparition des tendances après les rudes affrontements des dernières années, ni les querelles d'hommes, héritées elles aussi du passé récent. Il s'agit bien davantage de l'avenir du P.S., de sa nature, de son rôle et de son évolution future en tant que parti du gouvernement.

Que sera le parti sans M. Mitterrand ? Une première série de difficultés découle en effet de l'éloignement de celui qui, pendant dix ans, est resté le chef de file incontesté du P.S., qui, tour à tour, proposait les hommes, déterminait les alliances, fixait le programme et la stratégie, fédérait en un seul parti tous les socialistes, les talents et les expériences les plus divers. Certes, il a aujourd'hui ses successeurs, et tout laisse penser que le président de la République continuera de jeter un regard attentif sur ce parti qui fut sa création. Mais qui dit « magistère moral » ne dit pas présence et action. Au sein d'un parti appelé encore à se renouveler dans sa base militante et ses générations, François Mitterrand ne sera plus là lors des réunions de bureau, lors des comités directeurs et des congrès pour rappeler les objectifs, retendre les énergies et trancher les conflits inévitables.

(*) Avocat. Député de la Dordogne.

*(Lire la suite page 2.)*

**DES AMÉRICAINS METTENT EN ÉVIDENCE DES GÈNES IMPLIQUÉS DANS LE PROCESSUS CANCÉREUX**

*(Lire page 34.)*

LEIRIS, MUSIL, SCIASCIA, WOOLF

## *Le journal intime et la création*

Il y a plusieurs façons, pour un écrivain, d'utiliser sa propre vie.

Dans les cas extrêmes, il en tire la matière exclusive de ses livres, comme Michel Leiris, qui continue, avec *le Ruban au cou d'Olympia*, son autobiographie, recours pathétique contre l'oubli et la mort.

Le plus souvent, l'écrivain transpose en romans ce qu'il a vécu, observé ou lu. Dès lors, le journal intime devient un document irremplaçable sur les voies de l'imagination. Ainsi le premier tome, enfin traduit, du *Journal*, de Virginia Woolf (1915-1918). Comme Leiris, l'auteur de *la Traversée des apparences*, fait appel, en écrivant, des vicissitudes de l'existence.

Chez Sciascia, le journal *(Noir sur noir)* se présente davantage comme une réserve d'anecdotes et de réflexions pour les fictions à venir. C'est encore plus vrai pour Musil. La moindre notation ou citation de ses *Journaux*, enfin accessibles en français, n'a de sens que par rapport à *l'Homme sans qualités*, dont la folle entreprise finit par régenter totalement l'attention et la curiosité de l'auteur.

Dans tous les cas, le *Journal* nous éclaire sur ce mystère vertigineux : les coulisses de la création.

(Lire dans « le Monde des livres », pages 13 et 17, les articles d'André Finkielkraut, Viviane Forrester, Jacques Nobécourt, Bertrand Poirot-Delpech et Raphaël Sorin.)

Le Monde

# idées

## SOCIALISME

### Cohérence et fidélité

*(Suite de la première page.)*

Ce congrès éclaire de façon très didactique la fonction que doit avoir un congrès dans une organisation *démocratique : fixer le cap pour les* années à venir, se donner les moyens d'agir sur une situation politique (en 1979, il s'agissait *principalement* des rapports P.S. - P.C.), rationaliser le travail au sein de l'organisation, *confirmer, renouveler ou élargir une* direction sortante sur la base du vote des militants.

Les enjeux du congrès de Metz étaient simples, mais décisifs. Je les résumerai ici en quatre points :

— Tout d'abord, confirmer sans ambiguïté ou faux-semblant la ligne tracée à Epinay. C'était le sens du fameux « tenir bon » qui donna lieu ici et *là* à tant d'ironie condescendante.

— D'autre part, dégager un point d'équilibre programmatique entre *ceux que nous appelions dans la* contribution du courant Mitterrand (janvier 1979) *« les mousquetaires des cent jours »* et les *« technocrates des cent mois »*. Rappelons au passage à ceux qui feignent aujourd'hui de l'oublier que les thèmes de la rigueur économique, mais aussi de la rigueur politique et de la « rupture graduelle » avec le capitalisme figuraient en bonne place dans ce texte.

— *Par ailleurs, il convenait* de faire passer le fonctionnement du P.S. tant au niveau national qu'au *niveau départemental à une vitesse* supérieure pour pouvoir assurer dans les meilleures conditions la future campagne présidentielle.

— Enfin, le dernier enjeu, et non *le moindre*, était de savoir si François Mitterrand demeurerait le premier secrétaire, dès lors que Michel Rocard exprimait à la télévision, peu *avant le congrès de Metz, son souhait* de voir ouverte la succession à la responsabilité suprême au sein du parti.

Si la justesse d'une orientation et l'intelligence d'une pratique de la politique se jugent aux résultats, on ne peut qu'apprécier positivement ce qui a été réalisé entre mars 1979 et octobre 1981. Sans revenir ni sur l'impressionnant bilan électoral des dernières années, ni sur l'aptitude accrue des socialistes à s'organiser, ni sur la réussite de la délicate gestion de l'alliance avec le P.C., je voudrais néanmoins souligner la *cohérence et la filiation politique, idéologique et pragmatique* de notre action depuis Epinay, qui se retrouve dans les quatre textes — *contributions et motions — présentés par* le courant A (courant Mitterrand) à Metz et à Valence. Il était dès lors *normal qu'au moment d'aborder le* congrès de la victoire les socialistes se rassemblent derrière les hommes et les idées de ceux qui ont, *plus* que d'autres, mais avec tous les autres, contribué à cette victoire.

Une autre originalité du congrès de Valence tient au fait de la présentation au *vote des militants* d'un seul texte final (issu essentiellement de l'une des trois contributions). Cette situation, inédite dans un parti organisé selon le système de la proportionnelle des courants, a rendu difficile certains arbitrages sur le partage des responsabilités. La presse s'est faite l'écho des difficultés rencontrées dans quelques fédérations ; elle a omis de mentionner l'accord aisément obtenu dans la quasi-totalité d'entre elles.

Mais le « réalisme » consiste également à ne pas casser la *dynamique populaire qui nous a portés* au pouvoir et donc à tenir notre promesse de conduire « l'autre poli*tique* ». *Nous saurons nous en souvenir.*

Il est *enfin un domaine où*, dans les années qui viennent, le parti socialiste devra faire preuve de *lucidité et de courage dans ses analyses* et son action : celui des relations internationales. L'inquiétude *grandissante et légitime qui se* manifeste à travers le monde devant la course aux armements et les *risques de guerre ne doit pas nous* aveugler. Tout en réaffirmant sa volonté de voir la France favoriser le désarmement, le parti socialiste se méfiera de la récupération du mouvement pacifiste auquel *on commence à assister, en se souvenant* de la formule de François Mitterrand : *« Il ne faut pas confondre le pacifisme comme postulat et la paix comme résultat. »*

Epinay, Metz, Valence : trois congrès historiques qui jalonnent la vie du parti socialiste et qui témoignent d'une cohérence et d'une fidélité qu'il est difficile de contester. Comme à la veille de chaque congrès, la question est posée de savoir si l'on verra, après Valence, les principales sensibilités du P.S. exercer une coresponsabilité à la tête du parti.

Pour que cela soit possible, il faudra que, au-delà de l'acte quelque peu formel de la signature d'une même motion, apparaissent au cours du congrès une réelle volonté de *travailler en commun et un accord* profond sur les enjeux de la période, sur le rôle du parti, sur le *contenu du changement. Le reste* ira de soi. Nous pourrons alors, ensemble, contribuer à cette véritable « révolution tranquille » que *la* France est en train de vivre.

**PAUL QUILÈS.**

#### Pérenniser le pluralisme

Valence se situe au moment de l'évanouissement des courants, puis*que ceux-ci se reconnaissent* dans un même texte. On ne peut cependant pas oublier que la période *actuelle succède à une phase d'exacerbation* du jeu de ces mêmes courants lors des débats sur l'interprétation de la défaite de mars 1978, sur la crise de l'union de la gauche, sur les réponses à apporter à la situation économique et sur les perspectives présidentielles. Assurément, le P.S. va devoir désormais trouver, sur les principaux problèmes qui se présentent à lui, un mode de régulation interne de type nouveau s'il veut, comme personnellement je le souhaite, pérenniser un pluralisme *qui fait sa richesse.*

Lionel Jospin, dans la présentation de la motion du congrès, a proposé trois missions principales au parti socialiste : *« Convaincre, entraîner, conquérir. »* Voilà, en effet, de quoi mobiliser les socialistes. Cela implique que le P.S., sans renier sa *fonction de maintien des objectifs et* des idéaux socialistes, soit à la fois le meilleur avocat de l'action gou*vernementale et l'aiguillon et* la force de proposition qui permettront au gouvernement de toujours mieux *diriger la France.*

Le congrès de Valence sera aussi l'occasion *pour* les socialistes de dire le rôle qu'ils veulent voir jouer à leur parti dans la bataille idéo*logique qui s'annonce. Le changement* que François Mitterrand a proposé aux Français est, en effet, *autre chose qu'une succession* de mesures isolées destinées à satisfaire telle ou telle catégorie d'élec*teurs. Il se heurte inévitablement à* une résistance opiniâtre de la droite. Lutter contre les inégalités, intro*duire une plus grande* solidarité entre les groupes sociaux, s'attaquer aux racines de la crise économique, *donner de nouveaux droits aux travailleurs* : de tels objectifs ne peuvent laisser les forces conservatrices *insensibles, car c'est leur conception* même de la société qui est en cause. Les réactions violentes que l'on constate depuis l'ouverture du débat sur les nationalisations sont tout à fait éclairantes à cet égard.

Certes, la droite politique, sans projet et sans véritable leader, a du *mal à sortir de l'état de choc dans* lequel elle se trouve plongée depuis le 10 mai. Mais elle dispose, à la tête de grandes entreprises, de banques ou même dans la haute administration, de nombreux relais qui s'efforcent d'entraver, de façon active ou passive, la marche vers le changement.

A ces résistances, s'ajoutent les freins que constituent le sentiment *de crainte face à tout changement*, les délais du travail parlementaire et gouvernemental et les contraintes de « l'héritage » que *nous a léguées* la droite. Doit-on pour autant écouter avec complaisance ces appels au « réalisme » qui traduisent le plus souvent l'inquiétude de la droite devant une politique qui s'attaque aux intérêts des couches qui la soutiennent ?

*Le « réalisme » impose en premier* lieu de tenir compte des difficultés, sans les majorer et en les replaçant *dans le mouvement qui vient à* peine de s'engager (il y a seulement quatre mois que la gauche détient *la majorité à l'Assemblée nationale !)*.



### Poursuivre la mutation

*(Suite de la première page.)*

Ce n'est pas faire injure au « triumvirat » qui dirige le P.S., et plus particulièrement à Lionel Jospin, probablement reconduit à son poste de premier secrétaire, de dire qu'il ne dispose pas aujourd'hui de la même autorité. A court terme, la direction *sera* sans doute plus collective, et le premier secrétaire sans doute davantage un *« primus inter pares »*. Mais cela *pourra-t-il durer ?*

La logique d'un parti politique, surtout dans notre contexte institutionnel, où il est nécessaire que se dégage un « présidentialisable », veut qu'émerge un leader incontesté au sein du parti et connu (sinon totalement accepté) de l'opinion publique. Nous devons veiller à ce que cette logique ne se traduise pas *seulement ou essentiellement* dans des affrontements de personnes, mais qu'elle révèle vraiment des *oppositions politiques*, qu'elle conduise à des choix essentiels.

Dans quel cadre va se dérouler cette réflexion ? Notre parti est, aujourd'hui, confronté à sa reconversion délicate de parti d'opposition en parti de gouvernement. L'opposition a eu tendance à favoriser le discours idéologique, pur et dur, faisant davantage appel aux grands principes qu'aux réalités ou, plus exactement, ne confrontant guère ceux-là à celles-là.

*« Enfin les difficultés commencent »*, disait Bracke-Desrousseaux au moment où la S.F.I.O. prenait le pouvoir. L'heure est venue de l'adaptation de notre théorie aux dures contraintes de l'action quotidienne, qu'elles soient héritées (comme la situation laissée par la droite) ou quasi incontournables (*comme* l'environnement extérieur). L'expérience acquise depuis cinq mois montre qu'on ne peut faire tout et tout de suite. François Mitterrand a dû calmer des impatiences en soulignant l'*importance de la durée*. Mais que de différences entre le beau et juste projet d'impôt sur la *fortune et la dure nécessité de ne* pas écraser les chefs d'entreprise créateurs d'emplois, entre le programme des *nationalisations* et les choix pour se rendre apte à guider le destin national sans cependant *atteindre les investisseurs* étrangers, sans se couper brutalement de l'environnement économique extérieur ! Quel fossé entre le refus absolu du commerce des armes et le surgissement incongru des réalités : une industrie qui occupe plus de deux cent mille personnes, des contrats signés et qu'il faut respecter, une armée française qui ne pourrait se moderniser sans marché extérieur pour le matériel. Bref le parti va devoir élaborer un nouveau type de relations avec le gouvernement, dont les membres *sont en majorité choisis en son* sein.

#### La place des tendances

Notre parti, s'il veut rester une instance de mobilisation de l'opinion et de propositions pour le gouvernement, doit incontestablement adopter son langage. Il doit renoncer, à la tentation du « gauchisme » ou du « révolutionnarisme », qui le couperait incontestablement de l'action gouverne*mentale* ; il doit aussi considérer davantage — ce qui ne veut pas dire, loin de là, s'y soumettre — *les situations concrètes ; il doit* enfin renoncer aux faux débats dans lesquels les grands principes se mêlent à l'anathème : « gauche américaine » contre « gauche authentique », plan contre marché, pour n'évoquer que des souvenirs récents.

A court terme, cela implique un réexamen de l'opposition et de la place des tendances et des courants de pensée. L'unanimité d'aujourd'hui n'implique certes pas la disparition de ces courants qui, au demeurant, constituent à la fois notre originalité et notre richesse. Mais l'erreur serait de croire que les tendances sont à jamais figées et destinées à se perpétuer. Au contraire, bien des reclassements sont possibles dès lors qu'on s'occupera moins des hommes et qu'on parlera plus vrai. Une « gauche » et une « droite » au sein du P.S. ? Sans doute. Mais peut-être s'apercevra-t-on, à l'épreuve du temps et du pouvoir, que la « droite » n'est pas nécessairement là où il fut décidé qu'elle était et que des sensibilités de « gauche » ou de « droite » coexistent à l'intérieur de tous les courants. Mais le parti, dans son ensemble, conservera *bien entendu un rôle primordial* d'incitation, de proposition et de réflexion.

Nul doute que notre parti, qui a su conduire le changement à l'échelle de la nation, saura aussi le réaliser en lui-même. La grande mutation amorcée à Epinay va se poursuivre à Valence par le renforcement d'un parti socialiste puissant et nouveau, autour duquel s'organisera toute la gauche et, par voie de conséquence, la vie politique française pour de longues années.

**ROLAND DUMAS.**

### Je m'inquiète

par ALAIN LAURIOT PRÉVOST (*)

*MON témoignage est celui d'un* néosocialiste inscrit au P.S. avant l'élection de François Mitterrand. C'était la première fois que je votais à gauche, avec joie et détermination. J'ai cinquante-neuf ans. J'appartiens à une famille bourgeoise ancienne, comme on dit, bien apparentée, mais non possédante. Je suis chrétien engagé. J'ai occupé depuis trente ans des postes progressifs de cadre pour arriver à devenir chef d'entreprise P.M.E. pour le compte des autres. Et, justement, *j'ai beaucoup souffert de ces* « autres » à bien des titres.

Par la force des enchaînements de mes expériences et après des révoltes successives, j'en suis arrivé à détester le système capitaliste et, surtout, l'état d'esprit de ses champions et de ses bénéficiaires exclu*sifs. J'apparente ceux-là, aujourd'hui*, à des accapareurs. J'ai lutté seul pendant longtemps sans grand succès *et en perdant bien des batailles.* Toutes ces séquences ne m'obligeaient pas pour autant à voter pour une gauche inconsistante et divisée, dominée par un parti communiste dont je ne voulais pas pour la simple raison qu'il n'était pas libre. Pour moi, les socialistes, de Léon Blum à Guy Mollet, demeuraient des velléitaires pleins de rêves et de bonne volonté, généreux autant que verbeux. On ne pouvait compter sur eux, si ce n'est pour vider les caisses de l'Etat, cafouiller, et faire preuve finalement d'une étrange incapacité à gouverner quiconque et même pas eux-mêmes.

Puis vint François Mitterrand, auquel personne ne croyait du fait de son passé politique assez loin, *a priori*, des positions socialistes dont il faisait profession de foi. Quelle confiance pouvait-on faire à cet homme ? Où se situait sa vérité ? Que pouvait-on attendre de sa capacité de leader ? Le temps a passé et le P.S. s'est peu à peu construit en s'extirpant non sans mal de ses *contradictions*. Mais, en fait, personne ne croyait vraiment qu'il serait capable de renverser la majorité politique conservatrice en France et avec un score bien meilleur que celui qu'avait réalisé Giscard d'Estaing.

Comme j'ai pu constater tout au long du septennat de Giscard d'Estaing l'énorme fausseté de l'armée capitaliste au pouvoir ; comme j'ai vu tous les scandales significatifs qui se sont succédé ; comme j'ai souffert avec tant d'autres de l'arro*gance des gens du système* ; et, surtout, comme je me suis rendu compte que cette clique bourgeoise exploiterait indéfiniment les autres pour son profit égoïste personnel, j'ai pris la décision de m'engager. Je pense que, même s'il existe au P.S., ou dans son entourage, des opportunistes aux dents longues, comme partout, la majorité des inscrits, des sympathisants ou des votants n'a probablement pas de prétention à *obtenir pour soi des avantages qui* ne sont visés que pour la communauté.

*Je n'ignorais pas, je n'ignore* toujours pas, les dangers et les faiblesses du socialisme. On ne passe pas facilement de *l'opposition* négative à une direction positive, surtout quand on a été obligé de faire une campagne électorale plus ou moins démagogique, et que l'on a dû s'appuyer sur le P.C. pour arriver à ses fins. On ne passe pas sans mal de l'utopie au réalisme. On ne transforme pas le flou d'une dialectique populaire en solutions pragmatiques et efficaces face aux *problèmes si graves nés de la pré*sente crise mondiale. C'est facile d'être populaire dans l'opposition inactive, ce l'est moins quand on est au charbon.

Or, après à peine quelques mois de pouvoir socialiste, à peine pour moi après mes premières expériences de la vie d'une section locale, *et en connaissance des moyens du* milieu social réactionnaire auquel j'appartiens, je m'inquiète pour cet *espoir tout neuf qui risque*, comme vont les choses, d'être déçu rapidement. Je n'ai pas l'impression que les *socialistes du haut en bas* de l'échelle hiérarchique se rendent bien compte d'une partie profonde des problèmes à résoudre pour réussir le fameux changement. Mes contacts, aussi sympathiques soient-ils, me font craindre les entreprises prochaines de cette réaction qui possède des moyens intellectuels et financiers qui pèseront lourd sur le champ de bataille de la lutte des *influences.*

#### Plus d'actions, moins de discours

On parle beaucoup chez *les* socialistes, mais on ne prend peut-être pas les moyens ni les mesures nécessaires et assez vite, pour vaincre pour *longtemps* une opposition forte et menaçante dont la réserve actuelle n'est pas significative d'abandon ni de faiblesse. J'ai essayé de dénoncer les risques qui montent dans l'ombre parce que je connais *parfaitement* l'esprit et les méthodes de mon milieu social, mais je ne suis qu'un rouage sans *prétention au sein de l'appareil* complexe du P.S. qui permet peu à la base de s'exprimer. De toute *manière, cette base est encombrée* par un maniement assez sirupeux du verbe qui fut l'arme socialiste avant les élections et qui risque maintenant en se retournant de blesser à mort le parti et le pouvoir.

Comment faire comprendre qu'il faut adopter des manières plus *pragmatiques et plus systématiques*, en attachant aux chiffres et aux faits une importance de beaucoup supérieure à celle des mots. Plus d'actions, moins de discours. Et *surtout* une *organisation urgente pour* amener les états d'esprit à changer par tous les moyens possibles. On ne *transforme pas les esprits par force*, on peut les réduire, c'est tout, et on suscite alors des résistances armées. Il faut du temps, de la ténacité, et des arguments déterminants.

La haine que vouent ceux qui ont *perdu à ceux qui ont gagné n'est*-elle pas une puissante motivation de mobilisation des anciennes forces *dominantes qui, en pourcentage réel* national, demeurent *à* peu près égales aux forces de gauche ? Si en *effet la gauche régnante s'imaginait* qu'elle a gagné par son union, elle commettrait une lourde erreur d'appréciation. C'est la frange des indécis et des gens dans mon genre, écœurés par les excès des autres, qui a permis à l'union de la gauche de gagner et aux socialistes de régner. La gauche traditionnelle n'est toujours pas majoritaire en France, et il conviendrait qu'elle ne *l'oubliât pas*. Si la *frange en question* est déçue, les revirements seront certains avec leurs consé*quences électorales successives* ainsi que celles beaucoup plus graves et sournoises dans l'immédiat qui consisteraient à conforter la nouvelle opposition de droite dans les actions de démolition qu'elle ne manquera pas d'entamer sous peu.

Je dénonce l'utilisation de l'intel*ligence, fréquent apanage des bour*geois, de l'argent et de la position sociale, pour accaparer exagérément au seul profit de la minorité concernée, les avantages de toutes sortes offerts par le pouvoir et *compléments directs de celui-ci.*

Si le pouvoir de l'argent, ayant *pour cadre naturel le capitalisme* dans sa forme actuelle, règne en maître en France depuis longtemps, tous *les* gouvernements *du précédent* régime et leurs électeurs en sont des supporters passionnés et sont issus du moule bourgeois. Pour la plupart d'entre eux, le sort de l'homme passe bien après l'intérêt personnel et les plaisirs *matériels* qui en découlent.

C'est pourquoi toute cette caste est prête à se battre, les plus possédants les premiers, pour tenter de conserver l'intégralité de ses avoirs si souvent démesurés. L'impôt sur la *fortune me paraît donc juste* et bien venu ; il faut savoir comment il va être modulé pour ne pas risquer *qu'un bon principe se traduise en* injustice face à des cas si différents que nous connaissons et qui ne sont pas tous scandaleux.

Je ne crois pas que le tableau *ainsi présenté soit excessif, et il me* semble même qu'il devrait être un peu plus accentué, en ce sens que *le christianisme prôné et vécu par* bon nombre de bourgeois de ce type a perdu, à mes yeux, la plupart de ses *références aux Evangiles et n'est* donc pas crédible. Mon espoir s'accroche depuis peu à la nouvelle encyclique de Jean-Paul II sur les droits de l'homme au travail dont les propos, à rapprocher de ceux des socialistes, devraient faire réfléchir les esprits sur les changements à opérer dans les comportements des responsables au sein de nos communautés humaines. Nous transformer pour passer de l'état d'égoïste individualiste à celui d'altruiste efficace, tout est là.

(*) Militant socialiste. Chef d'entreprise.

*Edité par la S.A.R.L. le Monde.*

Gérants :

Jacques Fauvet, directeur de la publication.

Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

EUROPE

LE 29e CONGRÈS

مكذا من الأصل

هكذا من الأصل



Le Monde

# étranger

## EUROPE

### Espagne

LE 29e CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE OUVRIER

## Le courant modéré de M. Felipe Gonzalez a renforcé depuis deux ans son emprise sur l'appareil

**Le vingt-neuvième congrès du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol) s'est ouvert, mercredi 21 octobre, à Madrid, avec la présentation du rapport de M. Felipe Gonzalez, qui s'est surtout employé à justifier la ligne modérée suivie par son parti. Il a évoqué « la confrontation entre l'idéologie et les responsabilités que les socialistes ont dû assumer ». Parlant de la victoire du parti socialiste en France et en Grèce, il a affirmé que le P.S.O.E. devait « élargir au maximum les frontières de son militantisme, pour attirer des secteurs nouveaux ». Il a insisté sur le fait que sa formation devait se présenter avant tout comme un parti de gouvernement.**

De notre correspondant

Madrid. — Le vingt-neuvième congrès du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) s'est ouvert, mercredi 21 octobre, à Madrid, avec un mot d'ordre : « *le changement dans la sécurité* ».

Les thèmes de divergences ne manquent pas : reconnaissance des courants d'opinion ; primauté donnée à la « lutte au sein des institutions » aux dépens de la « mobilisation de la société » et du combat syndical. Comme les militants du P.C.E., les socialistes s'interrogent sur l'étendue des concessions qu'ils ont été amenés à faire pour ne pas mettre en péril cette « transition vers la démocratie », qui est encore loin d'être un fait accompli.

Les débats ne s'annoncent pourtant pas très virulents car les principaux contestataires ont déclaré forfait. Arguant du refus de la direction du P.S.O.E. de reconnaître la représentation proportionnelle et le droit de vote individuel, les principaux membres du secteur « radical » regroupés au sein du courant « gauche socialiste » ont décidé de ne pas prendre part au congrès. Il est vrai qu'ils n'ont plus le vent en poupe. Au dernier congrès du P.S.O.E. en mai 1979, ils avaient réussi à mettre en difficulté la direction du parti lors de la discussion des textes de référence. Leur succès avait amené le départ du secrétariat général de M. Felipe Gonzalez qui n'avait réintégré son poste que quatre mois plus tard à l'issue d'un congrès extraordinaire.

Depuis, les partisans de M. Felipe Gonzalez ont renforcé leur contrôle sur « l'appareil » du parti et écarté progressivement leurs opposants des postes de responsabilité. De plus, la tentative de putsch du 23 février a renforcé la position de ceux qui défendent la nécessité d'une ligne modérée face à la fragilité du régime civil. « *Il faut songer à consolider la démocratie avant de penser au socialisme* », affirment à l'envi les dirigeants du parti.

Au plan politique, cette préoccupation s'est traduite par la « politique de concertation » avec le gouvernement mise en œuvre par les socialistes, qui a permis la conclusion de deux grands accords sur les thèmes économiques d'une part et sur la politique régionale de l'autre. Le P.S.O.E. a sans doute plus donné qu'il n'a reçu en composant avec le gouvernement, et le pacte sur « l'État des autonomies » risque de lui faire perdre du terrain au profit des formations nationalistes, en Catalogne surtout.

Cette modération prévaut également au niveau économique. Le programme du parti dans ce domaine présenté en mai dernier « *pourrait parfaitement être assimilé par une droite européenne moderne* », reconnaissent en privé les dirigeants socialistes.

Si la consolidation de la démocratie prime à ce point, comment convaincre l'électeur de voter pour le P.S.O.E. plutôt que pour la droite tout aussi susceptible de réaliser le premier de ces deux objectifs ? A cette question que lui posent ses opposants, M. Felipe Gonzalez répond : « *L'alternative gauche-droite n'est peut-être pas la plus importante actuellement en Espagne. Il existe un certain nombre de mesures urgentes qui sont indispensables pour moderniser la structure de l'Etat comme la réforme de l'administration ou la mise en ordre de la politique régionale et qui permettraient de rendre le pouvoir civil plus solide face aux menaces. Ces mesures pourraient être prises tout aussi bien par la gauche que par une droite moderne.* »

Or, aux yeux des dirigeants socialistes, cette « droite moderne », après quarante années de franquisme, n'a pas encore fait son apparition et les tâches de modernisation de la société espagnole ne pourront être entreprises que par un parti de gauche modéré. « *Il nous faudra réaliser la révolution bourgeoise que les autres n'ont pas faite* » : cette affirmation d'un représentant de l'aile la plus modérée du parti est à peine une boutade. M. Felipe Gonzalez ne dit sans doute pas autre chose lorsqu'il affirme que « *si les socialistes français en sont déjà à maîtriser le progrès, nous devons d'abord songer ici à le rendre possible* ».

Les dirigeants du P.S.O.E. estiment que cette stratégie leur permettra de gagner du terrain vers le centre, vers cet électorat indécis de couches moyennes urbaines que le virage à droite du parti gouvernemental U.C.D. (Union du centre démocratique) pourrait rendre plus accessible. D'autant que la crise du parti communiste évite aux socialistes de devoir « *se garder à gauche* ». « *Nous pourrons récupérer aux élections de 1983 les secteurs de centre gauche qu'Adolfo Suarez* (qui fut premier ministre de 1976 à janvier 1981) *avait réussi à séduire en 1977 et 1979* », affirment les socialistes. Après avoir souhaité la création d'un nouveau parti de centre susceptible de s'allier à eux, plusieurs dirigeants du P.S.O.E., galvanisés par les exemples de la France et de la Grèce, songent maintenant à une majorité absolue de sièges au Parlement après les prochaines élections.

THIERRY MALINIAK.

### UN DIRIGEANT IMPORTANT DE L'ETA MILITAIRE EST TUÉ AU PAYS BASQUE DANS UN ACCROCHAGE AVEC LA POLICE

(De notre correspondant.)

Madrid. — La police espagnole estime avoir porté un coup sérieux à l'ETA militaire. Un important dirigeant de cette organisation, connu comme « Gogor », de son vrai nom José-Andrés Izaguirre Gogorza, a été tué par les forces de l'ordre mercredi 21 octobre, près de Saint-Sébastien. Un autre membre des groupes opérationnels de l'ETA, José Jauregui Aldube, a, lui aussi, été tué, tandis qu'un troisième activiste, Carlos Martinez, était arrêté. « Gogor » dirigeait, semble-t-il, un des plus importants commandos de l'ETA, qui était chargé des opérations dans la capitale.

Cet affrontement se produit trois jours après l'arrestation, dans la capitale, de cinq personnes accusées d'avoir aidé et hébergé les membres du « commando Madrid » de l'ETA. On compte parmi elles un professeur d'université, M. Victor Garcia-Hoz, et deux dirigeantes du Mouvement féministe espagnol, Mmes Jimena Alonso et Carmen Santos. Leur incarcération avait fait sensation : il s'agit de personnes très connues dans les milieux intellectuels. — Th. M.

### Grèce

Les résultats définitifs du scrutin du 18 octobre

## Le gouvernement de M. Papandréou dispose de 172 sièges sur 300 au Parlement

Athènes (*A.F.P., A.P.*). — *Le gouvernement constitué par M. Andréas Papandréou* (le Monde *du 22 octobre*) *a prêté serment, mercredi 21 octobre, devant le président Caramanlis, puis a tenu son premier conseil. Le premier ministre a lancé un appel à la réconciliation nationale, en soulignant que son gouvernement était* « celui de tous les Grecs », *et qu'il ne devait pas décevoir* « les espoirs que le peuple hellène a mis en lui en l'élisant à une telle majorité ».

*M. Papandréou a reçu de nouveaux messages de félicitations, en particulier celui de M. Brejnev. A Pékin, en revanche,* le Quotidien du peuple, *sans commenter directement la victoire électorale du PASOK, a mis l'accent, dans un article publié mercredi, sur* « les profondes inquiétudes que ressent l'opinion occidentale à la suite du changement politique en Grèce ».

*A Athènes, le ministère de l'intérieur a rendu publics les résultats officiels du scrutin du 18 octobre. Selon ces chiffres, la majorité gouvernementale est de 172 sièges sur 300 (et non de 174, comme il avait été précédemment annoncé).*

| | 20 nov. 1977 | | 18 oct. 1981 | |
|---|---|---|---|---|
| Inscrits | 6 389 255 | | 7 313 628 | |
| Votants | 5 193 659 | | 5 753 397 | |
| Exprimés | 5 129 884 | | 5 670 941 | |
| | % | Sièges | % | Sièges |
| PASOK (parti socialiste) | 25,33 | 92 | 48,06 | 172 |
| Nouvelle Démocratie | 41,85 | 173 | 35,86 | 115 |
| P.C. (prosoviétique) | 9,36 | 11 | 10,92 | 13 |

Seules ces trois formations sont désormais représentées au Parlement. L'Union démocratique du centre, qui avait obtenu 11,95 % des suffrages et 15 sièges en 1977, et a éclaté depuis, ne dispose plus d'aucun siège à l'Assemblée. Le parti communiste « de l'intérieur » (eurocommuniste) obtient 1,37 %, et le parti progressiste 1,69 %. Une dizaine d'autres petites formations recueillent moins de 1 % des suffrages.

### R. F. A.

### LES CINQ TERRORISTES AUTEURS DE LA FUSILLADE DE MUNICH AURAIENT SÉJOURNÉ EN FRANCE

Bonn (*A.F.P.*). — La police de Munich a arrêté le dirigeant néonazi Friedhelm Busse, président d'un « mouvement socialiste populaire », alors qu'il préparait avec des complices une opération terroriste, vraisemblablement l'attaque d'une banque. La fusillade qui a éclaté au cours de cette arrestation a fait deux morts parmi les terroristes et trois blessés, dont deux policiers. (*Nos dernières éditions du 22 octobre.*)

[Né en 1929, venu de R.D.A. en 1953, Friedhelm Busse avait regroupé en 1975 une trentaine de groupuscules d'extrême droite, les organisant en groupes paramilitaires. Son mouvement était très violemment antisémite. Il aurait des rapports suivis avec des organisations similaires en Europe de l'Ouest. Le parquet de Munich estime que les cinq terroristes auteurs de la fusillade auraient séjourné récemment en France, où l'extrême droite installerait des bases, comme le fait l'extrême gauche. Ils se spécialiseraient actuellement dans les attaques de banques pour remplir leurs caisses.]

### Pologne

### NOUVEAUX INCIDENTS ENTRE LA POLICE ET DES MILITANTS DE SOLIDARITÉ

Varsovie (*A.F.P.*). — La commission nationale de Solidarité se réunit à Gdansk ce jeudi 22 octobre. Elle doit se prononcer sur le principe d'une grève d'avertissement.

La tension reste vive en Pologne. De nouveaux incidents ont mis aux prises mercredi — à Wroclaw cette fois — la police et des militants de Solidarité qui distribuaient des tracts. Quelque quinze cents personnes ont alors manifesté devant le commissariat pour exiger la libération de quatre militants appréhendés.

Pendant ce temps, Mgr Glemp — qui venait de passer quatre jours au Vatican — rencontrait le général Jaruzelski. Les deux interlocuteurs ont, selon l'agence PAP, souligné « *d'un commun accord la nécessité de poursuivre la coopération entre l'Eglise et l'Etat dans l'intérêt du peuple* (polonais), *de la paix intérieure, de la réalisation fructueuse du processus du renouveau* (en Pologne), *de la sécurité et de l'autorité de la Pologne dans l'arène internationale* ».

Le primat s'est également entretenu avec M. Lech Walesa, de retour en Pologne.



## ASIE

### Afghanistan

## La résistance contrôlerait les villes de Hérat et de Kandahar

Selon des sources diplomatiques à New-Delhi et à Islamabad, la situation militaire reste bloquée dans la plupart des régions d'Afghanistan, tandis que la résistance concentre ses attaques contre les principales villes, Kaboul, Kandahar et Hérat. Les maquisards occupent des positions tout autour de la capitale et contrôleraient la route Hérat-Kaboul jusqu'à 10 kilomètres de Kaboul. Ils auraient lancé plusieurs attaques en ville ces derniers jours, tuant ou capturant des militaires afghans et soviétiques. L'aéroport aurait même été fermé quelques heures le 18 octobre. Hérat et Kandahar seraient pratiquement aux mains de la résistance.

Les officiels du régime prosoviétique de M. Babrak Karmal se rendent à leur bureau le matin et se réfugient en fin d'après-midi dans des bases soviétiques situées à proximité des deux villes. Le 1er octobre, à Hérat, la voiture du premier ministre, Sultan Ali Ketshmand, aurait essuyé des coups de feu.

D'autre part, selon un haut fonctionnaire afghan, qui s'est enfui de Kaboul au début du mois, le gouvernement ne contrôle plus qu'une faible partie de l'économie et est incapable de percevoir les impôts ou le remboursement des prêts de l'Etat en dehors des grandes villes.

M. Mohammed Youssouf Farhand, formé aux Etats-Unis, était conseiller économique du gouvernement, président de l'office de contrôle de l'industrie textile et membre du conseil d'administration d ela compagnie aérienne Ariana. Il n'y a plus une, mais deux économies, a-t-il ajouté à son arrivée à Peshawar, au Pakistan : « *Les moudjahiddin empêchant partout le fonctionnement régulier des transports terrestres, certaines régions regorgent de produits agricoles qui font totalement défaut à leurs voisines. A l'exception du gaz extrait du gisement de Shibergan, destiné en grande partie à l'U.R.S.S., toutes les industries sont en sommeil, et les biens de consommation doivent être importés d'U.R.S.S.* » La production textile a baissé de 60 % à 70 %. — (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*).

## AMÉRIQUES

### Colombie

## La grève générale a été peu suivie en raison de mesures de sécurité exceptionnelles

Une grève générale lancée, le mercredi 21 octobre par la confédération syndicale des travailleurs de Colombie (C.S.T.C.) a été faiblement suivie, notamment en raison des mesures de sécurité exceptionnelles prises par les autorités et par la police, qui a arrêté plus de huit cents personnes.

L'armée et les forces de l'ordre ont quadrillé les vingt-deux capitales provinciales afin de prévenir le mouvement, déclaré « *subversif et illégal* » par le gouvernement du président Turbay. A Bogota, des blindés légers et des automitrailleuses patrouillaient dans les rues, et la troupe gardait les bâtiments publics, les terminaux de transport et les grandes entreprises privées. Selon des sources militaires, quatorze mille soldats en uniforme et deux mille cinq cents membres des services de renseignement ont été mobilisés dans la capitale. Quelques incidents se sont produits dans les quartiers méridionaux de Bogota.

La grève n'a finalement touché que les transports publics, et la circulation a été réduite en ville en raison de troubles possibles.

Dans le cadre du « *statut de sécurité* », mesure d'exception complétant l'état de siège, le gouvernement avait pris dès le début de la semaine, outre des mesures de précaution militaires, un certai nombre de décrets contre la grève. Ainsi, les personnes qui organisaient ou participaient au mouvement risquaient de trente à cent quatre-vingts jours de prison, et pouvaient perdre leur emploi. Les organisations syndicales et politiques pouvaient se voir privées de la personnalité juridique. Enfin les chefs du personnel des entreprises publiques et privées avaient reçu des instructions pour dénoncer les grévistes auprès du ministère du travail.

Le ministre de l'intérieur a proclamé « *l'échec* » de la grève générale, affirmant que « *la démocratie a triomphé de la subversion* ». La C.S.T.C., qui est proche du parti communiste, a estimé, pour sa part, que la journée de grève a constitué « *un refus à l'état de siège et au statut de sécurité* ».

La première grève générale organisée en Colombie par plusieurs centrales syndicales, le 14 septembre 1977, sous la présidence de M. Alfonso Lopez Michelsen, avait provoqué la mort de trente personnes. Le droit de grève est inscrit dans la législation colombienne, mais le gouvernement peut décréter le mouvement illégal, en vertu, précisément, du statut de sécurité. L'événement a, par ailleurs, donné lieu à une polémique franco-colombienne. L'ambassade de Bogota à Paris a dénoncé, le mercredi 21, comme une « *intervention inadmissible dans les affaires intérieures de la Colombie* » le soutien apporté, quelques jours plus tôt, par le parti socialiste français à la grève générale. L'ambassade a exprimé sa « *vive inquiétude devant l'attitude du parti se trouvant au gouvernement de la France en faveur des groupes antidémocratiques qui, en Colombie comme dans divers pays d'Amérique latine, sont inspirés et financés par le marxisme international* ».

La prise de position du P.S. avait déjà été condamnée par le gouvernement du président Turbay. — (*A.F.P.*)

## A TRAVERS LE MONDE

### Centrafrique

- L'ARMEE RESTE AU POUVOIR. — Le général Kolingba a déclaré mardi 20 octobre, à Gbadolite, village natal du président Mobutu du Zaïre, que l'armée restera au pouvoir au Centrafrique aussi longtemps que l'exigera une situation économique « *préoccupante* ». Le président centrafricain, cité par l'agence zaïroise de presse (AZAP), a mis sur le compte de la classe politique, à ses yeux « *incapable de garantir l'unité du peuple centrafricain* », la détérioration de la situation économique dans son pays. — (*A.F.P.*)

### Djibouti

- PARTI UNIQUE INSTITUE ET MODIFICATION DU MODE D'ELECTION DES DEPUTES. — L'Assemblée nationale a adopté lundi 19 octobre deux projets de loi instituant le parti unique et modifiant le mode d'élection des députés, a-t-on appris mercredi 21 octobre de source officielle. La « *loi sur la mobilisation générale* » reconnaît l'existence du seul « Rassemblement populaire pour le progrès (R.P.P., au pouvoir, parti unique *de facto*). La même loi proclame l'interdiction provisoire de tout autre parti politique. Aux termes de la deuxième loi adoptée lundi, relative au mode d'élection des députés, les soixante-cinq membres de l'Assemblée nationale seront élus pour cinq ans sur une liste unique proposée par le R.P.P. Le mandat de l'actuelle Assemblée prendra fin le 8 mai 1982. Les prochaines élections législatives devraient avoir lieu quarante jours avant cette date. Les deux lois ont été votées à l'unanimité par les députés présents. — (*A.F.P.*)

[Ces votes sont intervenus six semaines après l'arrestation de treize dirigeants de l'opposition (« le Monde » du 16 septembre) qui avaient annoncé, en août, la formation d'un Parti populaire djiboutien (« le Monde » du 18 août). Parmi ces personnalités, accusées d'activités « antinationales et subversives », figurent deux anciens ministres, MM. Ahmed Dini et Abdallah Mohamed Kamil. On ignorait encore, jeudi en fin de matinée, si le gouvernement du président Hassan Gouled comptait ou non les traduire en justice.]

### États-Unis

- LE SENATEUR BYRD OPPOSÉ A LA VENTE D'AWACS A RYAD. — Le sénateur Robert Byrd, leader de l'opposition démocrate au Sénat, a annoncé mercredi 21 octobre qu'il voterait contre le projet de 8,5 milliards de dollars d'armement, dont cinq avions-radar AWACS, à l'Arabie Saoudite. La décision du sénateur Byrd, qui pourrait influencer celles d'autres sénateurs démocrates, constitue un revers pour le président Reagan à une semaine du vote décisif du Sénat, prévu le 28 octobre, sur cette vente. — (*A.F.P.*)

- L'AIDE MILITAIRE A L'INDE ET AU PAKISTAN. — Le Sénat a adopté mercredi 21 octobre, en dépit de l'opposition de l'exécutif, une motion demandant l'interruption de toute aide américaine à l'Inde ou au Pakistan si l'un de ces deux pays devait faire exploser un engin nucléaire. — (*A.P.*)

### Italie

- LE PARTI RADICAL ITALIEN a déposé cinquante-quatre mille amendements au projet de modification du règlement de la Chambre, qui vise à empêcher l'obstructionnisme. Le travail parlementaire risque d'être paralysé pendant plusieurs semaines par le débat. — (*A.F.P.*).

### Soudan

- ARRESTATIONS. — Les forces de sécurité soudanaises ont arrêté mercredi 21 octobre deux cent huit personnes qualifiées de « *vagabonds, chômeurs et infiltrés* », dans le cadre de la campagne gouvernementale destinée à renforcer la sécurité dans les grandes villes soudanaises et à dépister les « *saboteurs envoyés par la Libye* ». — (*U.P.I.*)

# DIPLOMATIE

# LE DIALOGUE

## LES RELATIONS FRANCO-MEXICAINES

## De la bonne volonté politique à la coopération économique

De notre correspondant

Cancun. — Les relations entre la France et le Mexique, depuis la fin du septennat de M. Giscard d'Estaing, avaient été marquées, avant la visite d'Etat effectuée par le président Mitterrand, du 19 au 21 octobre, par deux événements : la « brouille pétrolière » et la déclaration commune sur le Salvador. Celle-ci symbolisait la convergence des points de vue des deux parties sur de multiples questions de politique internationale. « L'affaire » du pétrole symbolisait, pour sa part, la *difficulté* des deux pays à concrétiser dans le domaine économique une bonne entente qui ne date pourtant pas d'hier.

Les convergences constatées à propos de Cancun, la volonté de poursuivre l'action engagée par la déclaration commune sur le Salvador, ou même l'ambitieuse politique culturelle commune définie par M. Mitterrand le 20 octobre à l'Alliance française de Mexico, ne constituent donc pas des surprises. Le problème délicat est celui des relations économiques. Il était évident, pour les deux parties, qu'« *aucun fruit économique immédiat* » n'était à attendre de la visite. Mais cette dernière ferait-elle avancer les choses dans ce domaine ?

Deux ministres français ont précédé M. François Mitterrand, *Mme Edith Cresson et M. Pierre* Dreyfus. Leurs visites ont servi à baliser le terrain. Dans le domaine agricole, Mme Cresson avait pu expliquer à ses homologues la disposition de la France à contribuer à l'organisation des marchés agricoles du Mexique et son désir de construire ici une usine de protéines unicellulaires pour l'alimentation animale.

La visite de M. Dreyfus avait, quant à elle, permis d'avancer sur deux dossiers importants. A propos de Renault, il avait obtenu un accord permettant de résoudre certains problèmes juridiques complexes faisant obstacle au développement de la Régie au Mexique. A ce « cadeau » mexicain devait répondre, quelques semaines plus tard, un geste de Paris : la décision prise le 13 octobre par la Compagnie française des pétroles (C.F.P.) de reprendre les achats de brut mexicain. « *L'atmosphère* », selon le mot de M. Dreyfus, était donc meilleure à la veille de l'arrivée de M. Mitterrand ; mais un malaise demeurait. Il avait pour noms : métallurgie, aviation et nucléaire.

Le « dossier » métallurgie est constitué par le projet de construction d'un laminoir, dit *Sicartsa-II. Le 19 octobre*, quelques heures avant l'arrivée de M. Mitterrand, les Mexicains ont annoncé qu'ils ne retenaient plus que deux propositions : l'anglaise et, au deuxième rang, la française ; une décision définitive sera prise le 19 décembre. Il semble, à l'issue de la rencontre, que l'adjudication pourrait être partagée entre les deux pays.

Le dossier « aviation », c'est la proposition française de vendre des Airbus aux compagnies mexicaines. Quant à la partie nucléaire, *elle dérive de* l'appel d'offres lancé par le Mexique pour la construction d'une centrale de 2 300 mégawatts, à Lagunas-Verdes : *sur les* sept entreprises qui ont répondu, une est française.

M. Mitterrand et ses ministres se refusant *« à jouer les représentants de commerce »*, aucune « percée » concrète n'était à attendre de la visite. Tous les dossiers ont, cependant, été abordés soit par les ministres, soit par les présidents eux-mêmes.

Certains, pourtant, trouvent que *la coopération économique* bilatérale piétine. Du côté mexicain, on fait remarquer : « *Ce n'est pas parce que nous nous entendons bien politiquement que nous sommes obligés de vous donner la préférence dans le domaine commercial.* » Mais peut-être la visite a-t-elle servi, puisqu'un membre de la délégation française a déclaré : « *Nos industriels doivent se rendre compte qu'ici la concurrence se situe à un très haut niveau. Pour l'emporter sur les Américains, il faut se situer au niveau des meilleurs Japonais ou des meilleurs Allemands.* »

Les membres de la délégation française ont eu l'occasion de prendre connaissance de deux réalités qui pèsent actuellement sur la prise de décisions par les Mexicains. Les difficultés économiques écemment traversées par leur pays (qui expliquent la nervosité dans l'affaire du pétrole) ont entraîné de sérieuses coupes budgétaires. Le Mexique, d'autre part, entre dans une phase de moindre mobilité du fait du lancement de la candidature de M. Miguel de la Madrid pour succéder au président Lopez Portillo (1).

Sur le fond, même *si rien* n'a été conclu, les deux parties sont bel et bien tombées d'accord sur le fait que trop de distance entre la politique et la coopération économique serait préjudiciable au développement de rapports harmonieux entre les deux pays.

F. P.

(1) M. Mitterrand a eu un déjeuner privé avec M. de la Madrid. Celui-ci l'a assuré de sa volonté de poursuivre la coopération franco-mexicaine. M. de la Madrid, il est *vrai, a participé, comme ministre* du plan et du budget, à la définitions des orientations économiques mexicaines ces derenières années.

## LE SOMMET DE CANCUN

## M. Mitterrand va plaider pour des « négociations globales »

*(Suite de la première page.)*

Les travaux de la conférence devaient débuter ce jeudi par une *assez longue séance* au cours de laquelle les chefs de délégations auront dix minutes chacun pour expliquer leur point de vue sur l'ensemble des problèmes Nord-Sud. L'ordre du jour des séances suivantes n'a pas été établi. Aucun communiqué *officiel ne sera dif*fusé à l'issue des deux jours de réunion. Il y aura, en revanche, une déclaration et une conférence de presse des deux co-présidents, dont l'esprit aura été approuvé par les chefs des vingt autres délégations, mais qu'ils feront sous leur responsabilité.

*Avant de quitter Mexico, M. Mitter*rand a indiqué, au cours d'une conférence de presse, dans quel état d'esprit il se rendait à Cancun.

« *Les positions qui paraissaient figées*, a-t-il dit, *le seront peut-être moins, parce que personne n'a intérêt à l'échec de Cancun, et ensuite parce que beaucoup de préjugés doivent être levés. Lorsqu'on parle de négociations globales* (envisagées *au sein de* l'ONU, *pour un* nouvel ordre économique global), *on imagine que cela veut dire que l'on doit aller vers une institutionalisation de ce type de réunion. Il n'en est rien. Chacun fera preuve d'une approche réaliste. Deux jours, vingt-deux délégations... on jugera selon la tonalité des propos. Je reste optimiste sur le fait que Cancun doit représenter une avancée. Il y aura des propositions concrètes qui permettront de faire avancer le débat.*

*» Il est impossible de laisser certaines matières premières (le cacao, le sucre, l'uranium) s'effondrer d'une année sur l'autre. D'autant que les cours dépendent de la spéculation de deux ou trois bureaux installés à Londres, pour le café notamment. Il faut donc soutenir le cours des matières premières, cesser de favoriser les fluctuations des monnaies, cesser d'assurer la puissance d'une seule monnaie. Cancun, c'est une avant-garde. Je souhaite que beaucoup d'autres soient assemblés, un jour, dans une même enceinte. Soyons patients.* »



*(Dessin de PLANTU.)*

Réunir vingt-deux chefs d'Etat et de gouvernement ou assimilés pose de lourds problèmes et donne lieu à de curieux calculs.

La sécurité est particulièrement rigoureuse. Hier encore des soldats de l'armée mexicaine, prêts à se sacrifier comme les « goûteurs » des plats servis à Louis XIV, piétinaient en rang serrés les plages avoisinantes pour vérifier qu'aucune mine n'y était enterrée. Avions, hélicoptères, bateaux, sous-marins, plongeurs, sont en constante activité. Des installations hospitalières très sophistiquées ont été mises en place. Elles disposent entre autres d'importantes réserves de sang correspondant au groupe de chaque chef d'Etat. Plus de deux mille cinq cents journalistes sont venus du monde entier pour couvrir un événement auquel ils n'ont pas directement accès. Les « vingt-deux » sont enfermés dans l'hôtel Sheraton dont ils n'ont pas le droit de sortir, alors que la presse trépigne dans un centre remarquablement organisé, mais où fort peu de choses se passent.

F. P.

## « La doctrine de Monroe est périmée »

### *nous déclare M. Castaneda, ministre mexicain des affaires étrangères*

**Voici le texte de l'interview que M. Jorge Castaneda, ministre mexicain des affaires étrangères, nous a accordée à la veille de l'arrivée de M. Mitterrand à Mexico.**

*« Depuis longtemps, les relations franco-mexicaines sont bonnes. En quoi une amélioration est-elle encore possible et qu'en attendez-vous ?*

— Il est vrai que les relations entre nos deux pays peuvent être qualifiées de bonnes. Désormais, elles pourront devenir plus significatives dans le domaine économique et surtout dans celui de la coopération industrielle. Quant à la coopération politique, réduite *dans le passé, elle peut se développer* et se traduire par des initiatives concertées dans les différentes enceintes internationales. La déclaration conjointe franco-mexicaine sur le Salvador en est un excellent exemple.

*— Comment expliquez-vous les difficultés parfois rencontrées dans la concrétisation de la bonne entente existant entre les deux pays ?*

— Globalement, je les attribuerais peut-être à un manque de connaissance mutuelle. Pour y remédier, il faudrait donc développer la collaboration entre nos deux pays. Si l'on prend l'exemple de la fourniture de pétrole mexicain à la France, la difficulté est venue de ce que nous avions compris que l'accord engageait les deux pays. *Mais le gouvernement* français avait attribué la responsabilité de la mise en œuvre dudit accord à la Compagnie française des pétroles, sur les actions de laquelle il n'entend pas exercer d'autorité directe.

» Or la C.F.P., en suspendant ses achats, a adopté une attitude que nous avons considérée préjudiciable aux intérêts mexicains. Techniquement, il n'était pas interdit à la compagnie de procéder comme elle l'a fait. Mais nous avions compris que l'engagement pris par le Mexique de fournir du pétrole à la France était un engagement de gouvernement à gouvernement et qu'il impliquait aussi des obligations de la part du gouvernement français.

» De ce fait, nous avons considéré qu'il n'était pas légitime que la partie française suspende unilatéralement ses achats en un moment particulièrement difficile pour le Mexique. Heureusement, *la crise s'est résolue de façon* satisfaisante pour les deux pays. A partir du 1er novembre, la France reprendra ses achats de 100 000 barils de pétrole par jour à des conditions de prix et de qualité convenues entre les deux parties (1).

*— Vos liens avec les Etats-Unis sont considérables, et, pourtant, dans bien des domaines, vous parvenez à mener une politique indépendante, voire en contradiction avec la leur. Comment cela est-il possible ?*

— Il est clair que notre relation avec les Etats-Unis est pour nous la plus importante, comme l'indiquent nos trois mille kilomètres de frontière commune, le fait que deux tiers de nos échanges économiques se font avec eux, et que plus de la moitié des investissements en provenance de l'étranger viennent des Etats-Unis.

» Ils sont, en outre, notre principale source de financement. Il n'est pas facile pour un pays faible d'avoir des relations, dans ces conditions, avec le pays le plus puissant du monde. Cependant, grâce à une attitude de dignité, nous sommes progressivement parvenus à nous faire mieux accepter. Il est en *train de se produire un phéno*mène nouveau et de la plus grande importance : l'établissement de relations fondées sur le respect mutuel, ce qui permet leur amélioration.

### Une initiative utile aux États-Unis

*— On a reproché à la déclaration franco-mexicaine sur le Salvador d'avoir été insuffisamment préparée, ce qui expliquerait qu'elle ait suscité la réprobation de plusieurs pays d'Amérique latine, y compris de gouvernements démocratiques comme celui du Venezuela. Qu'en pensez-vous ?*

— Je pense, au contraire, que la déclaration franco-mexicaine a été discutée avec une minutie exceptionnelle, et je constate qu'elle a eu un retentissement considérable dans le monde. Un *grand nombre de pays l'ont appuyée*. Je citerai, à titre d'exemples, en Europe, la Hollande, l'Irlande et l'Autriche.

» L'Internationale socialiste a également pris une position favorable. En Amérique latine, il est vrai que *neuf pays se sont prononcés* contre. De la part d'un certain nombre d'entre eux, cela n'a rien de surprenant. Pour ce qui est du Venezuela, *cela s'explique* peut-être par les liens étroits maintenus entre le gouvernement de ce pays et la junte présidée par Napoleon Duarte.

» J'ajouterai, enfin, que les Etats-Unis ont réagi d'une façon prudente. Sur certains points, *ils* voient les choses différemment, ce qui est normal. Mais ils ont fait état d'éléments communs entre leur position et la nôtre.

*— Certains observateurs commencent même à penser qu'à long terme des perspectives intéressantes sont ouvertes par la déclaration franco-mexicaine. Qu'en pensez-vous ?*

— Il est vrai qu'avec le temps notre initiative pourrait se révéler utile aux Etats-Unis. Je pense qu'elle est en train de gagner du terrain sur le fond. C'est-à-dire que la nécessité d'un accord politique *négocié entre les deux* parties se fait chaque jour plus évidente. Nous n'avons fait que reconnaître une certaine représentativité à l'une d'entre elles. Sans cela, elle ne pourrait pas être partie à la négociation.

» Notre initiative sera utile dans la mesure où la solution qui s'imposera ne sera pas militaire et fondée sur l'écrasement de l'un *des deux camps, mais politique et* négociée : ce que nous croyons souhaitable et possible.

*— Certaines forces politiques du continent semblent souhaiter que la France joue un rôle en Amérique latine en aidant les mouvements et les pays qui s'efforcent de mettre en œuvre une politique fondée sur l'indépendance par rapport aux grandes puissances. Comment voyez-vous cette éventualité ?*

— Le mieux du monde. Avoir de bons contacts avec un gouvernement qui représente d'autres formes d'organisation permet une diversification politique et idéologique. Cela ne peut avoir qu'un excellent effet sur le continent. Cela veut dire, en outre, que la doctrine Monroe, répudiée par les pays d'Amérique latine, est périmée. »

Propos recueillis par
**FRANCIS PISANI.**

(1) N.D.L.R. — Le 13 octobre, un accord a été obtenu aux termes duquel la compagnie française Total reprendra ses achats de 100 000 barils par jour à partir du 1er novembre. *La moitié des livraisons se fera en* pétrole léger du type Ismo, l'autre moitié en pétrole lourd de type Maya.

## LES CHEFS DE DÉLÉGATION

Voici la liste des participants à la conférence de Cancun :

*Algérie* : président Chadli Bendjedid ; *Autriche* : M. Willibald Pahr, ministre des affaires étrangères ; *Bangladesh* : M. Mohammad Shamsul Huq, ministre des affaires étrangères ; *Brésil* : M. Ramiro Saraiva Guerreiro, ministre des affaires étrangères ; *Grande-Bretagne* : Mme Margaret Thatcher, premier ministre ; *Canada* : M. Trudeau, premier ministre ; *Chine* : M. Zhao Ziyang, premier ministre ; *France* : M. François Mitterrand ; *R.F.A.* : M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères ; *Guyana* : président Forbes Burnham ; *Côte-d'Ivoire* : M. Simeon Ake, ministre des affaires étrangères ; *Inde* : Mme Indira Gandhi, premier ministre ; *Japon* : M. Zenko Suzuki, premier ministre ; *Mexique* : président José Lopez Portillo ; *Nigéria* : président Shehu Shagari ; *Philippines* : président Ferdinand Marcos ; *Arabie Saoudite* : prince héritier Fahd ; *Suède* : M. Thorbjorn Faelldin, premier ministre ; *Tanzanie* : président Julius Nyerere ; *Etats-Unis* : président Ronald Reagan ; *Venezuela* : président Luis Herrera Campins ; *Yougoslavie* : président Sergei Kraigher ; *O.N.U.* : M. Kurt Waldheim, secrétaire général (*observateur*). (Dans un premier article (*le Monde* du 22 octobre) G. Viradelle expliquait les modalités du choix des pays participants.)

● *La composition de la délégation française.* — Outre MM. Mitterrand, Cheysson et Cot, la délégation française à Cancun comprend notamment : MM. André Rousselet, directeur de cabinet de M. Mitterrand ; Jacques Attali, conseiller spécial à l'Elysée ; Michel Vauzelle, porte-parole de M. Mitterrand ; Jean-Bernard Mérimée, chef du protocole ; Hubert Védrine, conseiller technique à l'Elysée ; Christian Sautter, conseiller technique au secrétariat général de l'Elysée ; Régis Debray, chargé de mission ; Pierre Morel, chargé de mission ; Jacques Andréani, directeur des affaires politiques au ministère des relations extérieures ; Jean-Claude Paye, directeur des affaires économiques et financières au ministère des relations extérieures ; Jacques Haberer, directeur du Trésor au ministère de l'économie ; Michel Freyche, directeur de la DREE au ministère de l'économie et des finances.

هكذا من الأصل



DIPLOMATIE

## NORD-SUD

# LE SOMMET DE CANCUN

## II. — D'énormes dossiers

par GÉRARD VIRATELLE

**Rencontre « informelle » de vingt-deux dirigeants — cooptés — de pays industrialisés et de pays en développement, le sommet de Cancun doit en principe relancer le dialogue Nord-Sud (*le Monde* du 22 octobre).**

Vingt-deux chefs d'Etat et de gouvernement (ou leurs représentants), appelés à prendre la parole chacun pendant une dizaine de minutes, ne vont pas en deux jours redéfinir les rapports entre pays industrialisés et pays en développement (P.V.D.). Tout au plus s'attend-on à ce qu'ils attirent l'attention sur quelques priorités et des initiatives susceptibles de relancer le dialogue Nord-Sud, après avoir ouverts plusieurs énormes dossiers. Quels sont-ils ?

1) SITUATION ALIMENTAIRE. — Plusieurs orateurs entendent mettre l'accent sur la fragilité de cette situation, y compris chez certains participants à la rencontre de Cancun (Inde, Bangladesh, Mexique, Brésil, Algérie, Tanzanie notamment), où il y a déséquilibre entre les besoins et la production de l'agriculture vivrière, souvent traitée en parent pauvre.

Tout le monde convient que les P.V.D. doivent déployer leurs propres efforts pour atteindre l'autosuffisance alimentaire. Encore faudrait-il qu'ils révisent certaines de leurs orientations et que l'assistance soit accrue et aménagée en conséquence. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a été crée en 1977 pour aider les P.V.D. à atteindre cette autosuffisance en *« s'attaquant aux contraintes affectant les petits fermiers et paysans sans terre »*. Il est présenté comme un exemple de coopération entre pays riches et pays pétroliers qui participent à son financement et se partagent son administration à parts égales avec les P.V.D. bénéficiaires. Or la reconstitution des ressources du Fonds, pour la période 1981-1983, a montré les difficultés de ce genre de coopération (1).

Tout le monde est d'accord pour porter de 7,5 millions de tonnes à près de 20 millions de tonnes le montant de l'aide alimentaire. Mais il apparaît souhaitable d'améliorer les moyens et conditions de distribution de cette assistance exceptionnelle afin de la rendre plus efficace. En revanche, il y a peu de chances que le problème de constitution d'une réserve mondiale de céréales trouve une solution à Cancun. Les Etats-Unis, forts de leurs stocks, continuent de s'y opposer, comme ils s'opposent à la signature d'un accord sur le blé — auquel sont attachés les Européens — pouvant fonctionner comme un fonds de stabilisation.

2) L'ÉNERGIE. — Le problème ne se pose pas dans les mêmes termes que lorsque eut lieu la conférence sur la coopération (1976-1977) ; les conditions du marché se sont modifiées ; en outre, les intérêts, aussi bien parmi les pays industrialisés que parmi les P.V.D., ne sont pas toujours identiques ; les hausses des prix des produits pétroliers permettent certes à plusieurs pays producteurs d'augmenter leurs avoirs (dont bénéficie en partie le système bancaire occidental), mais les pays du tiers-monde importateurs voient croître dangereusement leur endettement. Cette situation avive leur animosité à l'égard de l'OPEP, que ne dissipent qu'en partie les projets de coopération Sud-Sud, comme celui que le Mexique et le Venezuela ont mis sur pied. Ils attribuent 30 % de la note pétrolière payée par chaque pays de la région caraïbe (Cuba n'a pas voulu participer à ce projet) à des programmes de développement.

Les pays industrialisés souhaitent bénéficier de garanties d'approvisionnement à des prix « supportables » ; les pays producteurs, de garanties de ressources (pour planifier leur développement) ; de possibilités, pour certains, de placement de « surplus » financiers ; d'un élargissement de leur participation aux organes de direction du F.M.I. en échange de plus grands apports de capitaux. Cela n'est généralement pas jugé acceptable par les grands pays riches.

La question de la réforme du système monétaire est liée à celle de l'énergie, et c'est pourquoi le projet de négociations globales bute sur ces deux questions. Les pays industrialisés proposent des mesures pouvant contribuer à freiner la hausse des coûts de l'énergie : économie dans tous les pays, développement des ressources nouvelles ou renouvelables (tel était l'objectif de la conférence de Nairobi en août) et des investissements énergétiques dans les P.V.D.

### La « filiale » énergétique

Dans cet esprit, la France soutient le projet de création d'une institution spécialisée — filiale de la Banque mondiale — dans la mise en valeur des ressources énergétiques, au financement et à la gestion de laquelle participeraient (comme dans le FIDA) pays consommateurs et pays producteurs. Une part du pouvoir de décision serait ainsi offerte à ceux-ci, à défaut d'un accroissement de leur influence au sein des institutions financières traditionnelles (F.M.I., Banque mondiale). Ce projet ne soulève pas l'enthousiasme des compagnies et des pays producteurs — Paris semble estimer que Ryad n'y est plus opposé, — peut-être parce qu'il tend quelque peu à leur couper l'herbe sous le pied. Il n'est pas non plus du goût de l'administration Reagan, qui, pour des raisons idéologiques et économiques, mais aussi du fait que cela suppose l'accord — toujours difficile à obtenir — du Congrès, est hostile à la création d'un nouvel organisme. Dans ces conditions, plusieurs formes de « filiales » énergétiques sont possibles, dans le cadre de la Banque mondiale : augmentation des lignes de crédits, expansion des activités « énergies » de l'institution, etc. A la limite, la filiale pourrait ne s'intéresser qu'aux ressources énergétiques non exportables (renouvelables), laissant ainsi l'exploitation des hydrocarbures — secteur à hauts risques — aux capitaux privés.

### Obstacles au commerce

3) L'ENDETTEMENT. — Le niveau d'endettement du tiers-monde (2) sera vraisemblablement évoqué à Cancun. Les dettes de certains pays pauvres ont été annulées, mais elles sont relativement peu importantes au regard de celles des pays en voie d'industrialisation (Brésil, Mexique, Inde, Corée du Sud, Indonésie, Philippines, Turquie, Pakistan, etc.), qui ont pour la plupart adopté les modèles de développement dont M. Reagan vante l'efficacité. Cet endettement, alourdi par l'élévation des taux, préoccupe certaines banques occidentales, les nouveaux emprunts servant surtout à payer le service de la dette. En outre, le recours au marché privé des capitaux n'est guère possible dans le cas des pays les plus pauvres. Plusieurs pays présents à Cancun — Bangladesh, Inde — y évoqueront sans doute le fait qu'ils ont maille à partir avec le F.M.I. qui subordonne son assistance financière à des réformes politiquement difficiles à mettre en œuvre. L'une des principales revendications des « 77 » est précisément un assouplissement des conditions de ces prêts.

4) L'AIDE. — Ce sujet ne figure pas, en principe, à l'ordre du jour de Cancun. La conférence de Paris a décidé, suite notamment aux efforts de la diplomatie française, d'accroître sensiblement l'aide aux P.M.A. Il reste que les encouragements donnés par Washington aux investissements privés cachent mal — peut-être s'agit-il d'un habillage idéologique — la diminution de l'effort public américain (3). Les Européens, et la France en particulier, ne nient pas le rôle des capitaux privés et considèrent qu'il doit être accru, ne serait-ce que parce que les possibilités de l'aide publique ne sont pas illimitées. Mais celle-ci leur paraît moralement et économiquement indispensable. Si le sentiment que les P.V.D. ne gèrent pas toujours leurs affaires avec suffisamment de rigueur est largement partagé, il est difficile de leur demander, comme le fait M. Reagan, de *« s'aider eux-mêmes »*.

5) LE COMMERCE. — La stabilisation des cours des matières premières est un problème auquel M. Mitterrand est particulièrement sensible. Il exprime, ce faisant, la préoccupation persistante des responsables des P.V.D. qui tablent sur les recettes de la vente de quelques denrées pour équilibrer leurs comptes. Cancun ne va certes pas s'attaquer à un problème aussi vaste ni ébranler les grandes sociétés qui font la loi sur le marché de certains produits, à commencer par celui des céréales. Mais le sommet prendra sans doute acte que le programme intégré sur les produits de base ne fonctionne que pour quelques matières premières (caoutchouc, cacao, étain) et que le Fonds commun, autre œuvre majeure entreprise ces dernières années par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), n'a été signé, pour le moment, que par une cinquantaine de pays. Or autant les P.V.D. que les pays industrialisés ont intérêt à une meilleure organisation des marchés pour lutter contre l'inflation.

6) LE PROTECTIONNISME. — Dénoncé par le tiers-monde, il est une réalité. Les restrictions aux importations frappent surtout les produits des nouveaux pays industriels. M. Reagan n'a pas tort de souligner que son pays est plus libéral à cet égard que l'Europe. Les pays riches ne souhaitent pas favoriser outre mesure l'industrialisation du tiers-monde dans la période actuelle.

### Un nouvel ordre économique

7) LES NÉGOCIATIONS GLOBALES. — C'est le chapitre le plus important des conversations de Cancun et celui sur lequel les positions européennes — mais surtout françaises — et américaines apparaissent les plus tranchées. Le lancement, dans le cadre des Nations unies, de négociations globales et universelles en vue de l'établissement d'un nouvel ordre économique a été décidé par le sommet des non-alignés, en septembre 1979, à La Havane, à l'initiative notamment de l'Algérie. Des discussions préparatoires ont eu lieu à l'ONU, lors de la session spéciale sur le développement, en septembre 1980, puis cette année au sein d'un comité plénier présidé par M. von Wechmar. Elles ont été interrompues en mai après que les États-Unis eurent déclaré qu'ils ne pouvaient aller plus loin. Les points de blocage étaient les mêmes : compétence réciproque de la conférence sur les négociations globales (le pouvoir politique, en l'occurrence l'Assemblée générale où le tiers-monde est majoritaire) et des institutions spécialisées (F.M.I., Banque mondiale, GATT, dominé par les pays riches), ainsi que les chapitres les plus délicats de l'ordre du jour (énergie et questions financières et monétaires). Avant de quitter la présidence de l'Assemblée générale, M. von Wechmar a émis l'idée de limiter les négociations à quelques sujets sur lesquels des accords seraient possibles. Les négociations deviendraient alors semi-globales ! Il reviendra à son successeur, M. I. Kittani, qui appartient à un pays de l'OPEP (l'Irak), de reprendre le dossier en fonction des conclusions de Cancun.

Le communiqué publié à l'issue de la rencontre d'Ottawa, en juillet, mentionnait le projet. *« Nous sommes prêts*, déclaraient les Sept, *à participer à la préparation d'un processus mutuellement acceptable de négociations globales dans des conditions permettant d'espérer des progrès notables. »* Cet engagement marquait un progrès mais comportait beaucoup de restrictions, les États-Unis ayant refusé que la formule « négociations globales » soit mentionnée dans le communiqué avec des majuscules. Mais c'était la première fois que les Sept se prononçaient ainsi publiquement, — même si les Etats-Unis, la R.F.A. et la Grande-Bretagne ne le firent pas avec grande conviction. M. Mitterrand voudrait obtenir beaucoup plus à Cancun.

Le gouvernement français garde un regard fixé sur l'horizon national — améliorer la situation des comptes extérieurs, de l'industrie, de l'agriculture, de l'emploi — et estime qu'il a, lui aussi, quelque chose à demander dans le cadre de négociations globales. Bref, encore une fois, *« aider le tiers-monde, c'est s'aider soi-même »*. M. Reagan, avec un autre projet, ne fait pas autrement.

Pour M. Mitterrand, il ne peut y avoir de solution aux problèmes des P.V.D., d'une part, et à ceux de la relance et de la résorbtion du chômage en Occident, d'autre part, sans une globalisation des discussions. Aussi convient-il de s'attaquer aux causes du déséquilibre Nord-Sud dans un esprit d'intérêts mutuels. Ce ne peut être qu'une affaire à long terme. La faiblesse ou le risque de la position française est qu'elle tend à renvoyer à ces hypothétiques négociations globales — autant dire à beaucoup plus tard — l'examen des questions parfois pressantes. Mais, même en repoussant ainsi les échéances, la France fait tout de même bonne figure. Evidemment, le fait qu'elle ait été le seul pays à présenter dans un mémorandum des suggestions appelant implicitement des décisions à Cancun a quelque peu indisposé les Américains.

### Clivages politiques

Les États-Unis feront tout, semble-t-il, pour que les négociations globales n'aient pas lieu. Ils ne portent pas l'ONU dans leur cœur, estimant notamment qu'ils couvrent — à perte — près du quart de son budget... Ils estiment satisfaisantes les institutions spécialisées existantes (mais M. Reagan n'a fait l'éloge que du F.M.I., de la Banque mondiale et du GATT), alors que la France estime que des réformes peuvent être étudiées. N'ont-ils pas intérêt, cependant, à éviter de se trouver isolés à Cancun ? Même la Chine souhaite que les négociations s'engagent rapidement et critique vivement l'attitude américaine.

Les Américains accepteront-ils d'aller plus loin qu'à Ottawa ? Il n'est pas prévu, à la demande de Washington comme de membres des « 77 », de communiqué à l'issue du sommet mais seulement une déclaration des deux présidents de la conférence, ce qui devrait permettre de masquer certaines divergences et d'écarter toute formulation contraignante.

Il reste à voir quelle pourrait être la réaction des « 77 » au cas où ce texte ne leur donnerait pas satisfaction. Le projet de négociations globales — sans la certitude que les Etats-Unis y prendront part — ne sera-t-il pas, alors, décidément bien mal parti ? Le problème des suites qui pourront être données à la réunion met en relief les mêmes clivages politiques. Les partisans de l'ouverture de négociations à l'ONU ne souhaitent bien entendu pas l'institutionnalisation du sommet (comme celui des Sept). Il sera intéressant de voir qui, aux côtés des Etats-Unis, se prononcera pour sortir ainsi le dialogue Nord-Sud des Nations unies. Apparaîtra-t-il souhaitable, dans un esprit de compromis, de lier les deux choses ? Si le sommet favorise une prise de conscience de l'importance des problèmes Nord-Sud, de l'urgence de solutions — elles existent, — de changements nécessaires et dans l'intérêt des nations occidentales, alors la rencontre n'aura pas été totalement inutile.

FIN

(1) Depuis deux ans des discussions continuent pour savoir quelle sera la part respective des deux principaux groupes de bailleurs de fonds (pays de l'O.C.D.E. et de l'OPEP). Cependant la France, les Pays-Bas et l'Italie ont donné l'exemple en augmentant leurs contributions, mais certains pays pétroliers refusent encore d'en faire autant. Les réserves exprimées par les Etats-Unis sur l'utilité de FIDA avaient pendant quelque temps laissé planer des doutes sur les intentions américaines ; les Etats-Unis ont finalement décidé de se joindre à l'effort.

(2) 414 milliards de dollars en 1979, y compris les prêts non décaissés.

(3) Le Congrès a rogné la moitié des crédits américains accordés cette année à l'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale spécialisée dans les prêts très favorables aux pays les plus pauvres et prévu l'étalement du solde des versements des Etats-Unis sur quatre ans au lieu de trois.

### LE RAPPORT BRANDT

**La commission indépendante sur les problèmes de développement international a été constituée, à la suggestion de l'ancien président de la Banque mondiale, M. McNamara. Présidée par l'ancien chancelier Brandt, et composée de vingt et une personnalités du tiers-monde et des pays occidentaux — dont M. Edgard Pisani, pour la France, — elle a remis un rapport (1) qui comprend une analyse des problèmes du développement des pays pauvres et des relations Nord-Sud.**

**Le rapport Brandt — « Programme pour la survie » — présente de nombreuses recommandations : transferts massifs des ressources du Nord vers le Sud, priorité au développement des campagnes, abaissement des barrières douanières aux produits des P.V.D., administration plus démocratique du F.M.I., mise à l'étude d'une taxe en faveur du développement sur les dépenses et les exportations d'armes, etc. Il propose aussi un programme d'urgence pour les cinq prochaines années et, notamment, des discussions entre producteurs et consommateurs de pétrole, la signature d'un accord international sur les céréales, une réforme du système économique mondial. D'orientation réformiste, le rapport plaide vigoureusement en faveur de l'interdépendance Nord-Sud et se fait assez largement l'écho du point de vue des pays du tiers-monde.**

(1) Publié chez Gallimard. Coll. « Idées ».

# DIPLOMATIE

## LA CONTROVERSE SUR LA « GUERRE LIMITÉE » ET LE PACIFISME EN EUROPE

### « Aucun agresseur ne doit croire que l'emploi d'armes nucléaires pourrait être limité à l'Europe », *déclare M. Reagan*

Alors qu'il faisait route vers Cancun, M. Reagan a fait diffuser en son nom, à Washington, mercredi 21 octobre, une nouvelle mise au point à propos de ses déclarations sur l'éventualité d'une « guerre limitée » en Europe (*le Monde* des 21 et 22 octobre). « *La politique américaine visant à dissuader un conflit en Europe n'a pas changé depuis vingt ans*, affirme cette déclaration. *Notre stratégie reste comme auparavant celle de la riposte graduée. (...) Dans une guerre nucléaire, toute l'humanité serait perdante. (...) Suggérer que les Etats-Unis pourraient envisager de mener une guerre nucléaire aux dépens de l'Europe est une tromperie délibérée. Le principe de la stratégie nucléaire américaine est qu'aucun agresseur ne doit croire que l'utilisation d'armes nucléaires en Europe pourrait raisonnablement être limitée à l'Europe. (...)*

» *Nous considérons, en fait, toute menace militaire contre l'Europe comme une menace contre les Etats-Unis eux-mêmes; trois cent soixante-quinze mille militaires américains sont la garantie vivante de cet engagement inébranlable des Etats-Unis envers la paix et la sécurité de l'Europe.* »

Pour sa part M. Rostow, directeur de l'agence américaine pour le contrôle des armements et le désarmement, a déclaré, le même jour, que « *le principal danger auquel est confronté le monde aujourd'hui n'est pas la guerre nucléaire* », mais la « *coercition politique* » qui peut s'ensuivre. Parlant des fusées soviétiques SS-20, il a dit : « *Ces armes pourraient-elles contraindre l'Europe à la neutralité ou à pire encore tandis que les Etats-Unis seraient paralysés par la dimension et la puissance de l'argent soviétique intercontinental ?* »

A Gleenagles en Ecosse, le groupe des plans nucléaires de l'OTAN a terminé sa session par un communiqué affirmant le « soutien total » des ministres de la défense présents à « *l'engagement des Etats-Unis de parvenir à un accord équitable et vérifiable, dans le cadre des SALT, sur les forces nucléaires de théâtre au niveau le plus bas possible. Sur la base de la réciprocité, l'option zéro* (renonciation aux missiles américains contre un démantèlement des fusées soviétiques correspondantes) *demeure une solution possible dans des circonstances idéales* ».

Le communiqué qualifie la récente publication américaine sur le potentiel militaire soviétique de « *contribution très utile à l'information du public* » et annonce la parution « dès que possible » d'un rapport « *comparant les forces de l'OTAN et celles du pacte de Varsovie* ». M. Weinberger, secrétaire américain à la défense, a constaté, nous rapporte notre correspondant à Londres, un « degré satisfaisant d'unanimité » à cette réunion, bien que les représentants de la Belgique et des Pays-Bas n'aient pas été en mesure d'annoncer une décision sur l'application des décisions de l'OTAN dans leur pays.

A Bonn, le chancelier Schmidt, qui présidait son premier conseil de cabinet depuis sa sortie de l'hôpital, a publié mercredi une déclaration faisant écho à celle de M. Reagan.

Selon notre correspondant Jean Wetz, le chancelier juge « impensable » que puisse éclater en Europe un conflit n'impliquant pas les Etats-Unis et réaffirme que le « résultat idéal » des négociations *souhaitées sur les armements eurostratégiques* reste « *l'option zéro, c'est-à-dire que les deux parties renoncent aux armes nucléaires à moyenne portée* ». Il rappelle enfin la « *grande importance* » de la visite de M. Brejnev à Bonn à la fin de novembre.

M. Mitterrand a commenté en ces termes, au cours de sa conférence de presse de Mexico, les propos de M. Reagan sur la « guerre limitée » : « *J'ai entendu M. Kissinger dire quelque chose de semblable il y a quelques années : vous vous souvenez, il disait : « Il ne faut pas croire » que l'intervention américaine » serait automatique. » J'ai entendu M. Reagan dire, peu après son entrée en fonctions, que l'Europe devrait se sentir en état de sécurité car les Etats-Unis assuraient cette sécurité.*

» *On m'a dit qu'il venait d'énoncer une autre formulation de sa politique en Europe, c'est-à-dire faire de l'Europe un des éléments de la riposte graduée. Je n'ai aucune raison de douter que le président des Etats-Unis a exprimé sa politique en cette circonstance. Je peux comprendre son point de vue, mais il est évident que c'est une donnée clairement exprimée qui conduit à poser bien des questions en Europe, et particulièrement en Allemagne.* »

#### LA « RIPOSTE GRADUÉE »

Bruxelles (*A.F.P.*). — La doctrine de riposte graduée ou souple (flexible en anglais) de l'OTAN, adoptée par l'organisation militaire atlantique en décembre 1967 (France non comprise) a été officiellement définie comme suit : « *L'OTAN doit être en mesure de dissuader toute attaque et, si la dissuasion échoue, de contrer toute agression militaire. Ceci ne peut être garanti qu'à travers un large éventail de forces équipées de moyens bien équilibrés aux niveaux conventionnel, nucléaire tactique et nucléaire stratégique.*

» *La gamme graduée de riposte doit combiner deux principales capacités : répondre à n'importe quel type d'agression par une défense directe au niveau jugé approprié pour défaire l'attaquant et être capable d'une escalade, entreprise délibérément sous contrôle politique, si la défense au niveau préalablement sélectionné s'avère inefficace.*

» *On doit convaincre un agresseur que l'OTAN est prête à avoir recours aux armes nucléaires si nécessaire. Mais cet agresseur doit rester dans l'incertitude en ce qui concerne l'heure de leur éventuelle utilisation. A cet égard, toutefois, l'utilisation tactique, sélective et limitée, d'armes atomiques ne pourrait pas attendre que les défenses conventionnelles de l'OTAN soient complètement anéanties.* »

POINT DE VUE

### L'ATTITUDE DU P.C.F.

par ALAIN DUHAMEL

LE parti communiste a trouvé ce qu'il cherchait. Il avait grand besoin d'un thème de campagne populaire, susceptible de lui rendre prestige et influence. Il lui fallait un sujet point trop partisan, capable cependant d'entraîner un mouvement assez ample pour faire figure de rassemblement, assez caractérisé pour le distinguer nettement du gouvernement. Il a ce qu'il voulait avec sa croisade pour le désarmement.

Le P.C.F. veut, en effet, « suivre l'exemple de Bonn ». *Il organise* dimanche prochain 25 octobre une réunion ambitieuse à Paris. Il mobilise la C.G.T., *le Mouvement de la* paix et les forces progressistes qu'il influence. Il s'apprête à faire du *pacifisme sa première grande offensive* depuis ses malheurs électoraux. Il *renoue ainsi* avec sa tradition des temps de la « guerre froide ». A l'époque, le parti de Maurice Thorez, pourtant isolé et affaibli, était parvenu, sur ce même terrain, à entraîner quelques écrivains célèbres, des bataillons de syndicalistes, des chrétiens progressistes et des pacifistes angéliques. Le P.C.F. espère visiblement renouveler l'opération. Les Français croient aux vertus de la détente et aux bienfaits de la coexistence pacifique ; le parti communiste va tenter d'en paraître le meilleur défenseur. Une partie de l'opinion, déjà éprouvée par la crise, s'effraie du bruit des armes, de l'ampleur des arsenaux nucléaires, des risques d'instabilité ; le parti communiste s'emploiera à leur démontrer que *la faute en revient* d'abord aux vilains Américains.

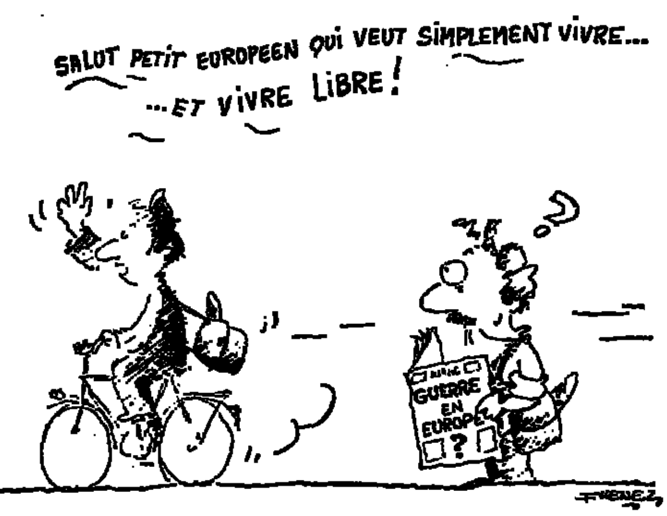
*Ainsi fera-t-il*, s'il y réussit, une belle opération. Il aura, sans déchirer vraiment le contrat de solidarité qui le lie à la majorité présidentielle, engagé une action d'envergure sous ses propres couleurs. Certes, François Mitterrand tient, sur le sujet précis qu'a choisi le P.C. pour lancer son offensive, un langage différent. Le président de la République veut lui aussi limiter la croissance sauvage des armements. Il plaide pour des initiatives rapides afin d'abaisser le niveau des forces tant nucléaires que conventionnelles et souhaite jouer un rôle moteur en ce domaine.

Seulement, lui n'ignore pas le déséquilibre flagrant existant au *bénéfice du pacte de Varsovie en* ce qui concerne les armes classiques. Il proclame, il l'a fait notam*ment au cours de sa première* conférence de presse, que menace de s'y ajouter à l'horizon 1985 un *autre retard occidental*, en matière de fusées atomiques à portée intercontinentale. Cette fois, il considère *bien entendu qu'une négociation* raisonnable ne saurait s'engager que sur des bases équitables et que, pour *réduire* symétriquement les panoplies nucléaires des pays de l'Est et de l'OTAN, il faut que les puissances militaires soient de force vraiment comparable. Il entend donc favoriser le débat et accélérer les *négociations*, mais il reconnaît aussi le droit des Américains à mettre en chantier des armes nouvelles dans une perspective de rééquilibrage, et même l'intérêt des Européens à ce que cela soit fait.

Le parti communiste français ne l'entend pas de cette oreille. Tout comme les neutralistes d'Europe du Nord, il veut s'employer à empêcher autant qu'il le pourra la construction et l'éventuel déploiement futur des Pershing-2, des missiles de croisière et des bombes à neutrons d'outre-Atlantique. Il facilite ainsi objectivement les entreprises de la diplomatie soviétique qui prétend que la mise en place, bien actuelle pourtant, des S.S.-20 ne crée aucun avantage au bénéfice de l'U.R.S.S. Ce faisant, le P.C.F. se distingue résolument des options du chef de l'Etat. Là où l'Elysée recherche une réduction équilibrée d'armements nucléaires d'une puissance comparable, le P.C.F. milite pour une diminution des panoplies dans un rapport de forces potentiellement inégal. Il le fait avec habileté, connaissant la répugnance instinctive de *la gauche devant toute* course aux armements. En se mettant ainsi en flèche, il compte s'attirer *en prime les sympathies de* la gauche chrétienne et des jeunes, canaliser à son profit le dégoût de *la guerre et la crainte des aventures*.

C'est un terrain ingénieusement choisi, dans les règles de l'art, parfaitement conforme de surcroît aux aspirations des militants de base du parti. Un thème suscep*tible de remobiliser ses propres* troupes, et capable de rencontrer un écho bien au-delà, un thème qui permet *de se démarquer du gouvernement, mais sur sa gauche* et apparemment pour la paix, qui dit mieux ? C'est *très exactement* le genre d'entreprise voulue par la logique du tout récent projet de résolution pour le *dix-neuvième congrès*.

Cela signifie tout de même deux choses un peu embarrassantes : d'une part que *l'évaluation du rapport des forces internationales* n'est pas la même à la *présidence de la République et à la direction du* P.C., et que l'on n'y comprend pas de façon identique le rôle de la *France au sein de l'alliance atlantique* ; d'autre part, que la volonté renouvelée de la direction du P.C. *d'affirmer davantage sa spécificité* au sein de l'union de la gauche n'est pas une simple fleur de rhé*torique : le parti communiste,* en s'engageant dans une campagne qui, sur un sujet sérieux, ne correspond *pas aux vues de François Mitterrand*, confirme que le renforcement du rôle autonome du P.C. est bien *redevenu la véritable priorité*. Cela n'est certes pas illégitime. Mais quand François Mitterrand juge que *la paix est une chose trop sérieuse* pour la confier aux pacifistes, alors que le parti communiste estime visi*blement que le pacifisme est le plus* court chemin pour *restaurer ses* forces, cela s'appelle une divergence.




(*Dessin de CHENEZ.*)

● *Les jeunes radicaux de gauche ne* s'associeront pas à la journée d'action pour le désarme*ment et la paix organisée* le 25 octobre à Paris par le Mouvement de la paix, le P.C.F. et la C.G.T., ainsi que nous l'avions indiqué par erreur dans *le Monde* du 22 octobre.

# PROCHE-ORIENT

**Israël**

## Jérusalem veut éviter de faire à M. Moubarak un procès d'intention

### *Les négociations sur l'autonomie palestinienne ont repris à Tel-Aviv*

**Les négociations sur l'autonomie palestinienne ont repris officiellement, ce jeudi matin 22 octobre à Tel-Aviv, après une très longue interruption. Mercredi, le premier ministre, M. Menahem Begin, s'est montré optimiste sur l'issue des conversations. M. Moshe Arens, président de la commission des affaires étrangères et de la sécurité de la Knesset, a estimé, en revanche, que les positions des deux pays demeuraient diamétralement opposées. « Les Egyptiens, a-t-il dit, sont à la recherche d'une formule susceptible d'assurer le retrait des Israéliens de Cisjordanie et de Gaza, alors que Jérusalem recherche exactement le contraire, c'est-à-dire une formule qui assurerait la pérennité de la présence israélienne dans ces régions. »**

**Lundi, le ministre israélien de la défense, M. Ariel Sharon, avait nommé M. Menahem Milson, arabisant et professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, pour diriger, dès la fin octobre, le gouvernement civil qui sera instauré dans les territoires occupés.**

De notre correspondant

Jérusalem. — Deux semaines après l'assassinat de Sadate, les dirigeants israéliens semblent se cantonner dans un attentisme prudent et inquiet. Ils continuent de craindre que, à terme, cette disparition ne remette en question l'actuel processus de paix que le raïs défunt avait marqué de son sceau. Mais ils sont obligés de *taire* leurs appréhensions, puisque, au Caire, le nouveau *président* et les *membres de son* gouvernement se sont aussitôt employés à les « rassurer » en affirmant avec insistance que la politique de l'Egypte à l'égard d'Israël ne changerait pas.

Aux obsèques de Moshé Dayan, le 18 octobre, M. Boutros-Ghali, le premier ministre, a pris soin de redire que son pays respecterait ses engagements. On constate à Jérusalem que M. Moubarak a le souci de ne pas fournir à Israël un prétexte pour différer ou annuler l'évacuation définitive du Sinaï, prévue pour le mois d'avril prochain. Les craintes portent ici sur l'avenir après cette *date fatidique*. Mais les Israéliens reconnaissent qu'il est difficile de faire ouvertement aux gouvernants du Caire un procès d'intention. Aussi, pour l'instant, préfère-t-on se montrer discret en espérant pouvoir mieux mesurer les dispositions du partenaire égyptien à l'occasion de la reprise des pourparlers sur l'autonomie.

Cette réserve ne parvient cependant pas à dissimuler une inquiétude et une attitude quelque peu crispée, qui se sont manifestées par exemple la semaine dernière, après la publication au Caire d'une interview de M. Moubarak dans laquelle celui-ci tenait à rappeler que l'Egypte défend le droit à l'autodétermination des Palestiniens et considère la partie *orientale de Jérusalem* comme territoire occupé. La presse israélienne a immédiatement fait remarquer que le nouveau chef de l'Etat confirmait ainsi qu'il serait un interlocuteur plus « rude » que son prédécesseur.

Prouvant qu'ils étaient particulièrement attentifs au moindre signe d'un éventuel changement de la part du gouvernement du Caire, les Israéliens ont également relevé ces derniers jours que le chef de la diplomatie égyptienne, M. Kamal Ali, a clairement avoué son désir d'assister bientôt à un rapprochement entre l'Egypte et les pays arabes qui ont rompu leurs relations avec Le Caire à cause de la paix israélo-égyptienne. M. Moubarak est depuis longtemps « soupçonné » à Jérusalem de vouloir dès que possible renouer officiellement des *liens avec l'Arabie Saoudite*. Mais après avoir redouté un bouleversement en Egypte du fait de la disparition d'Anouar El Sadate, les Israéliens paraissent considérer l'avènement de M. Moubarak — dont ils se sont toujours méfiés — comme un moindre mal.

La presse israélienne dans plusieurs éditoriaux a même estimé que le gouvernement *de Jérusalem* se devait d' « aider » le nouveau président, c'est-à-dire de ne pas lui compliquer la tâche par trop d'exigences et de critiques, bref, *faire preuve* de compréhension. Les dirigeants israéliens, suivant sans doute ces conseils, ont admis notamment le resserrement de la coopération *militaire entre* Le Caire et Washington et l'envoi en Egypte de deux avions radars Awacs américains, alors qu'ils continuent de s'opposer à la vente de ces appareils à l'Arabie Saoudite.

*Mais actuellement, dans le climat* d'anxiété qui règne en Israël — M. Shamir n'a pas hésité à employer cette expression, — les appréhenssions portent peut-être davantage sur les risques d'un changement ou d'une rapide évo*lution de la politique américaine* après l'assassinat de Sadate. Les journaux israéliens, le 18 octobre, ont fait leurs gros titres sur des révélations de l'hebdomadaire américain *Newsweek* selon lesquelles on préparerait à Washington des contacts discrets en vue de faire participer l'O.L.P. à des négociations où l'Arabie *Saoudite jouerait* un rôle prépondérant — le récent voyage à Ryad de l'ancien président Nixon serait lié à une telle initiative.

Evidemment, cette rumeur vient renforcer en Israël l'irritation provoquée par les déclarations de deux autres anciens chefs de la Maison Blanche, MM. Carter et Ford, qui ont estimé que des *conversations entre des représen*tants américains et des dirigeants de l'O.L.P. devraient maintenant tiqué, pour la première fois de soutien des Etats-Unis à Israël est mis gravement en doute à Jérusalem où l'on prend fréquemment ces craintes pour des réa*lités. On pense dans les milieux* politiques israéliens que certaines coïncidences ne sont pas fortuites.

On note ainsi qu'au cours de la dernière semaine le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig a cri*tiqué, pour la première fois de* manière précise, l'établissement de nouvelles colonies en Cisjordanie — alors que l'Agence juive vient de faire état d'importants projets à ce sujet. La Maison Blanche n'a pas déploré, remar*que-t-on à Jérusalem*, l'appel lancé par M. Moubarak pour que les Etats-Unis exercent des « pressions » sur Israël afin de faciliter la recherche d'un règlement de la question palestinienne.

FRANCIS CORNU.

● *D'importantes quantités de matériels militaires* sont transférées depuis trois jours de Syrie en *Libye* par pont aérien, a *affirmé*, mercredi 21 octobre, la télévision israélienne en se fondant sur les rapports de son *service* d'écoutes radio. Un commentateur militaire israélien a estimé qu'outre du matériel militaire, les Syriens pourraient aussi fournir à Tripoli le personnel dont manque la Libye pour le maniement de certains de ses *matériels, avions et blindés*, dont elle dispose en grande quantité. — (*A.F.P.*)

## M. Mitterrand confirme que la France envisage de participer à la force internationale dans le Sinaï

*M. Mitterrand a confirmé au cours de sa conférence de presse du mercredi 21 octobre, avant de quitter Mexico, que la France envisage de participer à la force internationale dans le Sinaï. La Grande-Bretagne et l'Italie envisagent également, a-t-il dit, de participer à cette force.*

M. Mitterrand a déclaré : « *Ce n'est pas une initiative française, c'est l'acceptation d'une mission pacifique. La France acceptera de participer à toute initiative* [qui permettra d'achever le processus de Camp David] *si cela se réalise avec l'accord des parties intéressées et à l'initiative de la Communauté européenne.* »

A Londres, le Foreign Office a confirmé que « *la question est à l'étude* », mais ajoute qu'« *aucune décision n'est prise* ».

Les accords de Camp David prévoient la présence d'une force des Nations unies pour la surveillance de la paix dans le Sinaï. Aucun accord n'ayant pu se faire au sein de cet organisme, les *Egyptiens* et les *Israéliens sont* convenus que la force internationale sera constituée de troupes américaines et de celles d'autres Etats volontaires.

Seule jusqu'ici, avec les Etats-Unis, Fidji et la Colombie ont accepté. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada, l'Argentine et l'Uruguay, pressentis, sont réticents, mais une acceptation européenne pourrait décider certains d'entre eux.

La participation de l'Europe sera examinée lundi ou mardi à Luxembourg, au cours de la prochaine réunion des Dix, qui préparent une nouvelle déclaration sur le Proche-Orient. (*Le Monde* du 22 octobre). Les Dix insisteront sur la nécessité d'obtenir l'évacuation totale du Sinaï dans les délais prévus à Camp David *et pour que soit engagé le processus* d'une solution des autres problèmes (problème palestinien, Liban notamment) sur la base, par exemple, du plan saoudien.

Les Etats-Unis et Israël se sont *félicités mercredi des dispositions* exprimées par M. Mitterrand.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# LE PACIFISME EN EUROPE IV. – Scandinavie : les femmes à l'avant-garde

De notre correspondant ALAIN DEBOVE

**De précédents articles ont analysé les succès du mouvement pacifiste en Allemagne fédérale, où la campagne en cours met en danger l'unité du parti social-démocrate du chancelier Schmidt ; en Grande-Bretagne, où les partisans d'un désarmement nucléaire unilatéral gagnent du terrain ; aux Pays-Bas et en Belgique, dont les gouvernements sont bien incapables de prendre une décision sur les euromissiles de l'OTAN (*le Monde* des 20, 21 et 22 octobre). La Scandinavie, qui n'est pas concernée directement par cette décision, n'en joue pas moins un rôle important dans le « mouvement pour la paix ».**

Stockholm. – L'ancien premier ministre suédois, M. Olof Palme, déclarait le 27 septembre devant le vingt-huitième congrès du parti social-démocrate à Stockholm : « *Les militants de la paix ne sont pas des essaims d'hommes et de femmes qui vivent dans les rêves. Il n'y a absolument aucune raison de décevoir ou de marginaliser une opinion populaire qui s'exprime dans toute l'Europe du Nord en faveur d'une zone dénucléarisée (...). Les responsables politiques doivent, au contraire, aller à la rencontre de l'opinion et s'efforcer de trouver des solutions aux problèmes liés à l'établissement d'une zone dénucléarisée dans notre région du monde. Cette mobilisation populaire joue un rôle déterminant pour permettre d'enrayer la course aux armements.* » A l'issue d'un long débat sur la paix et le désarmement, les quelque trois cents délégués, debout, ont entonné un chant pacifiste : « *Cette nuit, j'ai fait un rêve que je n'avais jamais fait auparavant. J'ai rêvé d'un monde sans soldats, d'un monde sans fusils...* »

M. Palme, qui s'empresse de préciser qu'il n'est pas « pacifiste » et qu'il demeure « *partisan d'une défense suédoise armée* », ne s'est engagée sur ces questions que récemment. Peut-être parce qu'il est sensible aux idées développées par M. Willy Brandt et le Finlandais Kalevi Sorsa au sein de l'Internationale socialiste, et parce qu'il dirige la Commission internationale indépendante sur les questions de sécurité et de désarmement (I.C.D.S.I.) où l'Est et l'Ouest sont représentés. Peut-être aussi parce que le mouvement pacifiste gagne du terrain dans toute la Scandinavie et à l'intérieur de son propre parti, où certaines personnalités estiment que la Suède doit montrer le « bon exemple » en prenant des initiatives unilatérales de désarmement, en renonçant à vendre du matériel militaire à l'étranger et en préparant la reconversion civile du personnel et de la recherche militaires.

Toujours est-il que cette vague pacifiste reflète une inquiétude réelle en Europe du Nord, la région pourtant considérée comme la plus stable du globe depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Les Scandinaves découvrent en nombre croissant que l'équilibre nordique est bien fragile et que leurs territoires respectifs ne seront sans doute pas épargnés en cas de nouvelle conflagration, les deux superpuissances portant à la région circumpolaire un intérêt stratégique grandissant. Mais ce sentiment se manifeste sous des formes différentes, selon que l'on vit à Oslo, à Copenhague ou à Stockholm.

## Vague d'anti-américanisme

Le Danemark et la Norvège sont membres de l'OTAN, mais n'autorisent pas, en temps de paix, le stationnement de troupes étrangères et d'armements nucléaires sur leurs territoires. La Norvège est, avec la Turquie, le seul Etat de l'alliance atlantique à avoir une frontière commune avec l'Union soviétique. Kirkenes, dans l'extrême nord, n'est qu'à une centaine de kilomètres de la base de Mourmansk.

Dans ces deux pays scandinaves, on assiste à une vague d'anti-américanisme. Assez faible pendant la guerre du Vietnam, ce sentiment a été relancé par la décision de l'OTAN, en décembre 1979, d'installer de nouveaux missiles en Europe occidentale et amplifié, plus tard, par l'annonce de la fabrication de la bombe à neutrons. L'appartenance à l'alliance est contestée, ici, parce qu'elle n'offre pas, comme beaucoup le pensaient, une véritable garantie de sécurité. Les petits pays, disent les pacifistes, sont des otages et des pions à la libre disposition des blocs militaires.

Au Danemark, certains sociaux-démocrates se regroupent dans le SAM, l'association des sociaux-démocrates antimilitaristes. D'autres ont formé le mouvement Plus jamais la guerre. L'un de ses animateurs, Mme Jytte Hylden, députée, déclare que le seul moyen d'éviter une guerre, surtout pour les petits Etats, est d'établir une meilleure coopération entre les peuples : « *Nous devons apprendre à mieux nous connaître*, dit-elle, *les Russes et les habitants des pays de l'Est veulent autant la paix que nous.* »

En Norvège, un ancien ministre et diplomate travailliste, M. Jens Evensen, a provoqué un beau tollé au printemps 1980 en critiquant sévèrement la décision du gouvernement d'Oslo d'accepter le stockage de matériel militaire américain sur le sol norvégien pour faciliter l'intervention d'une brigade de dix mille « *marines* » en cas de conflit. « *Il faut en finir*, écrit-il, *les superpuissances n'ont pas le droit de déterminer notre avenir. (...) Nos gouvernements doivent clairement leur expliquer ce que nous attendons d'elles. Nous, petits États, avons une responsabilité particulière. Nous devons créer un climat qui permette l'ouverture de nouveaux dialogues. Beaucoup sont désabusés. Mais que veut dire, je vous le demande, le mot démocratie ?* »

Le débat ouvert par M. Jens Evensen et la gauche norvégienne devait provoquer de violentes querelles au sein du parti gouvernemental travailliste et l'irritation de l'administration américaine, qui se demandait si Oslo n'était pas sur le point d'abandonner sa politique traditionnelle de défense. Un député du parti socialiste de gauche nous disait récemment : « *Il faut comprendre nos inquiétudes et nos discussions : dans la terminologie de l'alliance atlantique, on ne parle plus de la Norvège, mais du « flanc nord de l'OTAN ».*

## « La survie de nos enfants »

Les organisations de femmes ont joué un rôle essentiel dans la montée des sentiments pacifistes en Europe du Nord ces dernières années. Le 13 mai 1978 déjà, des manifestations avaient été organisées dans tous les pays nordiques. A Stockholm, environ dix mille personnes avaient défilé pour protester contre la bombe à neutrons et les dépenses militaires suédoises. En juillet 1980, une pétition pour la paix, signée par plus de cinq cent vingt mille femmes, était remise à Copenhague au secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim. Dans les écoles et sur les lieux de travail, des cartes postales représentant la colombe de la paix sont distribuées. Il suffit d'y coller un timbre et de les poster à l'intention des destinataires – Leonid Brejnev et Ronald Reagan – dont les noms sont déjà imprimés : plus de cent mille de ces cartes ont été envoyées depuis le début de l'année. A l'appel de plusieurs organisations scandinaves et finlandaises, des milliers de femmes ont participé cet été, du 22 juin au 6 août, à la « marche pour la paix 1981 ». Parties de Copenhague, elles ont été accueillies à Paris, à leur grande déception, dans une quasi-indifférence.

« *En Suède*, dit une militante du mouvement Les femmes pour la paix, *les femmes ont toujours été actives dans le domaine de la paix. La Fédération des femmes social-démocrates s'est par exemple opposée vigoureusement à la bombe atomique suédoise à la fin des années 50 : ce sont elles qui ont fait enterrer le projet. Par ailleurs, les femmes ont trop longtemps joué le rôle d'équipe « B » en politique. La défense est une question très importante, nous devons nous y engager, il n'est plus possible de tout laisser faire comme des spectateurs au balcon : il en va de l'avenir et de la survie de nos enfants.* »

De nombreux membres de tous ces mouvements approchent aujourd'hui la quarantaine : ils ont d'abord milité dans le combat « *anti-impérialiste* », pour le soutien au F.N.L. pendant la guerre du Vietnam, puis contre l'énergie nucléaire civile, à présent contre les armements nucléaires. Les Suédois semblent ressentir le besoin de se mobiliser pour une « *juste cause* » : aujourd'hui, c'est le danger du surarmement.

Dans ce pays neutre, qui aime souvent donner des leçons de morale au reste du monde, les arguments, basés certes sur de bons sentiments, paraissent quelquefois empreints de naïveté. Ainsi, ceux présentés dans la campagne « *la Suède peut commencer, puisqu'elle est neutre* », par l'Association suédoise pour la paix, fondée il y a cent ans et qui demande l'arrêt immédiat des exportations d'armes, la suppression des crédits militaires. On est persuadé, semble-t-il, que le monde entier suivra...

En fait, quatre campagnes se déroulent aujourd'hui parallèlement en Suède. L'Assemblée populaire suédoise pour le désarmement, qui a l'appui d'une grande partie des mouvements associatifs, réclame une réduction de 5 % des dépenses militaires. L'Association suédoise pour la paix exige la reconversion immédiate de la défense militaire en défense civile organisée. Les femmes pour la paix dénoncent la lutte pour la suprématie militaire entre les supergrands. La quatrième, soutenue par certaines sections du parti social-démocrate, est un Appel à la paix et à la survie, qui invite les superpuissances à entamer un processus de désarmement et condamne toutes les agressions, comme l'invasion de l'Afghanistan.

La plupart de ces mouvements sont nés et se sont développés en dehors des partis établis. Mais ils ont pris aujourd'hui une telle ampleur, leurs idées ont tant d'écho dans les médias, que les états-majors politiques sont obligés d'en tenir compte, pour ne pas courir le risque d'être débordés. Premier résultat : les dirigeants nordiques sociaux-démocrates se disent maintenant prêts à discuter « sérieusement » des possibilités de créer une zone dénucléarisée en Europe du Nord. Principale revendication commune de toutes les organisations pacifistes.

Pour la première fois, cette question a été inscrite à l'ordre du jour officiel de la réunion des ministres nordiques des affaires étrangères à Copenhague, au début de l'automne. Un revirement assez spectaculaire, puisque le chef du gouvernement danois, M. Anker Joergensen, déclarait il n'y a pas si longtemps que ce projet « *ne valait même pas la peine d'être abordé* » tant il était irréalisable.

## Le projet de zone dénucléarisée en Europe du Nord

L'idée appartient initialement au président finlandais, M. Ukho Kekkonen, qui lança, en 1963, le « *plan* » qui porte son nom et dont les grandes lignes sont les suivantes : dans un premier temps, les pays nordiques se mettent d'accord pour établir une telle zone. Ensuite, ils essaient d'obtenir des puissances nucléaires la garantie que cette zone sera respectée.

Les Norvégiens sont officiellement d'un autre avis : l'accord doit d'abord intervenir entre les superpuissances. Le nouveau premier ministre norvégien, M. Kaare Willoch, déclarait récemment : « *Il serait extrêmement dangereux que la Norvège et l'Union soviétique signent un texte par lequel l'U.R.S.S. s'engagerait à ne pas employer d'armes nucléaires contre notre pays, en échange de quoi nous nous engagerions à ne pas autoriser le stationnement d'armes nucléaires britanniques ou américaines en temps de guerre. Une telle garantie ne vaut rien. Tous les pays qui ont été agressés par l'U.R.S.S. avaient reçu auparavant des garanties comme quoi ils ne seraient pas envahis. Dernier exemple en date : l'Afghanistan* »..

Quant aux Suédois, ils souhaitent que cette zone englobe également la mer Baltique où se trouvent depuis 1978 six sous-marins soviétiques de type Gulf. D'autre part, le débat sur les armements nucléaires en Europe du Nord ne peut être selon eux limité aux pays nordiques proprement dits, car ces pays sont déjà *de facto* dénucléarisés. Il faut, dit-on, également prendre en considération les missiles soviétiques capables d'atteindre des cibles situées en Scandinavie. En juin dernier, M. Brejnev avait laissé entendre, dans une déclaration à un quotidien finlandais, que les Soviétiques étaient disposés, sur ce point, à prendre « *certaines mesures* » en ce sens. Les diplomates suédois et une délégation finlandaise qui se sont rendus récemment à Moscou n'ont pu obtenir le moindre éclaircissement sur cette « petite phrase ».

De l'avis général, le mouvement pacifiste devrait se développer dans les années à venir. De même, les discussions à gauche, dans le cas de la Norvège et du Danemark, sur les relations avec l'OTAN vont sans doute s'intensifier. Les partis sociaux-démocrates d'Europe du Nord ont déjà décidé de faire du 1er mai 1982 une journée de manifestation pour la paix et le désarmement. En Suède, le parti de M. Palme, qui estime personnellement que « *le neutralisme et un mouvement populaire pacifiste ne sont pas à confondre avec une action faisant le jeu de Moscou, comme on le laisse entendre quelquefois* » et la puissante centrale syndicale L.O., forte de deux millions de membres, viennent de fonder le Forum de la paix. Présidé par Mme Alva Myrdal, ancien chef de la délégation suédoise à la conférence de Genève sur le désarmement, ce forum diffusera des informations, organisera des conférences et des auditions. « *Les bons sentiments ne suffisent pas à faire progresser une idée*, déclare l'un de ses animateurs. *Il faut aussi engager un débat sérieux et présenter des propositions constructives.* »

En cette année 1981, les pays scandinaves semblent considérer que la guerre est une menace réelle et que leur avenir dépend trop du bon vouloir des superpuissances. L'opinion réagit avec force contre la bombe à neutrons et l'installation des Pershing-2 et des missiles de croisière. Elle demeure extrêmement discrète sur le déploiement des SS-20.

**Prochain article :**

**L'ALLIANCE EN QUESTION**

Le Monde

# politique

## LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE A VALENCE

# Des débats qui viennent à la fois trop tard et trop tôt

Il y a un peu plus de deux ans, *au congrès de Metz (avril 1979)*, les socialistes étalaient leurs querelles internes. M. Mitterrand devait alors à l'appui du CERES (« *l'ami des mauvais jours* », selon l'expression de M. Georges Sarre) de garder le contrôle du parti et la possibilité *d'être, le moment venu*, candidat à l'Elysée. Le jeu des courants et celui des passions partisanes devaient atteindre, dans la foulée de ce congrès, leur point limite : stratégie *du « soupçon » (celui d'un éventuel* virage à droite) à l'encontre des rocardiens, stratégie de l' « empêchement » à l'encontre du premier secrétaire d'alors. Tels étaient les maîtres mots du vocabulaire socialiste. Que de chemin parcouru depuis !

Candidat de tous les socialistes *sur la base des cent dix propositions* du congrès extraordinaire de Créteil de janvier 1981 — M. Rocard s'étant sacrifié sur l'autel de l'unité du parti, — M. Mitterrand l'emportait le 10 mai et emmenait dans son sillage une majorité absolue de députés socialistes et radicaux de gauche à l'Assemblée nationale. Restait alors aux militants du parti socialiste, désormais maître absolu de la scène politique, à tenir congrès.

> **M. JOSPIN (P.S.) INVITÉ DE L'ÉMISSION R.T.L.-« LE MONDE »**
>
> **M. Lionel Jospin, premier *secrétaire du parti socialiste*, sera le dimanche 25 octobre, l'invité de l'émission « Le Grand Jury » organisé par R.T.L. et « le Monde ». Il répondra, en direct du congrès de son parti à Valence, aux questions des journalistes de la station et du journal de 18 h. 15 à 19 h. 30.**

*A priori*, cette réunion de Valence peut paraître de peu d'intérêt, et le choix du moment ne semble guère unjudicieux. Traditionnellement, en *effet*, un congrès permet de définir une ligne politique et de renouveler une *direction*. *Pour* la première fois de l'histoire du nouveau P.S., un seul texte est proposé au vote du congrès. Intitulé : « Pour le socialisme, réussir le changement », ce texte cosigné par les responsables des trois grands courants *du parti* (Mitterrand, *Mauroy* et CERES) et « appuyé » par les rocardiens doit devenir, au soir du 25 octobre, la « synhèse » qui conduira les militants jusqu'au prochain congrès. Au reste, celle-ci avait été élaborée avant même d'être codifiée par le *parti socialiste. Elle a même* reçu un début d'application.

Cette « synthèse », qui fonde l'unité actuelle du parti socialiste, *n'est* autre que le programme sur *lequel le président de la République* a été élu et que le premier ministre a « *mis en musique* » dans son discours de politique générale du 8 juillet dernier. Solidaires au gouvernement, les socialistes pourraient-ils évitre de l'être au sein du parti ? *Cela ne semble guère possible.* Aussi la nouvelle direction, qui sera composée autour de M. Lionel Jospin, devrait-elle faire leur place — réduite — aux rocardiens. Une ligne connue, une direction sans surprise, une répartition des influences opérée *par les états-majors des courants* (1) : les enjeux internes du congrès de Valence étant, une fois n'est pas coutume, réduits, les débats pourraient en pâtir. En outre, ce congrès interviendrait soit trop tard, soit trop tôt.

*Trop tard pour être vraiment* « *la* grand-messe » de la victoire. Afin de célébrer celle-ci dans l'euphorie provoquée dans les rangs socialistes par leur double succès électoral, il eût fallu sans doute réunir un congrès sans tarder, dès le lendemain des élections législatives. Trop tôt pour que puisse s'engager un réel débat sur la gestion du nouveau *gouvernement*. La vie interne du parti socialiste continue, en effet, d'être dominée par les clivages *anciens tels qu'ils se sont manifestés* au congrès de Metz, tandis que les clivages nouveaux tels qu'ils pourraient naître de l'exercice du pouvoir ne sont pas *encore* véritablement apparus.

Les difficultés qui ont surgi entre *le gouvernement*, *le groupe socialiste* et le parti montrent, en effet, que les divergences apparaissent au coup par coup selon les sujets et ne recoupent pas la séparation en courants de pensée (*le Monde* du 1er octobre). On peut toutefois considérer que les anciens clivages sont susceptibles de renaître en cours de septennat. *En d'autres termes, on* peut craindre de voir resurgir le rocardisme. Une telle crainte explique sans doute, pour une large part, le « verrouillage » auquel la direction sortante a procédé et sa volonté de réduire l'influence des rocardiens *non seulement au plan national, mais* aussi au sein des fédérations (*le Monde* du 20 octobre).

### L'atténuation des guérillas

Les amis de M. Rocard, il est vrai, ont facilité la tâche de leurs adversaires. A cet égard, le fait qu'ils aient refusé de déposer leur *propre* texte et donc qu'ils aient craint de se compter devant les *militants est secondaire. Plus importante* est la rupture qui est intervenue au sein de l'ancienne minorité du parti entre les courants de MM. Mauroy et Rocard. Séparer l'un et l'autre était d'ailleurs un objectif du courant Mitterrand. *M. Rocard a lui-même donné à* M. Mauroy l'occasion de prendre ses distances en critiquant, lors du conseil des ministres de Rambouillet (*le Monde* du 15 septembre), le programme de nationalisations de manière telle que le premier minis*tre en a pris ombrage.*

Dès lors, les amis de M. Mauroy ont « laché » les rocardiens dans la négociation engagée par les autres courants pour la répartition des influences au sein du parti. Si bien que M. Rocard se trouve *aujourd'hui dans une situation telle* que le sort de ses amis dépend en grande partie de l'arbitrage de M. Jospin. La vie interne du parti socialiste est donc restée dépendante des querelles anciennes, qui conduisent parfois à des règlements de comptes. Mais on peut considérer que ces querelles vont disparaître pour laisser la place progressivement à de nouveaux débats engendrés par le problème que pose l'action gouvernementale. Cela *provoquerait, à terme, une recomposition* du parti.

Cette analyse est celle que privilégient non seulement les rocardiens, mais aussi les membres du CERES de M. Chevènement. Aussi, les uns et les autres acceptent-ils volontiers *d'arrondir les angles ou de mettre* leurs différences entre parenthèses, les *premiers*, par exemple, sur l'extension du secteur public, les seconds en réservant aux discrètes colonnes de la revue *Non*, dont ils disent qu'elle ne les engage pas *totalement, les critiques d'une politique* extérieure jugée « globalement atlantiste » (*le Monde* daté 18-19 octobre).

Il est vrai que les uns et les autres sont convaincus que la solidarité gouvernementale doit être préservée. *Celle-ci peut-elle s'accommoder d'un* parti critique ? Ni l'Elysée, qui souhaite que le P.S. soit *un* « relais », ni le premier secrétaire ne semblent devoir répondre par l'affirmative. Sans doute, M. Jospin concède-t-il que le parti socialiste « *doit informer, critiquer et aiguillonner* » le gouvernement. Mais c'est pour ajouter, aussitôt, que la tâche prioritaire des socialistes aujourd'hui est de se tenir « aux côtés » de ce gouvernement. « *Défendre sa politique, c'est défendre notre politique* », écrit-il dans *le Poing et la Rose*, bulletin interne du P.S.

*L'argumentation de M. Jospin*, outre le souhait présidentiel, repose sur deux autres idées. D'une part, l'application de la nouvelle politique rencontre des obstacles que le gouvernement ne peut surmonter seul. D'autre part, les socialistes ont des *concurrents à gauche : ils leur faut* donc, plutôt que de critiquer, songer à développer « *leur présence dans les entreprises, dans la vie sociale et dans les localités* ». Quoi qu'il en soit, le débat sur le rôle du parti pourrait constituer le thème le plus intéressant des débats du congrès de Valence.

**JEAN-MARIE COLOMBANI.**

(1) La répartition des influences *au sein du parti* a été modifiée au terme du comité directeur du 12 septembre dernier. Par rapport à celle du congrès de *Metz*, elle s'établit ainsi : le courant A (Mitterrand) passe de 47 % à 51,5 % ; celui de *M. Mauroy de 17 % à 17,5 %* ; celui du CERES de 15 % à 16 % ; celui de M. Rocard de 21 % à 15 %. L'appli*cation de ces pourcentages* modifie la composition du futur comité directeur. Selon la liste établie le *18 octobre par la conférence* nationale de motion (*le Monde* du 20 octobre), le courant A disposera de *87 sièges (au lieu de 82) ; le courant B de 23 sièges (au lieu de 22)* ; le CERES de 21 (au lieu de 20), et *le courant Rocard de 20* (au lieu de 27).

### M. ROCARD : se compter, c'est s'affronter.

M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, interrogé sur Antenne 2, mercredi 21 octobre, au cours du colloque sur l'économie sociale organisé à Lille par *l'hebdomadaire la Vie*, a déclaré : « *Se compter, dans un congrès de parti, dans une revendication de pouvoir, c'est s'affronter. C'est cela que nous avons voulu éviter.* » M. Rocard a précisé qu'il n'a jamais été question, pour son courant, de se taire.

« *Il n'y a rien de plus urgent* », a ajouté M. Rocard, que de faire *réussir le projet que* M. Mitterrand incarne à la tête de l'Etat.

● *M. Jospin* a déclaré à France-Inter que les amis de M. Rocard pourraient participer au secrétariat du parti au terme du congrès de Valence. « *Il me paraît possible de gouverner* [le P.S.] *tous ensemble. Si le congrès se passe bien, ce devrait être un objectif raisonnable.* » M. Jospin a ajouté qu'au sein du P.S. « *les courants n'ont pas totalement disparu* ». « *Il y a encore des nuances*, a-t-il déclaré, *sur un certain nombre de questions. Mais les différents leaders de ces courants et les militants à la base ont dit : « Pour cette fois, on ne » va pas discuter beaucoup. On » est plutôt d'accord : eh bien ! » soufflons un peu. » Le congrès de Valence, c'est ça.* »



## Le débat

# Amendements

**« Quand vous serez trois, nous serons six, quand vous serez vingt, nous serons trente ; si un jour vous êtes sept et que nous sommes trois nous demanderons des scrutins publics et nous *courrons tous dans les travées pour tourner des clés !* » L'avertissement de M. Joxe, président du groupe socialiste, est clair : si l'opposition espérait profiter de l'absence de la plupart des députés socialistes — qui, à partir du vendredi 23 octobre, seront réunis en congrès à Valence — pour faire adopter certains de ses amendements, ses espoirs seront déçus.**

**Les articles du projet de nationalisations examinés mercredi 21 octobre par l'Assemblée nationale, concernent le titre II relatif à la nationalisation des banques. Ils sont, pour l'essentiel, homo*thétiques avec les dispositions du* titre I, qui prévoit la nationalisation des groupes industriels. Pour cette raison, l'opposition**

Mercredi matin 21 octobre, l'Assemblée nationale poursuit le débat sur le projet de loi de nationalisations. M. Debré proteste contre la manière dont il a été mis en cause, la veille, par M. Berson (P.S., Essonne), au sujet de ses liens supposés avec le groupe de Wendel (*le Monde* du 22 octobre). « *Son attitude reflète un abaissement des mœurs parlementaires que je constate avec tristesse et avec mépris* », dit-il. M. Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, lance un appel à « l'apaisement » à la suite des incidents qui ont agité l'Assemblée la nuit précédente.

M. Le Garrec, secrétaire d'Etat *chargé de l'extension du secteur* public, met en garde la représentation nationale contre un enlisement du débat sur les nationalisations. « *Toute prolongation du débat contribue à une détérioration du climat dont certains usent et abusent*, dit-il. *Le débat peut durer des jours et des jours comme cela, mais ce sera utilisé contre l'intérêt collectif de la nation. Je demande à l'opposition et aussi à la majorité, au nom de l'intérêt national, de faire en sorte que le débat ne s'enlise pas. Sinon cela ferait prendre des risques considérables à notre pays.* »

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, déclare qu'il n'était pas dans les intentions de *M. Berson d'offenser* M. Debré, pas plus que M. Couve de Murville. Il rend hommage à « *l'honneur, l'honnêteté et le civisme* » des deux anciens premiers ministres. M. Berson, dit-il, s'est contenté de « *présenter une analyse de classe* ». M. Joxe insiste sur la nécessité de poursuivre « *un débat qui est un moment de la lutte des classes* ».

M. Marette (R.P.R., Paris) prend la défense de M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, qui a été, lui aussi, mis en cause par M. Berson. M. Couve de Murville intervient ensuite. Il considère comme des « excuses » les propos tenus par M. Joxe.

● **TRANSFERT DES ACTIONS DES BANQUES D'ÉTAT.**

L'article 14 prévoit que la nationalisation des banques est assurée par le transfert à l'Etat « *en toute propriété des actions représentant leur capital à la date de jouissance des obligations* » (prévues à l'article 17). Toutefois, les organismes appartenant déjà au secteur public ou qui sont destinés à y entrer conserveront les actions qu'ils détiennent dans les banques. Celles-ci ne pourront être cédées qu'à d'autres organismes appartenant également au secteur public ; elles pourront être aussi converties en obligations (cet article est largement homothétique avec l'article 2 du projet relatif à la technique de nationalisation des cinq groupes industriels).

*Une longue discussion s'engage* sur l'opportunité de défendre un à un tous les amendements de l'opposition.

M. Millon (U.D.F., Ain) rappelle qu'il a pris l'engagement de retirer tous les amendements « superfétatoires ». M. Joxe (P.S., Saône-et-Loire) déclare : « *Des millions passent les frontières frauduleusement, des actions de sociétés nationalisables sont échangées dans des conditions mystérieuses et dommageables pour le pays, des engagements pris envers le gouvernement, donc envers la France, sont violés, des manœuvres internationales se développement à grande échelle pour faire échapper certaines sociétés à la nationalisation, mais, sur les articles 14, 15 et 16, il n'y a pas moins de vingt-trois amendements de M. Millon et à peu près autant de M. Noir !* » Le président du groupe socialiste ajoute : « *La responsabilité sera lourde de ceux qui se prêtent à des manœuvres nuisibles à l'intérêt public.* » M. Millon réplique : « *Vous cherchez un bouc émissaire et vous voudriez pouvoir dire que si les nationalisations ont cassé l'outil économique français, c'est l'opposition qui est responsable !* »

L'Assemblée repousse les uns après les autres les amendements de l'opposition. M. d'Aubert (U.D.F., Mayenne) estime que sur quelques questions essentielles, il n'a pas reçu de réponse. M. Joxe reprend la parole. Il prévient l'opposition en ces termes : « Ce

### M. JOSPIN : une Cour suprême n'a jamais arrêté les grands courants de réforme.

Interrogé mercredi 21 octobre sur un recours éventuel au Conseil constitutionnel, engagé par l'opposition, au terme du débat sur le projet de loi de nationalisations, M. Lionel Jospin a déclaré à France-Inter : « *Jamais les grands courants de réforme ne se sont laissé arrêter par une Cour suprême, quelle qu'elle soit.* » Evoquant le rôle des membres du conseil, M. Jospin a ajouté : « *J'imagine que ces hommes auront conscience, en portant leur jugement, qu'ils doivent raisonner en magistrats de la Constitution (...) et non pas en hommes éventuellement partisans.* »

Le premier secrétaire du P.S. a d'autre part rappelé à cette occasion la lutte menée par Franklin Roosevelt contre la Cour suprême aux Etats-Unis.

**[La Cour suprême des Etats-Unis, à *majorité conservatrice*, avait déclaré inconstitutionnels plusieurs textes du New Deal votés par le Congrès, notamment en mai 1935 la loi sur le redressement de l'industrie nationale et en janvier 1936 celle sur l'agriculture. Devant ce blocage partiel, qui entravait considérablement *son action, Franklin Roosevelt* suggéra, en février 1937, que le Congrès l'autorise à augmenter les effectifs de la Cour de façon à modifier l'équilibre entre progressistes et conservateurs (la Cour est composée de neuf membres, mais ce nombre n'est pas fixé par la Constitution et *est laissé à la discrétion du Congrès*). Le Congrès refusa. La Cour, cependant, se montra plus conciliante après cette alerte, et, finalement, par le biais des décès et des départs à la retraite, sa composition changea radicalement au cours du second mandat du président Roosevelt.]**

## sur les nationalisations à l'Assemblée

# soutenus pour la forme et rejetés par principe

a renoncé à défendre de nombreux amendements, sur lesquels les députés se sont déjà prononcés il y a quelques jours. Cette attitude donne un aspect à la fois irréel et dérisoire au débat. Le président de séance appelle un amendement de l'opposition. Il interroge son auteur : « Vous le soutenez ? » M. Millon (U.D.F.) répond : « Je le soutiens. » Le président a compris : l'amendement est immédiatement mis aux voix et repoussé... La plupart du temps, la discussion se résume à une suite d'onomatopées. Le rapporteur donne son avis sur les amendements de l'opposition en déclarant, selon les cas : « précision redondante », « amendement dilatoire », « amendement superfétatoire ». M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, abonde : « rejet ! ».

MM. Millon, d'Aubert (U.D.F.) et Noir (R.P.R.) ne se lassent pas. Selon eux, le gouvernement n'a toujours pas répondu à quelques questions essentielles. Après le violent incident de mardi, le climat est plus serein. Mais l'apparente et relative « bonne volonté » de l'opposition ne doit pas faire illusion. Il suffit d'une déclaration un peu provocante d'un député socialiste ou d'un député R.P.R. ou U.D.F. pour relancer les incidents, pour que le débat dégénère. Depuis le début de la discussion du projet, les phases d'accalmie et de tension se succèdent, de façon totalement imprévisible.

Le sort du projet de nationalisations est, dans sa phase législative, d'ores et déjà pratiquement scellé. Les acteurs de la pièce qui se déroule au Palais-Bourbon ne le savent pas encore. Ils sont comme prisonniers de leur rôle. L'Assemblée nationale délibère...

LAURENT ZECCHINI.

*qui va se passer, c'est que de séance du matin en séance de nuit nous allons continuer à siéger pendant des jours et des jours. Quand vous serez trois, nous seront six, quand vous serez vingt, nous seront trente ; hier vous étiez cinquante, nous étions deux cents ; si un jour vous êtes sept et que nous sommes trois nous demanderons des scrutins publics et nous courrons tous dans les travées pour tourner les clés ! Mais la plupart du temps, vous serez cinq ou six et nous serons dix pour répéter les mêmes choses, émettre les mêmes votes, entendre les mêmes réponses du rapporteur et du gouvernement aux mêmes questions, alors que le débat a été tranché au fond, par les électeurs en mai, par la représentation nationale ces jours-ci.* »

M. Hamel (U.D.F., Rhône) proteste : « *En réalité, au fur et à mesure que le débat se déroule, vous prenez conscience des conséquences inévitables des nationalisations et, comme vous commencez à redouter ces conséquences, vous cherchez à nous imputer la responsabilité d'échecs qui sont en germe dans votre projet !* » Une longue discussion se poursuit sur ce thème.

L'Assemblée repousse successivement les amendements de l'opposition semblables ou identiques à ceux repoussés à l'article 2, et adopte l'article 14.

### ● APPLICATION DE LA LÉGISLATION COMMERCIALE.

L'article 15 reprend, pour les banques, les dispositions de l'article 3 relatives aux groupes industriels, en ce qui concerne l'application de la législation commerciale. L'Assemblée repousse notamment, par 333 voix contre 152, un amendement du groupe R.P.R. ainsi rédigé : « *Pour garantir aux particuliers et aux entreprises la liberté du choix de leur banque, l'octroi des prêts aidés par l'Etat ou les collectivités locales comme la distribution des produits d'épargne bénéficiant d'avantages fiscaux ou financiers ne peuvent être réservés à une banque ou à une catégorie de banques.* » M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, rappelle que la liberté du choix de la banque a fait l'objet d'un engagement clair de M. Delors, ministre de l'économie et des finances. L'article 15 est adopté.

### ● ALIÉNATION DES FILIALES EXERÇANT DES ACTIVITÉS A L'ÉTRANGER.

L'article 16 accorde la possibilité à l'administrateur général ou au conseil d'administration d'aliéner partiellement ou totalement les filiales bancaires, directes ou indirectes, et de certaines de leurs succursales, exerçant leurs activités en dehors du territoire national (ce dispositif est semblable à celui prévu à l'article 4 pour les groupes industriels).

La suppression de l'article, demandée par M. Noir (R.P.R., Rhône), est refusée après que M. Planchou (P.S., Paris) a rappelé que les banques nationales financent 70 % du commerce extérieur et les compagnies financières 12 %. Plusieurs amendements de l'opposition sont repoussés, notamment celui défendu par M. Godfrain (R.P.R., Aveyron), qui prévoyait de prescrire la rétrocession des filiales des trente-six banques exerçant leurs activités à l'étranger, et ceux de M. Millon, qui prévoient que les banques nationalisées céderont leurs participations dans les entreprises non bancaires, en offrant une priorité aux anciens actionnaires. Avant que le R.P.R. ne demande une suspension de séance, l'Assemblée repousse un amendement, dont M. d'Aubert explique qu'il règle la question des participations des banques nationalisables dans le secteur bancaire privé pour éviter une « nationalisation rampante ».

A la reprise de la séance, M. Millon reproche au gouvernement de ne pas répondre aux questions qui lui sont posées, et M. Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, estime que le débat finit par avoir un « caractère irréel ». Il ajoute que le gouvernement ne peut accepter d'incessantes mais inutiles manœuvres de retardement.

### ● RÉGIME DES OBLIGATIONS.

A l'article 17, relatif au régime des obligations remises en échanges des actions, M. Millon revient sur la question de la prise en compte des dividendes de 1981. M. Hamel relève que les sommes consacrées à l'indemnisation n'iront pas à l'investissement. Le secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public demande que l'on compare le coût des nationalisations à ce qu'elles apporteront à l'économie française.

Les députés refusent de prévoir le versement aux actionnaires des dividendes de 1981. Ils refusent également la création d'une commission spéciale chargée d'évaluer les actifs des sociétés nationalisables, prévue par un article additionnel exposé par M. Godfrain.

### ● VALEUR D'ÉCHANGE DES ACTIONS.

A l'article 18, qui détermine la valeur d'échange des actions des banques, M. Millon reproche au gouvernement de ne pas tenir compte des actifs incorporels, pour l'évaluation des actifs des banques. M. d'Aubert juge que le calcul de l'indemnisation pour les banques non cotées n'est pas satisfaisant. Partageant cet avis, M. Noir estime que le calcul devrait prendre en compte une évaluation du fonds de commerce. Pour M. Hamel, la période de référence est trop longue et aboutit à pénaliser les sociétés bien gérées.

M. Le Garrec rappelle que les actionnaires des banques cotées seront indemnisés comme ceux des groupes industriels et que le Conseil d'Etat a approuvé le système retenu par le gouvernement pour les banques non cotées.

Dans la discussion des amendements, l'Assemblée repousse la création d'une commission d'indemnisation, proposée par M. Millon. A la demande des groupes de l'opposition dont l'un des membres, M. Godfrain, venait de reprocher à la présidente de la séance, Mme Jacq (P.S.), de laisser l'hémicycle se transformer en « *salle de réunion de groupe* », une seconde suspension de séance intervient. M. Godfrain reprend la parole pour juger « *inéquitable* » et « *illogique* » le mode d'indemnisation qui, note-t-il, accorde une importance excessive aux cours boursiers et retient une période de référence trop longue. Les amendements déposés par l'opposition sont repoussés.

L'article 18 est adopté par 331 voix contre 153. La séance est levée, jeudi 22 octobre, à 1 h. 20.

# La tentation de l'injure

Lors de la campagne présidentielle, la *force tranquille* s'opposait à la dialectique distinguée, et le débat s'était maintenu à un niveau très correct. Les législatives, par la force des choses, l'avaient fait descendre d'un cran, mais les discussions, beaucoup plus vives, sombraient rarement dans la goujaterie. Le matraquage de l'ancienne majorité eut ensuite un effet radical : un étrange silence gagna les victimes du raz de marée électoral. L'« état de grâce » inspira aux paroles des socialistes et des communistes une grande sérénité.

Les temps ont bien changé. Par petites touches, puis par gros paquets, l'injure commence à fleurir sur les lèvres.

M. Robert-André Vivien, lors du discours de politique générale de M. Mauroy, le 15 septembre, a inauguré le nouveau style en lançant à la cantonade des pointes perfides sous un sourire faussement candide, afin de déstabiliser l'orateur. Puis M. Raymond Barre, retrouvant la pugnacité d'antan, affirmait, dans une interview au quotidien *Rhône-Alpes*, que le régime prenait une « *orientation totalitaire* » et se laissait aller à dire un peu plus tard que M. Jacques Delors est « *un homme sans tempérament ni caractère* ». Cette fois, l'attaque *ad hominem* devenait, faute de mieux, un argument contre l'adversaire. On se souvient que M. Marette, député (R.P.R.), traitait M. Defferre de « *gâteux* » et d'« *ignoble personnage* ». Il s'est tout de même excusé de son emportement. C'est à l'« honneur » de M. Claude Cheysson que s'en prend M. Patrick Kajman dans *le Figaro* du 16 octobre. Mme Michèle Cotta, président de Radio-France, vient d'être l'objet de propos insolents de M. Vozlinsky.

Le débat sur les nationalisations a fait maintenant de l'Assemblée nationale le champ clos des bretteurs-orateurs qui ne reculent plus devant l'inconvenance pour affirmer leurs positions.

Tel député communiste épingle la particule d'un U.D.F. comme s'il s'agissait de conduire celui qui la porte à la lanterne ; *tel député U.D.F. fait sortir de leurs tombes des ministres communistes pour les fustiger allégrement. Un député socialiste* s'en prend à d'anciens premiers ministres ou ministres et aux liens financiers supposés de leur famille avec les entreprises nationalisables.

Jusqu'où ira l'escalade ? Sans doute César avait déjà trouvé les Gaulois fort querelleurs, et il en faut peu, dans la société de tensions où nous vivons, pour faire monter la moutarde au nez de nos concitoyens. Nos hommes politiques ne pourraient-ils se contrôler un peu plus que des automobilistes hargneux, même si la télévision n'est pas là, en « nocturne » du Palais-Bourbon, pour offrir à des millions de Français le spectacle peu décent qui s'y déroule ?

Du côté de la majorité comme de l'opposition — peu importe celui qui commence, — on paraît prendre plaisir à se laisser entraîner sur ce terrain glissant, où les arguments ne sont plus mesurés à l'aune de leur pertinence mais à celle de la blessure personnelle qu'ils infligent à l'adversaire. Jeu sinistre, jeu dangereux, car il exacerbe ce qu'il y a de plus bas en l'homme : le mépris de l'autre.

PIERRE DROUIN.

## AU SÉNAT

# Pour M. Tomasini (R.P.R.), la nationalisation de la sidérurgie est d'« une utilité douteuse »

Le Sénat a commencé jeudi matin 22 octobre l'examen du « collectif » budgétaire pour 1981. Cette loi de finances rectificative, adoptée le 8 octobre à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 10 octobre), a pour objet de nationaliser les sociétés Usinor et Sacilor, qui assurent en tonnage 80 % de notre production d'acier.

Dans son rapport, M. René Tomasini, sénateur de l'Eure (R.P.R.), déplore la « *hâte* » avec laquelle le Parlement est conduit à se prononcer.

Il fait notamment observer, dans son rapport écrit : « *Peu de sociétés échappent, pour l'instant, à la nationalisation. Il s'agit principalement de la division sidérurgique de la Société métallurgique et navale Dunkerque-Normandie (Société métallurgique de Normandie), qui appartient au groupe Empain, et de petites entreprises dont l'activité est spécialisée (entreprise familiale Aubert-Duval, « relamineurs ») ou de productions orientées vers l'atome ou les armements (Creusot-Loire, mais ces productions demeurent très marginales dans l'activité du groupe). Ugine Acier devrait aussi être nationalisée après le transfert de propriété du capital de la maison mère (Pechiney - Ugine - Kuhlmann) à l'Etat.* »

Après avoir analysé les causes de la crise sidérurgique et rappelé qu'en 1978 M. Blin, rapporteur général du Sénat, avait prévu les insuffisances du plan de redressement — seul, estimait-il, les restaurations des marges bénéficiaires des entreprises pendant quatre ou cinq exercices permettrait de rembourser les prêts consentis par l'Etat —, M. Tomasini reconnaît que les engagements successifs de l'Etat constituent « une excellente raison » jour justifier cette nationalisation. Mais il regrette que l'on ait voulu y ajouter des raisons « doctrinales ».

« *La nationalisation de la sidérurgie*, conclut le rapporteur, *méconnaît les exemples étrangers et notamment le cas britannique de British Steel : la nationalisation n'a pas résolu des difficultés dues à l'origine mondiale de la crise de cette activité (...). Elle risque d'aboutir à une socialisation des pertes et ne représente qu'une utilité douteuse : pour quelles raisons*, demande M. Tomasini, *le gouvernement veut-il nationaliser à 95 % deux sociétés dont il détient déjà, directement ou indirectement, 76,9 % du capital à Sacilor et 64,67 % dans le cas d'Usinor ?* »

La commission des finances, indique-t-il, a décidé, pour le vote de ce projet, « *compte tenu de la brièveté du délai imparti au Sénat pour examiner ce texte (...), de s'en remettre à la sagesse de la Haute Assemblée* ». — A. G.

## JUSTICE

### L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DU MAGISTRAT MARSEILLAIS

# Les quatre dossiers du juge Michel

**Les policiers chargés de l'enquête sur l'assassinat de Pierre Michel, juge d'instruction, mercredi 21 octobre à Marseille, n'avaient, apparemment, guère progressé dans leurs investigations, ce jeudi 22 octobre en milieu de journée. *Un mutisme absolu* était observé au S.R.P.J. L'enquête sur cet assassinat exécuté par des professionnels apparaît, d'ores et déjà, difficile.**

**Jeudi matin, les magistrats de Marseille se sont réunis en *assemblée générale*. En signe de deuil, les audiences devaient être suspendues jusqu'à vendredi matin. Une plaque doit être apposée dans la salle des pas perdus du palais à la mémoire du magistrat assassiné dont la date des obsèques *n'était pas* encore fixée jeudi en milieu de journée.**

Pierre Michel connaissait les risques qu'il courait, mais il les acceptait avec fatalisme. A un collègue, chargé d'une affaire de grand banditisme et qui avait demandé à être armé, il avait dit un jour : « *C'est inutile. S'ils veulent te tuer, ils te tueront.* »

De fait, les deux hommes circulant sur la même moto qui l'ont assassiné, mercredi 21 octobre à Marseille, n'ont pas manqué leur cible. Trois balles de neuf millimètres ont atteint le magistrat qui, revenant chez lui sur sa moto, s'était arrêté boulevard Michelet à un feu rouge. Il était 12 h. 50. Deux des projectiles ont été mortels. L'un a atteint Pierre Michel dans la région du cœur, l'autre dans le cou. Un travail de « professionnels ». Ils portaient un casque « intégral » et leur moto, dont un témoin a relevé le numéro, était volée. L'enquête a été confiée à M. Patrick Guérin, juge d'instruction, mari de Mme Françoise Llaurens-Guérin, chargée du dossier de la tuerie d'Auriol.

L'impression prévalait, jeudi, à Marseille, que l'enquête serait longue et difficile. En particulier, nous indique notre correspondant, Jean Contrucci, les policiers ne prennent pas au sérieux la revendication du meurtre par un *« groupe autonome du 22 janvier »*. Le 22 janvier 1979, quatre autonomes, auteurs d'incidents, dans le quartier Saint-Lazare, à Paris, *avaient été condamnés en flagrants délits*. Le 31, M. Michel Berger, substitut général, avait *été attaqué à son domicile parisien*, par trois jeunes gens. Les circonstances des deux affaires sont très différentes et il est peu probable qu'il existe un lien.

Les enquêteurs vont devoir chercher *dans* les dossiers qui avaient été confiés à Pierre Michel, le ou les mobiles de son assassinat. Compétent, « accrocheur », intransigeant, il avait été chargé d'une série d'affaires délicates. Quatre de ces affaires pourraient être à l'origine du meurtre.

**● LE TRAFIC DE DROGUE**

Depuis plusieurs années le juge Pierre Michel travaillait en relation avec ses collègues italiens sur une possible renaissance du trafic de drogue en direction des Etats-Unis, via l'Europe. Des indices de ce renouveau de la « French Connection » avaient été découverts, le 8 mars 1980, à Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire). Dix personnes avaient été arrêtées après la découverte d'un laboratoire d'héroïne et entendues par le juge Michel. Parmi elles des trafiquants mêlés dans les années 70 à la « French Connection », notamment Fernand Chaffard, quarante-sept ans et Christian-Ange Simonpieri, quarante-huit ans, (*le Monde* du 11 mars 1980).

Les investigations menées par les Français et les Italiens permettaient la découverte et le démantèlement en juin 1980 d'un réseau franco-italien installé à Cereseto dans la banlieue de Milan. Vingt-trois trafiquants dont sept Français étaient arrêtés (*le Monde* daté 8-9 juin 1980).

En août 1980, les policiers italiens, agissant en collaboration avec le juge Michel, réussissaient un nouveau coup de filet. Après la découverte, près de Palerme, d'un « laboratoire capable de produire une demi-tonne d'héroïne par mois, trente-cinq trafiquants étaient arrêtés en Sicile, dans le sud-est de la France et à Paris (*le Monde* du 28 août 1980). En Sicile, les policiers appréhendaient notamment Gerlando Alberti, cinquante-trois ans, considéré comme un *capo mafosio* (*chef de la Mafia*) *important*.

Ces affaires n'allaient pas sans réactions du milieu franco-italien. Au *début de l'été 1980*, le procureur général de Palerme, M. Gaetano Costa, était assassiné par des tueurs. *M. Costa* dirigeait, à ce moment-là, l'enquête sur les contacts entre la Mafia *sicilienne et la Mafia américaine* pour le trafic de la drogue (*le Monde* du 8 août 1980). Le *28 août 1980*, un restaurateur de Palerme, M. Carmelo Ianni, cinquante ans, était assassiné (*le Monde* du 30 août 1980).

En dépit de ces deux meurtres, le *juge Michel poursuivait ses* investigations. En décembre 1980, il s'était rendu en Sicile pour faire *le point de l'enquête avec ses* collègues italiens. Au début d'octobre 1981, il avait reçu, à Marseille, la *visite de trois juges* venus de Sicile. Les magistrats français et italiens avaient travaillé ensemble pendant plusieurs jours.

**● LA TUERIE DU BAR DU TELEPHONE**

Le 3 octobre 1978, peu après 20 heures, dix personnes qui se trouvaient dans ce bar au quartier du Canet, à Marseille, étaient tuées par des inconnus. L'enquête fit apparaître, après examen balistique des impacts de balles et des douilles retrouvées dans le bar, que les tueurs étaient au nombre de quatre.

M. Michel avait été chargé de l'instruction et devait d'abord s'employer à établir les mobiles de ce règlement de comptes. Au bout de trois ans, le dossier était toujours à son cabinet sans qu'on soit parvenu à identifier les auteurs de la tuerie ni les raisons qui avaient fait agir. Selon un rapport de la police judiciaire de Marseille établi en mai 1980, il s'agirait d'une rivalité entre proxénètes qui se disputaient une « protégée ».

**● LE TRAFIC DE FAUX FRANCS C.F.A.**

Un peu plus de deux mois après la tuerie du Bar du Téléphone, un autre dossier était confié à M. Pierre Michel, celui d'une affaire d'impression et de trafic de fausses coupures de billets de 100 francs français et de 10 000 francs C.F.A. La découverte, le 21 décembre 1978, dans la banlieue nord de Marseille d'une imprimerie où se fabriquaient ces faux billets devait entraîner l'inculpation de treize personnes. Parmi les personnes impliquées dans le trafic figurait M. Jacques Mérignac, qui, auparavant, avait été gardé à vue et entendu à Paris par les policiers chargés de l'enquête sur l'assassinat de Jean de Broglie, pour être finalement mis hors de cause.

En juillet 1981, on apprit que l'une des victimes de la tuerie d'Auriol, Georges Ferrarini, beau-frère de l'inspecteur Jacques Massie, et comme lui membre du SAC, avait aussi été entendu comme témoin lors de l'enquête sur l'impression et le trafic de faux billets. Enfin, *le Point* avait révélé qu'un inculpé de cette affaire, M. Antoine Esposito, avait été pressenti pour l'assassinat de Jean de Broglie.

**● *L'ATTENTAT CONTRE « ENCRE NOIRE »***

Le 11 août 1980, une violente explosion détruit l'imprimerie des éditions « Encre noire », rue d'Oran, dans le centre de Marseille. Douze personnes sont blessées, dont une décèdera huit jours plus tard. L'attentat va être revendiqué quelques heures plus tard par un correspondant anonyme se réclamant de la « Cellule Ordre et Justice et Justice nouvelle et des Amis de Raymond Mazel », du nom d'un inspecteur de police décédé au cours d'une manifestation antimilitariste, en avril 1979.

Au lendemain de l'attentat, la police marseillaise interpelle dix personnes appartenant à des mouvements néo-nazis. Toutes seront relâchées au terme de leur audition.

Moins de quinze jours plus tard, des menaces signées à nouveau « Ordre et Justice nouvelle », et accompagnées de tracts de la FANE, sont adressées à un restaurant marseillais, *la Gargamelle*, géré, comme l'imprimerie, par une coopérative ouvrière.

On reparlera de l'attentat à propos de la tuerie d'Auriol. En effet, pour les enquêteurs du S.R.P.J. de Marseille, il ne ferait pratiquement pas de doute que des membres du SAC y aient pris part, ainsi qu'à un autre attentat commis contre le centre international de la Sainte-Baume, en avril 1980, et qui avait été revendiqué en son temps par « Ordre et Justice nouvelle ».

### EN 1975, LE JUGE RENAUD

**Le 3 juillet 1975, M. François Renaud, juge d'instruction à Lyon, *en particulier chargé de* l'affaire du « gang des Lyonnais », était assassiné par quatre inconnus alors qu'il regagnait son domicile vers 2 h. 45. L'enquête judiciaire n'a jamais abouti à aucune inculpation.**

### Un homme de terrain

Dans toutes les affaires qu'il avait à traiter, Pierre Michel, trente-huit ans, faisait preuve d'une très grande conscience professionnelle. Certains disent d'acharnement. Des avocats, qui ont eu affaire à lui, le décrivent *comme extrêmement dur vis-à-vis* des « gros bonnets » de la drogue *notamment*, contre lesquels il menait une lutte sans merci. Mais il lui arrivait aussi de se heurter au parquet pour obtenir la mise en liberté de petits consommateurs *dont il jugeait la détention inutile*.

Docteur en droit, il était entré *dans la magistrature après avoir* enseigné à l'université d'Aix-en-Provence. Juge d'instruction à Marseille depuis 1974, premier juge depuis le mois d'avril dernier, il avait eu le temps au cours des sept années écoulées, de se faire beaucoup d'ennemis. *C'était un magistrat de terrain.* Son voyage à Palerme ainsi qu'un stage *récent* à l'Office central de répression du banditisme le prouvent. Mais ce *goût du terrain n'est pas exceptionnel* : des magistrats marseillais se sont déjà rendus aux *Etats-Unis* pour enquêter sur une affaire de drogue et il est courant que des juges d'instruction fassent des stages dans des services de police.

Pierre Michel se savait menacé et avait fait part de ses craintes il y a quelques jours à une collègue. Ce qui le préoccupait néanmoins, lorsqu'il est rentré déjeuner chez lui mercredi avec sa femme, Jacqueline, une enseignante, et ses deux filles, Béatrice, neuf ans, et Emmanuelle, six ans, ce sont les explications *que lui avaient demandées* il y a quelques jours ses supérieurs hiérarchiques à propos de l'achat d'un magnétophone.

Au cours de ses investigations dans l'affaire du Bar du Téléphone, Pierre Michel avait eu besoin d'un appareil enregistreur, *que ne pouvait, faute* de moyens, lui fournir la police, pour réaliser des écoutes téléphoniques *légales*. Pierre Michel avait acquis cet appareil sur les fonds destinés aux *frais* urgents des juges d'instruction. Ses supérieurs lui reprochaient *apparemment cet achat et lui* avaient demandé des explications *écrites*. Quelques minutes avant de rentrer chez lui, il avait confié à un de ses collègues : « *La hiérarchie veut ma peau.* »

*Cette* déclaration ne visait pas, semble-t-il, les dossiers qui lui étaient confiés, mais ses activités syndicales. Après s'être *inscrit à l'Union syndicale des* magistrats (modérée), Pierre Michel avait adhéré au Syndicat de la magistrature. On ne le trouvait pas en première ligne lors des mots d'ordre de grève ou pour participer aux congrès du syndicat à Paris, mais il *payait régulièrement* ses cotisations et affichait des opinions de gauche.

Surveillé *par* la hiérarchie, objet de menaces fréquentes, Pierre Michel faisait front. *Mais* certains magistrats estiment aujourd'hui qu'il aurait dû être relevé plus tôt de ses fonctions. Sept ans, c'est beaucoup pour *un juge d'instruction à qui* on confiait de telles responsabilités. Sans parler des menaces physiques, Pierre Michel vivait dans un climat psychologique que *d'autres que lui auraient supporté* difficilement.

## Les réactions

L'assassinat de M. Michel a suscité de nombreuses réactions :

● M. ROBERT BADINTER, garde des sceaux : « *La justice est en deuil. Cet homme jeune, marié et père de deux enfants, était un magistrat de valeur exceptionnelle à qui l'on avait confié l'instruction d'affaires extrêmement graves de grand banditisme, de drogue et de fausse monnaie.* » Le ministre de la justice exprime « *son indignation et son émotion devant cet attentat et s'associe à la douleur qui frappe la famille de M. Michel et le corps judiciaire tout entier* ».

● M. GASTON DEFFERRE, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, maire de Marseille, a estimé : « *Il semble que ce soit le milieu de la drogue* » qui soit à l'origine de ce meurtre qui « *n'est pas admissible dans un pays civilisé* ». Le ministre a indiqué qu'il recevrait à leur demande les représentants des magistrats instructeurs pour examiner les mesures de protection à prendre.

● LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE : « *La mort d'un homme est toujours tragique. Celle de Pierre Michel, magistrat courageux qui voulait aller au fond des choses, qui avait instruit et instruisait des affaires dites délicates, est d'autant plus inacceptable que, comme l'assassinat du juge Renaud, elle met en lumière le danger, pour un magistrat, d'exercer pleinement son métier lorsque d'importants intérêts économiques ou politiques sont en jeu. Les assassins du juge Renaud ne sont pas à ce jour arrêtés. Il reste à souhaiter que les auteurs de ce nouveau crime seront rapidement identifiés et confondus.* »

● *LA SECTION DE MARSEILLE DE L'UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS* « *exprime sa profonde émotion devant la disparition de ce jeune magistrat victime de son sens du devoir et de sa haute conscience professionnelle* ».

● LA COMMISSION EXECUTIVE DE LA C.F.D.T. : « *De tels actes portent atteinte à la justice et mettent en péril notre régime démocratique.* » La C.F.D.T. « *demande à la justice d'agir avec diligence pour que toute la lumière soit faite sur cette affaire* ».

● M. HYACINTHE SANTONI, député (R.P.R.) des Bouches-du-Rhône : « *Cet acte de violence, odieux et inutile, est un nouveau témoignage de la dégradation de l'autorité de l'Etat et de l'insécurité grandissante qui règne à Marseille. Je ne puis que regretter une nouvelle fois l'abolition de la peine de mort.* »

## ÉDUCATION

### LA PREMIÈRE RENTRÉE DES ÉTUDIANTS CORSES

# Une mission incertaine pour l'université de Corte

**Corte. — Attendue depuis des années par les autonomistes corses, promise en 1975 par le gouvernement, l'université de Corte devrait recevoir ses premiers étudiants dans quelques semaines. Satisfaction *semble ainsi donnée* aux revendications de mouvements lycéens : des études supérieures seront enfin possibles dans l'île. Mais quelles études seront offertes ? Une question qui a provoqué de nombreux débats en Corse et oppose les « deux hommes forts » que sont M. Pascal Arrighi, le président de l'université, et M. Pierre Ferrari, le recteur de l'académie. Ce dernier, dans une lettre au ministre de l'éducation nationale, vient d'ailleurs de dénoncer la « conjuration dont a été victime l'université ». Reconnaissant qu'il a « *dépassé la réserve à laquelle est tenu un haut* fonctionnaire », M. Ferrari envisage que le ministre décide de le remettre à la disposition des enseignements supérieurs.**

De notre envoyé spécial

Le cours Paoli, rue centrale et point de *passage obligé de la vie* cortenaise, témoigne que l'on commence à croire à l'université. *Depuis un an, les propriétaires du* café proche de la mairie ont ajouté un complément à leur *enseigne : Brasserie du Majestic* et de l'université. Un peu plus loin, la Maison de la presse affiche *sur un présentoir*, bien placé dans la vitrine, la dernière parution du *Guide de l'étudiant*. Des *signes qui indiquent* que les Cortenais, lentement, prennent conscience de leur université.

Il est vrai que les quelques bureaux situés au-dessus de la boutique d'un tailleur de la place de Gaulle, qui abritent depuis plusieurs années les services de la présidence de l'université, ne semblaient pas crédibles. Mais, aujourd'hui, au bas de la rue qui descend vers la gare, les petits *bâtiments ocrés qui accueilleront* l'enseignement supérieur dans l'île sont en voie d'achèvement. *Terrasses dominant le Tavignano*, passages couverts entre les salles de cours et la résidence universitaire, spacieuse bibliothèque, l'ensemble est séduisant, bien que, regrette M. Charles Antoniarchi, *secrétaire général de l'université*, « *le restaurant universitaire et l'amphithéâtre soient un peu petits* ».

Certes, les travaux ne sont pas complètement achevés, et ils ne le seront pas non plus le 26 octobre, jour de la séance solennelle de rentrée, mais une semaine ou deux après. *Quant aux laboratoires de* travaux dirigés, ils ne seront équipés que dans trois mois.

« *Pour une université dont on attend la construction depuis huit ans* », quelques jours comptent très peu, dit-on dans la petite ville de six mille habitants. *A peine sortie de terre*, l'université de Corte a déjà une longue histoire. Les autonomistes des années 1970 souhaitaient voir renaître l'université, ouverte en janvier 1765 par Pascal Paoli, et que la monarchie française, après avoir pris le contrôle de la Corse, décidait de fermer quatre ans après. Quelque peu poussé par la pression des habitants de l'île, et surtout des jeunes, le gouvernement a proposé, en juillet 1973, d'installer dans ce département, alors unique, un « centre universitaire d'études supérieures ».

C'est à partir de 1975, date de la création de l'université de Corse et de la décision de son installation à Corte, que l'attente d'un établissement d'enseignement supérieur commence. Car depuis le décret du 6 novembre 1975, signé par M. Jean-Pierre Soisson, alors secrétaire d'Etat aux universités, créant une université à statut dérogatoire par *rapport aux établissements* régis par la loi d'orientation de 1968, « *l'affaire de Corte* », comme on l'appelle, a évolué très lentement. « *Le gouvernement de Giscard était contre* », expliquent des consommateurs du Café du cours, alors que d'autres critiquent le manque de volonté de Mme Alice Saunier-Seïté, qui, cependant, a été conseillère municipale de Manso, une petite commune proche de Calvi

Pourtant, le gouvernement précédent s'est préoccupé de l'université de Corte, d'abord en nommant, *comme le lui permettait le* statut, un conseiller d'Etat, M. Pascal Arrighi, président. Avec l'aide d'un conseil presque entièrement nommé, M. Arrighi va commencer à préparer l'installation de l'université. Difficulté de la tâche ou manque d'aide de la part du ministère de tutelle ? La gestation est longue. Différends avec les architectes, retards dans les travaux, absence de réponse, de la part de Mme Alice Saunier-Seïté, aux propositions faites par le conseil pour « *élargir les formations de première année* », l'université piétine, et son président ne cesse de réclamer des moyens supplémentaires.

### Un projet « détourné »

« *Tout le dossier est passé dans les mains du recteur à partir de 1979* », explique M. François Pomponi, un enseignant, directeur de l'Institut d'études corses. Nommé *recteur* de l'académie de Corse en août 1979, M. Pierre Ferrari, professeur de droit et ancien président de l'université de Metz, s'intéresse de très près à l'établissement corse. « *Son intervention a été précieuse pour hâter la construction, mais il s'est comporté en véritable président* », lui reprochent ses détracteurs, qui voient, en lui, « *un jeune recteur à la botte du pouvoir* ». Très actif, disposant d'appuis au ministère des universités, M. Ferrari, qui reproche au président Arrighi son immobilisme, durant sept ans, prépare un projet d'un nouveau type d'études spécifiques à l'université de Corte.

C'est à cette époque que naît l'idée de diplôme d'études universitaires générales (DEUG) renforcé. « *Nous devions essayer de mettre en place des propédeutiques solides* », explique M. Ferrari, en soulignant qu'il fallait « *mélanger quelques disciplines traditionnelles pour offrir aux étudiants plus de possibilités de choix* ». Avec des horaires supérieurs aux formations déjà existantes, ces *DEUG* devaient, selon le recteur, donner « *accès à plus de vingt-cinq formations de second cycle* ».

Cette question du DEUG renforcé va provoquer de vives polémiques surtout lorsque Mme Saunier-Seïté tentera de l'étendre à toutes les universités françaises (*le Monde* du 18 février 1981). « *Mon projet a été détourné, et gâché* », regrette, amer, M. Ferrari.

L'université de Corte reste dérogatoire puisque son président est nommé — et même renouvelé à ce poste en décembre 1980 par Mme Saunier-Seïté — mais elle se coule dans le moule des diplômes nationaux. Les quelques enseignants nommés ont choisi d'offrir aux quatre cents étudiants déjà inscrits la possibilité de choisir *entre trois DEUG* classiques (droit, sciences de la vie et langues étrangères appliquées). « *Les étudiants corses doivent être considérés comme tous leurs camarades de France* », explique un syndicaliste de la FEN. « *Que deviendront ces étudiants après des premiers cycles aussi spécialisés ?* », rétorque le recteur ; « *la Corse pourra-t-elle dans trois ou quatre ans employer plus de cent juristes et quelque soixante-dix littéraires ?* »

La presse locale accorde une grande place à l'université ou du moins à ses péripéties. Un jour c'est le recteur qui accuse le président d'être « *responsable d'une conjuration* », le lendemain c'est un syndicaliste, agent à l'université, qui reproche au président de l'empêcher d'exercer ses fonctions. Les rapports sont difficiles entre les deux hommes, le président et le recteur, qui par communiqués interposés se disputent la paternité de l'établissement corse. Comme l'écrivait un hebdomadaire autonomiste, « *sur le même Olympe il ne peut y avoir deux Jupiter tonnant* ».

L'un des protagonistes, M. Ferrari, s'en remet, pour sa part, au ministre de l'éducation nationale. Il demande à M. Savary, dans une lettre du 18 octobre, de choisir entre lui et son rival. Et donc de trancher le débat sur les formations dispensées à l'*université de Corte*. A moins que les usagers — les étudiants qui viendront remplacer les légionnaires *dans cette petite ville* — n'aient aussi leur mot à dire.

*SERGE BOLLOCH.*

## JUSTICE

### M. Badinter préside la commission de révision du code pénal

La composition de la commission de révision du code pénal a été modifiée. M. Badinter, ministre de la justice, en devient président. Il remplace M. Guy Chavanon, procureur général honoraire à la Cour de cassation. La commission, dont les membres ont été choisis par le ministre de la justice, est désormais composée de la manière suivante :

Vice-président : M. Pierre Mongin, président de chambre à la Cour de cassation ; membres : Mᵉ Paul Bouchet, bâtonnier de Lyon, M. André Braunschweig, conseiller à la Cour de cassation, directeur de cabinet du garde des sceaux, Mme Mireille Delmas-Marty, professeur à Paris-XI, Mᵉ Georges Kiejman, avocat à Paris, MM. Jacques Léauté, professeur à Paris-II, Paul Malaval, conseiller honoraire à la Cour de cassation, Emile Robert, substitut du procureur général à la cour de Paris, Jean Robert, procureur général honoraire, Yves Roumajon, médecin psychiatre, Mᵉ Germaine Sénéchal-Lereno, avocat à Paris, M. André Vitu, professeur à Nancy-II, et, ès qualités, M. Michel Jéol, directeur des affaires criminelles au ministère de la justice.

MM. Malaval, Emile Robert, Jean Robert et Vitu étaient membres de la précédente commission. M. Léauté et Mᵉ Sénéchal en avaient démissionné pour protester contre le projet « sécurité et liberté ».

La commission de révision a déjà élaboré deux rapports, l'un sur les dispositions générales du code en 1976, l'autre sur certaines sanctions en 1980. Ces rapports feront l'objet d'un nouvel examen. Il est prévu de soumettre le projet de révision du code pénal au Parlement en 1983. Entre-temps la loi « sécurité et liberté » aura été abrogée en application d'un projet élaboré à partir des réflexions d'une autre commission, présidée par M. Léauté.

### Dans le Bas-Rhin
### UNE MÈRE ET SES CINQ ENFANTS MEURENT INTOXIQUÉS PAR LE GAZ

*(De notre correspondant.)*

**Strasbourg. — Une mère et ses cinq enfants sont morts, dans l'après-midi du mercredi 21 octobre, dans une H.L.M. de Wissembourg (Bas-Rhin), parce que le chauffe-eau au gaz de leur appartement était défectueux. C'est le père, M. Kouider Zazou, un ouvrier algérien âgé de quarante ans, qui à découvert le drame en rentrant de son travail le soi... Malgré les efforts des pompiers et des deux médecins de cette bourgade, il a été impossible de rappeler à la vie Mme Ambarka Richi, trente-six ans, ses quatre filles et son fils.**

## FAITS ET JUGEMENTS

### Le GRECE diffamé.

Considéré comme ayant diffamé le Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne, M. Jean Pierre-Bloch, directeur du *Droit de vivre*, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (dont *le Droit de vivre* est l'organe), et M. Georges Nicod (l'auteur d'un article publié dans le numéro de janvier 1980 du *Droit de vivre*), ont été condamnés conjointement et solidairement à un franc de dommage et intérêt, le 21 octobre, par la première chambre civile du tribunal de Paris.

Evoquant les heurts survenus le 9 décembre précédent au Palais des congrès de la porte Maillot entre militants de l'Organisation juive de défense et des membres du « service d'accueil » du GRECE, qui avait organisé ce colloque, M. Nicod déclarait que ces incidents *« ont été révélateurs d'un certain état d'esprit raciste, et ce jour-là le GRECE a, sans doute involontairement, montré son vrai visage... »*.

En revanche, le tribunal a débouté le GRECE, qui réclamait un franc à Mᵉ Charles Goldnine, du barreau de Paris, à propos d'un article du 19 décembre 1979 de *France-Soir*, qui déclarait que cet avocat, présent au colloque, *« a indiqué que de jeunes juifs, garçons et filles, comme des personnes âgées, se sont vu interdire l'accès de la salle aux cris de* « Mort aux juifs ! » *et* « Les juifs au four ! ».

### M. Robert Hersant interrogé par le juge d'instruction.

Après avoir usé des ressources offertes par la procédure en contestant, notammnet, la recevabilité des constitutions de partie civile des Syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) et de l'Union fédérale des consommateurs, M. Robert Hersant, propriétaire du *Figaro* et d'un groupe de presse contrôlant une douzaine de quotidiens, inculpé, le 29 novembre 1978, d'infraction à l'ordonnance du 26 août 1944, sur l'organisation de la presse française, a dû, finalement, se résoudre à subir, le mercredi 21 octobre, son premier interrogatoire au fond devant M. Grellier, juge d'instruction à Paris.

Selon son défenseur, Mᵉ Benatar, M. Hersant estime ne pas enfeindre cette ordonnance, étant représentant légal des sociétés de son groupe et non, personnellement, propriétaire des parts des entreprises qui éditent les journaux. Il considère qu'il n'est pas obligé, dans ces conditions, d'être directeur de la publication des journaux du groupe qu'il contrôle.

**[L'ordonnance du 26 août 1944 dispose notamment en son article 7 : « Lorsque la majorité du capital de l'entreprise publiant un quotidien ou un hebdomadaire appartient à une même personne, celle-ci sera obligatoirement directeur de la publication. »]**

### Une affaire de fraude électorale à la cour d'appel de Paris.

La condamnation de M. Michel Parisot, adjoint au maire (P.C.) de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), pour fraude électorale, a été évoquée, mardi 20 octobre, à la cour d'appel de Paris. Lors des élections cantonales partielles du 27 avril 1980, des bordereaux de résultats du canton de Vincennes - Fontenay-Nord avaient été raturés et surchargés. Ces manipulations avaient permis l'attribution à Mme Nicole Garand (P.C.) de deux cents voix qui auraient dû revenir à M. Marc Favas (CNIP). A la faveur de cette fraude, la candidate communiste avait emporté l'élection, qui devait néanmoins être annulée (*le Monde* des 29 avril 1980 et 28 janvier 1981).

Condamné en février dernier à 4 000 francs d'amende et à 1 franc de dommages et intérêts en faveur du candidat de la majorité, M. Parisot a bénéficié de l'amnistie. Mais il a fait appel de cette condamnation comme, au reste, le parquet et M. Favas. *« Fontenay-sous-Bois, c'est presque la Corse »*, a déclaré le président de la onzième chambre correctionnelle, M. Jacques Hennion, faisant allusion aux nombreux incidents qui ont émaillé les scrutins dans le canton de Vincennes-Fontenay-Nord depuis 1976. Mᵉ Louis Labadie, avocat de M. Parisot, et lui-même conseiller municipal de Fontenay, a mis sur le compte du climat qui entoure chacune des consultations électorales le « charcutage » réalisé par l'ancienne majorité, qui s'est découpé là un canton à sa mesure.

La cour dira, le 17 novembre, s'il convient de condamner M. Parisot à une peine qui ne lui permette pas de bénéficier de l'amnistie.

## SCIENCES

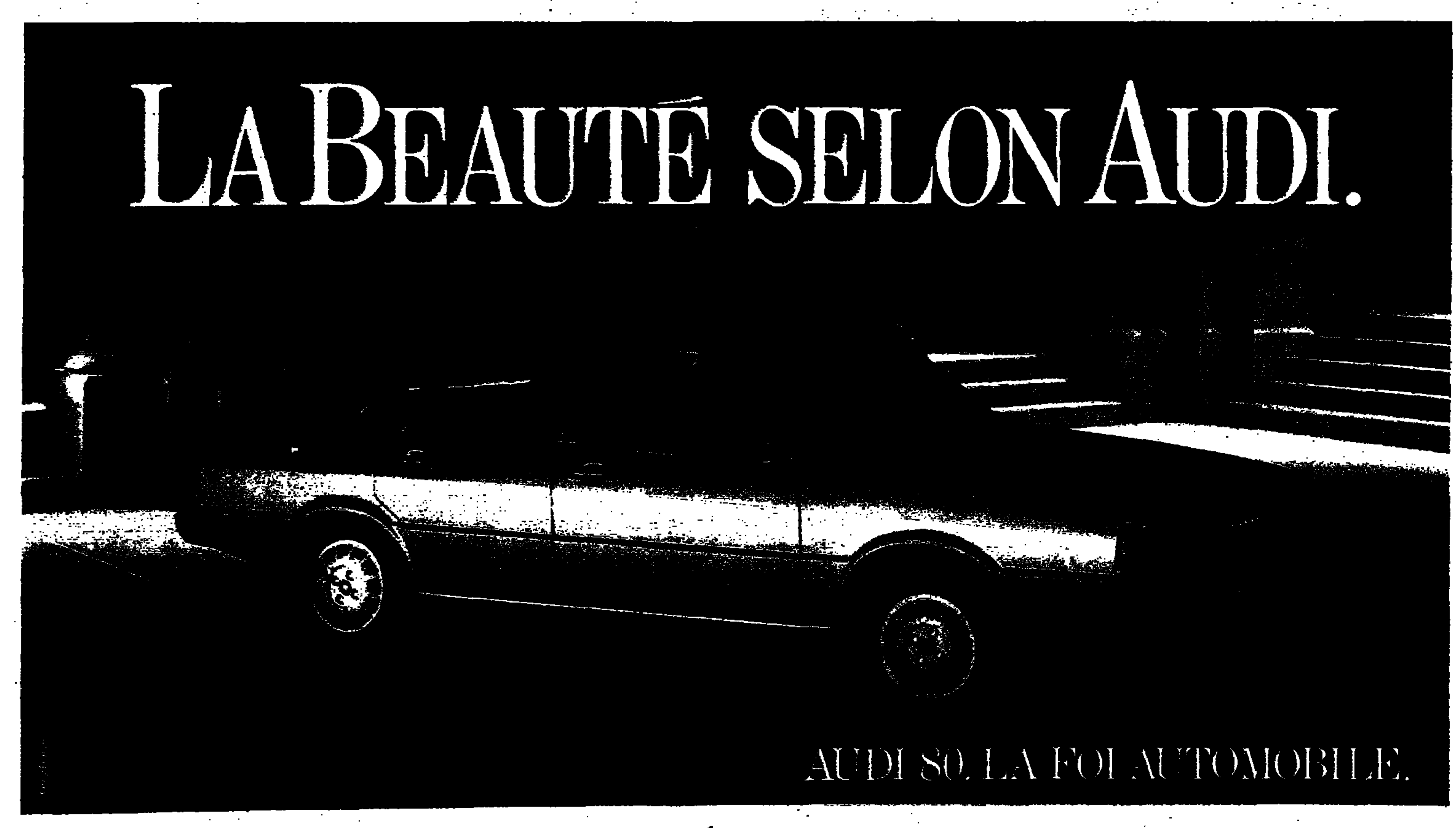
### LE LANCEMENT D'ARIANE POURRAIT ÊTRE RETARDÉ PAR UNE GRÈVE

*(De notre correspondante.)*

Toulouse. — Une centaine de manifestants se sont regroupés mardi 20 octobre devant le parc des expositions de Toulouse où M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, est venu inaugurer le SITEF (Salon iternational des technologies et énergies du futur). Ces grévistes ont arrêté leur travail depis sept jours et demandent l'intégration de la totalité du personnel utilisé depuis dix ans et en permanence en sous-traitance au Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.).

Depuis le début de la grève les essais du satellite Marecs ont été suspendus et le lancement d'Ariane sera vraisemblablement retardé d'au moins cinq jours.





# INFORMATIONS « SERVICES »

## BIBLIOGRAPHIE

### Au sommaire des revues

— Dans la *N.R.F.*, Michel Chaillou présente et nous révèle, avec l'extrait d'un poème spirituel en douze chants, *La Magdeleine au désert*, Jean-Louis Barthélemy, son auteur, que les dictionnaires de la littérature ignorent : poète et amant, deux fois diable qui s'est fait ermite. Après avoir distillé des vers précieux pour une Madeleine non sainte mais vertueuse, celle-ci étant morte il entra lui-même *au désert. Ce petit Rancé* obscur, par une rencontre de leurs astres, naquit la même année (1626) que le vrai. Mais le ciel l'éprouva bien plus que le grand modèle : religieux sincère, il était demeuré « *si sensible à la beauté des femmes qu'afin de ne pas les voir il marchait aveugle dans les rues* ».

Un poète autrement solide : en poésie et en tentations, voici Guillevic, avec ses *Mots* en vingt-trois versets : *Des mots sont là / Pour ouvrir l'espace / Au silence.* Et Michel Tournier qui fait l'apologie du lecteur, ce créateur bis, son double. Sans *lui (le plus possible au pluriel)*, il n'est point de livre : « ... *à celui qui écrit s'ajoutent de plein droit* (d'auteur) *ceux qui lisent...* » Enfin, ou plutôt d'abord — il ouvre la revue, — un grand morceau du *Ruban au cou de l'Olympia*, de Michel Leiris, sur quoi il faudra longuement s'arrêter. (Octobre ; Gallimard).

— *Poésie* apporte un poème d'André Frénaud, dont la composition s'étendit sur dix années : « *Saurons-nous cesser d'enterrer les morts ?* » et la traduction inédite, par L. Gaspar et Sarah Clair, de trois poèmes de D.-H. Lawrence (n° 16, 50 F ; Eug. Belin édit.).

— Le dernier des *Cahiers bleus* est dédié à Lise Deharme. Un très riche bouquet posthume de ses amis : Cocteau, Breton, Eluard, Drieu, Paulhan... On n'en finirait pas. Des vivants aussi, bien vivants : Mandiargues, Gracq, Y. Bonnefoy, *M. Schneider... Textes souvent* autographes en fac-similé. Dessins de Leonor Fini. *Images dans le temps : le plus beau* portrait est le plus cruel (n° 19, grand format, 15 F ; Maison du Boulanger, 16, rue Champeaux, 10000 Troyes).

— *A.B.C.*, revue de poésie que *nous* avions signalée, change de titre et devient : *Incen-dits*. Cette fois, à Stefan, Alasluquetas, Déchamps, Romerio, Friedenkraft, Cascarino, Deverge, il revient de *dire*, en mettant le feu (n° 4, 15 F ; Bondy Culture, 23, rue R.-Salengro, 93140 Bondy).

— Dans sa *Bouteille à la mer*, Marc Belgbeder glisse un message en forme de poème que lui suggèrent Michel Le Bris et son *Paradis perdu*. Ils lui donnent prétexte à une méditation très actuelle, et comme toujours très aiguisée, sur « *le Romantisme et le Saint-Esprit* » (fin septembre, « Publication sans prix » ; chez l'auteur-éditeur, 8, rue Théophraste-Renaudot, Paris-15e. C.C.P. (« A la bonne vôtre ! ») 13972-08 K Paris. — « Les chèques bancaires ne sont pas retournés »).

— Théophraste Renaudot, justement, sa « merveilleuse et tragique destinée », est le sujet exclusif — c'était bien le moins — et abondamment illustré du numéro 1 de *Gutenberg Information*, « chronique de l'édition, de l'imprimerie, de la presse et des arts graphiques ». Vive l'écriture ! (5 F ; 65, rue Sainte-Anne, Paris-2e).

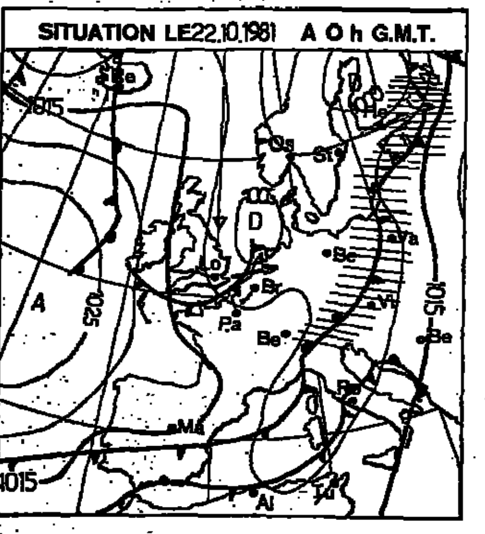
— Le dernier cahier du Centre culturel Arthur-Rimbaud a recueilli une expression du sentiment rimbaldien de Marguerite Yourcenar, de Pierre Emmanuel et d'Odysseus Elytis, prix Nobel de littérature. Il rassemble des documents bien savoureux. Et plusieurs notes *relatives à Rimbaud, à ses voyages* ; l'une, aux traductions de l'œuvre en langue arabe (Hôtel de Ville, 08000 *Charleville-Mézières*).

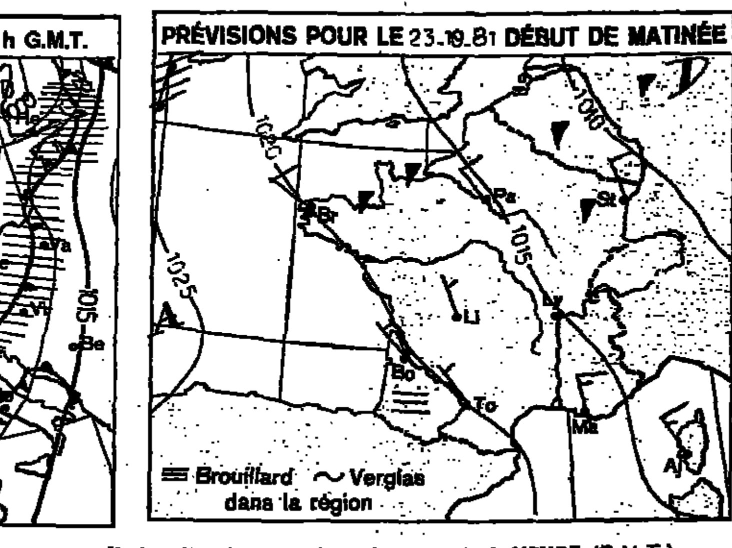
— Un *Cahier des amis de Milosz apporte de curieuses* précisions biographiques sur les parents du poète, au mariage desquels — cas *rare* — il assista. Cinq lettres inédites. Entre autres études : celle qui souligne tout ce que Laurent Terzieff a apporté, comme metteur en scène et comme acteur, au *Miguel de Mañara* (n° 18 ; édit. Silvaire, 20, rue Domat, Paris-5e).

— Dans *Stendhal-Club*, des lettres inédites de Stendhal présentées par A. Doyon et A. Chantreau (40 F ; Beauregard, 3, r. Maurice-Gignoux, 38000 Grenoble).

YVES FLORENNE.

## MÉTÉOROLOGIE




Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 octobre à 0 heure et le vendredi 23 octobre à 24 heures :

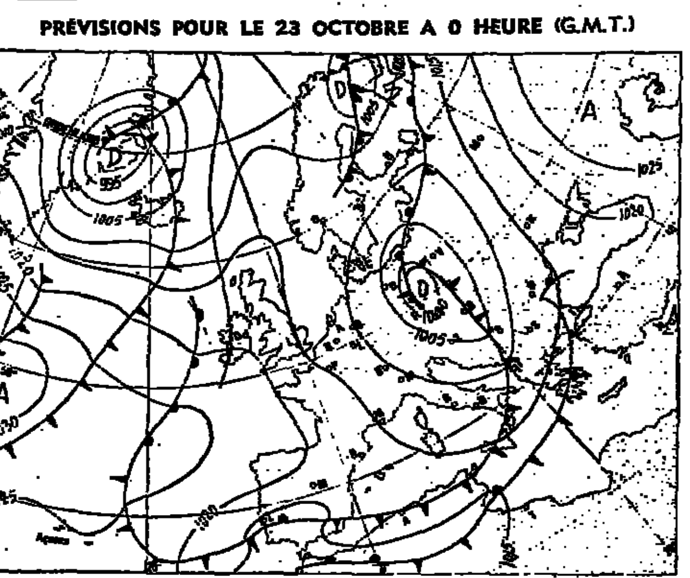
Un flux d'air froid et instable venant du nord-ouest persistera sur notre pays. L'instabilité, assez forte jeudi, s'atténuera toutefois vendredi et, en fin de journée, une perturbation abordera la Bretagne.

Vendredi 23 octobre, il fera assez froid le matin et de faibles gelées sont à attendre dans l'intérieur, en particulier dans le Centre, la région parisienne, l'Est et le Nord-Est. Il y aura en outre quelques brouillards de l'Aquitaine au Massif Central. Dans la journée, le ciel sera variable ; les éclaircies prédomineront dans le Midi *méditerranéen* où souffleront le mistral et la tramontane, mais les nuages seront plus nombreux ailleurs et ils donneront des averses *près de* la Manche, *sur la région* parisienne, l'Est et le Nord-Est (quelques averses de neige vers 500 mètres). Le soir, enfin, le ciel se couvrira en Bretagne où il pleuvra dans la nuit. Les vents de secteur nord-ouest seront faibles près de l'Atlantique, modérés ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 20 et 11 degrés ; Biarritz, 15 et 7 ; Bordeaux, 14 et 5 ; Bourges, 11 et 3 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 10 et 4 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 11 et 1 ; Dijon, 11 et 2 ; Grenoble, 12 et 2 ; Lille, 10 et 3 ; Lyon, 11 et 4 ; Marseille, 17 et 7 ; Nancy, 10 et 2 ; Nantes, 13 et 4 ; Nice, 19 et 10 ; Paris-Le Bourget, 11 et 3 ; Pau, 13 et 4 ; Perpignan, 14 et 9 ; Rennes, 10 et 5 ; Strasbourg, 11 et 2 ; Tours, 12 et 3 ; Toulouse, 13 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 18 degrés ; Amsterdam, 10 et 6 ; Athènes, 22 et 18 ; Berlin, 9 et 6 ; Bonn, 11 et 2 ; Bruxelles, 10 et 3 ; Le Caire, 33 et 19 ; Iles Canaries, 24 et 13 ; Copenhague, 10 et 1 ; Dakar, 30 et 25 ; Genève, 11 et —1 ; *Jérusalem, 29 et 18* ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 11 et 2 ; Madrid, 17 et 10 ; Moscou, 6 et 1 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 18 et 9 ; Palma-de-Majorque, 25 et 13 ; Rome, 23 et 17 ; Stockholm, 9 et —1.

*(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)*




## PARIS EN VISITES

SAMEDI 24 OCTOBRE

« Reims », 8 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic.

« L'île Saint-Louis », 14 h., métro Pont-Marie, Mme Pennec.

« La Conciergerie », 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Duhesme.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais.

« La Cité Fleurie », 15 h., 29, rue de la Santé, Mme Legrégeois.

« Les vieux hôpitaux de Paris », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Picpus », 15 h., 35, rue de Picpus (Approche de l'art).

« Les arts du Maghreb », 15 h., 13, avenue du *Président-Wilson* (Arcus).

« Académie française », 15 h., 23, quai Conti (Mme Ferrand).

« *Le Palais de justice* », 15 h., métro Cité (Mme Hauller).

« Hôtel de Sens », 15 h., 1, rue du Figuier (Histoire et Archéologie).

« Le Marais », 14 h. 45, 24, rue Pavée (M. de La Roche).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

## CONFÉRENCES

SAMEDI 24 OCTOBRE

14 h. 45, 64, rue du Rocher, Me V. V. Stanciu : « Essais de psycho-sociologie criminelle » ; Mme G. Juramie : « Le centenaire de Teilhard de Chardin » ; M. R. Le Bourre : « La dépendance de l'Occident face à l'histoire invisible » (Club du Faubourg).

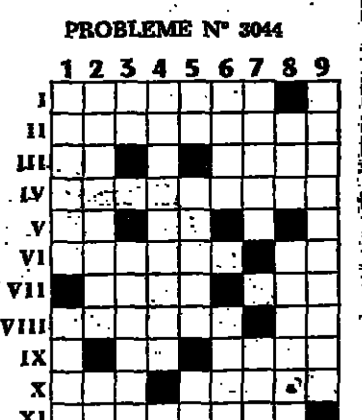
15 h., palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, MM. J.-R. Passemard, J.-P. Hermann, J. Le Quement : « Les robots industriels, la physique en robotique ».

15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. J. d'Arès : « Saint-Jacques de Compostelle et la transfiguration de l'homme » (Atlantis).

15 h., amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, M. J.-P. Crolard : « Renaître après la mort » (Université populaire de Paris).

15 h. 30, Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons : débat sur le nouveau théâtre américain.

17 h. 30, Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V : « New-York-Los Angeles-San-Francisco ».



Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
| --- | --- | --- | --- |
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 273 F | 442 F | 611 F | 780 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 483 F | 862 F | 1 241 F | 1 620 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 313 F | 522 F | 731 F | 940 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | | | |
| 386 F | 667 F | 949 F | 1 230 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3044

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| I | | | | | | | | ■ | |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | ■ | | ■ | | | | |
| IV | | | | | | | | | |
| V | | | ■ | | | ■ | | ■ | |
| VI | | | | | | | ■ | | |
| VII | ■ | | | | | ■ | | | |
| VIII | | | | | | | ■ | | |
| IX | | ■ | | | ■ | | | | |
| X | | | | ■ | | | | | |
| XI | | | | | | | | | ■ |

HORIZONTALEMENT

I. Eventuel auxiliaire d'héritiers cyniques. — II. Façon de piquer un « chien » dans un « pucier » de Belleville. — III. *Première tenue de sortie.* Attire le doigt de celui qui s'égare. — IV. Même énergique, cette personne est incapable de former les caractères. — V. Démonstratif. Base d'accord. — VI. Ce que fait l'aimant ou l'amant, à condition *de ne pas être de bois.* Note. — VII. Sorte de Vauban allemand ayant opéré en France. Descendant d'un monteur de bateau. — VIII. Excellentes pour les groseilles, elles sont néfastes aux groseilliers. Divinité. — IX. Préposition. Grâce arabe. — X. A emprunté l'eau de son voisin pour se faire baptiser. Fait état d'un ancien état. — XI. Avec elle, c'est celui qui prend une veste qui n'est pas revêtu.

VERTICALEMENT

1. Pour les bleus, les marrons et les noirs. Bourre dans le Périgord et charrie dans le Béarn. — 2. Instrument pour plomber ou plumer. Article étranger. — 3. Bagage intransportable pour un âne. Ni franchement permis ni formellement interdit. — 4. Empreintes bien connues de la rousse. — 5. Négation. Bonne pâte parfois doublée d'une bonne poire. Copulative. — 6. Retraite éventuelle. Se consumait d'amour pour feu son mari. — 7. Pour avancer, il doit se garder de faire son pas. Chef de file de la Longue Marche. — 8. A ce jeu, on risque fort de se retrouver en prison. Ouvrage de Giono ou œuvre de la nature. — 9. Procédé aussi fâcheux que ravissant.

**Solution du problème n° 3043**

*Horizontalement*

I. Cheminées. — II. Hépatisme. — III. Ise. Eloi. — IV. Rieur. Pré. — V. Ut. Rate. — VI. Régate. Do. — VII. Grenier. — VIII. Rif. Art. — IX. Embu. Etal. — X. Niémen. Le. — XI. Ses. Nager (cf. marinière).

*Verticalement*

1. *Chirurgiens.* — 2. Hésiter. Mie. — 3. Epée. Gerbes. — 4. Ma. Uranium. — 5. Itératif. En. — 6. Nil. Tee. ENA. — 7. Esope. Rat. — 8. Emir. Râle. — 9. Se. Egoutier.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 22 octobre 1981 :

UN DECRET

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et l'Organisation des Nations unies concernant la conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés, fait à Genève le 31 juillet 1981 ...

UNE INSTRUCTION

● Relative aux activités de parachutage.

UNE LISTE

● Des candidats admis à subir les épreuves orales du premier *concours d'accès à l'Ecole nationale* de la magistrature.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 20 octobre publie des *arrêtés* portant attribution de la médaille et du diplôme d'honneur des conseils de prud'hommes, de la médaille de la jeunesse et des sports ; un *décret* portant promotions et nominations dans l'ordre des Palmes académiques ; une *citation* à l'ordre de l'armée.



## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE D'OCTOBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 68 DU 21 OCTOBRE 1981

| TERMINAISON | FINALES et NUMEROS | SIGNES du ZODIAQUE | SOMMES à PAYER |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | 41 | tous signes | F. 150 |
| | 81 | tous signes | 150 |
| | 311 | tous signes | 300 |
| | 691 | tous signes | 300 |
| | 1 021 | cancer | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 2 671 | taureau | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 5 441 | vierge | 7 150 |
| | | autres signes | 850 |
| | 6 541 | verseau | 7 150 |
| | | autres signes | 850 |
| | 04 601 | vierge | 100 000 |
| | | autres signes | 10 000 |
| | 36 971 | poissons | 100 000 |
| | | autres signes | 10 000 |
| 2 | 2 382 | scorpion | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 2 282 | balance | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 32 882 | sagittaire | 100 000 |
| | | autres signes | 10 000 |
| 3 | 3 | tous signes | 70 |
| | 783 | tous signes | 370 |
| | 5 423 | capricorne | 7 070 |
| | | autres signes | 770 |
| | 8 813 | lion | 10 070 |
| | | autres signes | 1 070 |
| | 7 843 | cancer | 10 070 |
| | | autres signes | 1 070 |
| | 38 633 | gémeaux | 100 070 |
| | | autres signes | 10 070 |
| 4 | 614 | tous signes | 300 |
| | 5 774 | bélier | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 7 294 | lion | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 8 094 | balance | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 23 794 | taureau | 100 000 |
| | | autres signes | 10 000 |
| 5 | 5 245 | gémeaux | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| 5 | 3 425 | verseau | F. 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 6 205 | scorpion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| 6 | 56 | tous signes | 150 |
| | 3 526 | gémeaux | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 9 326 | poissons | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 06 096 | capricorne | 100 100 |
| | | autres signes | 10 100 |
| 7 | 7 | tous signes | 70 |
| | 407 | tous signes | 370 |
| | 6 227 | verseau | 10 070 |
| | | autres signes | 1 070 |
| | 7 397 | sagittaire | 10 070 |
| | | autres signes | 1 070 |
| | 9 687 | vierge | 10 070 |
| | | autres signes | 1 070 |
| | 04 217 | lion | 100 070 |
| | | autres signes | 10 070 |
| | 10 457 | balance | 100 070 |
| | | autres signes | 10 070 |
| | 25 457 | scorpion | 100 070 |
| | | autres signes | 10 070 |
| 8 | 58 | tous signes | 150 |
| | 098 | tous signes | 300 |
| | 9 518 | bélier | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 18 698 | verseau | 100 000 |
| | | autres signes | 10 000 |
| | 37 008 | bélier | 100 000 |
| | | autres signes | 10 000 |
| 9 | 6 059 | poissons | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 9 319 | sagittaire | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 6 769 | capricorne | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 17 479 | cancer | 100 000 |
| | | autres signes | 10 000 |
| 0 | 43 520 | vierge | 2 000 000 |
| | | autres signes | 100 000 |

PROCHAINS TIRAGES TRANCHE DES ORCHIDÉES LE 28 OCTOBRE 1981 A MALAKOFF (Hauts-de-Seine) L'ARLEQUIN AU SALON DE LA PHOTO - PORTE DE VERSAILLES - TIRAGE TÉLÉVISÉ à 19 h 50

| LOTO TIRAGE N° 42 | 1 | 2 | 24 | 26 | 34 | 43 | NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 32 |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |

PROCHAIN TIRAGE LE 28 OCTOBRE 1981 VALIDATION JUSQU'AU 27 OCTOBRE APRÈS-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 21 OCTOBRE 1981 - N° 68

هكذا من الأصل



Le Monde

# LIVRES

## LA TENTATION DE L'AUTOBIOGRAPHIE

### Le vice et la vertu

*La peur promue*
*[« angoisse »,*
*la sécheresse « rigueur »,*
*la lâcheté « faiblesse »,*
*l'absence d'élan*
*[« sérénité »,*
*la paresse « nonchalance »,*
*la vanité « orgueil »,*
*le larmoiement*
*[« mélancolie »,*
*l'excitation « ardeur »,*
*l'indifférence « lucidité »...*

MICHEL LEIRIS.

(Extrait du « Ruban au cou d'Olympia ».)

### Psychologie en miettes

*L'âme est un vaste pays peuplé de fantômes auxquels l'écriture seule, parfois, rend vie. Pourtant, quels que soient les personnages qu'un écrivain exhume des contrées les plus reculées de son Moi, il ne livre jamais, en définitive, que sa propre autobiographie. On peut en dire autant du philosophe et des systèmes qu'il élabore. Existe-t-il d'ailleurs autre chose que des biographies et des autobiographies ?*

∴

*Dans* A la recherche du temps perdu, *le plus judicieux conseil que M. de Norpois pense pouvoir donner au narrateur est celui d'imiter un jeune homme qu'* « un opuscule sur le fusil à répétition dans l'armée bulgare » *a consacré. Ses arguments, note Proust, étaient sans réplique, parce qu'ils étaient sans réalité.*

*Les travaux d'érudition permettent d'esquiver notre vraie vie et, à défaut de se créer en créant, on se console en rédigeant des opuscules sur le fusil à répétition dans l'armée bulgare. Avec un peu d'habileté, et dans l'indifférence générale, on peut même laisser entendre qu'il s'agit de littérature.*

∴

*La vie d'un auteur, soutiennent volontiers certains critiques, ne nous apprend rien sur son œuvre. Ne serait-ce pas plutôt que la vérité biographique nous échappe, que nous ne savons pas l'interpréter ? Le saurions-nous que nous y trouverions tout, puisqu'elle est ouverte sur l'œuvre.*

∴

*Il est apparemment plus facile de parler de soi en inventant un personnage que d'avancer à visage découvert. Le masque littéraire permet, outre la distance et l'humour, une certaine irresponsabilité. La fiction sécrète un espace de liberté qui attire, à la manière d'un aimant, d'étranges individus. Paradoxalement, ils ont souvent plus de réalité charnelle que les êtres que nous côtoyons quotidiennement. Sans doute parce qu'ils se nourrissent de notre substance. La réalité ultime de la littérature, comme de la passion, c'est le vampirisme.*

∴

*S'il fallait encore trouver une preuve du génie de Freud, je la verrais dans le fait qu'il est le seul parmi les psychanalystes à avoir créé des personnages inoubliables, une galerie de névropathes à la mesure de notre siècle : l'Homme aux loups, l'Homme aux rats, Dora...*

*Pourtant, lorsque nous tentons de comprendre les liens qui existent entre la création et l'inconscient, nous devons nous souvenir de sa mise en garde :* « Savoir d'où l'artiste tire son talent créateur n'est pas une question de psychologie. »

ROLAND JACCARD.

## Michel Leiris et le sacré dans les mots

« QUE *l'encre trace de vivantes arabesques sur ton suaire de papier blanc !* » Cette invocation, parmi d'autres qui ouvrent *le Ruban au cou d'Olympia*, Michel Leiris, comme s'il voulait saluer d'abord l'un de ses devanciers, Marcel Proust, la confie au lecteur. Ecrire, c'est faire la part du mutisme, tisser une toile, voiles déployées, feu, fenêtres, braise, nœud, damas et cristaux. Vivre, c'est glisser du « *chaos miraculeux de l'enfance à l'ordre féroce de la virilité* », donc aller, en suivant les méandres d'une somme autobiographique inouïe, de *l'Age d'homme* aux quatre tomes de *la Règle du jeu*, jusqu'à ce *Ruban*, dernier feston, « festival d'hiver ».

Leiris reprend ici plusieurs de ses « procédés » : construction éparpillée, en fuite de neige, celle de *Frêle Bruit*, apparition d'une figure peinte, l'Olympia de Manet, après dans *l'Age d'homme*, la Lucrèce et la Judith, par Cranach, recours à des « truchements », suites d'analogies entre la vie et l'art. Une phrase, simple, fait défiler une rangée de « spectres », Hamlet, Don Juan, Figaro, Rigoletto, l'Aiglon, Salomé. Un refrain, « *enrobé d'un satin de mélancolie* », et toute son enfance revient. Un calembour, « le Dogon en gondole », marie les *Impressions* de Roussel et *l'Afrique fantôme* (1).

« *Tant que la mort ne s'empare pas de moi, elle est, en somme, une idée qu'il ne faut pas écarter mais bien plutôt apprivoiser.* » Le sombre oiseau de la mort, par défi, Leiris n'a cessé d'en marquer le passage dans ses livres. Il n'en manqua aucune des apparitions : pompes de funérailles africaines, meurtres, corne de taureau, décapitation ou suicide. Comme Caillois et Bataille, ses complices du Collège de Sociologie, il a toujours pris le risque de n'avoir contre cet oiseau, pour talismans, que les mots, les mots qui portent en eux le frisson des accouplements et des lentes agonies. « *Passé en ruines, présent en déroute, futur en miettes* », il ne se donne plus de gants pour décrire ce vide où, inévitablement, le précipitent ses trous de mémoire, ses « écrans » et ses soucis.

Cinq pages de litanies, vers la fin du *Ruban au cou d'Olympia*, ramassent, de façon poignante, ce que « cette drôle d'alchimie », écrire, se retourner dans son encre, a de dérisoire. Mais, depuis Montaigne, qui donc, tout en mesurant les limites des actions humaines, les bonnes intentions toujours néfastes, avait su crier aussi fort sa haine des « monstres », hier « *mécaniques victoires* », aujourd'hui, « racismes », « fascismes de tous bords », « ignominies » ? Comme arme, pour drapeau, Leiris n'a que le ruban peint par Manet, « pauvre fil d'araignée », « modeste brin », qui relie de frêles moments arrachés à l'oubli, inscrits dans la chair des mots. Elle échappe au vieillissement.

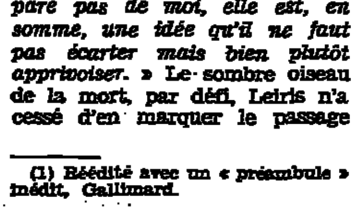
Une conférence, « le sacré dans la vie quotidienne », prononcée le 8 janvier 1938, a dispersé ses éclats dans *Biffures, fourbis et fibrilles*. Elle donne encore quelques clés pour voir ce qui se joue, ou se déjoue, dans ce recueil testamentaire. Leiris, à partir d'instants insolites, de déclics surnaturels, lumineux entre les trous noirs de son existence, oublis, silences, laisse les mots filer et les lettres débouler. De ce carambolage dirigé monte progressivement une évidence : au cœur d'un monde sans dieu et souillé, le sacré a un lieu pour vivre, ou survivre, la chaîne insécable des mots.

Avec la débâcle rapide des idéologies, et le désespoir qui l'accompagne, l'entreprise héroïque de Leiris, suivie par une poignée de convaincus, résiste magnifiquement. Même, puisqu'au bout du compte, seule la qualité paie, elle y gagne en grandeur qui ne manquera pas d'être perçue. Nous devons la considérer avec gratitude, humilité, espoir et surprise, tant elle reste si proche de nous, si humaine. Ceux qui désespèrent de pouvoir sortir un jour de leur vie quotidienne, moche et triste, où ils grelottent, doivent saisir ce « ruban couleur de nuit », ce fil d'Ariane, si ténu, si solide, qui leur donne l'avant-goût d'une délivrance certaine.

RAPHAËL SORIN.

★ LE RUBAN AU COU D'OLYMPIA, de Michel Leiris, Gallimard, 288 p. Environ 67 F.

(1) Réédité avec un « préambule » inédit, Gallimard.





★ Dessin de CAGNAT.

## Le poète de l'authenticité

PARCE que *les Confessions* étaient une entreprise sans exemple, Rousseau croyait pouvoir assurer qu'il n'aurait point d'imitateurs. En fait, ceux-ci furent d'autant plus nombreux que Jean-Jacques se proclama unique, et entoura son œuvre d'une aura d'exception. En élevant *l'aveu* à la dignité d'*exploit*, Rousseau fondait un genre : à la différence du simple mémorialiste, l'autobiographe concentrait deux gloires sur sa seule écriture : le prestige de l'auteur, et la prouesse du héros. Ainsi s'expliquent la tentation de l'autobiographie et la multitude de petits Rousseau qui, au risque de la tuer, ont envahi la littérature.

Dans *l'Age d'homme*, Michel Leiris semble apporter sa propre contribution à cette esthétique de la sincérité : la célèbre comparaison tauromachique qui ouvre le livre fait même de l'aveu l'équivalent littéraire de la corne de taureau pour le matador. Mais, selon un mouvement familier à tous ses lecteurs, Leiris travaille ensuite à *ruiner* sa propre métaphore, à creuser entre la confession et la corrida, entre la littérature et le risque, entre l'aveu et l'exploit, un abîme infranchissable.

A partir de *Biffures*, un nouveau projet se dessine : non plus dévoiler un *secret* intime (quitte, en docile élève du docteur Freud, à le traquer dans les détails les plus infimes du quotidien), mais partir à la recherche des *valeurs* qui constitueront la règle du jeu, la morale de l'existence. Trois livres exploratoires *(Fourbis, Fibrilles, Frêle bruit)* succèdent à *Biffures*, et consomment le divorce de l'autobiographie et de l'aveu.

Le réflexe de lecture le plus répandu consiste à traiter les œuvres littéraires comme des autobiographies déguisées. On croit généralement que l'auteur s'exprime, se confesse, ou se révèle à travers ses intrigues et ses personnages. Leiris, dans son autobiographie même, dément cette évidence. Ce qui s'y joue, en effet, c'est l'impossibilité de réduire l'écriture à une activité d'expression : on n'écrit pas pour s'exprimer, pour se confier (la parole suffit amplement à cette tâche), mais pour aller au-delà de ce que l'on sait, pour dépasser les limites que la communication orale, ou même la simple méditation intérieure assigne à la pensée.

### « On n'est jamais vieux devant la mort »

Au bout du compte, cependant, la règle du jeu restera informulable. Héros de notre temps, Leiris est un sujet irréconcilié, un homme épars, fragmenté, dont nulle sagesse ne parvient à dialectiser les contradictions. Et puis, il y a la hantise de la mort et l'inaptitude des valeurs à l'abolir ou à la domestiquer. Vieux sujet, direz-vous. Lisez pourtant Leiris qui, là où d'autres parlent le langage métaphysique, abstrait et paradoxalement serein de *l'angoisse*, nous communique, lui, sa *peur*, avec une acuité intolérable, réveillant ainsi la nôtre. Peur du vieillissement dont les progrès sont notés d'une plume inflexible, sentiment aussi qu'*on n'est jamais vieux devant la mort* : l'âge aggrave la peur sans lui donner, comme on le pense trop commodément, le contrepoids de la résignation. La vieillesse ne transforme qu'aux yeux des autres le scandale de la mort en mort naturelle.

Dans *Frêle Bruit* et, aujourd'hui, *le Ruban au cou d'Olympia*, l'œuvre survit donc à son objectif initial. Et puisqu'il n'y a plus de règle du jeu à l'horizon, Leiris consent à l'écriture fragmentaire : il nous offre un Festival (son « Festival d'hiver », dit-il lui-même) de récits vécus, rêvés ou fictifs qui sont autant de poèmes en prose. Et le mot de poésie ne vient pas ici comme la concession d'un critique attendri à l'auteur qui avoue depuis toujours sa nostalgie du poème. Leiris est l'un des très rares écrivains modernes qui nous ont rendu à nouveau la poésie proche et *désirable*. Car le romantisme avait surchargé le Poète de majuscules — Mage, Prophète, Maudit — au point de confondre en une seule attitude la *poésie* et la *pose*.

Comment refaire de la poésie sans tomber dans le panneau narcissique du Poète ? Ponge, Michaux, Queneau, ont résolu ce problème en mélangeant ces registres dont le romantisme nous avait fait oublier qu'ils pouvaient être compatibles : la beauté et l'humour. Leiris, bien qu'il demeure lui-même attaché à l'image romantique de l' « éternel séparé », et qu'il se juge (sévèrement) selon ce critère, *sauve* la poésie, en lui insufflant cette qualité antilyrique par excellence : la volonté de vérité, l'amour fou du langage joint au souci vigilant de ne jamais se payer de mots.

ALAIN FINKIELKRAUT.

## le feuilleton

### « Journaux », de Robert Musil

# Imaginez une ruche géante

DE *deux choses l'une : ou vous appartenez à la petite cohorte repérable des fanatiques de Musil, et vous voudrez sûrement enrichir encore, avec ces* Journaux *enfin traduits, le surcroît d'existence que vous a procuré, comme tous les chefs-d'œuvre,* l'Homme sans qualités *; ou bien vous ne connaissez pas ce monument de l'entre-deux-guerres, et c'est l'occasion ou jamais de le découvrir (quatre tomes dans « Folio ») en même temps que le matériau quotidien d'où il est sorti. Au besoin, bloquez un trimestre de lecture, un semestre ; quand le profit attendu d'un livre fait si peu de doute, le temps ne compte pas, ni la difficulté. Que Musil soit le plus intellectuel des quatre écrivains qui auront mis en littérature les vertiges du siècle — avec Proust, Kafka, Joyce — ne saurait faire obstacle à la lecture naïve de son œuvre et de ses brouillons.*

*Voilà pour le conseil d'ami. Reste à le motiver sans effaroucher ni trahir. Comment introduire en quelques paragraphes à des milliers de pages où la haute philosophie côtoie sans cesse le quotidien ? Car c'est d'abord cela, Musil : l'utopie propre à sa génération (1880-1942) d'un roman indépassable, où se récapitulerait tout ce que sait et sent l'homme européen affaissé sous le poids de ses rêves.*

### par Bertrand Poirot-Delpech

LES génies capables de telles entreprises n'apparaissent pas n'importe où, n'importe quand. C'est la grandeur des sociétés décadentes de les susciter. Il n'y aurait pas eu Joyce sans les bas-fonds d'une Irlande en mal d'épopée, ni Proust sans les délices d'une caste bientôt hors jeu, ni Kafka, Musil et le nouveau Nobel, Canetti, sans l'agonie d'opérette de la *Mitteleuropa*. L'Autriche de l'empereur François-Joseph, puis de l'Anschluss, jette des feux de dernier bal. L'universel s'y contemple. L'intelligence y foisonne. L'imagination y défie l'histoire, tout en pétillant d'ironie.

Dès l'école, l'ancien élève-officier a repéré les contradictions occidentales. Mais, avant même *les Désarrois de l'élève Törless* (1906), le futur ingénieur prenait des notes en vue de les résoudre dans *l'Homme sans qualités*, qu'à sa mort, quarante ans plus tard, il chercherait encore à conclure. Etait-elle seulement achevable, cette fresque où devaient se concilier, ni plus ni moins, rationnel et irrationnel, science et âme, normal et impossible, viscères et abstraction, roman linéaire à personnages, somme philosophique et reflet total du grouillement humain...

LES *Journaux* forment le laboratoire de ce projet faustien. Imaginez la culture et la conscience européennes démontées dans un atelier immense, une ruche géante. L'actualité de l'époque, l'auteur-abeille n'y cherche son miel qu'en de rares occasions, et n'en tire pas des leçons à la hauteur de ses vastes théories. Durant la guerre de 1914 contre l'Italie, il cède au culte de la mort glorieuse ; contre le nazisme, qui, pourtant, le contraint à l'exil, il fonde moins d'espoir dans les démocraties, jugées trop molles, que sur une improbable vertu suprême de la littérature.

Ce ne sont pas les événements, ni même ses pensées, qui ordonnent ses notes, mais la logique profonde de l'œuvre à nourrir. C'est d'elle que procèdent l'esprit de la ruche et la division du travail mental.

Au fil des jours, notamment dans les ébauches de testaments (tome II), le romancier cite les personnes vivantes ayant servi de modèles à ses personnages, avec les mélanges et les métamorphoses inhérents à la création. Mais on découvre que ses lectures, aussi, sont menées et consignées en fonction exclusivement de leur utilisation dans telle circonstance et par tel héros de *l'Homme sans qualités*. Les textes de Nietzsche serviront à la nommée Clarisse, ceux de Maeterlinck, dont *la Vie des abeilles*, à Diotime ou Agathe, le frère de cette dernière, Ulrich, réunissant les prédilections de Musil pour Ibsen, Hamsun, et *l'Enfant de volupté*, de D'Annunzio.

TOUTE cette machinerie romanesque et conceptuelle ne repose pas sur une vision du monde, mais tend à la produire en marchant. Certaines vérités ainsi cernées portent cruellement leur date ; sur les femmes, par exemple, dont l'essence serait de « se laisser faire », et dont l'intelligence, dérivée de l'instinct sexuel, s'évanouirait au retour d'âge (!). Autrement moderne apparaît le pessimisme général de l'œuvre, conscient de ses séductions trompeuses, et qui n'exclut pas l'effort pour donner un sens à l'existence. Franchement prophétiques : l'intuition « musilienne » des destins singuliers et collectifs, le rêve de les infléchir et la crainte, exprimée avec un demi-siècle d'avance, que la fatalité ne prenne le visage morne de la statistique.

(Lire la suite page 17.)

# la vie littéraire

## L'Anthologie africaine, de Jacques Chevrier.

Collaborateur occasionnel du « Monde des livres », directeur et animateur de l'excellente collection « Monde noir poche » des éditions Hatier, Jacques Chevrier, spécialiste de littérature comparée, travaille à une *« anthologie africaine d'expression française »*. De cette œuvre de longue haleine, il vient de publier le premier tome consacré au roman et à la nouvelle, deux genres littéraires que maîtrisent parfaitement de nombreux auteurs africains.

Des extraits des œuvres d'une trentaine de romanciers et de nouvellistes ont été regroupés autour des grands thèmes suivants : ambiguïtés et servitudes de la société coloniale, le temps du malaise, entre la tradition et la révolte, le désenchantement. On relira ici, on découvrira des auteurs aussi divers que les Maliens Amadou Hampate Ba et Seydou Badian Kouyate, ou les Sénégalais Cheikh Hamidou Kane et Léopold Sedar Senghor, en passant par le Congolais Henri Lopès. Aux côtés de ces « aînés », qui ont depuis fort longtemps fait leurs preuves, apparaissent les noms de plusieurs de leurs cadets dont le talent ne cède en rien à celui de leurs prédécesseurs. Tel est le cas du Guinéen Williams Sassine ou celui de la Sénégalaise Mariama Ba par exemple.

Un index de noms d'auteur, un index thématique, une intéressante préface complètent ce petit ensemble dans lequel chaque texte est précédé d'une courte mais synthétique note présentant la vie et l'œuvre de son auteur. Tout ceci concourt à faire de cette anthologie l'indispensable complément de la *Littérature nègre* (Colin, 1974), de Jacques Chevrier, qui en est déjà à sa troisième édition. — Ph. D.

## Du feuilleton (des Douze) au roman.

Le « Feuilleton des Douze » *A quatre pas du Soleil, publié cet été dans le Monde Dimanche*, sort en librairie sous l'appellation de « roman » (éd. Ramsay, 180 p., environ 42 F). La lecture d'une traite fait mieux *apprécier la performance des douze écrivains* qui se sont prêtés au jeu de la course de relais. Avec les cinq premiers chapitres — dus à Henri Troyat, Pierre-Jean Remy, Max Gallo, Michel Déon et Roger Grenier — l'affaire prend l'allure majestueuse d'un grand roman d'aventure, avec des personnages patiemment décrits et une intrigue *montée avec soin. Puis, avec Pierre Bour*geade, quelque chose se détraque. L'histoire vacille. Et, abandonnant peu à peu le souci de la vraisemblance, elle prend — sous les plumes de Jean-Pierre Enard, Erik Orsenna, Catherine Rihoit et Rafael Pividal — une tournure de plus en plus fantasque, haletante et saugrenue, pour aboutir, avec Françoise Mallet-Joris, à une sorte de bouffonnerie littéraire. Finalement, les personnages et les auteurs se mêlent joyeusement, et, mettant un point final à la débandade, Bertrand Poirot-Delpech rend, dans un éclat de rire, leur liberté aux uns et aux autres.

On admirera surtout la façon dont chacun des Douze est parvenu à rester parfaitement lui-même, tout en faisant semblant de prendre au sérieux une aventure qui n'a jamais prétendu l'être. — F. G.

## Une Carmen en chair et B.D.

C'est celle de Mérimée, non pas béatifiée, la gueuse ! mais « bédéifiée » par le Pichard de *Paulette*, de *la Chanteuse allemande*, et de quelques autres créatures irrésistiblement pulpeuses. Pourquoi pas, puisque les héros et les héroïnes de *l'Odyssée* y étaient déjà passés, autour de l'envoûtante Circé devenue *une vamp super-sexy* ?

Pourquoi l'auteur n'aurait-il pas aimé cette Carmen et ce don José qui se disent leur amour tragique en bulles mériméennes ? Les dialogues et le texte sont découpés avec intelligence et une respectueuse fidélité. D'indispensables et légères transpositions passeront inaperçues de quiconque n'a pas sous les yeux les deux récits, roman et B. D.

Elle a le feu quelque part, cette Carmen ? Elle est passablement putain ? Mais Mérimée n'a jamais dit autre chose, et la belle garce que Pichard dévoile dans toutes ses rondeurs fait mieux comprendre qu'une savante exégèse pourquoi et comment don José roulera avec elle à l'abîme.

De là à parler d'une nouvelle pédagogie des classiques, il y a un pas que nous ne franchirons pas. Mais l'album mérite de figurer dans les bonnes bibliothèques à côté de l'original, ou vice versa. — J. C.

★ *Carmen*, de Pichard, d'après Mérimée. Album, 63 pages, Le Square-Albin Michel, 39 F environ.

# vient de paraître

### Romans

HELENE CIXOUS : *Ou l'art de l'innocence.* — Antonylia, Aura, Amyriam : prétextant de toutes ses identités possibles, l'auteur poursuit sa méditation sur l'écriture et la langue quand elles sont œuvres de femme. (Editions des femmes, 310 p.)

PIERRE DESGRAUPES : *Non-lieu.* — Un juge s'acharne contre un notable qu'il soupçonne d'un double crime. Le triomphe de la vérité se révélera plus fatal que le mensonge où l'ignorance. (Grasset, 308 p.)

JEAN EGEN : *Le Partage du sang (II) : les Enfants de Louis.* — Second tome d'une saga consacrée à une famille alsacienne, les Freyburger, et qui est aussi un chant d'amour à l'Alsace déchirée par l'histoire (Stock, 256 p.)

MORDECHAI TSANIN : *la Révolte de Miedziborz.* — Dans une bourgade juive de la Pologne du XVIIIe siècle, la présence du Baal Chem Tov, fondateur du hassidisme, attire des milliers de futurs disciples. (J.-C. Lattès, 260 p.)

### Lettres étrangères

*Anthologie de la poésie roumaine.* — Une anthologie bilingue, français-roumain, avec un propos sur la poésie de George Macovescu. (Editions Nagel, 1 104 p.)

ARTHUR SCHNITZLER : *le Retour de Casanova.* — Le grand romancier autrichien du début de ce siècle connaît un regain de ferveur et ses romans sont réédités. Notamment *le Retour de Casanova*, dans une traduction de M. Rémon. (Ed. du Sorbier, 51, rue Barrault, 75013 Paris, 174 p.) et *Thérèse*. Trad. de D. Auclères. (Ed. Calmann-Lévy, 236 p.)

MORI OGAI : *Vita sexualis.* — Le récit célèbre d'un apprentissage amoureux qui fut interdit au Japon lors de sa première publication en 1909. Trad. du japonais par Amina Okada. Préface d'Etiemble. (Ed. Gallimard, 166 p.)

JOHN BERGER : *la Cocadrille. Une classe de survivants.* — Peintre, romancier, scénariste, cet Anglais, qui vit maintenant en Haute-Savoie, nous conte l'histoire publique et privée d'un village. Traduit de l'anglais par Janine Tanner, Serge Grunberg, l'auteur (prose) et Gérard Mordillat (poèmes). (Mercure de France, 252 p.)

### Critique littéraire

DORRIT COHN : *la Transparence intérieure.* — Une étude des modalités de la vie intérieure dans le roman, par un professeur de littérature comparée à Harvard. Trad. de l'anglais par A. Bony. (Ed. du Seuil, 315 p.)

### Souvenirs

ELISABETH DE MIRIBEL : *La liberté souffre violence.* — Celle qui tapa sur sa machine à écrire l'appel du 18 juin 1940 raconte ses souvenirs de la France libre à l'entrée et au départ du Carmel et brosse d'émouvants portraits de Maritain à Malraux. Préface de Pierre Emmanuel. (Plon, 259 p.)

### Presse

JACQUES DOUEL : *Le journal tel qu'il est lu.* — Que devient la nouvelle écrite sous les yeux d'un public saturé d'images et de paroles ? Des réponses à cette question dépend en grande partie l'avenir de la presse écrite. (Editeur C.F.P.J., 33, rue du Louvre, 75002 Paris, 108 p., 48 F.)

### Essais

JEAN BOTHOREL : *Un prince.* — Une réflexion sur le pouvoir « ordinaire » et des conseils au prince qui se veulent résolument modernes. (Grasset, 181 p.)

PIERRE MICHEL : *Un mythe romantique : les Barbares (1789-1848).* Mythe de la différence et de l'identité, les Barbares et leurs avatars inspirent les grands romantiques. (Presses universitaires de Lyon, 656 p.)

ANDRE GLUCKSMANN : *Cynisme et Passion.* — Deux attitudes que recommande l'auteur de cet essai qui touche à tout, littérature, philosophie, politique, etc., pour répondre aux menaces qui ont pesé et pèsent sur l'humanité, de la tragédie d'Oreste à la dissuasion nucléaire. (Grasset, 383 p.)

### Sciences humaines

NORBERT ELIAS : *Qu'est-ce que la sociologie ?* — Un manuel, par l'auteur de *la Civilisation des mœurs* et de *la Dynamique de l'Occident.* (Pandora, 225 p.)

### Histoire

PIERRE AUBÉ : *Baudoin IV de Jérusalem, le roi lépreux.* — L'agonie d'un homme et d'un royaume. Préface de Régine Pernoud. (Tallandier, 505 p.)

DANIEL BOORSTIN : *Histoire des Américains.* — Vaste synthèse sur la vie matérielle, culturelle et mythologique des Américains depuis le début de la période coloniale. Trois volumes : *l'Aventure coloniale*, 395 p. ; *Naissance d'une nation*, 505 p. ; *l'Expérience démocratique*, 605 p. (Armand Colin.)

### Société

CLAUDIA et JOSEPH JEURY : *le Crêt de Foubelle : les gens du mont Pilat.* — La rude vie, à l'orée du siècle, des petits paysans des montagnes en bordure orientale du Massif Central, restituée à travers les souvenirs de C. et J. Jeury, qui ont été recueillis par leur fils Michel, un des meilleurs écrivains de science-fiction. (Seghers, 256 p.)

# en poche

## Un opéra bantou

QUI fut Chaka-le-Zoulou ? Un fou ou un visionnaire ? Un tyran, un révolutionnaire ou seulement une légende ? On connaît plusieurs versions de ce grand personnage de l'Afrique précoloniale. Toutes contradictoires. Et sa biographie *se résume à quelques traits ; né vers 1787, fils illégitime d'un* prince royal ngoni et d'une jeune fille quwabe ou elangeni, il mena une vie de paria dans sa famille maternelle. A l'âge de vingt-trois ans, il entre au service de Dingiswago, roi de Metewa. *Guerrier de haute trempe, téméraire et chanceux, il s'impose* vite aux yeux de son protecteur. Son génie militaire lui permet de remporter d'insolentes victoires et, à la mort de son père, il revient en force au pays natal.

*En 1817, Dingiswago meurt à son tour, et Chaka lui succède.* Les grandes conquêtes commencent. Il lui faudra à peine onze ans pour étendre sa monarchie sur une partie du Mozambique actuel, sur le Natal et une partie de la province du Cap, dans *l'actuelle République de l'Afrique du Sud, sur les Etats du* Lesotho et du Swaziland... Il fut assassiné par ses demi-frères, en 1828. (Voir *le Monde Dimanche* du 27 septembre 1981.)

L'irrésistible ascension de Chaka pourrait aussi s'intituler *la Revanche du bâtard.* Cette dimension est *manifeste dans le* roman historique que lui consacre l'écrivain Thomas Mofolo. Ecrit en 1908, en langue sohto, le livre ne fut publié qu'en 1925 : comment expliquer la réticence des missionnaires qui éditèrent *ce texte ? Certains pensent que, malgré la condamnation du* paganisme, de la sorcellerie et du cannibalisme, *Chaka* chante involontairement le monde indivisé, où magie et politique ne font qu'un.

*Il y avait là comme une faute professionnelle de la part d'un* écrivain noir qui, fils de parents chrétiens et lui-même vivant au sein d'une mission (il y était correcteur d'imprimerie), aurait dû se consacrer à une littérature plus édifiante... Dans ses deux autres romans, *Voyageur vers l'Est* (1906) et *Pitseng* (1910), l'auteur n'exaltait-il pas le christianisme, le bien et le progrès, avec une pieuse application ?

J.-M.-G. Le Clézio, dans la préface de *Chaka*, écrit que le voyage initiatique du *héros* tient tout à la fois *« du mythe d'Orphée, de l'aventure d'Ulysse et de la geste d'Arthur »*. Impressionnante trinité. Mais il est vrai que cette fresque bantoue ressemble à de l'épopée... On y voit naître un peuple et son roi. On y célèbre la gloire d'être Amazoulou, c'est-à-dire *« homme* du ciel ». On y apprend, comme dans les mythes primitifs, l'origine de chaque chose.

En fait, ce livre aux scènes de bataille admirablement réglées, avec ses personnages burlesques et inquiétants, comme Ndlébé, l'homme-chien, ou Issonoussi, *« médecin-féticheur plus puissant que les sorciers eux-mêmes »*, fait penser à un roman de chevalerie sans chevaux ni chevaliers, ou à du cinéma d'avant le cinéma. On y entend les clameurs d'un opéra brut, inspiré et sanglant.

Michel Leiris l'a placé parmi les deux cents livres de sa « bibliothèque idéale ».

**JACQUES MEUNIER.**

★ **CHAKA, UNE EPOPEE BANTOUE**, de Thomas Mofolo, traduit du sohto par V. Ellenberger. Préface de J.-M.-G. Le Clézio. Coll. « L'imaginaire », 278 pages. Env. 26 F.

⁂

● **LES SOLEILS DU ROMANTISME**, de Claude Roy, est réédité dans la collection « Idées » de Gallimard. L'auteur brosse des portraits vivants des grands écrivains du romantisme français et livre ses « clefs » pour comprendre un mouvement, nouvel « avatar » du phénomène religieux.

● **LE RETOURNEMENT**, de Vladimir Volkoff, paru en 1979, en coédition Julliard/L'Age d'homme, reparaît en « Presses-Pocket ». Ce roman d'espionnage, empreint de mysticisme, a été traduit en quinze langues.

# en bref

● **DOUZE AUTEURS ONT ETE RETENUS PAR LE JURY RENAUDOT** pour l'attribution de son prix : Tony Cartano : « Opéra » (Buchet-Chastel) ; Michel del Castillo : « la Nuit du secret » (Seuil) ; Jeanne Champion : « la Passion selon Martial Montaurian » (Grasset) ; Daniel Depland : « le Cirque des tempêtes » (Calmann-Lévy) ; Guy Dupré : « le Grand Coucher » (la Table ronde) ; Jean-Pierre Enard : « le Voyage des comédiens » (Grasset) ; Alain Gerber : « le Jade et l'Obsidienne » (Laffont) ; Christian Giudicelli : « Une affaire de famille » (Seuil) ; Serge Lentz : « les Années-sandwich » (Laffont) ; Suzy Morel : « les Pas d'Orphée » (Stock) ; Claude Simon : « les Georgiques » (Minuit) ; François Weyergans : « Macaire le copte » (Gallimard).

● **DEUX AUTEURS FRANÇAIS, MMES MARIANNE PIERSON-PIERARD ET SOLANGE FASQUELLE ET UN BRITANNIQUE, *LESLIE NORRIS***, ont reçu, à Menton, le prix littéraire bilingue de la nouvelle (Short Novel) dédiée à Katherine Mansfield. Marianne Pierson-Piérard est récompensée, pour sa nouvelle « Nuit de Verdun » parue dans son recueil « D'enfance et d'ailleurs » (Editions Louis Musin), Solange Fasquelle pour « Le jour se lève à Rhodes » tirée d'un recueil portant le même nom (Albin Michel), et M. Leslie Norris pour une nouvelle intitulée « Wax Wings ».

Le prix Katherine Mansfield, qui es tattribué tous les trois ans à un écrivain de langue française et à un écrivain de langue anglaise auteur d'une nouvelle, coïncidait cette année avec le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du « Memorial Katherine Mansfield » à Menton, près de la villa « Isola Bella » où l'écrivain passa l'année 1921 avant de regagner la Nouvelle-Zélande.

● **LE 10e PRIX MYSTERE DE LA CRITIQUE**, décerné à des auteurs de romans policiers, français et étrangers, récompense cette année Jean-François Coatmeur pour « la Bavure » (Denoël) et Malcolm Braly pour « La rue devient folle » (Série noire).

● **LES EDITIONS KARTHALA**, tournées vers l'Afrique et le monde noir, organisent des stages de deux jours à l'initiation à la littérature africaine et antillaise. (Renseignements : Karthala, 22-24, bd Arago, 75013 Paris, tél. : 331-15-59.)

● **EVA FIGES, IRIS MURDOCH ET JOHN BAYLEY** participeront à une table ronde sur le roman britannique contemporain organisée par le British Council et le Centre Pompidou (petite salle) le lundi 26 octobre, à 20 h. 30.

● **UN BULLETIN CULTUREL** est publié, depuis le 20 octobre, par la direction des échanges au ministère des affaires étrangères. Placé sous la responsabilité de Jean-Louis de Rambures, qui collabore au « Monde des livres », il est destiné aux cent soixante services culturels français répartis à travers le monde et les informera dans ses deux livraisons par semaine, diffusées par télétype, sur l'actualité culturelle en France et sur la présence de la culture française dans les différents pays.

● **CELINE DANS LA PLEIADE.** Le prix de la nouvelle édition de « Voyage au bout de la nuit » et de « Mort à crédit », présentée par Henri Godard, dont nous avons signalé l'excellence dans « le Monde » du 16 octobre, n'est pas 530 F, comme une coquille nous l'a fait transcrire, mais 230 F.

● **NOUS AVONS INDIQUE PAR ERREUR QUE « L'HOMME AUX LOUVES »**, de John Hawkes, était édité chez Denoël (« le Monde des livres » du 16 octobre), alors que le livre est publié par Maurice Nadeau en coédition avec Papyrus.

## romans

# Michel del Castillo et ses deux « flics »

● ***La tendresse sous la cruauté.***

POUR tous ceux qui ont lu *Tanguy*, ce calvaire d'un enfant plus ou moins abandonné par ses père et mère, et qui connaîtra les camps de concentration allemands, il est hors de doute que l'adulte qui a survécu à ces épreuves ne peut qu'être dépourvu de toute illusion comme de toute confiance. Il existe un degré du malheur qui décourage la révolte comme l'indignation et conduit à une résignation suspicieuse et amère.

Cette suspicion, cette tristesse métaphysique, c'est ce qui ressort de *la Nuit du décret*, le treizième roman de l'auteur, lourd de clés et suintant de plaies secrètes. Suspicion légitime si l'on songe que del Castillo raconte l'histoire de deux flics dont l'un enquête sur l'autre, dont l'autre tisse patiemment les *fils* où viendra se prendre le premier. Double enquête, mais aussi version dédoublée d'un même destin. Le plus âgé de ces flics, Avelino Pared, pourrait être le père du plus jeune, Santiago Laredo. Et quand, finalement, Santiago l'abat, ce n'est pas seulement son propre père qu'il tue, mais également le père de l'autre.

*La Nuit du décret* est un roman où l'on n'en finit pas d'assassiner les pères.

Avelino Pared, enfant, n'a été aimé ni par son père (il était, en fait, le fils de son oncle) ni par sa mère, fantasque, un peu folle. Ulcéré, méprisé, objet de risées et de sarcasmes, il s'est durci, replié sur soi. Pendant la guerre d'Espagne, il est devenu policier, l'un des plus redoutables, des plus impitoyables dans la répression. Il n'agit pas au nom d'une cause, d'une foi ou d'un idéal. Il ne croit ni au bien ni au mal. Il ne croit qu'à ce qui est. Et ce qui est, il le traque, il le met en dossiers. Son rêve serait que tout le monde fût mis en fiches.

Sa religion réside dans un ordre où rien de ce que sont, font et pensent les gens ne serait ignoré, où tout serait répertorié, inventorié, un ordre où tout deviendrait immobile parce que personne n'oserait plus esquisser un geste ou exprimer une pensée. Un ordre qui s'apparente à la mort. Avelino Pared est un descendant des grands inquisiteurs dont l'histoire nous a laissé le souvenir à la fois incandescent et glacé, un contemporain des tortionnaires modernes à la voix suave, aux manières courtoises, pour qui la faute ou le crime sont moins importants que l'aveu.

Santiago Laredo a suivi une autre voie. Son père était garde civil, mais adhérant secrètement à la C.N.T., organisation anarchiste. Santiago ne le saura que plus tard. Sa faute, ce fut, adolescent, de dénoncer, par une lettre anonyme, son instituteur, coupable, à ses yeux, d'entretenir des relations homosexuelles avec un de ses camarades. Cela lui vaudra le mépris de son père et le conduira plus tard à entrer dans la police. Jeune inspecteur à Murcie, il est muté à Huerta, où l'a fait venir Avelino Pared, un Avelino Pared vieilli, malade, qui l'entoure de soins, de prévenances, lui révèle de son passé ce qu'il ne savait pas, en fait son confident, son fils spirituel et, finalement, l'amène à être son meurtrier, c'est-à-dire son justicier. Ce qui, en fait, sauve Santiago Laredo, qui doit fuir et refaire sa vie hors de l'Espagne et hors du métier de policier. Pared a voulu que celui-là au moins soit préservé.

### Une espèce de sainteté

On voit la thèse, assez ambiguë, du livre. Elle était déjà contenue dans *les Séquestrés d'Altona*, de Sartre. Le policier, le tortionnaire le plus impitoyable, le plus implacable peut être mû par une sorte de pureté, une espèce de sainteté. Sous la cruauté, gît la tendresse. Le mépris de l'individu n'exclut pas la reconnaissance de l'humanité. La traque de l'homme peut être la manifestation d'une quête de l'absolu.

Ce sombre récit à la manière espagnole, mort et lumières, est conduit d'abord comme une longue enquête que Santiago Laredo, nouvellement muté, mène sur cet Avelino Pared, à la réputation suspecte, qu'il doit rejoindre. Enquête un peu piétinante, un peu étouffante, comme doivent l'être toutes les investigations policières, mais dont chaque élément éclaire un peu plus la personnalité contrastée, controversée, ténébreuse de cet homme énigmatique, raidi dans sa fonction comme un inquisiteur sous sa robe.

Et puis cela s'accélère quand, enfin, Laredo rejoint Pared. Alors commence un jeu de chat avec la souris qui n'est pas sans rappeler les fameux dialogues du juge Porphyre avec Raskolnikov dans *Crime et châtiment*, auquel Pared fait d'ailleurs allusion. Jusqu'à la surprise finale.

C'est mené avec lenteur, parfois même un peu d'application, mais toujours avec force, avec une puissance souterraine, insidieuse, comme un « polar » métaphysique qui se déroulerait au ralenti.

PAUL MORELLE.

★ LA NUIT DU DECRET, de Michel del Castillo. Le Seuil, 324 pages. Environ 60 F.

# Les angoisses d'un inspecteur

● ***La verve et la véhémence de Jeanne Champion.***

APRES avoir chanté le mystère et le génie d'un lieu dans *Vautour-en-Privilège*, Jeanne Champion s'est donné pour tâche d'examiner l'imagination fébrile d'un enfant dans *Ma fille Marie-Hélène Charles-Quint*. Viennent ensuite un éloge du baroque avec *Dans les jardins d'Esther*, et une description minutieuse de la société moderne dans *les Gisants* et surtout dans *les Frères Montaurian*.

Jeanne Champion se renouvelle une fois de plus avec *la Passion selon Martial Montaurian*, pseudo-intrigue policière qui est plus précisément le portrait d'un homme désespéré. La mise en scène est originale et le suspense fort habilement maintenu. Découpé en scènes courtes, certaines lyriques, d'autres en forme de dialogues, séparées les unes des autres par le déroulement d'un match de boxe, le livre est d'abord un défilé de personnages de Paris : tarés, misérables, cyniques ou émouvants.

Qu'ils relèvent de Balzac ou de Céline — mais aussi d'Eugène Sue, — ils possèdent un relief savoureux. Ce populo qui s'agite ne saurait toutefois masquer le principal. L'inspecteur de la Mondaine, Martial Montaurian, est trouvé mort dans son modeste logis. On l'aimait ou on ne l'aimait pas ; en réalité, il n'avait rien de commun avec les gens qu'il fréquentait : il leur était supérieur. Martial Montaurian avait une vie intérieure infiniment complexe.

Qu'on imagine un amateur de poésie difficile, qui lui-même succombe à la tentation poétique et qui, entre deux verres de vin, sur le comptoir, récite des pages que personne ne comprend mais dont on finit par s'enivrer : dans chaque client d'un café sommeille un barde réprimé. De surcroît, la personne du flic suscite des passions, chez les grosses dames du voisinage aussi bien que chez les frêles jeunes filles qui y perdent leur innocence.

C'est qu'il n'est pas de tout repos, l'inspecteur. S'il lui arrive de faire son travail avec rigueur, il n'en connaît que davantage les affres d'une conscience blessée. Il a fait jadis l'objet d'un attentat et ne s'en est jamais remis. Pour calmer ses angoisses physiques et métaphysiques, il lui faut avoir recours à la drogue. « *Excès de barbituriques* », pourra conclure l'enquête. Il faut chercher ailleurs la cause de sa mort : dans la définition même que donnait Martial Montaurian de son emploi. Il est en effet entré dans la police « *pour défier l'équivoque et redonner noblesse à l'ambiguïté que le siècle a assassinée* ».

Plein de verve et de véhémence, ce livre conjugue le populisme très particulier de Jeanne Champion avec une quête d'absolu qui ne manque pas de profondeur.

ALAIN BOSQUET.

★ LA PASSION SELON MARTIAL MONTAURIAN, de Jeanne Champion. Grasset. 318 pages. Environ 65 F.

# L'ÉPREUVE DE VENISE

PEINDRE Venise, c'est prendre un risque. Tant d'autres l'ont fait et superbement. Josane Duranteau relève la gageure et la gagne. Discrètes, ses *Confidences vénitiennes* possèdent un charme auquel peu de lecteurs échapperont.

C'est d'abord qu'elles apportent de la ville une vision insolite et prenante, une Venise d'hiver sous la brume et la pluie, déserte, *morte*, presque fantomatique, qui balaie les images stéréotypées *que nous en avons*, que Josane Duranteau *elle aussi* en garde. Elle les a engrangées dans des temps, des voyages antérieurs, à ce long séjour hivernal, où seule, attelée à une traduction sans intérêt, elle vit une déroute intime. Ces souvenirs viennent rehausser la grisaille dans laquelle à présent elle se noie et qu'accompagne le ruissellement des eaux.

Josane Duranteau joue du contraste avec beaucoup d'art : lumière et brouillard, pénétration intime d'une ville et tous les écrans qui y font obstacle (le seul fait de loger sur la Giudecca, livrée aux maléfices qu'exerce toute île, en est un), une femme à l'abandon qui se trouve mêlée à l'amour fou de deux hommes, jusqu'à cette ironie amusée, libératrice, qui perce à tout moment sous le chant d'une détresse.

### L'enfer de la passion

Un homme soudain surgit, un voisin de palier, beau sous ses airs d'épave, raffiné, cultivé. Il ressemble à un Robert de Montesquiou. Lui aussi se dit prisonnier de Venise, où il devient tous les jours un peu plus fou. Le vide ? Non. Une passion interdite. Là-dessus rêve la narratrice. Elle est bien loin de la réalité. La façon dont ses imaginations sont déjouées peu à peu par les confidences de l'autre illustre à merveille la malice qui relève l'analyse d'une dérive. C'est pour un pochard, sans attrait, sans délicatesse, sans connivence avec lui, que son voisin se ruine et se consume.

L'enfer de la passion s'oppose aux affres de la solitude : entre les deux l'auteur ne choisit pas. Envers cet amour la confidente éprouve des sentiments ambigus qui oscillent de l'envie à la haine. Le drame des deux hommes ne sera pas résolu, le soleil brille un beau jour sur Venise, des jeunes arrivent et ramènent la gaîeté, l'exil s'achève sur la force revenue. Cette fin qui s'escamote déçoit un peu. Mais elle fait du livre autre chose que ce qu'il paraît.

*Josane Duranteau n'a jamais écrit que sur elle.* Ses six romans sont des fragments d'autobiographie. Travaillés avec soin, mêlés ici à une piquante *histoire*, ils mènent *bien plus* loin qu'au récit complaisant d'une dure existence. Ils ouvrent sur une sagesse et comme sur un accueil que, sorti du désert, *on donnerait* à la vie.

*Il reste que* ce *qu'on garde* en soi, le livre fermé, ce sont ces images d'une Venise inédite, associée par une écriture fluide et *musicale* au désarroi d'une âme : c'est le *grand* nuage blanc qui soudain dérobe la ville aux yeux de qui la cherche de loin ; ce sont ces garçonnets qui voguent, place Saint-Marc, après les averses diluviennes, sur des radeaux de fortune gréés de parapluies. C'est cette cloche de la Salute qui tinte, tout le jour et la nuit, pour guider les marins sur le Canal, quand la brume a tout envahi.

JACQUELINE PI'TIER.

★ LES CONFIDENCES VENITIENNES, de Josane Duranteau, Stock, 197 pages. Environ 69 F.

# au fil des lectures

## romans

### UN CHEVALIER SANS CAUSE

La nostalgie d'un ordre ancien inspire à Christian Combaz de brefs romans vengeurs. Après *Messieurs,* portrait d'un Rastignac plus dur que pur, voici *Montefalco,* l'itinéraire tourmenté d'un chevalier sans cause et presque sans reproche. Né trop jeune dans un monde trop vieux, Seppi Bonfanti décide de se tenir à distance, envisage même de se faire prêtre afin d'échapper à la violence, à l'anarchie qui déferlent autour de lui. Mais les passions le rejoignent au « Refuge », une institution pour fillettes anormales que dirige un ecclésiastique à poigne de fer. Si le mal sévit partout, inutile de s'isoler, mieux vaut l'empoigner à bras le corps. Le héros redescend donc parmi les hommes, tâte de l'amour, reste de marbre, se laisse entraîner dans l'agitation politique et tombe dans une trappe de l'histoire. Rien ne peut combler sa soif d'absolu ni même fournir à ce petit soldat perdu une raison d'être ou d'agir. Il lui manque une goutte de sang chaud, un grain d'ambition, un soupçon d'audace.

Combaz le toise d'un œil lucide qu'adoucit parfois une ombre de solidarité. S'il écrit, dans une langue si ferme et si précise, c'est peut-être pour opposer le défi littéraire au vertige du désespoir.

*GABRIELLE ROLIN.*

★ *Montefalco,* de Christian Combaz. Le Seuil, 185 pages. Environ 54 F.

### LA RÉALITÉ FÉERIQUE DE GUYETTE LYR

Il y a des écrivains qu'on croise, d'autres qu'on rencontre. Il en est de privilégiés avec qui on se donne des rendez-vous. Guyette Lyr est de ceux-là. Depuis sa *Faute en donco,* on attend ses retours.

Dès l'orée de son nouveau récit, qui s'intitule *Un trou dans le soleil,* on reconnaît sa voix, une respiration, une démarche, tout cela, et cela seul, qui fait l'écrivain.

Une voix qui est toujours celle d'une petite fille. Mais la petite fille n'est *jamais la même : sœur des autres,* naturellement, et à mille lieues d'elles. Avec Coline, nous voilà donc loin, apparemment, de Juliette, princesse des campagnes émerveillées, de l'herbe des fous et des amants enfantins. *Mais* c'est une autre féerie : celle des rues qui menaient aux Halles et qui ne vont plus nulle part, du trou sans fin, sans fond, plein d'ombres et de machines, de l'église veuve aux grandes orgues, pareille à ces sanctuaires devant lesquels le cataclysme a renoncé. Coline y trouve ses rêves et sa vie, comme dans toutes les autres choses quotidiennes. Et puis, il y a les échappées avec le beau Marco, son père, la poésie des routes, la vitesse improbable, l'envol des camions jaunes que Coline *n'aurait jamais* l'idée d'appeler poids lourds.

Il faut vous dire que Marco est entrepreneur de transports. Des transports qui, chez lui, ne sont pas moins *intérieurs.* Ils sont trois *dans la cabine,* car, avec eux, il y a Dyùla. C'est un fou de dessin, photographe jeune et hongrois. La malveillance de l'environnement commence de cristalliser en haine autour de ce « drôle d'attelage », dit-on en ricanant, que forment deux hommes fraternels, deux pères pour une seule fille dont ils veulent faire « une femme rare ». *Malgré l'institution* Saint-Blaise toujours près de l'exclure pour incapacité à « suivre » Bien sûr : elle court devant. Coline est une surdouée dont les dons restent invisibles au vulgaire. Menacés de toutes parts, n'en ayant cure, l'enfant et ses pères continuent leurs navigations terrestres ; ils font escale dans des grottes de brocante où ils adorent des statues magiques, puis courent comme des fous à travers champs.

Voilà un roman d'amour pas comme les autres. Le lecteur, quand il referme le livre, reste avec cette fraîcheur drue, cette innocence oubliée.

YVES FLORENNE.

★ *Un trou dans le soleil,* de Guyette Lyr. Mercure de France, 272 p. Environ 65 F.

### ANGES ET DÉMONS

Jeune auteur nouvellement lancé sur le marché, Djian possède une rare maîtrise. Son art est fait de ce qui est habituellement considéré comme l'inverse de l'art. Une profusion de « merde », de « con », de « putain », de « ouais », qui, immédiatement, vous sautent au visage. C'est le *langage moderne,* tel *qu'on* croit l'entendre chez les jeunes des bars périphériques, dans la tonitruance des juke-boxes.

Mais attention ! Ce langage rudimentaire s'applique à des histoires qui ne le sont pas. Qu'une fille vous ramasse dans un bar et vous emmène dans un arbre d'où elle s'envole. *Qu'une femme en robe du soir,* dans une banlieue résidentielle, vous invite chez elle et se dénude pour vous montrer son corps entièrement tatoué. Qu'une femme avec laquelle vous vivez dresse contre vous le chien que vous aimez jusqu'à en faire le cerbère implacable qui s'oppose à toute intimité. Qu'un père viole la femme que son fils vient de tuer, ce ne sont point là ce que l'on peut appeler des histoires ordinaires.

C'est l'intrusion du merveilleux, du fantastique, fût-il macabre ou scabreux, *dans la réalité quotidienne, voire* ordurière.

La question qui se pose à l'égard de ce livre parfois agaçant par les parti pris de son vocabulaire, mais le plus souvent fascinant par *la folie* de son imaginaire, c'est de savoir si, précisément, ce langage, cette démarche chaloupée, ne sont pas indispensables à la crédibilité de la fable. Car on décolle d'autant plus puissamment du réel que l'on est parti du niveau le plus bas de ce réel, où les anges et les démons se mêlent.

*PAUL MORELLE.*

★ *50 contre 1,* histoires de Philippe Djian. B. F. B. 224 pages. Environ 55 F.

## histoire

### LES DÉBUTS DE LA TECHNOCRATIE

Avec Jean-Noël Jeanneney, Claude Paillat est l'un des rares historiens français à s'intéresser au monde des affaires. Depuis longtemps il ne cesse de défricher ce domaine négligé, rassemblant d'innombrables documents peu connus. D'où la valeur de ses *Dossiers secrets de la France contemporaine* qui couvriront la période 1919-1980 lorsque l'entreprise sera achevée en 1986. Sur l'entre-deux-guerres, en tout cas, le travail accompli apparaît déjà considérable, et, après *les Illusions de la gloire* et *la Victoire perdue* (Laffont, 1979 et 1980), ce troisième tome évoquant les années 1930-1938 nous en apporte une nouvelle preuve.

Pour l'essentiel, l'ouvrage est axé, bien sûr, sur les conséquences de la crise de 1929 et les réactions des milieux dirigeants face à l'événement. Sans noircir le tableau, celles du patronat traditionnel sont, avouons-le, plutôt consternantes. Absence d'imagination, immobilisme social, on n'en finirait pas de dénombrer les scléroses de cette classe en déclin.

Dans l'ombre, pourtant, la relève se prépare, l' « ère des organisateurs » commence, et c'est à décrire les projets de la génération montante que l'auteur consacre les pages les plus substantielles de son livre. A l'Ecole polytechnique, dans les grands corps, le bouillonnement des idées est sans précédent. Convaincus de la faillite du libéralisme classique, influencés par *Keynes, séduits par la notion de Plan,* un grand nombre d'hommes se regroupent alors dans des cellules de réflexion. D'ambitieuses propositions sont élaborées. Sur le moment, bien peu aboutiront, mais, à plus long terme, l'influence des « jeunes loups » se révélera décisive. Sous la IVe République et au début de la Ve, beaucoup, en effet, occuperont des postes-clés imposant une conception de l'économie plus dirigiste.

Claude Paillat reconstitue ainsi, presque au jour le jour, les débuts de la technocratie. Solide et vivant, son dossier complète à merveille les réflexions plus théoriques que développe sur le même sujet Théodore Zeldin dans le tome V de son *Histoire des passions françaises* (1).

ERIC ROUSSEL.

★ *La Guerre à l'horizon 1930-1938, Dossiers secrets de la France contemporaine,* tome 3, de Claude *Paillat, Laffont, 600 pages, 180* photographies in texte. Environ 120 F

(1) Le Seuil, collection « Points »

# rencontre

## Jean-Claude Pirotte le passager de la nuit

CERTAINS êtres ont l'âge de leurs nuits blanches. Jean-Claude Pirotte habite Namur, une de ces villes où la pluie coutumière est *une invitation* permanente à se noyer dans le vin et la bière. Et Pirotte boit pour se désintoxiquer d'écrire.

Avocat par tristesse durant onze ans, il eut des « ennuis » avec la justice, en 1975, et fut contraint à une longue « cavale » dans laquelle il perdit illusions et manuscrits. Il passait, alors, les frontières comme un papillon de nuit : cette période de sa vie lui a donné la nostalgie de *l'anonymat intégral.*

Ne possédant et ne désirant aucun statut social, il se veut « *inutile* », de même que Jacques Rigaut se définissait « *parasite* ». Peintre, il se satisfait de voir, à chaque exposition, le fisc saisir ses toiles.

Il a déjà publié trois recueils de poèmes (1) et quelques textes dans la N.R.F. ; il a laissé des manuscrits, à droite et à gauche, comme les marques d'un territoire secret. Maintenant, on le découvre dans son *Journal moche,* un étrange livre d'un gris scintillant : il écrit pour fuir la mort qui avance. Pirotte est un agonisant vigilant. « *Ecrire comme tricotent les très vieilles femmes, elles ne veulent pas vraiment finir leur ouvrage. La mort ne survient pas au milieu d'un tricot.* »

En attendant cette dernière amie, il hante les bars des villes qu'il traverse, à la recherche d'inconnus qui, comme le chante Léo Ferré, ont « *des problèmes d'hommes, simplement, des problèmes de mélancolie* ». La nuit et l'ivresse rendent quelquefois disponible *et abolissent certaines frontières,* le temps d'un verre et d'une dernière gorgée d'illusion.

La musique habite « Permission de nuit », la partie la plus pessimiste du *Journal moche.* Un égotiste, sans complaisance, y *met son cœur à nu* et avoue avoir « *l'indifférence pour patrie* ». L'auteur souhaiterait que ses fragments poétiques soient lus à haute voix, sur une musique de Schubert. Deux inachevés se rencontrant et s'alliant pour attendre, ensemble, l'aube. L'aube, cette ennemie personnelle du poète, cette migraine qui annonce la fin de la féerie et le début du quotidien.

Pour fuir l'habitude, ruine de toute passion, il s'autorise « *la permission de minuit jusqu'à la fin des temps* », et grave, au scalpel, des phrases lapidaires sur son *malaise* : « *Faire de courtes phrases si je veux garder la parole.* »

Cet auteur surprenant n'ambitionne pas d'être lu et compris par le plus grand nombre. Il recherche seulement la complicité affective de quelques lecteurs, rejoignant ainsi ce cortège de poètes qui survivent par la *mémoire et les rires d'une petite* minorité. Jean-Claude Pirotte écrit dans le sillage d'Adrian Miatlev qui rongé par la solitude et l'alcool, laissa, comme témoin à charge, un petit texte : *Ce que tout cadavre devrait savoir.*

Il justifie également l'aphorisme d'André Frédérique, qui nota quelques années avant de s'absenter : « *Les noyés ont tout l'océan pour eux.* »

Portant au fond des yeux, les tombereaux de mots qu'il cherche à fuir et qui le poursuivent à travers toutes ses dérives, Pirotte est le médecin légiste de son agonie. Une agonie, debout.

PIERRE DRACHLINE.

(1) *D'un mourant paysage, Goût de cendre, Contée,* ces trois volumes chez Georges Thone, éditeur à Liège.

★ LE JOURNAL MOCHE, de Jean-Claude Pirotte. Ed. Luneau-Ascot, 104 pages. Environ 52 F.

### EXTRAITS

LUNDI 7

J'emménage dans le fade, le futile, l'inepte. J'adhère au sable gris. Je me laisse prendre. Je deviens guenille, oripeau douceâtre, chaussette. Je suis la chaussette en accordéon, la chaussette avec son trou, l'effilochement. Le drap qui flotte et que déchire un peu le vent, pas trop. Je me plais ainsi. Je bois l'eau des vaisselles, refroidie. Exquise. Je me love au ras des bordures. Qui me remarquerait ? J'aspire un filet de terre sèche, une mèche de fumée sale. Je rogne une tavelure de résidus. Ce n'est pas ainsi tous les jours. Aujourd'hui c'est ainsi. Je m'ensevelis enfin dans l'incolore, l'insipide. Je suis bien, bien. Une paix misérable, et pour tout dire royale.

MARDI 8

Dans le lavabo nauséeux de [ma tête
goutte à goutte choit le délire,
larmes de robinet mal joint
Epitaphe : mort
d'une pituite d'âme
dans sa salle de bains.

MERCREDI 9

Une épidémie de néant.





هكذا من الأصل



## lettres étrangères

# Un plaidoyer de Virginia Woolf

**● *Le premier tome du Journal intégral (1915-1918).***

QUI a peur de Virginia Woolf ? Mais elle, tout d'abord, et bien d'autres aussi qui, même aujourd'hui, tentent de réduire ce que l'écrivain a de dangereux en banalisant la femme qui écrivait. Cette tendance, on la trouve, exacerbée, dans l'introduction écrite de nos jours par Quentin Bell, neveu de l'auteur et son biographe, pour ce premier volume du Journal, qui paraît enfin chez nous dans son intégralité.

On reconnaît chez Bell cette condescendance avec laquelle un des plus grands créateurs de notre siècle fut traité par son milieu ; on découvre l'atmosphère ironique, les regards critiques qu'elle a dû subir ; mais aussi la solitude absolue de cette femme et l'immixtion perpétuelle des autres, calmement acharnés à saccager son identité. Cet écrivain unique, bouleversant, Quentin Bell la limite à ses relations mondaines et la présente comme une « dame de la haute société ». Cette définition, la seule qu'il donne d'elle, sinon qu'elle était bavarde et peu crédible, elle ne l'aurait pas, affirme-t-il, réfutée, même s'il admet qu'elle n'a jamais prononcé ni écrit ces mots qu'il met dans la bouche de cette tante par ailleurs si bizarre. Et de s'émerveiller qu'elle ait eu tout de même des qualités qui lui ont *« valu et conservé l'amitié de femmes intelligentes »* !

Ainsi Virginia Woolf, dont on ne peut brûler les livres si subversifs dans leur perception brutale, intime de la réalité, peut être présentée comme une dame rassurante, mauvaise langue, frigide et folle — une femme normale, quoi ! Hélas ! Un écrivain aussi ! Ça ne se pardonne pas. On n'a pas encore pardonné. Or, c'est ce pardon que Virginia semble quêter en ce début d'un Journal que son mari lisait et dont il a donné lecture à leurs amis, non sans sauter les passages qu'il jugeait non conformes à la vérité.

En 1915 Virginia vient de terminer son premier livre, *la Traversée des apparences*. Elle a déjà vécu des troubles graves à la mort de sa mère en 1895 (la petite fille avait alors treize ans), puis à la mort de son père quelques années après. Et les deuils se sont succédé, ceux d'une demi-sœur adorée, du frère préféré auquel elle dédiera *les Vagues*. En 1912 elle a épousé Leonard Woolf ; six mois plus tard elle a tenté de s'empoisonner et connaît une longue période dépressive. Cette tentative de suicide avait eu lieu aussitôt après une visite à des psychiatres choisis et imposés par Leonard. Verdict immédiat et définitif de ces médecins qui ne connaissaient presque pas leur patiente ? La folie et l'interdiction tout à fait arbitraire d'avoir des enfants.

Virginia Woolf s'est toujours défendue d'être malade. Elle avait des raisons d'être déprimée, même si Leonard avait, lui, des raisons de préférer les ignorer, car il y était impliqué. Cet homme remarquable et bon, mais avant tout péremptoire, ayant décidé que Virginia était une infirme puisqu'elle se débattait souvent dans des souffrances en apparence non motivées et dans des états en apparence irrationnels, s'irritait de la logique avec laquelle sa femme se défendait d'être démente. Ils ne sont jamais sortis de ce cercle vicieux.

Cette première partie du Journal offre une sorte de plaidoyer où Virginia, vaincue, accepte les critères de ses amis, intellectuellement prétentieux et le plus souvent médiocres (le fameux cercle de Bloomsbury), et tente de prouver qu'elle obéit aux règles de leurs jeux.

C'est en 1915 aussi qu'elle lit le second roman de Leonard (1) ; il s'y révèle un poète, un romancier admirable. Ces pages valent largement celles des premiers ouvrages de Virginia. Est-ce pour cela que celle-ci consigne sa lecture en quelques lignes dédaigneuses dans son Journal ? Elle n'en parlera jamais plus, et jamais plus — à vampire, vampire et demi ! — son mari n'écrira de fiction.

Virginia, dans cette période de conflits graves qui déclencheront une nouvelle crise, ne mentionne aucun malaise. C'est dans les romans surtout et dans la suite de ce Journal aussi qu'elle révélera son désespoir et sa capacité, folle il est vrai, de capter la vie dans ce qu'elle a de plus fugitif, de plus inquiétant et de plus sensuel. En ce premier volume, elle tente de se concilier un entourage qui la juge anormale en donnant d'elle une image conforme à ses schémas. Elle dénonce ainsi par l'absurde, sans jamais les évoquer, la véritable persécution dont elle fut l'objet, l'attentat permanent contre ce qu'elle avait de plus spécifique, elle qui, dans le dernier volume de ce Journal, écrira peu avant de se tuer : *« Je sens dans mes doigts le poids de chaque mot. »*

**VIVIANE FORRESTER.**

★ **JOURNAL (1915-1918), de Virginia Woolf. Tome I, traduit de l'anglais par Colette-Marie Huet. Stock, 406 p. Environ 99 F.**

(1) *Les Vierges sages*, à paraître chez Stock.

## Un clin d'œil

RIEN n'est indifférent, qui provient de Virginia Woolf. Cette « plaisanterie » : une pièce de théâtre écrite pour être jouée entre amis, en amateurs, nous plonge, sur un mode comique, dans l'univers woolfien, mais joyeusement tourné en dérision. *« Tout ce qui est tant soit peu concret me fait toujours l'effet d'être irréel »*, dit l'un des personnages, qui regarde passer ce *« fait concret en pantalon. Avec des favoris. Un assez joli fait concret, ma foi pour autant qu'un fait soit bien fait. En fait, je crois même que c'est un jeune homme. »* On y retrouve aussi, le titre l'indique bien, l'obsession de l'eau de la noyade. Une iconographie inédite et la remarquable introduction d'Elisabeth Janvier, vivante et documentée, complètent ce petit volume. — V. F.

★ **FRESHWATER, de Virginia Woolf. Traduit de l'anglais et préfacé par Elisabeth Janvier. Des femmes, 124 p. (photographies). Environ : 48 F.**

## Imaginez une ruche géante

(Suite de la page 13.)

Les considérations proprement techniques ruineraient, s'il en était besoin, la vieille distinction entre fond et forme. Musil a raison d'attacher à la question du point de vue du romancier sur ses personnages l'importance d'une affaire morale. Raison aussi quand il souhaite qu'après avoir longtemps parlé comme des malades à leur médecin, de peur de n'être pas compris, les écrivains parlent comme des médecins entre eux. Raison encore, quand il observe que la ponctuation interdit de dire certaines choses, ou que l'ironie, dont il s'est fait une arme radieuse, va contre la beauté.

L'HUMOUR de Musil rend les armes, précisément, devant la beauté de l'amour entre Ulrich et Agatha. Les familiers de *l'Homme sans qualités*, forcément fascinés par le couple incestueux, attendront des *Journaux* des précisions sur la façon dont l'idée en est venue à l'écrivain. Ils seront déçus. Les sources biographiques sont minces, Musil, comme on sait, n'ayant pas de sœur. Quant à démêler la part du projet délibéré et de l'inspiration dans cette invention prodigieuse, bien malin qui y parviendra.

L'auteur compte en clair que l'amour interdit l'aidera à préfigurer l'« autre état » dont il rêve, à suggérer l'impossible, le besoin indifférencié de tendresse qui précède la convoitise sexuelle et peut se contenter plus tard d'un oiseau, ou de l'humanité. Mais ces intentions à froid ne s'accomplissent que lorsque s'y joignent des émotions mal maîtrisées, venues sans doute d'une nostalgie narcissique ou de la hantise, souvent évoquée, d'échanges à trois. Dans le texte et le film que l'*Agatha* de Musil a inspirés à Marguerite Duras, on trouve le même mélange d'analyses hyperintellectuelles et de palpitations, de bouffées sensibles qu'on dirait échappées au contrôle de l'artiste.

*L'Homme sans qualités* et les *Journaux* alignent des dizaines de pages sur la théorie ou les avantages de l'inceste, mais pas un mot sur le jaillissement de la scène, plus chargée de sens que tous les discours, où Agathe, devant Ulrich, glisse dans le cercueil de son père une de ses jarretelles (tome III, p. 61) ! Tout le génie littéraire tient à de tels éclairs d'invention, auxquels la ruche géante prépare sans les expliquer tout à fait.

J'oubliais : un grand bravo, un profond merci, au traducteur Philippe Jacottet, dont le travail exemplaire, s'il y avait une justice, mériterait de tenir la vedette un hiver durant.

**BERTRAND POIROT-DELPECH.**

★ **JOURNAUX, de Robert Musil, texte français de Philippe Jacottet, Seuil, Tome I, 658 pages, environ 150 F ; Tome II, 734 pages, environ 150 F.**

# *Qui n'est pas suspect ? Qui n'est pas innocent ?*

**● *Le Journal de dix années*, de Sciascia.**

UN certain malentendu a toujours régné en Italie sur la place donnée à Leonardo Sciascia en France. Mesurant mal combien ce Sicilien avait été servi, tant par son éditeur, Maurice Nadeau, que par ses différents traducteurs en langue française, beaucoup de commentateurs italiens tiennent pour pur engouement, fondé sur une maldonne, l'attention que nous lui accordons en le qualifiant de romancier. Il passe, en effet, de Milan à Palerme, pour un chroniqueur, rien de plus, rien de moins. Un bon chroniqueur sans doute, un artisan doué dans un genre que la presse italienne cultive encore de façon institutionnelle, à peu près seule en Occident. Le romancier, c'est Moravia, Vittorini, Pratolini, Elsa Morante, Nathalia Ginzburg, qui courent sur de longues distances. Sciascia semble avoir le souffle trop court, comparé à eux.

Ce *Journal de dix années*, intitulé *Noir sur noir*, n'a probablement pas incité les critiques italiens à réviser leur jugement. Il rassemble beaucoup de chroniques hebdomadaires, dont chacune oscille de l'apologue au véritable petit roman, de l'inscription murale à la microfiche. Ce Sciascia, impeccablement muet dans la vie courante, un demi-sourire aux lèvres, écoutant les propos que lui confie l'ami qui l'accompagne et fait office d'interprète jamais démenti, ce Sciascia-là parle.

Et lui qui a mis tant de complaisance à se faire les traits d'un Voltaire de Racalmuto, à s'inscrire dans la descendance de Stendhal, le voici qui, aux dernières lignes de ce recueil, invoque André Gide comme *« le plus authentique, le plus intellectuel »* de l'Europe, dont *« Sartre n'est que la doublure »*. Cela pour nous inviter à lire ses propres romans comme des *« soties »* et ce *Noir sur noir* comme le *Journal* de Gide. Une différence, toutefois, qui n'est pas mince : Sciascia semble immunisé contre tout émoi amoureux.

Puisées dans les faits divers et les vieux livres, ces histoires plus ou moins longues, entre quelques lignes et deux pages, sont toujours reconstituées, restaurées en énigmes.

### Un théâtre d'ombres

C'est toujours la duplicité des êtres qui requiert son observation, toujours l'évidence du bien-fondé de tout soupçon. Qui n'est pas suspect dans l'univers de Sciascia ? Et, en même temps, qui n'est pas innocent ? Chacune de ces chroniques, écrite comme une idée de roman à faire, épuise avec la plus vigoureuse économie de moyens, toutes les virtualités du roman qui ne sera jamais fait.

On serait ici ou là tenté de sentir une vague odeur de « démodé » sans discerner pourquoi. Est-ce parce qu'une histoire est racontée, que sa trame et quelques détails majeurs y prévalent sur le jeu des mots ? Pure apparence, car Sciascia débusque sans effets ce qui, de ce jeu des mots, vient casser le fil de l'histoire. Il traque l'instant où ses personnages les plus anodins sont cueillis par la surprise, où quelque chose, venant d'eux-mêmes et d'au delà d'eux-mêmes, les confronte à cette sorte de vérité profonde que toute leur activité, leur vie, s'ingénient à masquer.

Il manipule un théâtre d'ombres, il bâtit et décrypte à la fois tout événement comme une fiction. L'instant où l'être humain cesse de feindre — mais il ne le sait pas — c'est là que Sciascia traque ses personnages. Mais lui-même, que feint-il ? Quelle est sa fiction ? Quelle est sa passion ?

A travers ces chroniques, la question ne cesse de se poser et ne trouve pas de réponse. Il se traque lui-même. Il se regarde écrire comme il regarde ses personnages agir en quête de leur capacité de vouloir.

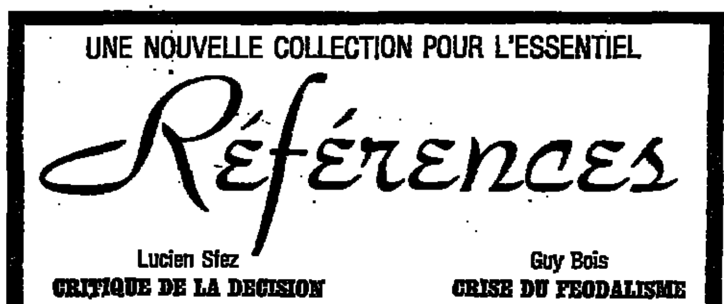
**JACQUES NOBÉCOURT.**

★ **NOIR SUR NOIR, JOURNAL DE DIX ANNÉES, de Leonardo Sciascia. Traduit de l'italien par Nino Frank et Corinne Lucas. Maurice Nadeau - Les Lettres nouvelles et Papyrus, 220 pages. Environ 57 F.**














étude

# *Les personnages littéraires,*

Qui n'a rêvé de rencontrer Nadja, Lamiel ou Philip Marlowe, le détective de Chandler ? Les personnages romanesques visitent nos songes et nourrissent nos pensées. Ils nous accompagnent parfois durant tout notre voyage dans ce monde. Ils font partie de nous, de notre intimité, de nos secrets, autant que les fantômes des personnes disparues.

Mais ce sont des fantômes bienveillants. Ils ne viennent pas troubler nos nuits, en nous infligeant le tourment des remords et des regrets. *Ils gardent le visage aimable que nous avons découvert dans* le ravissement des coups de foudre, et nous raffermissent l'âme quand nous sommes désemparés. Même la mélancolie de Roquentin ne nous assombrit pas. Elle nous distrait de la nôtre.

Tandis que Ginette Guitard-Auviste présente le dictionnaire des personnages de Pierre Ajame, des écrivains et des journalistes évoquent dans ces pages le « héros » ou l'« héroïne » pour lesquels ils éprouvent une particulière inclination. Leurs textes peuvent être lus comme autant d'aveux. Nous laissons voir un peu de nous-mêmes, *quand nous livrons nos sentiments* sur ces chers fantômes, ces étranges complices...

FRANÇOIS BOTT.

## Le « Who's who » de Pierre Ajame

● *Trois cents personnages « fichés ».*

UN dictionnaire, c'est toujours un fichier de police, l'essentiel de ce qui caractérise un mot, un nom, un événement, etc., rassemblé dans le plus petit espace possible. Celui-ci n'échappe pas à la règle, bien que l'idée directrice en soit neuve : définir trois cents personnages qui se promènent dans un nombre presque égal de romans français des dix-neuvième et *vingtième siècles.*

A la photo d'identité près, face et profil, nous feuilletons donc des fiches anthropométriques qui fournissent, pour tel héros, se. nom et prénoms (éventuellement le surnom sous lequel il est plus connu — qui se souvient que la Esméralda de *Notre-Dame de Paris* a *sainte* Agnès pour patronne ?), son aspect physique, son domicile et l'époque à laquelle il a vécu, son milieu social et sa situation familiale, ses opinions politiques et religieuses, ses activités professionnelles, son degré de fortune et d'instruction, les voyages qu'il a faits, ses amitiés ou relations, son ou ses violons d'Ingres et naturellement, les signes particuliers éventuels.

Poussant plus loin la finesse, l'enquêteur Pierre Ajame et sa bande de détectives vont jusqu'à nous indiquer les qualités, les défauts, les goûts et l'état de santé des gens qu'ils ont observés à la loupe, ajoutant d'indiscrètes remarques sur leur vie sentimentale et sexuelle. De quoi rendre jalouse la police judiciaire. Cela suppose, ici, des lectures attentives et nombreuses, une longue fréquentation du personnage considéré, voire une véritable filature quand il se retrouve dans plusieurs œuvres du même auteur, comme c'est le cas pour Balzac ou Marcel Proust.

Très joli, tout ça, mais à quoi cela peut-il bien servir ? A beaucoup plus de choses qu'on ne le pense de prime abord. Un personnage de roman, convenablement cerné, peut exercer tant de séduction qu'on a envie d'en découvrir plus sur lui, donc de lire son aventure « totale » dans le *texte. En outre, et* très astucieusement, les auteurs, chaque fois qu'ils le peuvent, appellent à la rescousse le créateur des créatures épinglées : de longues citations donnent une idée de son style, autre manière d'allécher l'ignorant que nous sommes. Et Dieu m'est témoin qu'on se sent ignorant plus souvent qu'à son tour lorsqu'on feuillette ce dictionnaire !

### *Un renouvellement du « jeu des portraits »*

Aussi dévoreur de livres qu'on soit, incroyable le nombre des œuvres sur lesquelles on se casse les dents, le nombre des noms qui ne disent rien du tout à la *mémoire, les fausses pistes sur* lesquelles on s'engage. Ainsi, à Donadieu Martine (Georges Simenon : *le Testament Donadieu),* m'étais-je bravement embarquée vers une autre Donadieu, mais Marie, cette fois, et créature de Charles-Louis Philippe...

*Appel à la lecture donc, mais* aussi aide-mémoire. Deux « entrées » groupées permettent deux sortes d'investigations. Le nom de Prosper-Georges Duroy vous trotte-t-il dans la tête sans que vous parveniez à le situer ? Réponse : c'est dans Maupassant, *Bel Ami. L'Epithalame,* vous savez que c'est de Chardonne, mais comment donc se nomment ce mari et cette femme dont les deux sensibilités s'affrontent avant qu'ils ne parviennent à creuser *le lit* du fleuve conjugal ? Réponse : Albert Pacaris et Berthe Degouy.

*Une troisième utilisation de* ce dictionnaire est possible, à laquelle les auteurs n'ont vraisemblablement pas songé : comme jeu de société, au moins aussi intelligent que beaucoup d'autres, renouvellement du « jeu des portraits » de notre enfance. *De qui est-ce ?* interrogeait un livre publié en 1919 avec une préface du très oublié Paul Reboux, choix de textes des meilleurs écrivains classiques et modernes présentés comme des devinettes. « Qui est-ce ? », tel sera le casse-tête aujourd'hui, à se proposer entre amis.

Les complices érudits de *Pierre Ajame préparent, sous* sa houlette, une suite à cette espèce de *Who's who* littéraire, beaucoup moins snob que le vrai, puisqu'il mélange allégrement piétaille et gratin. Allègre est le mot qui convient à cette œuvre collective, conçue, cela se sent, dans le plaisir et faite pour en donner.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ TROIS CENTS HEROS ET PERSONNAGES DU ROMAN FRANÇAIS, de Pierre Ajame. Balland, 300 pages. Environ 89 F.

## État civil

A QUI entreprend une œuvre de fiction — théâtre ou roman — se pose aussitôt un problème d'états civils. La littérature de l'âge bourgeois, *réaliste dans son* essence, *fait* une consommation importante de ces pseudo-patronymes qu'il faut assez vrais ou vraisemblables pour créer l'effet de réel exigé par le lecteur, assez imaginaires cependant pour ne pas donner prise à l'irritation des porteurs authentiques du patronyme.

D'où les Thibault, les Duhamel, les Pasquier ou les Quesnay de quelques grandes entreprises romanesques. Solution de prudence, qui *laisse, malheureusement,* échapper la troisième dimension possible, et la seule intéressante, d'un état civil romanesque : le jeu des significations.

Balzac a été le maître encore inégalé de ces travestissements. Ils jouent souvent d'un bout à l'autre de *la Comédie humaine* pour des groupes cohérents de personnages. Ainsi, des nobles : ils sont de Grandlieu, de Beauséant, d'Aiglemont, de Grandville, de *Chau(d)lieu* ou de Lenoncourt (« le Nom court » à la gloire ?). Les noms des bourgeois méritants forment une sorte de comptine : Popinot, Birotteau, Camusot, Goriot, Bridau, Cardot, tous patronymes qui sentent l'échoppe, l'écritoire *ou l'épicerie. Les rapaces sont* aussi bien typés : l'usurier Gobseck (Gobe-sec l'argent des niais), Vautrin le sangler, amené à la fois par *vautrer* et *vautrait* ; Rigou (ou, pour lui rendre son patronyme usuel, G.Rigou, « grigou ») des *Paysans,* et Pingret du *Curée de village !*

Flaubert use du procédé avec discrétion : son Bovary et son Bouvard sont figurativement des bœufs, des bovins ou des bouviers, *Pécuchet* un petit *(vulgum)* pecus.

Le travestissement est plus subtil chez Proust. Bergotte est sans doute un mélange du Bergeret d'Anatole France et de Bergson ; Albertine Simonet serait aussi bien un Albert-Simone et Simonette ; et que doit la wagnérienne Mme Verdurin à une dérision de *l'Or du Rhin* ?

N'exagérons rien cependant : la part du banal reste beaucoup plus grande que celle du symbole *dans ces états civils* de contrebande.

JACQUES CELLARD.

## Rencontrer Julien Sorel

RENCONTRER Julien Sorel, ce serait non pas exactement rencontrer Stendhal, mais une partie de lui à laquelle il attachait une importance durable. Ce que j'avance de Stendhal n'est pas vrai de tous les romanciers. Ne surtout pas croire Flaubert quand il s'identifie à Mme Bovary, car nous le savons trop lucide pour partager les rêveries de cette lectrice de romans. *La mort de cette jeune femme* l'émeut, et peut-être sent-il le parfum du poison dans sa bouche ; il est certainement plus proche d'elle que de M. Homais ou de Salammbô, mais il n'y a aucune proximité vraie entre leurs empreintes digitales.

De même si les milieux fréquentés par Balzac et les situations où il s'était trouvé ont influencé certaines de ses pages, il est avec force évident que, pour cet infatigable producteur de la fumée qu'exhalent les cigarettes enchantées de la création, le bonheur d'écrire consistait à inventer des êtres, une *multitude* d'êtres aussi éloignés que possible de leur démiurge.

Au contraire, Stendhal a pris plaisir à laisser certains aspects de lui-même imprégner quelques-uns de ses personnages. Même Lamiel est une projection de Stendhal s'imaginant fille. Mais c'est dans Julien Sorel qu'on retrouve avec le plus d'exactitude certains traits de son caractère.

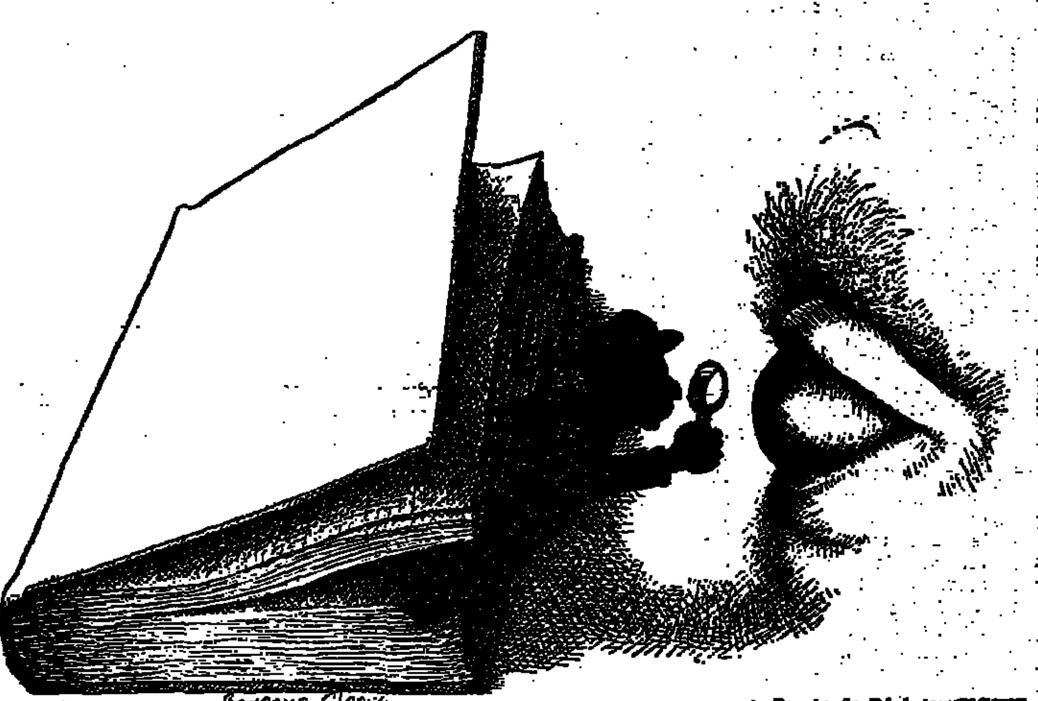
Bien entendu, Stendhal est un romancier. Il utilise ce qu'il sait de lui, des autres, de la société, mais, autour *d'éléments qu'il* connaît, il exécute de larges variations. Il sait qu'un romancier doit faire la part belle à l'imagination et prend soin de ne jamais se limiter au souvenir. Alors qu'il avait fait campagne en Italie et s'était tapé toute la retraite de Russie, lors*qu'il décide de peindre* la guerre, il choisit le champ de bataille de Waterloo, où il n'avait pas mis les pieds.

*Jeune il avait aussitôt aimé* la littérature, les mathématiques, la musique et les salons, alors que Julien Sorel méprise le monde, ne met l'orthographe qu'avec négligence et excelle en théologie et en latin. En un temps où le Noir a triomphé, Stendhal prête à Julien une nostalgie de la carrière militaire, alors que lui-même, à peine nommé sous-lieutenant de cavalerie, s'était hâté de démissionner. Il fait de son héros un bonapartiste fervent, *obligé de cacher à tous son culte* pour le grand homme, mais, plus versatile, il avait au cours de sa vie changé d'opinion sur celui qu'au début de la Restauration il traite même de despote. Né dans une famille de notables, il fait de Julien un homme du peuple, affligé d'une ambition effrénée qui lui interdit les vraies passions au profit de l'amour-vanité.

Mais l'essentiel d'un caractère est peut-être dans ses détails et dans la manière dont ils s'organisent les *uns les autres.* Si Stendhal était bon et généreux, il n'en était pas moins d'une mesquinerie qui confinait à l'extravagance ; susceptible, il soupçonnait d'hostilité le moindre regard, le moindre mot ; méfiant, il craignait toujours de tenir un propos dont la malveillance *s'emparerait* et prêtait volontiers à autrui de noirs complots dont il aurait été la cible. Romain Colomb et Mérimée ont noté ce travers qui le rendait parfois ridicule, et sans qu'il s'en aperçût. Julien tombe dans le même travers, entouré de pièges imaginaires contre lesquels il invente des parades compliquées. Visiblement, Stendhal ne sent pas que les tatillonneries de son personnage donnent à sourire parce que les précautions qu'il lui fait prendre sont celles qu'il aurait prises à sa place.

Si je rencontrais Julien Sorel, je serais en présence d'un être auquel Stendhal a prêté beaucoup de ses velléités, de ses aspirations, de ses colères, mais qui lui est surtout proche par une humeur disposée à chercher également le moment de bonheur, le plaisir cruel de la lucidité et de cette méfiance souveraine qui, par moments, vous isole du monde.

JACQUES LAURENT.




★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

## La séduction de Léopold Bloom

C'EST à un personnage environné de rumeurs et de sarcasmes que s'est attachée, depuis longtemps, ma tendresse dans la fable. Léopold Bloom, cet homme du commun, je le vois créé par Joyce comme mon autre et mon semblable, avec sa juiverie manquée, ses *errances urbaines, ses énigmes triviales.* A vrai dire, rien en lui qui émeuve ou bouleverse, comme chez Geoffrey Firmin, le consul de Lowry. Mais il y a, chez le chapelinesque juif de Dublin, une ordinaire et universelle singularité qui me fait signe et l'arrache pour toujours au néant. A quoi s'ajoutent, pour me le rendre plus cher, le scandale et la persécution qui accompagnèrent sa livresque naissance.

J'aime que, écrivant son *Ulysse,* Joyce l'exilé, ce maniaque de la mémoire et de l'humour, ait imaginé un héros dérisoire et mythique, piège et miroir de la modernité au bord de l'abîme. Amateur de combines et de nymphes, homme aux mille ruses et messages, père orphelin de fils et mari déserteur et cocu, il est et il n'est pas Ulysse, Moïse, Sinbad le marin, qu'il mime et pervertit dans la banalité exemplaire de l'affabulation. Il nous entraîne pour jamais loin des rives où triomphe l'esprit de sérieux.

SERGE KOSTER.

## Bardamu vieux compagnon

« *JE ne connaissais rien que des pauvres, c'est-à-dire des gens dont la mort n'intéresse personne... Quand les grands de ce monde se mettent à vous aimer, c'est qu'ils vont vous tourner en saucisson de bataille... Il avait le vice des intellectuels, il était futile... Presque tous les désirs du pauvre sont punis de prison... Il ne me manquait plus qu'un sandwich pour me croire en plein miracle, mais comme il me manquait ce sandwich !* »

Quand on a dix-sept ans, qu'on travaille déjà depuis une bonne paire d'années, que les fins de mois continuent à durer quinze jours et qu'on découvre des mots comme ceux que je viens de citer presque de mémoire, on se dit qu'on a trouvé là un homme avec qui discuter. Cet homme qui parlait de la misère, des éternels floués, de la connerie de la guerre, des rançonnés de la vie, des transpirants de toujours comme s'il était des leurs, « *du délire de mentir et de croire qui s'attrape comme la gale* », cet homme c'était Bardamu, porte-parole de Céline dans *Voyage au bout de la nuit.*

Plein de tendresse, ce sacré Bardamu croisait la vie de la mère Henrouille, qui niait l'âge avec fureur et « *venait d'une époque où le petit peuple n'avait pas encore appris à s'écouter vieillir* ». Il racontait la mort de Bébert, ce Bébert dont l'infini sourire était une gaieté pour l'univers, et surtout, surtout, il évoquait le sergent Alcide, qui évoluait dans le sublime à son aise, « *tutoyant les anges* ».

Les années ont passé. Le compagnonnage de Bardamu ne m'a pas quitté. Je le retrouve comme un ami. La fidélité est une fête même si parfois l'angoisse nous étreint...

LOUIS NUCERA.





هكذا من الأصل

ges littérair

lien Sorel



# ces chers fantômes

## Le reporter de Faulkner

CE n'est pas un paradoxe que de s'attacher au reporter fantomatique, qui n'a même pas de nom, dont Faulkner a fait le héros de *Pylône*. Face au trio maudit d'aviateurs, Roger Shumann, Jack Holmes et Laverne, il est aussi fasciné que l'est le mécano Jiggs devant une paire de bottes. C'est l'éternelle attitude du poète en face des héros. Car ce sont vraiment des héros pour lui que ces aventuriers minables. Vêtus de cuir, ils ont plus de vitalité, plus de séduction dionysiaque, plus d'intensité sexuelle — leur avion étant déjà par lui-même un symbole sexuel — que le commun des mortels. Ils sont d'autant plus fascinants qu'ils sont des éphémères.

Ces aviateurs de foire, risquant leur vie dans les kermesses, n'ont existé qu'un bref moment, dans les années 30. Le reporter est condamné d'avance, parce qu'il ne comprend pas que Laverne et ses compagnons sont des êtres d'une autre espèce, incapables d'amour. Lui croit qu'il peut s'en faire aimer, ou tout au moins qu'ils daigneront poser un œil sur lui. Et ses efforts désespérés pour les aider n'entraînent que des catastrophes. Faulkner a expliqué lui-même, à une femme, la leçon de cet énigmatique personnage :

*« La plupart d'entre nous ratent le coche. Nous demeurons muets, incapables de communiquer nos sentiments, ou bien notre choix (si l'on peut parler de choix) se porte sur la mauvaise personne, qui se révèle indigne de nous, ou bien trop grande, trop forte pour nous, en tout cas en dehors de notre catégorie. »*

Le reporter se heurte ainsi au problème de la grâce, de l'amour impossible, du malentendu. La ténébreuse malédiction faulknérienne le rapproche de façon imprévue de l'absurde et de la dérision chers au roman flaubertien.

Ce personnage squelettique, qui flotte dans ses habits, est lourd aussi de toutes les confidences secrètes que son créateur, William Faulkner, nous laisse deviner à travers lui — ses rapports avec l'alcool, l'aviation, sa sensualité, — et c'est une leçon sur le jeu de la pudeur et des aveux que peut méditer chaque romancier.

ROGER GRENIER.


## Une promenade chez Knut Hamsun

Il y a longtemps que je ne lis plus les romans de Knut Hamsun. Je procède autrement. Je picore dans ses livres : un brin de *Vagabonds*, quelques pages de *Mystères*, un chapitre de *l'Etoile d'automne*. Je voyage d'un récit à l'autre. Je pousse des portes dérobées. Les personnages me suivent. Ils quittent leur histoire pour faire un petit tour dans l'histoire voisine.

Au début, ils sont un peu éberlués, ils n'y comprennent rien et puis ils s'habituent, ils nouent des relations que Knut Hamsun n'avait pas prévues. Une fois, le lieutenant Glanh, qui a eu assez de cette forêt dans laquelle il fait les cent pas depuis cent ans. Il a fait le mur du livre où Knut Hamsun l'avait logé. Il a sifflé son chien Esope, c'était la nuit, une des belles nuits claires de la Saint-Jean, et au lieu de descendre à Sirlund pour faire sa cour à Mack, le négociant, il est allé rendre visite à *Arthur le marin* qui était enchanté, du reste, d'avoir un nouvel auditeur à qui raconter ses fariboles.

Au fil des années, l'œuvre du Norvégien s'est constituée en labyrinthe. Benoni, que Knut Hamsun a fait postier, avec sa belle sacoche frappée aux armes du roi de Norvège, me donne un coup de main. Comme il est fou, il se trompe toujours d'adresse. Il distribue les lettres d'amour à des dames qui n'en reviennent pas. Des passions naissent, des fiançailles ou des ruptures. Il y a des bonheurs et des calamités. Les destins s'embrouillent les uns dans les autres. On croirait des marionnettes dont tous les fils se sont emmêlés, et si je tire sur l'un des fils, je ne sais jamais ce qui va arriver, si Glahn va jeter dans la mer le soulier de bal de Mlle Edvarda ou bien s'il ne va pas plutôt se rendre à Copenhague pour donner un bout de pain au pauvre héros de *la Faim*.

L'œuvre de Knut Hamsun s'est évaporée. Une autre l'a remplacée, infinie, inextricable, un peu sorcière. Je suis le maître du terrain. Je voyage à mon pas. Je lis des intrigues *que* l'auteur ne connaissait pas. J'assiste à des coups de foudre entre des inconnus, à des morts prématurés, à des crimes et à des mariages, des bébés naissent. Et comme tout ce petit monde, toujours, ressuscite, je me demande parfois si Knut Hamsun est vraiment mort.

GILLES LAPOUGE.

## Pourquoi aimons-nous Oriane ?

LES personnages romanesques ou dramatiques, créatures de fiction, sont vrais. Ils sont vivants. Ils vivent dans notre tête et dans notre intimité, au même rang que nos amis, que nos relations les plus proches. Certains nous sont si chers que nous en sommes amoureux. Ainsi de Natacha et du prince André, de Fabrice et de Lucien Leuwen, de Bérénice et de Violaine. Dans la passion, nous nous identifions à eux, nous nous reportons à leurs sentiments pour exprimer les nôtres.

Pourquoi les aimons-nous, ces personnages si riches, si forts, si troublants, si mystérieux aussi ? Parce qu'ils nous ressemblent, parce qu'ils ressemblent à ce que nous rêvons d'être ? Parce que nous sommes avec eux en sympathie, en accord ? Oui, sans doute. Et pourtant...

On ne peut dénier à la duchesse de Guermantes la dignité de personnage. C'en est un, assurément. Un personnage sans âme, ni cœur, ni vie secrète. Tout d'elle n'est qu'apparence, ou, plutôt, tout d'elle apparaît. Sous ce qui apparaît, rien. Nous connaissons ses toilettes, sa démarche, son nez en bec d'oiseau, ses yeux bleus, d'un bleu de pierre précieuse, mais si ses pommettes couperosées rougissent parfois, c'est de froid, jamais d'émotion.

Elle n'a ni sentiments ni pensées. A-t-elle seulement de l'esprit ? Les traits qui font le le régal de son cercle *« Connaissez-vous la dernière d'Oriane ? »* sont fort peu spirituels. Aime-t-elle son mari ? A-t-elle jamais aimé quelqu'un ? On ne lui voit d'attachement pour personne, de goût pour rien. Elle va à l'Opéra, on ne sait si elle y trouve du plaisir. Elle possède des toiles d'Elstir ; les regarde-t-elle ? Elle n'a pas d'amis. Elle ne nous inspire pas d'amitié. Quand elle prive de congé son jeune valet de pied, justement le jour où il a rendez-vous avec sa bonne amie, quand elle peine Swann en refusant de recevoir sa femme, parce que c'est une ancienne demi-mondaine, Oriane nous est même antipathique.

Chez Oriane, aucun geste n'est spontané, aucun n'est dicté par l'amitié, par l'émotion. Tout est commandé par l'étiquette. Elle représente sa société, où le potin tient lieu de conversation, sa classe, son monde exclusif et vide. Aucun monologue, aucune rêverie, aucune méditation, ne révèle son être intime. Elle est pure représentation.

Pourtant, cette personne d'apparence, de qui on sait tout parce qu'il n'y a rien à en savoir, nous attache. Peut-être parce qu'elle est vraie dans sa vanité. Mais que quelqu'un d'aussi peu intéressant, d'aussi peu sensible, nous devienne proche reste incompréhensible.

Et quoi, dira-t-on, ne voit-on pas des hommes intelligents tomber amoureux d'une sotte, des femmes remarquables s'enticher d'un fat ? N'est-ce pas tout aussi incompréhensible ?

CHARLOTTE DELBO.

## Un double impossible

AVEZ-VOUS oublié Michel Vigaud ? Il mourut le 31 mai 1940, sous le feu ennemi, dans un champ de betteraves de la Somme, sur la poitrine d'un blessé à qui il avait porté secours. Il est mort en héros des armes, priant le camarade de combat qu'il inondait de son sang d'excuser, en quelque sorte, son manque de retenue. Il succombe en héros littéraire et symbolique dans les bras d'un typographe.

Michel Vigaud est le héros romantique du *Cheval blanc*, publié en 1943 chez Denoël, et dans lequel Elsa Triolet a peint l'errance de ce chevalier sans cause parmi la faune cosmopolite et insouciante de l'entre-deux-guerres.

Michel, très tôt orphelin d'un père légendaire et d'une mère cantatrice qui, d'une ville à la mode à l'autre, égarait son amour défunt dans les labyrinthes de la drogue, est son propre maître dès l'enfance...

Il connaît la langue d'un pays en trois mois. Le place-t-on devant un piano qu'il en tire d'harmonieux accords. D'instinct, il chante comme un *crooner*. Il est beau, séduisant, avec cette distance rêveuse qui attire les femmes. A dix-sept ans, il se fait marin et boucle son tour du monde. A vingt ans, il pourrait être une étoile du cinématographe s'il n'avait ce goût des départs impromptus.

Jamais ne l'effraie le lendemain. Les magnats veulent enrichir ce jeune homme désintéressé ; les autres lui offrent vivre et le couvert. Il ignore les classes et les fumées d'usine. Qu'il trafique ou qu'il serve dans une auberge, son élégance « naturelle » transcende sa condition.

Il ne peut s'éprendre que, follement, d'une femme fatale...

Tout lui réussit, ou presque, bien que sa conscience sociale avoisine le zéro absolu.

Ne soyons pas dupes : Michel Vigaud me séduit parce que, à tort ou à raison, je retrouve dans ce personnage romanesque et aérien mon impossible double en négatif — ou positif. Bien que je sache depuis des siècles que les chevaliers et leurs coursiers ont fondu dans la nuit, il me plaît — le temps d'un livre — d'enfourcher un cheval blanc et de bondir bellement au-dessus de la glèbe, vers la lumière.

BERNARD ALLIOT.

## Les filles du Dr March

J'AVAIS huit ans quand les quatre filles du Dr March ont fait irruption dans ma « famille ». Elles étaient plus que mes sœurs, elles étaient moi. N'avais-je pas le goût du luxe et la peau blanche comme Meg ? La passion des livres et les gestes brusques, comme Jo ? La timidité de Beth et son amour des chats ? La vocation de peintre, la coquetterie et l'égoïsme d'Amy ? ce qui me frappait, c'était de voir à quel point les péchés capitaux faisaient bien dans les livres, bien mieux que les tirades moralisantes de Mme March, inspirées par *le Voyage du pèlerin* (1).

Ce qui me frappe aujourd'hui — je viens de reprendre ma vieille édition décousue, Fernand Hazan 1947, — c'est l'importance des pantoufles. Quand on aime quelqu'un on lui offre des pantoufles. Jo, pour Noël, remplace la vieille paire usée de sa mère par une paire toute neuve. Beth, lorsqu'elle veut exprimer sa reconnaissance à leur voisin, le vieux monsieur qui lui permet de jouer sur son piano, lui confectionne une paire de pantoufles violettes *« brodées de pensées plus claires »*. Chaque soir, on fait tiédir les pantoufles de Mme March près de la cheminée. J'extrais ce gros plan sur les pantoufles et tout ce qu'elles évoquent de confort, de chaleur, de coin du feu, pour dire à quel point je suis sensible à l'atmosphère autant qu'aux caractères de ce roman. Si les quatre sœurs March m'ont toujours paru aussi indissociables, c'est sans doute à cause de ce qu'elles ont su tisser entre elles de chaleur organique, qui m'enveloppait moi aussi et me mettait à l'abri.

Le roman se déroule entre deux Noëls, mais l'hiver y pèse quatre fois plus lourd que les autres saisons. C'est un hiver de guerre. Les étangs gèlent, on balaie la neige, on va rendre visite aux pauvres qui meurent de froid dans leurs greniers et l'on attend le retour du Dr March, aumônier aux armées. Contre tout cela, la famille March — six femmes en comptant la mère et Annah, la servante — se bat et triomphe : la maladie s'éloigne, le père revient, Meg va se marier et... Mais se marie-t-elle vraiment et a-t-elle eu beaucoup d'enfants, comme dans les contes de fées ? Je me pose encore la question.

J'ai souvent rêvé sur cette petite phrase prometteuse qui terminait le livre : *« Si Meg, Jo, Beth et Amy sont devenues vos amies, vous les retrouverez avec joie dans la nouvelle histoire des sœurs March, publiée dans cette même collection. »* Je ne les ai jamais retrouvées, et par moments, je me dis que mon plus beau Noël serait cela : la suite des quatre sœurs March. Et une paire de pantoufles.

JACQUELINE DEMORNEX.

(1) Ce poème de Bunyan décrit sous une forme allégorique les diverses épreuves du chrétien avant son arrivée au paradis.





# Un an pour définir le changement

**Le résultat des élections présidentielles a apporté des satisfactions à beaucoup d'universitaires, et l'été qui a suivi a été pour eux le premier « sans mauvais coups » depuis longtemps. Les révisions d'habilitations ont fait peu de mécontents et, excepté quelques secteurs comme la philosophie à Caen, ou la sociologie à Amiens, les protestations ont été faibles. L'automne a débuté par la suppression, sans grande passion, des modifications introduites dans la loi d'orientation de 1968.**

LENTEMENT, en faisant preuve d'une prudence extrême pour tout ce qui se rapporte aux problèmes universitaires, le nouveau ministre de l'éducation nationale a quand même satisfait quelques revendications des enseignants. Des engagements ont été pris envers des personnels non titulaires (prolongation du contrat de certains assistants, promesse de titularisation de vacataires). Les deux vagues successives d'habilitations accordées cet été ont permis de remédier à des carences dues aux suppressions de l'été 1980.

L'été ne s'est pas trop mal passé pour les universitaires. Ils ont été moins malmenés que les années précédentes et n'ont pas eu à subir, sans s'y attendre, les « *mauvais coups* » de Mme Alice Saunier-Seïté. De retour de leurs colloques de septembre, généralement réunis dans des pays éloignés, les enseignants ont pu constater que M. Alain Savary avait procédé à l'abrogation de la loi Sauvage sur la composition des conseils d'université et l'élection des présidents.

Le texte voté par l'Assemblée nationale supprime le pouvoir prééminent accordé aux seuls professeurs de rang magistral, qui ne représentent que 30 % du corps enseignant. Les conseils d'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) et d'université vont donc être à nouveau régis par la loi d'orientation.

Le temps des savants pourcentages institué par le sénateur Jean Sauvage, avec l'aide — sinon l'inspiration — de Mme Saunier-Seïté, est donc révolu. Les enseignants, quel que soit leur grade universitaire, vont à nouveau être appelés à participer à la vie des établissements. Dans ces petits parlements que sont les conseils d'université, ils vont sans doute retrouver des étudiants en plus grand nombre puisque l'Assemblée nationale a suivi la proposition de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, de supprimer le quorum, mesure qui permettait de diminuer le nombre de sièges accordés aux étudiants en fonction du nombre de votants.

Cette décision, présentée comme ayant un « *caractère expérimental* » par le ministre, provoquera-t-elle une plus grande participation des étudiants aux élections universitaires ? *Réponse* dans quelques mois. Déjà, on sait que les deux organisations syndicales se réclamant de l'UNEF ont décidé de présenter des candidats à ces élections. Pour l'UNEF ex-Renouveau, proche du parti communiste, ce n'est pas une surprise, puisque ce syndicat a toujours appelé les étudiants à siéger dans les conseils, quelle qu'en soit la composition. En ce qui concerne l'UNEF-indépendante et démocratique, animée par des trotskistes et des socialistes, la décision est nouvelle et résulte d'une volonté de modifier la loi d'orientation (on lira ci-dessous le point de vue de ces deux syndicats).

M. Savary a d'ailleurs donné en partie satisfaction à cette organisation, en déclarant à l'Assemblée nationale que « *le gouvernement définirait l'an prochain une nouvelle politique universitaire* ». Un article — le 6 ter — du projet de loi prévoit qu'un rapport sera déposé avant le 1er octobre 1982 auprès des Assemblées « *sur la situation des enseignements supérieurs à la suite de la loi du 12 novembre 1968 et de ses modifications* ». *Un an, ou plutôt une année* universitaire, le délai est court, les étudiants et les enseignants le savent par expérience. Si le ministre et ses conseillers veulent véritablement repenser l'enseignement supérieur en France, ils devront aller très vite et commencer tôt. Ils ont déjà pu constater combien l'administration était capable d'inertie et ils sont conscients des résistances au changement, d'enseignants assez satisfaits, quoi qu'ils en disent, de leur situation.

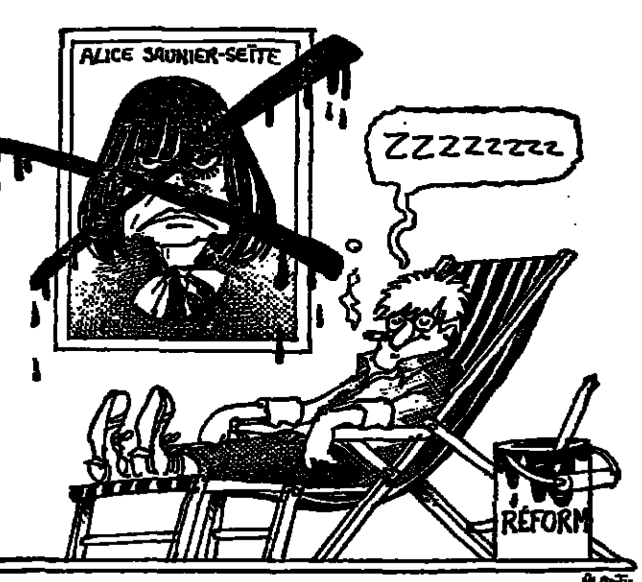
Et pourtant, les problèmes existent, qu'ils se situent au niveau des inscriptions d'étudiants, dont on constate la chute importante, ou en ce qui concerne les départs nombreux en cours de cursus.

Examiner l'image qu'ont les jeunes de l'Université serait peut-être utile et salutaire, même si cela provoque quelques irritations.

Les enseignants, dont beaucoup participent actuellement aux divers colloques sur la recherche, doivent, eux aussi, réfléchir à leur rôle, s'interroger sur l'importance qu'ils accordent à leurs cours dans leur emploi du temps. Les syndicats enseignants, qui, jusqu'à présent, participent plus à des discussions avec le ministère qu'à de véritables négociations, peuvent, au-delà des problèmes corporatifs, proposer des réformes.

En cette rentrée, à part les protégés de Mme Saunier-Seïté, qui crient au scandale et à la chasse aux sorcières depuis leur éviction des antichambres du pouvoir, le milieu universitaire semble calme. *Le gouvernement* ne doit pas se satisfaire de cette fausse tranquillité. L'immobilisme dans l'enseignement supérieur n'est pas un signe de bonne santé.

S. B.




*(Dessin de PLANTU.)*

## LE POINT DE VUE DE DEUX SYNDICATS ÉTUDIANTS

### Citoyens à part entière

par DIDIER SEBAN (*)

LE fait marquant de la rentrée universitaire, c'est la conquête par les étudiants du droit de compter pour un à la fac. L'abrogation de la loi Sauvage et celle du quorum sont la conséquence des luttes importantes menées dans les universités depuis deux ans.

On a parlé à cet égard de réveil étudiant ; eh bien oui, les étudiants de 1981 ont des aspirations nouvelles. Touchés par la crise, inquiets pour leur avenir professionnel, leur statut a été profondément mis en cause. Ils sont s o u v e n t salariés, dans une Université marquée par la multiplication des échecs et par l'aggravation récente de la sélection sociale.

Dans le même temps, ils sont devenus citoyens depuis l'instauration de la majorité à dix-huit ans, ils participent à la vie politique du pays, loin d'être coupés de la réalité sociale, ils en sont partie prenante, attachés à leurs études, ils aspirent à acquérir une bonne formation et un métier. M é p r i s é s, traités en moins que rien, en citoyens mineurs dans leur vie de jeunes, d'étudiants, par l'ancien gouvernement, les étu*diants étaient exclus des choix fon*damentaux. Aujourd'hui, pour redonner vitalité à l'Université, il faut assurer la pleine citoyenneté aux étudiants.

*A l'image de la place de* l'UNEF dans les luttes contre la loi Sauvage et le quorum, nous saurons être tenaces. Pour assurer la participation des étudiants à la vie de l'Université, il faut des moyens, comme le montre l'exemple de la campagne des élections prud'homales. Nous demandons donc au gouvernement d'engager une véritable information dans les médias et les universités, de financer une campagne électorale pour sortir les élections étudiantes du secret dans lequel on voulait les enfermer.

La rentrée universitaire tout entière est marquée par ce débat sur la transformation de l'Université. Des mesures positives concernant notamment les formations universitaires, les étudiants étrangers, ont *été prises. Elles permettent de voir* l'avenir de l'enseignement supérieur en terme de développement et non plus en terme de casse.

L'abrogation de la loi Sauvage et *celle du quorum constituent une* première étape qui permettra aux étudiants de peser dans les choix qui les concernent. Il faut aller vers une refonte globale de la loi de 1968. La rénovation de l'Université doit faire l'objet d'un débat associant l'ensemble des forces sociales. Démocratiser l'Université, ce doit donc être combattre l'échec universitaire et la sélection sociale, reconnaître un véritable s t a t u t de l'étudiant ; c'est également placer les universités au cœur de la vie régionale ; c'est e n f i n en faire l'affaire de tous.

(*) Président de l'UNEF (ex-Renouveau).

### En terminer avec la loi de 1968

par JEAN-CHRISTOPHE CAMBADÉLIS (*)

LE 13 novembre 1968, *le Journal officiel* publiait le texte de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur promulguée le jour même par le président de la République, le général de Gaulle. Le 6 septembre 1981, *le Journal officiel publiait* un texte préconisant la mise en œuvre d'une nouvelle politique universitaire par le gouvernement présidé par François Mitterrand.

*Entre ces deux dates, treize* ans de combat de tous ceux, étudiants, enseignants, personnels qui ont *refusé l'état de fait* permanent qu'instaurait la loi d'orientation de *1968. Le combat* intransigeant de l'UNEF depuis le congrès de Marseille de 1968, qui refusait la loi Faure, n'a pas été vain.

Chacun constate que la loi *d'orientation Faure ne correspond* ni aux aspirations des étudiants, ni à la bonne marche des universités, ni à la volonté de changement exprimée le 10 mai. En effet comment *régler* :

— le problème du droit aux études et du nécessaire caractère national des diplômes ;

— le problème de l'emploi et de *la qualification* ;

— les nouveaux problèmes posés par la loi sur les régions, en gardant la loi d'orientation qui a introduit de nombreuses réformes inachevées, contradictoires, et qui a conduit l'Université française là où elle en est aujourd'hui.

On ne peut faire du neuf avec du vieux.

A travers l'utilisation frauduleuse du terme autonomie, les divers ministres qui se sont succédé depuis Edgar Faure ont abusé les étudiants et les enseignants qui aspiraient à lever la tutelle bureaucratique et briser la sclérose de l'Université qu'organisait l'Etat depuis des années. Gardant le mot, ils ont transformé son contenu démantelant les universités et instaurant la concurrence des universités à travers une judicieuse politique financière. A l'aspiration des universitaires à une autonomie *pédagogique, les ministres ont* répondu en donnant des crédits ici, en coupant là par un autoritarisme jamais égalé. Il s'agit aujourd'hui de répondre réellement *aux aspirations des universités.*

Après les récentes décisions de l'Assemblée nationale une hypothèque est levée, et l'UNEF indépendante et démocratique a *décidé de se présenter pour conduire* le changement à son terme, en terminer avec la loi Faure.

L'UNEF indépendante et démocratique est prête pour cette tâche *parce qu'elle n'a jamais participé* à l'élaboration des projets Guichard, Soisson, Vedel, de la carte universitaire, de l'expulsion des étudiants étrangers, ou encore de la *réforme du second cycle*, sans parler de la participation honteuse de certains à l'époque de Mme Saunier-Seïté et qui disent « adorer » aujourd'hui ce qu'ils ont si souvent combattu hier : le *changement*.

Face à *treize ans de réformes* anti-étudiantes, le changement à l'Université, c'est l'UNEF indépendante et démocratique qui se présente.

(*) Président de l'UNEF indépendante et démocratique.

# UNIVERSITAIRE

UN ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS

## « Je souhaite que l'on puisse accentuer le caractère distinctif de chaque établissement »

**Depuis le 15 juillet 1981, M. Guy Ourisson assume la direction des enseignements supérieurs. Par décision du conseil des ministres, il a remplacé à ce poste M. Jacques Béguin. Cet universitaire de cinquante-cinq ans dirige depuis quelques mois tous les services regroupés rue Dutot, à Paris, de l'ancien ministère des universités. Professeur de sciences physiques, ancien président de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, M. Ourisson explique dans l'entretien qu'il nous a accordé comment il souhaite réhabiliter l'enseignement supérieur quelque peu malmené au cours des dernières années.**

*« En cette période de rentrée, beaucoup de présidents d'université s'inquiètent de la faiblesse des moyens financiers dont ils disposent...*

— Il est vrai que, depuis de nombreuses années, les crédits affectés aux établissements par le ministère des universités augmentaient assez peu. De plus, la maintenance et l'entretien des locaux n'étaient que faiblement assurés ; ce qui conduisait à une dégradation du patrimoine. Le budget du ministère de l'éducation de 1982, s'il est voté tel qu'il se présente actuellement, devrait marquer la fin d'une période de stagnation des moyens.

» Ce budget ne doit pas seulement être une bouffée d'oxygène, il faut qu'il corresponde à la première année d'un plan dont la crédibilité est liée à la réussite de son application immédiate.

*— Vous avez écrit dans une récente circulaire aux présidents : « Il nous suffit » de favoriser ce que nous » savons être le meilleur, et » chercher à éliminer nous-» mêmes ce que nous savons » être des abus. » Est-ce cela la nouvelle politique ?*

— C'est un des éléments, parmi bien d'autres : laisser les universitaires prendre complètement leurs responsabilités.

» Comme vous le savez, au cours des dernières années, on a assisté à un véritable dénigrement de l'enseignement supérieur. Mais ces attaques étaient parfois fondées de façon réelle sur des points particuliers. Et si l'on veut éviter cela, il faut avoir le courage de ne pas se cacher l'existence de faiblesses et s'efforcer d'y remédier. Ce qui signifie que les établissements eux-mêmes fassent leur autocritique, leur analyse. Ils peuvent s'interroger, par exemple, sur certains enseignements et se demander à quoi ils servent réellement. Ils doivent chercher à savoir pourquoi les étudiants sont de plus en plus nombreux ou, au contraire, de moins en moins nombreux dans certaines disciplines. Et surtout veiller à ce que la seule justification d'un cours ne soit jamais qu'il permette à un enseignant, qui n'a pas envie de changer, de remplir ses quelques heures de service, mais que ce cours soit utile aux étudiants.

*— Allez-vous poursuivre la politique d'aide directe (bourses) et indirectes (subventions aux restaurants universitaires, cités...) aux étudiants ?*

— J'ai souhaité que les organisations syndicales étudiantes mènent une réflexion sur cette question et nous aident par leurs propositions. Car il me semble actuellement scandaleux qu'un étudiant, qui représente une force vive, soit obligé d'effectuer de petits travaux à côté de ses cours pour subvenir à ses besoins essentiels, ou bien soit contraint d'arrêter trop tôt ses études. C'est un gaspillage. D'un autre côté, il est aussi intolérable de voir des gens s'inscrire à l'université uniquement pour bénéficier d'avantages matériels.

» Mon sentiment personnel est que la mesure sociale la plus efficace serait d'augmenter le nombre, et surtout le taux, des bourses, ainsi que de revoir le système d'attribution.

*— Aux enseignants, souvent critiques envers le précédent ministère, que proposez-vous ?*

— En ce qui concerne les enseignants, mais aussi les non-enseignants (personnels administratifs, techniques et de services), l'absence de recrutement pendant des années a entraîné une situation très critique. La durée d'activité d'un enseignant est d'environ vingt-cinq à trente ans, par conséquent, pour qu'il y ait chaque année à peu près le même renouvellement, pour obtenir une répartition démographique harmonieuse, il faut procéder à un recrutement de l'ordre de 2,5 % à 3 %. Or la courbe actuelle de l'âge des personnels fait qu'il n'y a presque pas de départs à la retraite (moins deux cents sur plus de quarante mille) tout au plus 0,5 %. Il est donc nécessaire, sans attendre une augmentation des départs, qui interviendra dans quelques années, de créer des emplois.

*— Comment répartirez-vous ces nouveaux postes ?*

— D'abord nous respecterons une « petite pyramidation », et donc nous nous efforcerons de créer des emplois de titulaires à différents niveaux. Car il est nécessaire de débloquer un certain nombre de carrières. Pour ce qui est de la répartition de ces créations d'emplois, nous disposons des demandes que les universités ont faites, en sachant qu'il existe une autocensure et que ces demandes ne correspondent pas forcément à la réalité des besoins des établissements.

*— Les mêmes faveurs pour toutes les universités, est-ce que cela signifie une espèce d'égalité entre tous les établissements ?*

— Dans le droit à l'attribution des nouveaux moyens, certes, mais en fonction de normes très précises. Cela posé, l'idée d'universités toutes égales est inexacte. On ne peut parler d'universités concurrentielles, puisque ce terme est devenu tabou, mais il n'empêche que, personnellement, je souhaite que l'on puisse accentuer le caractère distinctif, personnalisé, de chaque établissement.

*— Précisément la création du ministère de la recherche et l'importance de ses prérogatives ont amené quelques inquiétudes chez les enseignants.*

— La situation antérieure au 10 mai était apparemment bonne puisque le C.N.R.S. et les universités dépendaient du même ministère. Mais la coordination ne se faisait réellement que par des contacts personnels, par des bonnes relations existant entre des chercheurs, et ce n'est que dans les tout derniers temps qu'il y avait eu une présence de la mission de la recherche dans les comités sectoriels du C.N.R.S. La situation n'était pas du tout idéale.

» Ma philosophie, et je crois qu'elle est partagée par le ministère de la recherche, est de considérer qu'il est maintenant devenu nécessaire que fonctionne une coordination efficace. Il faut donc suggérer aux universités de s'entendre avec le C.N.R.S. pour conclure des conventions d'échange d'informations et, en même temps, de reconnaître aux chercheurs présents dans l'université, un statut comparable aux enseignants. Réciproquement les universitaires travaillant dans les laboratoires du C.N.R.S. doivent bénéficier des mêmes droits explicites que les chercheurs.

» Voilà ce que, nous, nous pouvons faire. Je crois que paradoxalement la séparation entre les deux ministères peut être génératrice de rapprochement. »

Propos recueillis par
**SERGE BOLLOCH.**

## L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

### *Qu'est-ce qui fait fuir les étudiants ?*

ALORS que les inscriptions ne sont pas achevées dans toutes les universités, il est difficile de dire précisément combien d'étudiants vont prendre cette année la direction des établissements d'enseignement supérieur. Mais l'analyse des effectifs antérieurs permet de prévoir les évolutions.

Depuis 1975, la tendance est plutôt à la stabilité dans les universités, les centres universitaires et les instituts universitaires de technologie (I.U.T.) pris globalement. De cette date à 1980, le nombre total d'étudiants a augmenté de 6 % (soit, en moyenne, de 1,5 % par an), alors qu'au cours des années 1970-1975 il avait progressé de 22,5 % (*le Monde* du 17 octobre 1980).

D'après les chiffres communiqués par le service des études informatiques et statistiques du ministère de l'éducation nationale, on constate qu'il y avait 853 532 étudiants inscrits en décembre 1980 dans les universités et I.U.T. La progression, par rapport à décembre 1979, est faible, 0,4 %, puisque à cette époque la population étudiante était de 850 400 (1).

Un peu plus de 3 000 étudiants en plus par an, le chiffre est dérisoire rapporté au nombre d'inscrits. Et encore cette légère augmentation n'en est-elle plus une si l'on retire du nombre des étudiants les 6 900 élèves instituteurs inscrits en 1979-1980 en première année de formation du DEUG « enseignement du premier degré ». Si l'on considère que ce diplôme sanctionne une formation professionnelle, on peut les soustraire du total des étudiants. Le chiffre des inscrits en 1980 devient alors 846 632, soit une diminution par rapport à 1979 de 0,5 %. Une baisse qui pourrait continuer en 1981, et qui devrait être prise en compte au moment où le nouveau ministère de l'éducation nationale décide d'augmenter de façon importante le nombre des postes d'enseignants.

Même en reprenant les chiffres du service des statistiques, et donc en comptant les futurs instituteurs, les comparaisons provoquent des surprises. En rapprochant les premières inscriptions en première année de premier cycle, on constate qu'elles augmentent de 83 unités (158 056 en 1980 contre 157 973 en 1979). Chiffre qui se suffit à lui-même pour montrer le peu d'attrait que présente l'enseignement supérieur pour des bacheliers.

La baisse des premières inscriptions est surtout sensible dans la région parisienne puisqu'elle atteint — 5,2 %. Un pourcentage à rapprocher de la sélection, ouverte ou déguisée, instituée dans des établissements parisiens.

En deuxième cycle, la progression est de 5 019 étudiants et, en troisième cycle, de 544. Il est possible que les suppressions d'habilitations à délivrer des diplômes de deuxième et troisième cycle effectuées par Mme Alice Saunier-Seïté, ancien ministre des universités, au cours de l'été 1980, aient empêché une progression plus importante des inscriptions.

La diminution des effectifs est sensible dans 28 universités (sur 70 établissements).

Au niveau des disciplines, les variations par rapport à 1979 sont faibles. Le droit, les lettres et les sciences sont stables ou en légère baisse. Les diminutions les plus importantes s'observent en médecine et en éducation physique et sportive. En revanche, les I.U.T. attirent toujours davantage de jeunes (+ 2,8 %). Les filières nouvelles : mathématiques appliquées aux sciences sociales (MASS) et administration économique et sociale (AES), continuent à progresser, tout en n'accueillant qu'un nombre restreint d'étudiants (20 072 en 1980).

(1) Chiffre différent de celui fourni par le même service l'an dernier. On constate, en effet, qu'à la même date, 13 décembre 1979, il est passé de 852 287, dans une étude publiée en 1980, à 850 400 dans une autre étude parue en 1981. En un an, 1 887 étudiants en sciences ont disparu.

Le Monde

# culture

## THÉATRE

### « Monsieur de Pourceaugnac » à Aubervilliers

#### *L'inconnu de Limoges*

Un homme, trente ou quarante ans, qui a fait des études de droit, arrive à Paris afin de conclure une affaire. Il vient d'une province où il vit. La première chose que montre Molière, dans *Monsieur de Pourceaugnac*, c'est l'idiotie obtuse, aveugle, du racisme. Etre Limousin, c'est être plus niais, plus gauche. C'est être *moins*. Pourquoi ? Personne ne sait. *Ne s'est même jamais posé* la question. C'est une donnée première, voilà tout, cela va de soi.

Comme si faisait partie de *chaque nature humaine*, à Paris, une tumeur sourde, une poche de pus, qui de temps en temps s'évacuerait par là, par cette manière de plaisanter contre un homme qui n'est pas d'ici, qui est de Limoges. Et Molière l'appelle Pourceaugnac, mot formé de la racine « pourceau » et de la désinence « gnac » qui a une résonance « bled », une résonance « cambrousse », comme d'autres diraient « un macaroni », un « bicot ».

Ce Limousin, ce sous-Français, ce sous-homme, il s'agit, pour les besoins de l'intrigue, de le neutraliser très vite, mais laissons *de côté l'intrigue* qu'a prise Molière : elle n'est là que pour faufiler, dans le mouvement, les choses que Molière veut dire. Comment neutraliser un homme ? Un moyen parmi d'autres : le faire enfermer, comme fou.

C'est facile. Ce Pourceaugnac ressemble à Molière *: il n'est pas* gai, il respire mal, il a par moment le pouls qui s'emballe, il a des idées noires fixes, des yeux qui s'absentent dans un assombrissement. Peut-être, comme Molière, fait-il face malgré cela aux nécessités de la vie, s'occupe-t-il vite et bien des besoins d'autrui. Peu importe : sa tristesse se voit. Il n'est pas un homme comme les autres. La tristesse, c'est comme Limoges : un tiers-monde.

Monsieur de Pourceaugnac est conduit, sans qu'on le lui dise, dans les mains de médecins qui acceptent de l'interner, « *afin qu'il soit vu de moins de monde* », comme écrit Molière, qui a le don des « *petites phrases* ». Nous *assistons* à l'examen, au diagnostic. Molière ne plaisante pas. D'expérience il connaît le « mal », ses définitions scientifiques, il sait que lui aussi on voudrait bien le coincer, pour « *mélancolie hypocondriaque* ». « *Je vous recommande surtout de ne le point laisser sortir de vos mains, car parfois il veut s'échapper* », a-t-on dit aux médecins. Mais Pourceaugnac fait le mur. On va alors avoir recours à la police, au procureur, à *la prison*. On requiert les faux témoins : Pourceaugnac n'a pas réglé des dettes, et il veut s'emparer d'une dot, *pour payer*. *Crime* plus grave, passible des travaux forcés, de la pendaison (si le juge le voulait) : il s'est marié déjà deux fois.

*Innocent, mais paniqué*, les flics à ses trousses, sachant ce qui l'attend au palais et dans la prison, Pourceaugnac, pour *s'enfuir* de Paris sans *se* faire interpeller, revêt des habits de femme : c'est un nouveau crime, dans ce temps-là. Et le malheureux est repéré par un officier de gendarmerie.

##### Une stylisation poussée

Cette œuvre brusque, rapide, très violente et cynique, Molière lui a donné le caractère d'une farce. Il l'a écrite en dix ou quinze jours peut-être, à Chambord, sur une commande de Louis XIV, qui, entre deux parties de chasse, voulait voir jouer des comédiens. Ce qui pose, une fois de plus, le problème ambigu du lien entre le roi et Molière, entre le pouvoir et la liberté : Molière prenait appui sur Louis XIV, maître du pouvoir, pour attaquer le pouvoir dans plusieurs de ses conduites. *Pourceaugnac* une farce, oui, sans doute, formellement, mais parce que Molière est un homme pénétrant, courageux, et parce qu'il sait que l'art, la « culture », le théâtre et, aussi, le dire sont des moyens extrêmement clairs, efficaces, de mettre le doigt sur les tares — un moyen mille fois plus sûr que le langage des spécialistes et celui des politiques, qui eux se paient de mots et, d'une manière ou d'une autre, noient le poisson.

*Monsieur de Pourceaugnac*, l'une des œuvres de Molière le moins sollicitée par les professeurs et les comédiens, reste une chose très forte, il suffit de la lire : elle dévoile des vices qui sont là encore aujourd'hui, d'une part certaines pratiques des hôpitaux, des commissariats, des *palais de justice*, d'autre part des défauts d'intelligence, des égoïsmes, des agressivités, qui planent dans la tête de tous un chacun. Philippe Adrien, homme de théâtre très sensible, et sans doute plus ou moins « sombre » comme Pourceaugnac et Molière, a donc eu une bonne idée de faire rejouer *Pourceaugnac*. Mais comment faut-il comprendre, partager, ses options de mise en scène ? Il nous présente Pourceaugnac comme un imbécile heureux. Comme si la victime n'était une fois pour toutes définie que par ceux qui la *méprisent*, lui veulent du mal. Si bien que le théâtre ne peut avoir lieu, parce que l'un des partenaires de l'acte théâtral, le public, ne dispose pas de l'information.

Il semble que Philippe Adrien, pour une fois, ait subi l'influence d'un spectacle qui n'est pas de lui : la fameuse suite de comédies de Molière mises en scène par Antoine Vitez. Même atomisation de l'ensemble en scènes une à une fort brillantes, même jeu surexpressif des comédiens, même stylisation poussée des conduites.

Il existe en ce moment un courant marqué, chez les metteurs en scène *intelligents et doués que* donc les gouvernements précédents, presque par la force des choses, ont portés au pouvoir dans *le secteur* subventionné, où il existe un courant selon lequel au théâtre tout est convention (ce qui est exact au pied de la lettre), et selon lequel tout ce qui de près ou de loin touche à la nature, au personnage, à la psychologie, à la prise de parole sur ceci ou cela, serait, comme ils disent, « bourgeois », parce qu'il y a chez ces hommes un transfert, un recours rapide à l'argument politique.

Cette position, intellectuellement séduisante, et qui offre en particulier aux actrices et aux acteurs une tentation de liberté de jeu *sans « obligation de service »*, pourrait être fort dangereuse, et conduire la scène, ce lieu public, à des manifestations *énigmatiques*, débranchées, égocentriques. Dans l'état actuel des choses, il est difficile encore d'analyser clairement, et de *contredire*, cette tendance savante, qui a mis le bon droit et les cerveaux de son côté, et qui décrète réactionnaire ou faible d'esprit ce qui vient à son encontre. Mais l'on assistera à des découragements, à des désarrois.

Il faut se dire néanmoins que toute tendance singulière marquée correspond à un besoin vrai, joue un rôle d'anticorps, conduit à la venue d'une pratique neuve.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Commune à Aubervilliers. 20 h. 30.

### « Dona Rosita la Soltera », à l'Odéon

#### *Une vie consumée*

Federico *Garcia Lorca* avait pour Tchekhov une véritable vénération. Il disait qu'il aurait voulu écrire une *Cerisaie espagnole*. Il *ne fait pas* autre *chose*, il fit largement aussi beau, avec *Dona Rosita la Soltera*. La pièce fut créée pour la première fois en 1935 quelque temps *à peine avant* que Garcia Lorca soit assassiné.

Jorge Lavelli, dirigeant la Compagnie Nuria Espert, a rendu au texte sa splendeur. Une fois tiré le rideau de scène en tulle, se précise, paisible et douce, l'image de deux femmes occupées à plier du linge blanc, du linge de maison frais repassé. La tante de Rosita qui a élevé la petite et sa servante complice font l'inventaire du trousseau de la promise.

Elles ouvrent les profondes armoires : armoire-écrin, étagères festonnées, piles parfaites ; *armoire-trésor où a été rangée* la robe, la robe de mariée.

1885 : une jeune fille de Grenade, Rosita, avait vingt ans et un fiancé. Tout était prêt pour les noces, même les fleurs puisque le père adoptif, oncle un peu rêveur, fou de botanique, avait toujours employé ses journées à faire éclore les espèces les plus rares. Au-delà des quatre armoires disposées symétriquement autour d'un imaginaire mur ovale, derrière, *la chambre des dames*, cette idée de salon bourgeois, se trouve le royaume de l'homme, une serre, son jardin d'hiver, que l'on voit en *transparence*. Y pousse une rose unique, la « *mutabile* », la changeante, rouge sombre à midi, blanche le soir et qui se défait dans la nuit.

Et commence l'attente. Rosita, qui a laissé son fiancé partir pour Tucuman, s'est disposée à aimer de « *l'étrange amour d'absence* ». Elle ne voudra plus rien savoir de la réalité. Dehors, l'Espagne coule ses dernières décennies *de certitudes non entachées*. Quinze ans s'écoulent au seul rythme des lettres d'un mari futur dont Rosita peu à peu ne *parvient plus à imaginer les* traits. Trente années auront passé avant qu'elle ne se rende à l'évidence du leurre. Le fiancé a *trouvé femme en Amérique*. Le trousseau, la robe de mariée ne sont plus que les signes dérisoires d'une vie consumée par la vaine espérance.

Nuria Espert, en robe rose pâle au premier acte puis rose plus soutenu au deuxième, finit dans une tunique *blanche sans forme*, de femme vieillie, de folle poursuivie par l'idée fixe de son échec. Brûlée du feu des illusions, elle *se place au cœur des heures qui* fuient, à l'intérieur des phrases scandées de Garcia Lorca. Et, emportés eux-mêmes par son jeu *magnifique*, les *comédiennes*, les comédiens qui l'entourent, ont pour elle l'attention dense que l'on porte à la souffrance d'un proche. Vigilants ils ont mal avec elle, à cause d'elle. Leurs gestes réduits à l'essentiel pèsent de toutes les angoisses humaines. Il y a ici économie de la pudeur, souci du détail vrai. Cette « *pièce pour famille* » est bien « *la tragédie sans mort* » que rêvait de composer Lorca. Et ceux qui ne connaissent pas la langue espagnole comprendront tout de même à seulement regarder ce que propose Lavelli.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Odéon, 20 h. 30.

## MUSIQUE

### Polémique autour de la SACEM

A la suite de l'occupation des locaux de la Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) par des auteurs compositeurs régionaux à Ajaccio et à Montpellier, de tentatives similaires à Avignon et Marseille, et de la création annoncée dans cette dernière ville d'un « collectif national des auteurs et compositeurs de musique » regroupant quatre-vingts personnes et proclamant le prochain dépôt d'une plainte contre des responsables de la SACEM pour « *abus de confiance et détournement de biens sociaux* », près de cinq cents auteurs, compositeurs et éditeurs de musique se sont réunis dans les locaux de la SACEM à Paris, jeudi 15 octobre. Dans une résolution adoptée au cours de cette « assemblée d'information », ces auteurs, compositeurs et éditeurs de musique « *condamnent les actions menées à l'encontre de certaines installations professionnelles de la SACEM. (...) expriment leur totale solidarité avec le conseil d'administration, le directeur général, M. Jean-Loup Tournier, et le personnel tant parisien que régional de la SACEM (...)* », et « *formulent le souhait que le dialogue constructif nécessaire à l'expression de toutes les sensibilités puisse se poursuivre (...) entre les instances sociales compétentes et les professionnels intéressés à chacun des échelons — national et régionaux (...) — dans le respect de l'unité de gestion de la SACEM sur le territoire national.* »

D'autre part, M. Jean Donnedieu de Vabres, président de la commission de la concurrence, qui étudie actuellement les pratiques suivies par la SACEM vis à vis d'établissements diffusant de la musique et notamment les discothèques, vient de porter plainte contre X... en raison de la divulgation d'informations *concernant le dossier de la* SACEM. On indique, de source proche de la commission de la concurrence, que l'étude n'est pas *achevée et que toutes* les parties n'ont pas été entendues, ce qui contribue à accentuer le caractère confidentiel des travaux. En ce qui la concerne, la direction de la SACEM est convoquée le 29 octobre devant la commission.

Deux dossiers sont à l'origine *des remous actuels autour* de la SACEM :

— Celui de la SACEM contre un syndicat des discothèques représentant cent cinquante établissements et refusant de verser à la SACEM les 8,25 % de droits d'auteurs — ramenés en fait à 6,60 % par un accord avec les autres syndicats de discothèques représentant globalement trois mille huit cent cinquante établissements — *sur toute musique* diffusée. Le tribunal de grande instance de Paris a, en mai 1980, statué en demandant à la commission de la concurrence de se prononcer sur six pratiques contractuelles de la SACEM pour donner un avis consultatif. Des informations confidentielles et partielles concernant ce rapport de la commission ont été diffusées. Ainsi la SACEM répartirait aux auteurs moins de la moitié de ce qu'elle perçoit : « *Le vrai chiffre de répartition, attesté par un chef comptable, est 72 %*, dit M. Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM. *Les 28 % restants servent d'une part à payer les frais généraux d'une société qui emploie à Paris et en province mille trois cents personnes, d'autre part à subventionner une centaine d'organismes et festivals de musique contemporaine ou de chansons.* » Ainsi encore, 3 % seulement des membres de la SACEM, soit mille quatre cents sociétaires sur quarante-cinq mille, reçoivent des droits d'auteurs correspondant à 3 000 F ou plus de 3 000 F par mois. « *La SACEM*, dit M. Tournier, *repose sur mille cinq cents auteurs et compositeurs. C'est une évidence artistique.* »

— Le deuxième dossier, sans doute plus délicat, est celui des auteurs, compositeurs et éditeurs d'œuvres corses. Il pose de problème propre à d'autres régions d'une culture locale étouffée par les médias. Il concerne aussi la perception apparemment difficile en Corse des droits d'auteurs. Enfin, il semble qu'il y ait une confusion sur le montant des droits dus aux auteurs-compositeurs et éditeurs corses, par suite de la diffusion de leurs œuvres dans les lieux où l'on passe habituellement de la musique locale (hôtels, restaurants, centres de loisirs), mais où sont aussi largement utilisés des titres standards de la variété française et internationale.

La SACEM a perçu, en 1980, 638 millions de francs de droits d'auteurs. Les œuvres françaises représentent 50 % environ de ce chiffre. 25 % constituent les droits des adaptateurs et des sous-éditeurs français d'œuvres étrangères et 25 % sont expédiés à l'étranger. Des sociétés d'auteurs du type de la SACEM existent aux Etats-Unis (B.M.I. pour la musique folk et la country et ASCAP pour les titres « standards ») et en Allemagne fédérale (GEMA). En France, la SACEM, société privée mais en situation de monopole, joue malgré elle, le rôle d'un établissement public sans en avoir les droits.

CLAUDE FLÉOUTER.

### « La Bohème » à l'Opéra de Lyon

#### *La jeunesse derrière soi*

*Dernier spectacle de l'Opéra-studio, montée et répétée en 1977 mais jamais jouée en public en raison de la suppression de cet organisme*, la Bohème *de Puccini a enfin vu le jour pour l'ouverture de la saison à l'opéra de Lyon. Il eût été dommage d'abandonner cette réalisation où l'on retrouve l'esprit actif et aigu de Jean-Louis Martinoty, du metteur en scène* d'Ercole Amante *et de* David et Jonathas, *dont la vision « critique » interprète les œuvres dans leur contexte psychologique et sociologique, au-delà parfois des intentions avouées du compositeur.*

*Spectacle charmant, joliment interprété par une troupe jeune, un orchestre de Lyon alerte et scintillant sous la direction de Paolo Peloso, c'est une* Bohème *« aux yeux du souvenir » : souvenirs de sa jeunesse pour Puccini et déjà pour Murger, reconstitution de la « belle époque » de 1830, condensé de paroles et de situations dans une vie d'artiste un peu mythique. Martinoty y décèle une œuvre plus stylisée et allégorique que vraiment vériste.* « Ce phénomène de compression dans un espace restreint, de faits et de personnes, paraphrase le fonctionnement de la mémoire elle-même. D'où l'impression de tourbillon que doit laisser l'ouvrage dans un torrent de mots, de notes, de blagues qui file plus vite que la pensée ».

*Cette conception originale aboutit à réduire le champ scénique (dans les décors gris et mélancoliques de Pet Halmen) aux dimensions d'une vue globale comme le souvenir, dans un lieu scénique de quatre mètres sur quatre, les dimensions réelles d'une mansarde. Celle-ci s'élève au premier et au dernier acte dans le ciel au-dessus d'un ravissant paysage des toits de Paris, dominés par le Panthéon ; elle deviendra le premier étage du café Momus, cette fois englouti « dans le ventre de Paris » sous le même paysage lunaire et un peu fantastique, puis au troisième acte le poste des douanes de la Barrière d'enfer au ras du sol, à ce moment où la vie rêvée touche rudement le pavé de la triste réalité.*

*L'action donne ainsi toujours l'impression d'être vue de loin, presque comme dans un théâtre de marionnettes; le débit des paroles, les gestes rapides, schématiques et cependant toujours justes dans leur brièveté esquissée, comme dans la commedia del arte, s'adaptant à merveille à la virtuosité musicale de Puccini, sans donner cette impression de jeu gratuit, et un peu vain que crée sur un vaste plateau la réalisation quasi impossible de chacune des actions indiquées par le livret, ainsi que l'avait tenté Menotti à l'Opéra de Paris.*

*Ce parti pris a cependant l'inconvénient d'affaiblir l'autre aspect essentiel de* la Bohème *: les amours de Rodolphe et de Mimi aperçues eux aussi par le petit bout de la lorgnette minimisés, sans doute à dessein, par cette vision globalisante, et Martinoty interprète la mort de Mimi comme « celle de la jeunesse bohème » et pense que ces artistes déjà un peu grisonnants, « anciens combattants du quartier Latin » ne manqueront pas de rejoindre bientôt leur destin définitif, « futurs clochards ou futures gloires nationales », même si la musique proteste vigoureusement contre cette vue trop réductrice et réclame les honneurs du « gros plan » pour cette passion sincère qui transfigure la situation conventionnelle.*

*Mais l'on n'en prend pas moins un vif plaisir à ce spectacle si pétillant et intelligent, fort bien chanté et interprété par Alberto Cupido, un Rodolphe généreux, tendre, sans effets vulgaires; Alida Ferrarini, Mimi dont le timbre charmant luit d'une gaieté primesautière; Roger Soyer au lyrisme idéal dans l'air de Colline le poète ; Michèle Lagrange, Musette trop ingénue peut-être mais radieuse, sans oublier le Schaunard, discret et fraternel, de Pierre-Yves Le Maigat; Jacques Loreau en propriétaire caricatural et surtout Jean-Philippe Lafont, impayable rapin vieillissant et scrongneugneu. Une bouffée d'air frais qui fait regretter l'Opéra-studio.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 23, 25, 27, 28, 30 et 31 octobre.

## DANSE

### Le Ballet royal du Danemark au Festival international

#### *Sacré Bournonville !*

Troisième compagnie invitée dans le cadre du Festival international de la danse, le Ballet royal du Danemark était au meilleur de sa forme, le 19 octobre, au Théâtre *des Champs-Elysées. Cette technique* de fer, tant de la part des solistes que des ensembles, n'est pas pour nous une révélation : le style de Copenhague était déjà connu et, pour ne citer que ses plus grands danseurs mâles, Erik Bruhn et Flemming Flindt l'avaient fait admirer sur la scène de l'Opéra, où régna un moment Harald Lander.

*Mais*, après les productions d'avant-garde de Neumeier avec le précédent Ballet de Hambourg, quelle idée de programmer « la Kermesse de Bruges » et « Napoli », les chorégraphies les plus parcheminées de Bournonville ! Je ne doute pas que l'intention était gracieuse à notre égard de nous présenter, dans une exécution impeccable, le répertoire français de Vestris mis à la mode... sous la Restauration. A ce compte-là, je préfère « la Sylphide » louis-philipparde que d'ailleurs le Ballet royal du Danemark interprète à merveille. Mais Bournonville, toujours Bournonville ! D'abord l'August Bournonville, Français de nom patronymique, était Danois bon teint, né à Copenhague. Ensuite ses gargouillades, effets de mollet, tambourinades, tarentelles et jets de fleurs, sans parler des dialogues muets style « moi » (index retourné), « vous » (index pointé), « aime » (main sur le cœur) ne *vaudront jamais Petipa ni le mime* Marceau. Enfin les partitions des très inconnus H. S. Paulli, E. Helsted et H. C. Lumbye sont d'abominables musiques auprès desquelles les flonflons de Minkus et de Drigo paraissent des chefs-d'œuvre.

« La Kermesse de Bruges » laisse pourtant dans l'esprit du spectateur une imagerie puérile à laquelle l'homme rêve de toute éternité. Il s'agit surtout d'accessoires dont sont gratifiés deux héros de l'histoire : une épée qui permet d'être invisible et une bague qui rend toutes les filles amoureuses — qui dit mieux ?

OLIVIER MERLIN.

★ Théâtre des Champs-Elysées les 22, 23 et 24 octobre, à 20 h. 30; les 24 et 25 octobre, à 14 h. 30.



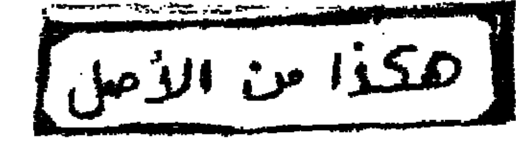


théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les salles subventionnées et municipales

Les autres salles



هكذا من الأصل





# SPECTACLES

## théâtres

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les Armes secrètes, Huchette (326-38-99), 22 h. 30.
Du vent dans les branches de sassafras, Madeleine (265-07-09), 20 h. 45.
Vinci avait raison, Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15.
Le roi se meurt, Théâtre de Ménilmontant (366-60-60), 20 h. 30.
Nos merveilleux amis, Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30.

### Les salles subventionnées et municipales

Palais des Sports (Opéra) (828-40-90), 20 h 15 : Carmen.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. 30 : Prends bien garde aux zeppelins.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Dona Rosita la Soltera.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Point sublime.
Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Bienvenue au conseil d'administration.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30, Walter Benjamin : une sensibilité rebelle.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h. 30 : Anna Prucnal ; 20 h. 30 : Peer Gynt
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne.

### Les autres salles

American Center (321-42-20), 21 h. : J. O'Neal.
Antoine (207-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : Princesse Baraka.
Astelle-Théâtre (202-34-31) : l'Occasion.
Atelier (606-49-24), 21 h. : le Nombril.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : Une femme.
Centre d'arts celtique (258-97-62), 20 h. 45 : Dos à dos, deux à deux.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : le Journal d'une femme de chambre.
Centre confluences (387-67-38), 20 h. 30 : Mille et une nuits.
Cinq-Diamants (588-11-00), 21 h. : Ka.
Cité internationale universitaire (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie. — Resserre, 20 h. 30 : Rousseau juge de Jean-Jacques ; Grand Théâtre, 20 h. 30 : la Fausse Suivante.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h. 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h. 30 : la Servante amoureuse ; 22 h. 30 : Un p'tit rêve dans l'nez.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Sandwich on the blues ; 21 h. 30 : les Aventures de Georges Larrere.
Daunou (261-69-14), 21 h. : la Vie est trop courte.
Deux Portes (361-49-92), 20 h. 30 : les Fausses Confidences.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie
Espace-Marais (271-10-19), 20 h. 30 : la Mouette ; 22 h. 15 : l'Amante anglaise.
Essaïon (278-46-42), salle I, 20 h. 15 : Incendie au sous-sol ; 21 h. 30 : Attention copy-right. — salle II, 18 h. 30 : Blaise Cendrars ; 20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-04), 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 ; Elle voit des nains partout : 21 h : Anatole.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Figaro Solo.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : le Divan.
Le Lierre-Théâtre (586-55-83), 21 h. : les Bouffons.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Faut pas faire ça tout seul ; 22 h. 15 : Louise la pétroleuse. — Théâtre rouge, 20 h. : Douce. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Mais le meilleur guerrier ; 22 h. : Calamity Jane.
Marigny (256-04-41), salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Mademoiselle.
Moderne (874-94-28), 20 h. 30 : Zirelia.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Un dibouk pour deux personnes ; 22 h. : Ce soir, je sors.
Œuvre (874-45-52), 21 h. : Pa.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Tcewz et les vipères.
Poche (548-92-37), 21 h. : Accordez vos violons.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Un soleil en pleine nuit.
Roquette (805-78-51), 21 h. : la Mort du roi Arthur ; 22 h. : Flora Tristan ; Petite-Roquette, 20 h. 30 : le Métro.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI-Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : la Famille Fenouillard ; 20 h. 30 : le Rouge et le Noir ; 22 h. : le Chien des Baskerville.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire. — II, 23 h. 15 : le Chant du bouc.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h. 30 : Henri IV.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Bent.
Théâtre Paris 12 (343-19-01), 20 h. 30 : Thérèse Raquin.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Si jamais je te pince.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : la Nuit et ses épingles. — Amphithéâtre, 21 h. : la Brasse à l'envers.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour. — Petite salle, 20 h. 30 : le Langage du corps.
Théâtre 13 (589-05-09), 20 h. 45 : Bérénice.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.



**Jeudi 22 octobre**

### Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : A la rencontre de M. Proust ; 21 h. 15 : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : Hé ! dis, Jeannette.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I, 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. II, 20 h. 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h. : Electrochoc. — II, 20 h. 30 : D. Herczog ; 21 h. 45 : Zephir et Aquilon.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
Connétable (277-41-01), 21 h. 30 : Dominique Noël ; 22 h. 30 : Djalma.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Jean-Claude Bramby.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II, 20 h. 30 : Trois Filles d'Eve ; 22 h. : Architruc.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du rouron sur les blinis.
La Soupap (278-27-54), 20 h. : les Chansons d'Anne Rivière ; 21 h. 30 : Josy Coiffure.
Splendid-Saint-Martin (208-21-93), 20 h. 30 : Enfin seul.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : F. Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny.
Tremplin de Paris (258-85-26), 20 h. : D. Roux ; 21 h. 30 : Trente centimètres à l'ombre
La Vingt-Cinquième Heure (439-36-59), 21 h. 30 : Théophile.

### Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Achetez Français.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

### Les music-halls

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Maxime Le Forestier.
Escurial (707-28-04), 20 h. : Pierre Barouh.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Le Grand Orchestre du Splendid.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Yves Montand.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : les Colombaïoni ; petite salle, 20 h. 45 : D. Bailly ; 22 h. 15 : Alexandre Reverend.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Hugues Aufray.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer.

### Les comédies musicales

Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Violettes impériales.

### La danse

Elysées-Montmartre (606-38-79), 20 h. 30 : Grand Ballet de la Martinique.
Espace Marais (271-10-10), 18 h. 30 : Puissance zéro.
Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : la Création, les dieux de l'Inde.
Palais des Congrès (758-21-34), 20 h. 30 : Ballet du XX[e] siècle (Light).
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. : Une heure et rêver.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h. 30 : L. Zebila, Ballet du Congo.

### Les concerts

Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. C. Curzon (Mozart, Beethoven, Bartok).
Lucernaire, 19 h. 45 : C. Joly, N. Santos-Daugareil (Martinu, Brahms, Honegger) ; 21 h. : R. Meyer, A. Perchat (Schumann, Brahms, Schubert).
Salle Gaveau, 21 h. : M. Chauveton, J.-M. Damase (Sauguet, Debussy, Damase, Franck).
Centre culturel coréen, 18 h. 30 : Chung Ok Soon (mélodies coréennes).
Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h. 30 : Subroto Roy Chowdhury, Abhijit Banerjee (musique de l'Inde du Nord).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h. 30 : E. Osinka (Szymanowski, Chopin) ; Auditorium 105, 20 h. 30 : A. Jodry, J. Koerner (Janacek, Roussel, Viardot, Martinu, Prokofiev).
Salle Cortot, 21 h. : M. Dobrinsky (Hindemith, Weinberg, Bach).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, chorale Saint-Thomas d'Aquin, dir. N. Pommeret ; sol. A.-M. Miranda (Mozart).
Eglise réformée du Saint-Esprit, 18 h. et 21 h. : G. Lartigau (Franck).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : Ensemble vocal diaphonie, Orchestre des P.T.T., dir. R. Andreani (Charpentier, Haydn).

### Les festivals

**FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)**

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Premier Amour.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Café Amérique.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête 20 h. 30 : Alarmes 2.
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Bharata-Natyam.
Ivry, Studio, 20 h. 30 : Compagnie.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Dis Joe, Piece of Monologue ; 20 h. 30 : Video Beckett.

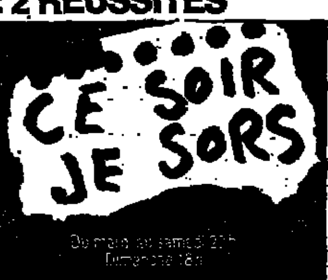
**FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE (723-47-47)**

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet Royal du Danemark et Orchestre de l'Ile-de-France (Kermesse à Bruges, Napoli, La Ventana).

XX[e] ANNIVERSAIRE D'AMNESTY INTERNATIONAL (281-81-18). Carré Silvia Monfort, 20 h. : Daniel Balavoine.
Bataclan, 21 h. : Bill Deraime.

















## nouveau drouot

**hôtel des ventes - 9, rue drouot - 75009 paris**
**téléphone : 246-17-11 - télex : drouot 642260**

Informations téléphoniques permanentes 770-17-17

### compagnie des commissaires-priseurs de Paris

les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h. à 18 h. sauf indications particulières

**LUNDI 26 OCTOBRE (exposition samedi 24)**

S. 1 – Tablx anc. Objets d'art et d'ameubl. Sièges et meubles anc. Tapisseries, Tapis. M[es] Audap, Godeau, Solanet.
S. 4 – Cartes géographiques anc. XV[e]-XVIII[e]. M[e] Renaud. M. Loeb-Larocque.
S. 10 – Bons mbles et Obj. de vitrines. M[es] Ader, Picard, Tajan.
S. 12 – Tableaux mod. M[e] Bondu.
S. 13 – Mbles anc. et style. Arg. Bijx. M[es] Pescheteau, Pescheteau-Badin.
S. 15 – At. P. Colin. M[e] Robert.

**LUNDI 26 et MARDI 27 OCTOBRE (exposition samedi 24)**

S. 2 – Objets d'art d'Extrême Orient. M[es] Ader, Picard, Tajan. MM. Portier.
S. 3 – Import. Coll. de monnaies et médailles. M[es] Couturier, Nicolay. M. Bourgey.

**MARDI 27 OCTOBRE**

S. 8 – Livres anc. M[es] Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. Mme Vidal-Mégret.

**MERCREDI 28 OCTOBRE (exposition mardi 27)**

S. 1 – Mbles et Objets mobiliers. M[e] Neret-Minet.
S. 4 – Autographes. M[es] Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. M. Martin.
S. 10. – Objets d'art et de bel ameubl. principalem. du XVIII[e]. M[es] Ader, Picard, Tajan. MM. Dillée, Lévy-Lacaze.
S. 13 – Tablx, ameubl. M[e] le Blanc.
S. 16 – Mbles anc. M[e] Rogeon.

**JEUDI 29 OCTOBRE (exposition mercredi 28)**

S. 7 – Mbles XVIII[e] et XIX[e]. M[es] Millon, Jutheau.

**JEUDI 29 et VENDREDI 30 OCTOBRE (exposition mercredi 29)**

S. 2. – Impt. Livres anc. et mod. M[es] Couturier, Nicolay. M. Martin.

**VENDREDI 30 OCTOBRE (exposition jeudi 29)**

S. 1 – Estamp. XVIII[e] et XIX[e]. Dessins anc. et XIX[e] écoles Franç., Hollandaise et Ital. Faïences et porcel. anc. XVIII[e] et XIX[e]. Etains. Beau mobil. XVIII[e]. Tapisseries XVIII[e] et XIX[e]. M[e] Charbonneaux.
S. 4 – Cartes affiches et proclamations, armes anc. M[es] Ader, Picard, Tajan.
S. 10 – Dessins anc. Argent. Majoliques. Mbles anc. M[e] Binoche.
S. 12 – Tablx XIX[e]. M[e] Renaud.
S. 14 – Tablx, Bibelots, mobilier. M[es] Oger, Dumont.
S. 15 – Beau mobilier. M[e] Delorme.

**VENDREDI 30 OCTOBRE, à 16 h. 30 (exposition de 11 à 16 h.)**

S. 7 – Tapis d'Orient. M[es] Ader, Picard, Tajan. M. Berthéol.

**VENDREDI 30 OCTOBRE, à 17 h. 30 (exposition de 11 à 17 h.)**

S. 6 – Tapis. M[es] Boisgirard, de Heeckeren.

### ESPACE DROUOT

**MARDI 27 OCTOBRE, à 21 h. (exposition samedi 24, 11 à 18 h. ; lundi 26, 11-18 h. et 21-23 h. ; mardi 27, 11-18 h.)**

S. 5-6 – A Mayorkas et à div. Except. Tapis d'Orient. M[e] Cornette de Saint-Cyr.

**JEUDI 29 OCTOBRE (exposition mercredi 28 de 11 à 18 h. et 21 à 23 h., et jeudi 29, de 11 à 18 h.)**

S. 5-6 – Tableaux modernes. Tableaux anc. Meubles. Objets d'art. Tapisseries. M[e] Cornette de Saint-Cyr.

### DROUOT NORD

64, rue Doudeauville, 75018 PARIS

**SAMEDI 24 OCTOBRE, à 15 h. (exposition de 11 à 14 h.)**

S. B – 150 Tapis d'Orient, Turquie, Iran, Afghanistan. M[e] Néret-Minet. MM. Chevalier.

Études annonçant les ventes de la semaine :

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 770-67-68.
BINOCHE, 5, rue La Boétie (75008), 265-79-50.
Le BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 266-24-48.
BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-36-16.
CHARBONNEAUX Catherine, 134, Fbg St-Honoré (75008), 359-66-56.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-15-94.
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennt. RHEIMS LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 246-61-16.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 770-00-45.
NERET-MINET, 31, rue Le Peletier (75009), 770-07-79.
OGER-DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-95.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-48-95.
ROBERT, 24, avenue d'Eylau (75016), 727-95-34.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 878-81-06.

# SPECTACLES

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans
(**) au moins de dix-huit ans

### *La cinémathèque*

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : la Louplote, de J. Kamm et J.-L. Bouquot ; 19 h. : Not so dumb, de K. Vidor ; 21 h. : Faux mouvements, de W Wenders.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : David Harum, de A. Dwan ; 17 h. : Mademoiselle Julie, de A. Sjöberg ; 19 h. : T'as pas 100 balles ?, de P. Mora.

### *Les exclusivités*

AGATHA (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) (*), V. angl. : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V. fr. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37)
L'AMOUR NU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), mer., jeud. ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) H. Sp.
A NOUS LA VICTOIRE (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
L'ARME A L'ŒIL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'AU-DELA (It.) (**), V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
AU-DELA DU REEL (A.) (*), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; *Nation, 12e (343-04-67)* ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
BEAU-PERE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
BELLES, BLONDES ET BRONZEES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LES CASSEURS (A., v.f.) (*) : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Calypso, 17e (380-30-11), h. sp. — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mer., J. ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GARDE A VUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *Colisée, 8e (359-29-46)* ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; La Pagode, 7e (705-12-15), Mer., J. — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Marignan, 8e (359-92-82)* ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
INSEMINOID (A., v.f.) (**) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).
IRAN, UN PRINTEMPS EN HIVER (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), h. sp.
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LABYRINTHE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) : Miramar, 14e (320-89-52).
LA MALEDICTION FINALE (*) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). A partir de V. V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
MALEVIL (Fr.) : Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
MOI CHRISTIANE F. (*) (All., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
OUTLAND (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U. G. C. - Odéon, 6e (325 - 71 - 08) ; U. G. C. - Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
POLYESTER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
POUR LA DEFENSE DU PEUPLE (Iran, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e *(359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24)* ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy - Pathé, 18e (522 - 46 - 01) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) (Mer, J.) ; Français, 9e (770-33-88) (Mer., J.) ; Ambassade, 8e *(359-19-08)*, à partir de V.
REGARDS ET SOURIRES (Ang., v. o.) : 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) (Mer., J.).
REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v. o.) : Gaumont - Halles, 1er (297 - 49 - 70) ; Cluny - Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Chps-Elysées, 8e (720 - 76 - 23) ; Marignan, 8e (359 - 92 - 82). — V.f. : Rex, 2e (236 - 83 - 93) ; U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296 - 80 - 40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
RUST NEVER SLEEPS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52), Mer, Jeu ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., (v.o.) : 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00)
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
TARZAN, L'HOMME - SINGE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — *V.f. : Rex, 2e (236-83-93)* ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
THE FOUR SEASONS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe 5e (354-34-83).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LA VIE CONTINUE (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp. — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

#### LES FILMS NOUVEAUX

L'ECOLE DES DRAGUEUSES, film américain de Samuel Weil. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90 - 10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES MATOUS SONT ROMANTIQUES, film français de Sotha. — U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52 - 37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE PROFESSIONNEL, film français de Georges Lautner. — Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233 - 56 - 70) ; Cluny - Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359 - 19 - 08) ; Normandie, 8e (359 - 41 - 18) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount-Bastille, 12e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-43-27) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor - Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE SANG DU FLAMBOYANT, film franco-antillais de François Migeat. — Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MOURIR A BELFAST, film américain de Tony Luraschi (à *partir du 23*). — V.o. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359 - 19 - 08) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
NOCES DE SANG, film espagnol de Carlos Saura (à partir du 23). — V.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359 - 19 - 08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

### *Festivals*

BUSTER KEATON, Marais, 4e (278-47-86) : les Lois de l'hospitalité.
MARLENE DIETRICH (v.o.). Action-La Fayette (878-80-50) : *Manpower*.
PIERRE BAROUH, Escurial, 13e (707-28-04) : l'Album de famille.
JOURNEES DU CINEMA CHINOIS (v.o.). France-Elysées, 8e (723-71-11) les Sœurs de la scène ; le Printemps précoce.
WESTERNS (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42) : Commancheros, la Horde sauvage.
F. WISEMAN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Model : Essen ; Canal zone.
GERARD DEPARDIEU, Calypso, 17e (380-30-11). 14 h. : Sept morts sur ordonnance ; 16 h. : Inspecteur la bavure ; 18 h. : Dites-lui que je l'aime ; 20 h. : la Dernière Femme ; 22 h. 15 : Buffet froid.

### *Les séances spéciales*

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h. 15.
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99). 20 h. 15.
AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sf mardi, 19 h., dim., 18 h. 30.
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., 22 h., sam. 17 h., dim., 21 h. 30.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), *sam., 19 h. 15, jeu., 19 h. 50*, mar., 17 h. 50.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), 24 h.
BUCK ROGERS (A., v.o.) : Olympic Saint - Germain, 6e (282-87-23), 24 h.
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim., *18 h. 45*.
CALIGULA (It., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 10.
CASANOVA (Fellini) (It., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 18 h. 20.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272 - 94 - 56), D. 14 h 30. Mar. 22 h.
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) : 20 h 30
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.), (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; 18 h ; S. 0 h. 30.
LES DAMNES (It., v. ang.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; 13 h 30
DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA SUR LE COMPORTEMENT DES MARGUERITES (A., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99) ; 14 h 15, 22 h 15.
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; V. S. 24 h ; St-Lambert, 15e (532-91-68) ; Mar. 21 h ; Lun. 19 h 15 ; Mar. 17 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It.) : *Châtelet* - Victoria, 1er (508-94-14) ; 16 h ; S. 0 h 20 ; Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Mer., Dim. 20 h ; Jeu. 14 h., 16 h. 10, 18 h 20, 20 h 30 ; Ven. 14 h, 16 h 10, 18 h 20 ; Lun., Mar 14 h, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 30 22 h 40.
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Ven. 20 h ; St-Lambert, 15e (532-91-68) ; Jeu. 21 h 15, Dim. 19 h ; Lun. 17 h.
DUELLE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) . St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 24 h
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; *20 h 30 ; Palace Croix-Nivert, 15e* (374-95-04) ; Dim. 21 h ; Lun. 16 h.
ET DIEU CREA LA FEMME (Fr.) (**) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 18 h
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Sam. 14 h 15 ; Dim., Mar 20 h 30
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42), *18 h.*
LA FEMME ENFANT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40), mar., 20 h. 30
LA FLUTE ENCHANTEE (Suède v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), S., D., 15 h 45.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). 24 h
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). 13 h. 30, *J., V., L., Mar*
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01). Mer., V., D., Mar
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h. 15.
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf Mer.).
IPHIGENIE (v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), J., V., L., Mar., *13 h. 15.*
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), J., V., L., Mar., 16 h.
I VITELLONI (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01). J., S., L.
JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), Mer., S., D., 14 h.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), J., Mar., 21 h. 15.
LISZTOMANIA (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Mer., J., V., S., D., 22 h ; S., 17 h. 30, L., 20 h., D., 18 h.
LE LOCATAIRE (Fr.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), V., D., 21 h. 15, S., 19 h.
LOS OLVIDADOS (Mex., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 15.
LA MAISON DU Dr EDWARDS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). V., 19 h., S., L., 21 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 20.
MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), S., 19 h., D., 15 h. 30.
LES MISFITS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), Mer., J., V., L., Mar., 15 h. 45.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h. 10.
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), J., V., 19 h., Mar., 21 h.
NORTHENLIGHTS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) : Ven. 17 h, 15, S. 21 h. 15, Mar. 19 h.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Saint - Ambroise, 11e (700-89-16), Jeu. 17 h. 50, S. 20 h. 45, Mar. 19 h. 15.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633 - 10 - 82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20 ; V., S. 24 h.
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), Jeu., Ven., L. Mar. 18 h. 30.
QUARTET (Ang., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98). Mar. 21 h.
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), Sam. 14 h. 20, L. 21 h. 30.
REBECCA (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14). 20 h. 10 ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), Merc., V. 21 h., D. 17 h. 30
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Saint - Ambroise, 11e (700-89-16), V., L. 17 h. 50.
REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : 16 h. 10. Ven. 0 h. 30.
SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) : 20 h. 30.
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : 20 h., 22 h.
SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : 18 h. 10. Ven. 0 h. 20.
SOLDAT BLEU (Angl., v.o.) (*) : Tourelles, 20e (636-51-98), J. 21 h.
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
SONATE D'AUTOMNE (Suède, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.
SOUS LE VOILE DE LA LIBERTE : *Saint-Séverin, 5e (354-50-91), 16 h.*, 18 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), 20 h. ; Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h. 30.
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 23 h. et 24 h.
TOMMY (A., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Ven. 21 h. 15 ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68), J. 17 h., L. 21 h. 15, Mer. 19 h.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint - Ambroise, 11e (700-89-16), S. 22 h. 45.
UTOPIE EN MARCHE : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), 16 h., 18 h.
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508 - 94 - 14), 15 h. 30.
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), Mer., J. 20 h., S. 22 h., D. 16 h. 30, L. 19 h. 30.
WOODSTOCK (A., v.o.) : Saint-*Ambroise, 11e* (700-89-16), Dim. 20 h. 45.
ZORBA LE GREC (Grec, v.o.) : Escurial, 13e (700-28-04), Jeu., Ven., S., D., L. 15 h. 30.

### *Les grandes reprises*

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H.Sp.
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; *Studio-28, 18e (606-36-07), H.Sp.*
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) (*) : Champollion, 5e (354-51-60).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES CRIMINELS (A., v.o.) (*) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Studio-28, 18e (606-36-07), H.Sp.

# RADIO-TÉLÉVISION

## Jeudi 22 octobre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 30 Dramatique : le Rembrandt de Verrières.**
Réalisation P. Goutas, avec H. Virlojeux, A. Gaylor, A. Vaimy...



**22 h Magazine : La rage de lire.**
Une émission de G. Suffert.
Decaux, de cape et d'épée, avec A. Decaux (*Dictionnaire d'histoire de France*), Cazenave (*le Retour des templiers*), C. Hermary-Vieille (*le Grand Vizir de la nuit*), G. Rachet (*les Vergers d'Osiris*), et M. Cazenave (*le Retour du templier*).

**23 h 15 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Cinéma : le Regard des autres.**
Film français de F. Solanas (1980).
*Une suite d'entretiens avec des handicapés physiques racontant leurs manières de vivre et leurs problèmes.*
*Fernando Solanas, cinéaste argentin exilé en France, a réussi, avec le concours d'une psychopédagogue, Monique Saladin, à faire comprendre, sans apitoiement, le sort des handicapés et leur droit à l'insertion sociale.*

**22 h 20 Divertissement : Elle court, elle court l'opérette.**
Des extraits des *Saltimbanques*, *Chanson gitane*, *Frasquita*, *le Pays du sourire*, *la Fille de madame Angot*.

**23 h 10 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Cinéma : le Soupçon.**
Film italien de F. Maselli (1974), avec G. M. Volonte, A. Girardot, R. Salvatori, G. Lavia, R. Corazzari, G. de Carli.
*En 1934, un communiste italien, envoyé de Paris par le comité central en exil de son parti, vient à Turin, sous une fausse identité, pour prendre contact avec les clandestins de l'intérieur. Sa mission en Italie fasciste cache un piège.*
*Admirable film politique. La tension constante de la mise en scène recrée parfaitement un climat de surveillance et de soupçon, une époque historique. Elle conduit à une analyse lucide des rapports du P.C.I. avec le stalinisme.*

**22 h Journal.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h**, Théâtre ouvert à Lille : « Entre chien et loup », de D. Lemahieu ; « le Petit Monde ancien », de D. Ducos ; « Détonation », de T. Mare ; « les Campagnardes », de R. Lyszyk.
**22 h 30**, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; Ce soir on déménage.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30**, Concert (Festival d'Aix-en-Provence, église Saint-Sauveur 23 juillet 1981) : œuvres de W. Byrd, R. Vaughan-Williams, G. Gabrielli, S. Rachmaninov, J. Bennett, T. Morley, J. Dowland, T. Vautour, A. Brückner.
**22 h 30**, Ouvert la nuit : les musiques du spectacle (Brecht, Staben, Young, Bernstein, Delerue, Chihara) ; 0 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et de l'océan Indien.

## Vendredi 23 octobre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**12 h 5 Jeu : Réponse à tout.**
**12 h 25 Une minute pour les femmes.**
Oui aux prêts entre particuliers mais à condition d'être prudents.
**12 h 30 Midi première.**
**13 h Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 50 Objectif santé.**
**14 h 5 Emissions pédagogiques.**
L'hôpital aujourd'hui : l'accueil du malade ; transports d'enfants.
**14 h 30 Sécurité routière.**
**18 h C'est à vous.**
**18 h 25 L'île aux enfants.**
**18 h 50 Avis de recherche.**
Annie Cordy.
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Les paris de TF1.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 Téléfilm : Feu Don Juan.**
Scénario et dialogues Claude Imbert.
Réalisation Régis Milcent, avec J.-L. Boutte, Ch. Isartel, W. Christie...
**21 h 30 Document : Les médecins de l'art.**
De P. Alfonsi et P. Pesnot, réal. A. Schwarzstein.
**22 h 30 Philatélie-Club.**
Avec une interview de Louis Mexandeau, ministre des P.T.T. ; l'Ecole navale fête son sesquicentenaire : Reportage « Phila-Tokyo 81 » ; Présentation du catalogue 82.

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
**12 h 5 Passez donc me voir.**
**12 h 30 Série : La vie des autres.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 50 Face à vous.**
**14 h Aujourd'hui madame.**
Du temps libre, pour quoi faire ?
**15 h Série : L'Echange.**
**15 h 50 Magazine : Quatre saisons.**
**16 h 50 La télévision des téléspectateurs.**
**17 h 20 Fenêtre sur...**
Le plaisir d'écrire.
**18 h Récré A 2.**
Mes mains ont la parole ; Tistou ; Babar le petit éléphant.
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Les gens d'ici.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Feuilleton : Marie... Marie.**
Farces et attrapes.
**21 h 35 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot. Probable, possible ou certain ?
**23 h 5 *Ciné-club (cycle Orson Welles)* : Macbeth.**
Film américain d'O. Welles (1948). Avec O. Welles, J. Nolan, E. Barrier, P. Webber, D. O'Herlihy, R. McDowall (N., Rediffusion).

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
Les Wombles ; Mixmo-Match ; Des livres pour nous ; les encyclopédies.
**18 h 55 Tribune libre.**
Cercles d'études : détente, sécurité, désarmement.
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé.**
Ulysse 31 : Heratos.
**20 h Les jeux.**
**20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Des galères aux grands vaisseaux.**
Un reportage de C. Petron.
*L'évolution de la construction navale du dix-neuvième siècle à nos jours.*
**21 h 30 Paroles et musique pour un portrait : J.-C. Pascal.**
Réal. : C. Baumann.
*En compagnie de la comédienne Françoise Christophe, du poète rémois Bernard Dimey, le chanteur et acteur évoque ses souvenirs.*
**22 h 25 Journal.**
**22 h 45 Magazine : Thalassa.**
Vers la civilisation des meriens...

### FRANCE-CULTURE

13 h 30, Musiques extra-européennes.
14 h, Sons : Chèvres et moutons.
14 h 5, Un livre, des voix : « L'Aman » d'E. Sullerot.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Thomas Platter.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Feuilleton : Pour Dieu et le roi, de M. Schilovitz.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le champ magnétique terrestre.
20 h, Emission médicale : La réinsertion des malades mentaux (en liaison avec TF1).
21 h 30, Black and blue : Les « tubes » qui durent.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence : ce soir on déménage.

### FRANCE-MUSIQUE

12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvre de Popp, Hossein, Duclos, Gabaye.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : Emission pour l'enseignement primaire ; 15 h, Points-Contrepoints : Œuvre de Haydn, Beethoven, Mozart, Schubert, Brahms ; 18 h 2, le Club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : Récital B. Soustrot, trompette et F. Houbart, orgue, dans des œuvres de Mouret, Franck, Lœillet, Landowski, Widor, Vienne, Haëndel et Gervaise ; 20 h, Le Royaume de la musique : Les anciens : Y. Chiffoleau, violoncelliste, premier prix du concours international de Budapest.
20 h 20, Concert (Théâtre des Champs-Elysées 6-11-1980) : « Suite provençale » de D. Milhaud ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en ut mineur » de Rachmaninov ; « Symphonie en ré mineur » de C. Franck, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Mata, avec P.-J. Thiollier, piano.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : P. Aguessy, piano, dans des œuvres de Liszt et Bartok ; 22 h 5, Vieilles cires : le Quatuor Ondricek interprète le « Quatuor n° 1 » de Smetana ; 0 h 5, Jazz Forum : présentation du Festival de Jazz de Paris 1981.

---

● *Plusieurs nominations* sont intervenues, mardi 20 octobre, au sein de la société FR 3, parmi lesquelles un grand nombre concerne l'émission hebdomadaire « le Nouveau vendredi » (*le Monde* du 22 octobre). Ainsi, M. Robert Piètri devient rédacteur en chef, coordinateur de l'émission, et les magazines seront confiés de façon alternative à Mme Anne Gaillard, pour les faits de société, et M. Roger Louis, pour les actualités internationales. Mme Judith Radiguet, qui a déjà réalisé de nombreux reportages pour la chaîne, s'occupera des actualités françaises et M. Jean Boissonnat, assisté de MM. Sylvain Gouze et Jean-Charles Eleb, de l'économie.

M. François Lanzenberg devient rédacteur en chef de « Soir 3 », aux côtés de M. Maurice Seveno, directeur de la rédaction.

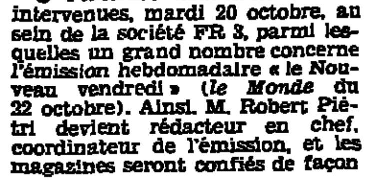
[Né en 1947, M. François Lanzenberg est entré en 1978 au service politique de TF1, et a réalisé en 1978 une série d'émissions sur M. Pierre Mendès France. Il est devenu chroniqueur à Radio-Canada en 1979.]

[Née en 1939, Mme Anne Gaillard a animé sur France-Inter l'émission « Inter-Femmes », que Mme Jacqueline Baudrier, alors président de Radio-France a brusquement supprimée de la grille des programmes au mois de mai 1978. Depuis, Mme Gaillard était reporter au « Nouvel Observateur ».]

[Agé de 52 ans, M. Jean Boissonnat est le rédacteur en chef du magazine économique « l'Expansion » et donne chaque matin une chronique sur Europe 1. Il avait animé, avec Mme Michèle Cotta, le débat télévisé entre MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing, avant le second tour des élections présidentielles.]

[Né en 1925, à Arras, M. Roger Louis a été journaliste, réalisateur et producteur d'émissions à la télévision jusqu'en mai 1968 (« Cinq colonnes à la une », « Visa pour l'avenir », « les Clés du futur »), date à laquelle il a été licencié. Il est fondateur de la société de presse Scopcolor.]

● *M. Maurice Seveno*, qui vient d'être nommé directeur de la rédaction de Soir 3 et qui est né en 1925, est entré à la Radiodiffusion française dès 1945, au lendemain de la Libération, et non en 1955 comme une coquille nous l'a fait écrire.





## VU

### MAL D'AMOUR

Attention, il ne faut quand même pas tout mélanger. D'accord pour le docudrame, ce panaché de documentaire et de dramatique réalisé pour la première fois, il y a plus de vingt ans déjà, par Peter Watkins, avec Averty, le seul téléaste à avoir acquis une réputation internationale. Des docudrames, depuis le temps, on en a fabriqué par centaines, du chaîne en chaîne, sur toutes les télés du monde occidental. C'est un genre accepté, agréé. Pas d'accord, en revanche, pour... comment appeler ça... l'enquête truquée entrelardée en cachette de scènes confiées à des acteurs. Ça se fait beaucoup. Parce que c'est plus simple ; parce que l'homme de la rue sera rarement aussi naturel, aussi spontané que l'homme de métier ; parce que le vrai n'est pas forcément vraisemblable et parce que, de toute façon, le public n'y verra que du feu.

Exact. Si vous ne nous en dites rien, nous n'en saurons rien. Dans ces cas-là, pas de problème, il faut tricher, dissimuler et ne jamais montrer le bout de l'oreille. Seulement voilà, certains de nos journalistes sont à ce point démangés par l'envie de faire œuvre créatrice qu'ils intitulent « récit » un simple reportage sur les difficultés du couple — je pense à « Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? » mercredi, sur TF 1. Et ils inscrivent au générique de fin les noms de comédiens qui ont participé à l'émission sans préciser dans quel rôle. Du coup, la crédibilité s'envole, la confiance s'effondre.

A travers ces scènes ou vécues ou jouées, ce qui frappe, c'est le côté franchement casse-pieds des bonnes femmes. Elles n'arrêtent pas d'asticoter leurs bonshommes, de bouder, de récriminer, de tisonner les cendres mal éteintes de la passion. Elles n'ont pas tellement tort, notez. Il y a, vous le savez, trois divorces pour cinq mariages, et quand on divorce, dans la plupart des cas, c'est pour se remarier.

Or on a à peine mentionné le drame le plus difficile à surmonter, celui de l'intrusion d'un tiers dans une relation à deux, le moment douloureux où un amour neuf piétine une vieille tendresse à son tour exigeante, brûlant de fureur possessive. La jalousie, mal honteux, mal pénible, symptôme pourtant révélateur du mal d'amour, ce couple très à cheval sur la liberté sexuelle en sait quelque chose.

Deuxième volet de ce dyptique, « Et si le bal recommençait » évoqua, avec un peu de gêne sur les bords de la part des enquêteurs, l'amour à la retraite et même à la préretraite. Imaginez-vous que la plus importante découverte de ces dernières années, écrivait récemment dans *Elle* un éminent sociologue, c'est que la plupart des individus entre cinquante et soixante ans maintiennent une activité sexuelle normale. Voyez-vous ça ! Qui aurait pu croire qu'à ces âges-là, l'âge de Giscard, de Montand, de Rosalyn Carter, on puisse encore faire des choses pareilles ? C'est insensé !

Et pourtant c'est ainsi. Et pas seulement à soixante ans. A soixante-quinze ans, nous dira Marc — il vient de se remarier, — l'amour, les sentiments, *on a que ça à penser*. Et pas seulement à soixante-quinze ans. A soixante-dix-huit ans, Germaine — elle est ravissante, ce qui ne gâche rien, — a refait quatre fois sa vie depuis la mort de son mari. Et pas seulement à soixante-dix-huit ans. A quatre-vingts ans, René est fou de sa Suzette — elle est de 1908. Un jour, elle a glissé un mot sous sa porte : « *J'ai envie de vous embrasser.* » Il s'est précipité. Et voilà. Ses enfants, ses petits-enfants, ont beau faire les gros yeux, il est heureux, il n'en finit pas de savourer cette éternelle jeunesse que donne le plaisir d'aimer. Et d'être aimé.

CLAUDE SARRAUTE.



# CARNET

### Distinctions

— M. Jacques Chirac, maire de Paris, a remis mardi les insignes de grand officier de l'ordre national du Mérite à Stanislas Fumet, l'ancien directeur de *Temps présent*, auteur d'une œuvre (*l'Impatience des limites*, *Léon Bloy captif de l'absolu*, *le Néant contesté*, etc.), qui lui a valu le grand prix de la littérature catholique.

### Fiançailles

— M. et Mme François-Joseph LIQUARD,
M. et Mme Jean-Loup ROUBERT,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants
**Renaud-Marie et Delphine.**
51500 Rilly-la-Montagne.
8, rue de Mâcon,
51100 Reims.

### Mariages

— **Pierre JOXE**
et
**Valérie CAYEUX**
ont la joie de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 17 octobre 1981, dans l'intimité.
Frangy-en-Bresse (Saône-et-Loire).
39, quai de l'Horloge,
75001 Paris.

— **Frédérique CHABERT**
et
**Jean-Pierre TUIL**
sont heureux de faire part de leur mariage qui sera célébré le samedi 24 octobre 1981.
4, impasse de la Gaîté,
75014 Paris.

### Décès

— Le président de la LICRA et le comité central
ont le regret d'annoncer le décès de
**Charles-Auguste BONTEMPS.**
Charles-Auguste Bontemps fut l'un des fondateurs de la LICRA.

— M. et Mme Jacques Hervet, leurs enfants et petits-enfants,
M. Michel Dodier,
Mme Dodier-Hugues,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Dodier et leur fils,
M. et Mme Yves Dodier et leurs enfants,
Les familles Houssay, Blanchet, Couty, Gigon,
ont la douleur de faire part du décès de
**M. Jean DODIER,**
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur principal
de l'artillerie navale (C.R.),
médaille de la Résistance,
leur père, grand-père, arrière-grand-père et parent,
survenu le 7 octobre 1981, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 12 octobre 1981, à Anet (Eure-et-Loir).
Une messe pour le repos de son âme sera célébrée en l'église Saint-Séverin (Paris-5e), le vendredi 30 octobre, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, quai aux Fleurs,
75004 Paris.

— Nous apprenons le décès du
**BARON DE FRANCE,**
survenu à l'âge de quatre-vingts ans.

[Président de la Fédération française des sports équestres de 1963 à 1969, le Baron de France fut l'un des derniers aristocrates qui, dans les instances officielles, et sur le « terrain », se signalait par une courtoisie et un dévouement sans faille à la cause du cheval. C'est sous son autorité que Pierre Jonquères d'Oriola remporta en 1964 la médaille d'or de saut d'obstacles aux Jeux olympiques de Tokyo.

Dans les Haras nationaux, il occupa les postes d'inspecteur général des dépôts de Strasbourg et de La Roche-sur-Yon. Il est également l'auteur d'ouvrages consacrés aux grandes familles de l'élevage.]

— M. et Mme Jean Latourelle et leurs enfants,
Mme Madeleine Capaillère,
M. et Mme Paul Rouyé,
ont la douleur d'annoncer le décès du
**lieutenant-colonel**
**Pierre LATOURELLE,**
commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu le 15 octobre 1981, à Agen.
Les obsèques ont eu lieu le 17 octobre, dans l'intimité, à Marmande.

— M. Pierre Laurent, président de section au Conseil d'Etat,
Mme Pierre Laurent,
et leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
**Mme Albert LAURENT,**
née Suzanne Delabruyère,
leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 15 octobre 1981, à Antibes-Juan-les-Pins.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.




— Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
annoncent le rappel à Dieu de
**Mme Sophie MILLION,**
veuve du docteur Jean Sédillot,
le 8 octobre 1981, dans sa quatre-vingt-septième année.
Ses obsèques ayant été célébrées dans la plus stricte intimité, ils vous invitent à partager leur prière, plus particulièrement à la messe qui sera dite à son intention en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse, le jeudi 29 octobre, à 18 h. 45.
N. et J. Boyeldieu,
« Chêne Chenu »,
28170 Châteauneuf.
20, rue de l'Odéon,
75006 Paris.

— Mme Roger Pillot,
M. et Mme Michel-Pons et leurs enfants,
Agnès et Catherine Pillot,
Mme Michel Mulet et ses enfants,
M. Jacques Pillot,
ont la douleur de faire part du décès de
**M. Roger PILLOT,**
survenu le 20 octobre 1981.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 octobre, à 8 h. 45, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Fontenay-sous-Bois.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Jacques Zavrian,
M. et Mme André Zavriew et leurs enfants,
M. et Mme Michel Zavrian,
ses enfants et petits-enfants,
M. Parouir Bégiarian,
son frère,
ont la douleur de faire part du décès de
**Mme Nina ZAVRIEW,**
survenu le 20 octobre 1981.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église arménienne (15, rue Jean-Goujon, Paris-8e), le vendredi 23 octobre, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

### Remerciements

— Mme Boris de Gunzbourg,
Et ses enfants,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de l'amitié lors du décès du
**baron Boris EBERLIN de GUNZBOURG.**

### Anniversaires

— A ceux qui gardent au cœur le souvenir de
**Anastasios George LEVENTIS,**
une pensée particulière est demandée en ce troisième anniversaire de sa mort.
Une messe sera célébrée le dimanche 25 octobre, à 12 heures, en la cathédrale orthodoxe grecque (7, rue Georges-Bizet, Paris-16e).

### Avis de messes

— Trois ans après la mort de
**M. Jacques MALBERNAT,**
directeur d'hôpital,
et de son fils
**Pierre MALBERNAT,**
la messe célébrée le 1er novembre 1981, à 10 heures, en la chapelle de l'hôpital intercommunal de Créteil (40, avenue de Verdun) sera dite à leur intention.
Une pensée est demandée à tous ceux qui les ont connus et qui restent fidèles à leur souvenir.

### Soutenances de thèses

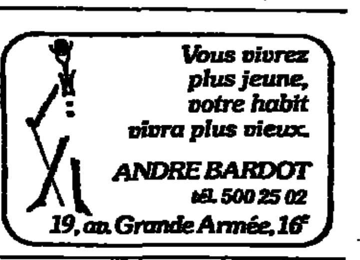
**DOCTORAT D'ETAT**

— Université scientifique et médicale de Grenoble, vendredi 23 octobre, à 15 heures, laboratoire de physiologie animale, M. André Ray de la Ribeyre : « Métabolisme des acides ribonucléiques ribosomiques du cœur de mammifère, modifications au cours de développement hypertrophique ».







# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

## OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

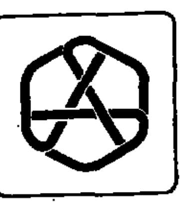
### USINES CLEFS en MAIN
### RESPONSABLE du DEPARTEMENT
### PLANNING et RAPPORTS

Notre Société, qui appartient à l'un des premiers groupes industriels français, vend et construit des usines dans le monde entier.

La mise en vigueur d'une nouvelle génération d'affaires nous conduit à concevoir une fonction planning élargie. Pour ce nouveau poste, nous recherchons, bien sûr, un ingénieur diplômé ayant une parfaite maîtrise de la technique PERT (senior-planner) et de ses applications informatiques. Nous souhaitons qu'il ait acquis, soit en bureau d'études soit sur chantier, une solide expérience pratique de l'ingéniérie et des travaux. Nous voulons surtout qu'il soit homme de caractère, animateur de ses équipes et informateur perspicace des Divisions fonctionnelles.

*Une bonne pratique de l'anglais* est indispensable ; le poste est basé à Paris mais comporte de fréquents déplacements sur les sites.

Nous vous proposons, en garantissant une totale discrétion, de nous adresser votre C.V. par l'intermédiaire de CONTESSE PUBLICITE, sous référence 12814, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.



BANQUE FRANCO-PORTUGAISE

RECHERCHE

**JEUNES EXPLOITANTS**

pour renforcer son département étranger à Paris

De formation supérieure, ayant une expérience bancaire de 5 ans dont 2 années d'activité dans le secteur des opérations internationales, Crédits Coface, Crédits Fournisseurs, Crédits Acheteurs.

La connaissance des *langues portugaise et anglaise serait* appréciée.

Les candidats doivent être disponibles et de contacts aisés, doués d'esprit d'initiative et avoir une bonne expérience des voyages et des négociations et prospections à l'étranger.

Adr. C.V. complet, photo et prétentions. à la Direct. du Personnel, BANQUE FRANCO-PORTUGAISE, 8, rue du Helder, 75009 PARIS.

FIDUCIAIRE DE FRANCE
recherche
pour son département CONSEIL
en ORGANISATION à PARIS

**Ingénieur**

Niveau Arts et Métiers ENSI, ICAM,...

*Pour organisation générale et production en clientèle.*

Expérience professionnelle 3 ans minimum. Activité variée et valorisante pour candidat dynamique.

Adresser C.V. photo et prét. à C. CASTANO
FIDEX PARIS - 18 Bis rue de Villiers
92300 LEVALLOIS PERRET.

Cabinet expertise comptable implanté en EUROPE et en AFRIQUE recherche

**MÉMORIALISTE**

pour assurer missions d'audit en travaux de formation tant internes que pour clientèle.

**ASSISTANTS CONTROLEURS**

**ASSISTANTS CONFIRMÉS**

ayant au minimum DECS compler 2 ou 3 ans expérience cabinet.

**ASSISTANTS DÉBUTANTS**

Grandes Écoles, études universitaires anglais ou espagnol appréciées. Envoyer C.V. à CEA/FE 21 bis, rue Lord-Byron, 75008 PARIS

C.E. AIR FRANCE ORLY NORD recherche

**BIBLIOTHECAIRE**

(option discothèque) avec CAFB-CAFBE ou bonne expér. profes. Adr. candidature à *C.E. AIR FRANCE ORLY NORD* ORLY FRET nº 703 94394 ORLY AÉROGARE

MTC LOUVRES (95) rech. ANIMATEUR (TRICE) mi-temps. Tél. au 468-89-25.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ PARIS recherche

**PROFESSEURS**

1) Pour section théâtrale.
2) Pour section cinéma (analyse de film et d'images fixes).

**SECRÉT. DE DIRECTION**

Sér. exp. exigée. T. pr R.-VS 281-26-30, 9-12 h./14-18 h.

**GROUPE DE SOCIÉTÉS**

d'ingénierie informatique

**INGÉN. SYSTÈMES**

mécaniciens ou BTS mécanique pour projets CFAO

**INGÉNIEURS IRIS 80**

4 ans expérience SIRIS 8

**INGÉN. SYSTÈMES**

3 ans expérience rés. Télécom. (PROT X25, HDLC...)

**INGÉN. SYSTÈMES**

7 ans expér. Logiciel Télécom, Téléphonie
Salaire : 180.000 F/an

**INGÉN. SYSTÈMES**

**3 ans expér. Logiciel, processus industriel**

SOLAR, MITRA, PDP 11
*Ecr. s/nº 1.480, Publ. Réunies,* 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

### secrétaires

La Responsable d'un service du personnel d'une P.M.E. Métallurgie, située Paris (9e) et devant s'installer à la Défense en juin 1982 recherche

**SA SECRÉTAIRE COLLABORATRICE**

DUT gestion du personnel + expérience dans la fonction. Esprit vif, très bonne culture générale, excellente présentation. Dactylo indispensable. Tél. pour rendez-vous à Mme PAINI au 202-99-71.

CENTRE CULTUREL RECH.

**SECRÉT. DE DIRECTION**

de haut niveau, bil. anglais expérience de 5 ans minimum. Ecrire avec C.V. man., photo et prétentions, *CIRCA, B.P. 30,* 30400 Villeneuve-lès-Avignon.

**MUTUELLES UNIES**

recrute

ATTACHÉS COMMERCIAUX

25 ans minimum, mariés de préférence.
Situation stable après stage rémunéré. Salaire motivant. *Fixe* + commissions. Écrire avec C.V. à M. DUCREUX 153, r. de Rome, 75017 Paris Tél. 764-99-66 - 227-83-79.

Employée de mais., logée, nour. pour 8e arr., expér. cuisine, réf., libre 1er nov. Tél. 359-40-97.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
Etablissement public
recherche

**UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE CONFIRMÉ**

Pour effectuer des recherches et des études dans le domaine de la THERMIQUE DU BATIMENT avec comme thème principal les économ. d'énergie.

Envoyer C.V. et prétentions à station de recherche du C.S.T.B. Service Thermique et Aéraulique 84, avenue Jean-Jaurès, 77420 CHAMPS-S/MARNE.

Centre d'informations financières, recherche CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.)
- Débutants ou expérimentés.
- Sens de la négociation.
- Excellente présentation.
- Formation assurée.

*Tél. pr R.-V. 553-91-30, P. 201*

COMPAGNIE D'ASSURANCES équipée d'IBM 4341 et 8140 recherche un

**ADJOINT**

**à l'INGÉNIEUR SYSTÈME**

connaissances DOS-VSE indispensables. Expérience d'installation et de

**MAINTENANCE DE LOGICIELS IBM**

souhaitée

Lieu de travail près mairie et métro de Clichy.

Écrire avec curriculum vitae et prétentions à : LA PROTECTRICE Service Informatique, 50, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY.

**RÉGIE PUBLICITAIRE (Groupe HAVAS)**

recherche pour son service marketing

**CHARGÉ(E) D'ÉTUDES**

formation scientifique expérience informatique pour conception de systèmes de traitement de données et analyses statistiques. Envoyer C.V. et prétentions à Mlle RATHERY, I.P., 31, r. du Colisée, 75008 Paris.

Si vous êtes un(e) commercial(e) de haut niveau, dynamique et sympathique, venez rejoindre notre équipe imprimerie *La Galiote*, prenant feuilles rotatives, lieu de travail Porte d'Italie. Salaire intéressant, fixe + commission importante. Tél. : 677-34-21.

MUTUALITÉ AGRICOLE recherche *pour ses services administratifs :* JEUNES DIPLOMÉ(E) DUT GESTION ou LICENCE Une première expér. professionnelle sera appréciée. Perspective d'évolution de carrière après stage. Ecrire C.V. et prét. à F.M.A. Service du Personnel 29, rue de la Tombe-Issoire. 75014 Paris.

## emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
exerçant en France et en Afrique recherche pour

**AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE**

**UN EXPERT-COMPTABLE AVERTI** (Réf. 12)

ayant plusieurs années d'expér. dans un cabinet français ou anglo-saxon

**UN COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ** (Réf. 13)

(DECS + un ou plusieurs certificats supérieurs) ayant l'esprit pionnier

Pour les deux postes formation préalable en France et avantages expatrié.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions sous nº T 029.832 M à : *RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.*

## DEMANDES D'EMPLOIS

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES CHERCHE EMPLOIS
pour Hommes et Femmes

**AIDE COMPTABLE**

pour tenue comptabilité usuelle et générale, bilan compris, connaissant dactylo.
Disponible début novembre.
Téléphone : 547-18-30, poste 82.

**CADRE FEMME**

Responsable service Achats Import-Export. Sérieuses références. Parfaitement bilingue anglais, avec sténo français/anglais, allemand et grec, cherche poste responsabilité Paris.

Ecrire sous nº 6.176 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 40 ans, cherche PLACE CHAUFFEUR/LIVREUR, libre de suite de préférence dans le prêt-à-porter. Tél. 209-00-52.

J.F. 28 ans, Expér. Recrutement personnel Intérim, licence Sc. Education, DUT. Carr. sociale, niv. DEUG Droit Travail rech. POSTE MI-TEMPS Service Personnel Ecrire sous le nº 4.981 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. étud. en Doctorat d'Etat en Droit pénal international cherche travail mi-temps. 776-17-78.

**VOUS CHERCHEZ**

UN CADRE de très haut niv., gestionnaire et organisateur. Formation Doctorat 3e cycle es Sciences Economiques. *Exp. 18 a. de service de l'industrie (études, négociat., etc.).* Connaiss. des langues : français, arabe, angl., esp., italien. Intérêt : relat. internat. de banques ou industries de pointe. Ecrire sous le nº 29.888 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 21 ans, dégagé O.M. Bac + BTS Distribution, Gestion sociale. Anglais + esp. Etudie toutes propositions. Ecrire sous le nº 29.887 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre technico-commercial, 34 ans, connaissance matériel électronique, anglais, ch. poste à responsabil., France ou étranger. Ecr. nº 922 à Publifop, 29, rue Bleue, Paris-9e.

4 langues, J.H. allemand parl. cour. angl., esp., franç., allem., ch. emploi à mi-t. Ecr. Albert, 50, rue de Sévigné, 75003.

PSYCHOLOGUE *CLINICIENNE* 25 ans, DESS, étudierai toute proposit., (connaissance anglais et allemand). Mlle ERARD, 7, aven. Vavin, PARIS-6e.

J.F., 20 ANS, BAC SÉRIE B

TRIL. ANGLAIS-ESPAGNOL DUT de gest., option finance

ENSEIGNEM. INFORMATIQUE (lang. Basic s mini-ordin. Wang) rech. poste comptabilité analytique ou poste service gestion. Ecr. s/nº 6188 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 22 ans, libéré O.M., recherche place COMPTABLE avec *références.* Tél. 554-61-16 après 17 h. 30.

### propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

### information divers

Emplois et carrières de la Fonction Publique FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

### occasions

**MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSÉ**

76 F TTC. 658-81-12.

### automobiles

#### ventes

*de 5 à 7 C.V.*

7 CV
Part. vend Audi 80 L. Sélection nov. 78, 1re main, 51500 km. Très bon état. Prix argus. Tél. : 501-37-16, après 18 h.

*de 8 à 11 C.V.*

Part. vend R 20 TL 1977 84.000 km, couleur daim, pneux neufs, freins et allumage juillet 81, pot d'échappement neuf. 18.000 F. *Tél. 985.06.21, à partir de 20 h.*

#### locations

**LOUEZ**

1 véhicule à partir de :

**18 F PAR JOUR**

+ Facturation d'au moins 50 kilomètres
EXPRESS ASSISTANCE 504-01-60.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

# L'immobilier

### locations non meublées offres

*Paris*

**A LOUER 17e arrdt**

rue Dulong
2 p., 55 m². cuisine équipée, salle de bains, entrée, cave, ascenseur. Tél., 2.400 F c.c. Téléphone : 233-51-03.

ILE SAINT-LOUIS
Vue sur Seine imprenable. Magnifique 4 pces tout cft, grand standing. 7.500 F. 285-10-50.

COURCELLES. Exceptionnel dans hôtel particulier, récept., + salon s. à manger + 2 chbres + chambre de serv., garage. 11.000 F + ch. - 222-08-19.

*Région parisienne*

**MONTGERON**

A louer dans petite résidence calme, soleil, 2 pièces, cuisine, s. de bns, chff. cent, parking. *1.300 par mois + charges.* Caution et références exigées. Ecr. s/nº 6.202 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PLAISIR, pavillon 161 m², neuf, gd séjour avec chem., 4 chbres, *2 bns, cuisine équipée, garage,* jardin. Disponible 1-1-82. Px 4.200 F - Tél. : 956-40-56.

### locations non meublées demandes

*Paris*

*Cherche 2 p., quartier Bourse-Opéra, loyer maximal 1.000 F.* T. le soir au 574-37-75.

Pour Stés européennes cherche villes, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

### locations meublées offres

*Etranger*

A louer appt meublé, GRIMENTZ, Valais (CH), confort, libre nov.-mars. 15 FS/personne, *max. 4-5 personnes. Ecr. s/chiffre* P.A. 50.736, à Publicitas, CH-1002 Lausanne (Suisse).

### locations meublées demandes

*Paris*

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris, recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

**AMERICAN SERVICE**

cherche pour cadre de banque ex-diplomate, du studio au 6 p.

**LOYERS GARANTIS**

vide ou meublé. 551-66-99.

*Parents recherchent, pour leur* fille étudiante, chambre ou demi-pension, lundi à vendredi, impératif tranquillité. Proximité faculté d'ASSAS. 742-53-32.

### viagers

Paris-6e, Mº Sèvres-Babylone, rapp. 9.000 F mens. pour l'acquéreur 2 locaux Cciaux loués. Px 700.000 cpt + rente mens. 3.300 F, couple 78-79 ans.

**F. CRUZ, 266-19-00**

8, rue La Boétie, PARIS-8e.

Région Brie-Comte-Robert
PROPRIÉTÉ TOUT CONFORT 200 m² habit. Poss. 2 apparts : 2 s. de bs, 2 w.-c., 2 terrasses, garage. Terrain planté 1.800 m². Avec comptant + rente viagère sur 1 personne, à discuter. Ecr. s/nº 6.105 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pr. Porte Champerret, Mº Louise-Michel, dans bel imm., 4e ét., asc., belle cage d'escalier appt séj. + 3 chbres, tt cft, 85 m² + box, 140.000 F cpt + 2.500 F occupé couple 74-79 ANS.

**F. CRUZ, 266-19-00**

### immobilier information

En SUISSE, la Fimogest S.A. Lugano est spécialisée en
- Constitutions de sociétés.
- Transactions commerciales.
- Gestions patrimoniales.
- Consultations fiscales d'entreprises et d'assurances.
- Administrations.
- Achat-vente d'immobiliers.
- Investissements traditionnels.

affiliée à bureau légal et notaire.

**FIMOGEST S.A.**
Lugano (Suisse), via Peri 6,
Tél. 004191 23 78 47.
Télex Rkog 843035.

### échanges

Ech. pour appt PARIS, 66 m² meub. cent. de LONDRES, poss. location. Tél. : 272-11-58.

### bureaux

*Locations*

**CHAMPS-ÉLYSÉES**

loue directem. 1 bureau ou + dans imm. stand. 563-17-27.

**SIÈGE SOCIAL**

Secrétariat. Téléph. Formalités.

**CONSTITUTION**

de Société. TÉLEX.

**SMP. Tél : 268-08-90.**

**BUREAUX MEUBLÉS**

Sièges de Stés av. Secrétariat. Tél. Télex. Tres démarches. Pour création d'entreprise.

**ACTE SA 261-80-88 +**

BORDEAUX (56) 81-96-80.

VOTRE SIÈGE SOCIAL (8e) LOYER : 150 A 300 F MOIS TÉLEX - SECRÉTARIAT SERVICES SÉRIEUX

**AGECO : 294-95-28.**

R.C. PARIS 319-127.080.

**PARIS-11e**, propriétaire loue 1.600 m² en 1 ou 2 lots. 563-83-33.

DOMICILIATION Siège Social RC RM SARL à partir de 80 F. Tél. : 526-23-10.

**DOMICILIATIONS et SIEGES SOCIAUX**
BUREAUX meublés - TELEX
*Permanence téléphonique*
**CONSTITUTION STES**
Prix compét., délais rapides
**ASPAC 293.60.50**
**C P A 355.17.50**

### pavillons

Particulier vend

**LE MÉE-SUR-SEINE**

Les Courtilleraies

**PAVILLON NEUF**

tout électrique, 6 pièces, cuisine 16 m², séjour 30 m², 4 chambres + rangement. Garage + sous-sol total + cave. Terrain de 630 m². Téléphone : 068-90-72.

**95 DOMONT**

Vend pavillon dans cadre résidentiel, F3, cuisine, salle de bains, garage, dépend. Terrain 582 *m², 2 sorties,* 550.000 F. Téléphone : 991-68-06.

BOIS-D'ARCY, proximité gare, compr. entrée, cuis., séj., 4 ch., tout confort, sur 380 m² terrain. 630.000 F. LN. 045-29-09.

### terrains

BON placement Normandie ARGENTAN 61200 1.000 m², 60.000 F T.T.C. ou 1.605 F *par mois pendant 60 mois.* I.N. 045-29-09.

### forêts

RÉGION PARISIENNE

**FORÊT 120 HA**

essentiellement feuillus 7.000 m³ exploitable
AGRI FRANCE
9, rue de Varenne, PARIS
Tél. : 522-17-69.

### villas

**BOURG-LA-REINE**

Une des plus belles villas 8 P., parc 1.100 m². 702-34-86.

**VÉSINET**, très résidentielle, confort, garage, *MAISON PIERRE DE TAILLE* récept., 4ch, surf. hab. 175 m², b. *jdin d'angle* 1.100 m². AGENCE DE LA TERRASSE, LE VÉSINET : 976-05-90.

### maisons de campagne

Part. à part. de préf. vd région ALPES MANCELLES

**MAISON DE CAMPAGNE**

toit. tuiles de pays. Plain-pied 110 m² : 2 séj., cuis., cellier, s. de bns, w.-c., (pout., solives chem. granit). Atel. chff fuel), gar. 40 m². Et. 72 m² : 2 ch., cab. de toil., w.-c., Tél., terr. 14.000 m² dont env. 5.000 m² boisés. Prix 830.000 F. Téléphone : 583-02-34 (soir).

### propriétés

**La Ferté-ss-Jouarre (77)**

(4 km) gentilhommière *briarde, à 1 h. de Paris* par autoroute ou train. Beau parc 2 ha, maison gardien. Prix : 1.700.000 F. Tél. : 522-88-30 le matin.

VERRIÈRES-LE-BUISSON
en lisière de la forêt, superbe maison récente *300 m² habitable,* confort ultra-moderne sur terrain de 2.500 m² boisé. SANTANDREA FRANCE Tél. : 260-67-36 ou 67-56.

EURE, région Anet, 1 h de Paris par train ou autoroute, part. vd très agréable propriété, très bon état, 200 m², 5 ch., 2 bs, 2 salons + cheminée + poutres, s. à m. très ensoleillée, cuisine équipée neuve + logement gardien ou studio indépendant. Terrain plat 5.000 m² avec 4 bâtiments, *bordé par rivière (pêche),* village tous commerces + école. Tél. : (16-3) 954-74-79. 850.000 F, petit crédit vendeur envisageable.

ESPANA - ALICANTE
TORREVIEJA

VENEZ ET FAITES COMME LE SOLEIL, PASSEZ LES HIVERS A CIUDAD QUESADA

BUNGALOWS totalement meublés, électroménager, à partir de 990.000 ptas (58.000 F), av. jdin, patio, s. bns, cuis., chbre à coucher.

Nous disposons de villas de luxe avec parcelles *indépendantes* à partir de 800 m².

Inf. : R. Decoux, 16, rue R.-Penot, 91150 Boutervilliers. T. : (6) 495-45-63.

**GDE EXPOSITION**

Sam. 24 et dim. 25 oct., de 9 h. à 18 h., hôtels St-James et d'Albany, 211, r. Saint-Honoré, Paris-1er. Métro Tuileries.

**GISORS** (3 km) maison anc. *colombage, séjour,* cheminée, cuis., 2 chbres, s. d'eau, gar., jard. Px 350.000 F. CABINET BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville à GISORS. Tél. (32) 55-06-20.

### domaines

DORDOGNE. Château et propriété agricole 60 ha, 2,5 millions. Possibilité de vente séparée. Agence DESPLAT, 19, rue de la Libération, 24400 MUSSIDAN. Téléph.: (53) 81-21-55.

les annonces classées

**Le Monde**

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# DÉFENSE

Saturation des marchés et concurrence sauvage

## Une baisse attendue des exportations d'armes françaises à l'étranger

Coup sur coup, en moins d'une semaine, les industriels français de l'armement viennent de perdre deux de leurs anciens clients, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été en mesure, face à une vigoureuse concurrence étrangère, de se succéder à eux-mêmes sur ces deux marchés importants. Le Venezuela a décidé d'acheter vingt-quatre avions américains F-16 pour réorganiser ses forces aériennes, équipées depuis 1971 de seize Mirage-III. De son côté, l'Australie a commandé aux Etats-Unis soixante-quinze avions F-18 Hornet pour remplacer, à terme, cent seize Mirage-III acquis à partir de 1963.

A un moment où, d'autre part, une mission indienne arrive à Paris pour y négocier, notamment, l'acquisition de cent cinquante Mirage-2000, ce double échec commercial redonne un certain crédit à une thèse pessimiste qui circule au ministère de la défense et selon laquelle il faut s'attendre, dans les deux ou trois années prochaines, à une baisse des exportations françaises d'armement.

Ce secteur économique des ventes d'armes françaises à l'étranger a représenté, l'an dernier, 35 milliards de francs de commandes (au lieu de 25,2 en 1979) et 25 milliards de francs de livraisons (au lieu de 20,5 précédemment). Pour un tiers, les français de l'armement sont occupés par l'exportation. Durant la décennie écoulée, les ventes d'armes à l'étranger ont, à francs constants, plus que quadruplé, augmentant deux fois plus vite que l'ensemble des autres exportations, qui, elles, n'ont que doublé en valeur.

Durant ces dernières années, de l'aveu même du ministre de la défense, M. Charles Hernu, l'industrie française de l'armement a créé chaque année cinq mille nouveaux emplois. Si l'on en croit une évaluation de même source, il n'est pas sûr qu'un tel rythme de progression puisse être maintenu à l'avenir et, au contraire, on s'attend, dans l'entourage du ministre de la défense, à une moindre activité de ce secteur industriel à l'exportation.

### Coups bas

Il ne semble pas que le changement intervenu en France en mai dernier ait profondément affecté ce commerce, contrairement aux craintes exprimées à l'époque par de nombreux industriels qui s'étaient émus de l'attitude plus que réservée du président de la République au Salon international du Bourget. Depuis, le chef de l'Etat a manifesté le souci de respecter des embargos souvent décrétés du temps de son prédécesseur à l'Elysée, et il a clairement indiqué, lors d'un entretien accordé à la B.B.C., qu'il ne pouvait y avoir de modernisation de l'armée française sans, aussi, la perspective de vendre à l'étranger les matériels dont elle est équipée.

Ce que l'on observe, en réalité, est la conjonction de deux phénomènes : 1) la saturation de certains marchés, notamment au Proche-Orient et au Maghreb, qui sont primordiaux pour la France puisqu'elle y a réalisé, l'an dernier, près de 79 % du montant global de ses ventes d'armes (1) ; 2) la rivalité, sauvage et souvent outrancière, de certains fournisseurs (les Etats-Unis, l'Union soviétique ou le Royaume-Uni, en particulier) qui les conduit à dénigrer ou à discréditer la production française, comme en témoigne l'attitude des Britanniques sur le marché indien ou vis-à-vis de plusieurs clients du Golfe. *« Dès lors que des marchés menacent de se rétrécir,* constate un industriel français avec philosophie, *c'est la foire d'empoigne, où tous les coups bas sont permis. »*

Or à ce double phénomène, qui explique la stagnation des commandes militaires étrangères, il convient d'ajouter que le projet de budget de la défense nationale pour 1982 n'est pas un *budget de relance et qu'il* consacrerait, plutôt, un ralentissement de leurs achats par les armées françaises.

C'est le propre frère du président de la République, le général Jacques Mitterrand, président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), qui a averti les députés, membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, de cette évolution, en citant l'exemple des hélicoptères.

*« La France représente moins de 5 % des commandes militaires : vingt-huit hélicoptères sur les quelque cinq cents qu'il va nous falloir vendre en 1982, c'est bien peu,* a expliqué le général Mitterrand. *Le refus d'acquérir des Super-Puma prive l'appareil du label des armes françaises, essentiel pour l'exportation. La perspective d'arrêt de la chaîne des Puma risque de poser des problèmes à l'armée française si elle veut continuer à acheter cet hélicoptère. »*

JACQUES ISNARD.

(1) Proche-Orient et Maghreb : 78,8 % ; Europe et Amérique du Nord : 7,4 % ; Amérique latine : 7 % ; Extrême-Orient : 2,8 % ; Afrique noire : 2,8 % ; Europe de l'Est et pays divers : 1,2 %.

# SPORTS

LES COUPES D'EUROPE DE FOOTBALL

## Bastia à la recherche d'une gloire perdue

**Sous la pluie et devant vingt mille spectateurs, les Girondins de Bordeaux ont gagné 2-1, mercredi 21 octobre, le match aller de seizièmes de finale de la Coupe de l'U.E.F.A., contre les Allemands du Hambourg S.V. Après un début de partie très enlevé, les Bordelais ont ouvert la marque grâce à Gemmrich, à la quatorzième minute. Mais ils concédèrent ensuite un pénalty, transformé par Kaltz (vingt-septième minute), qui permit aux Allemands de jouer à leur rythme sur le tempo de Beckenbauer. Les remplacements de Gemmrich par Soler (soixante et unième minute), puis de Kourichi par Martinez (soixante-quatorzième minute) donnèrent aux Girondins le coup de fouet nécessaire pour reprendre l'avantage grâce à Soler, à onze minutes de la fin du temps réglementaire.**

**Avantage qui vaudra cher lors du match retour à Hambourg, et avantage que n'ont pas su prendre les Bastiais en huitièmes de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe. A Furiani, les héros de la Coupe de l'U.E.F.A. de 1978 n'ont pas pu faire mieux que le nul (1-1) face aux tenants du titre, les puissants Géorgiens du Dynamo de Tbilissi.**

De notre envoyé spécial

Bastia. — Les Corses, mieux placés que quiconque pour connaître l'histoire napoléonienne, se doutaient-ils que le retour du Sporting Etoile Club de Bastia dans les compétitions européennes risquait de tourner aussi court que les Cent jours de l'Empereur ? Malgré la complicité du préfet de la Haute-Corse, qui avait ordonné la fermeture des administrations à 15 h et des banques qui avaient cessé le travail à 16 h, ils n'étaient pas plus de cinq à six mille à avoir pris le chemin de Furiani pour soutenir les joueurs au maillot frappé de la tête de Maure.

Là, malgré les promesses ministérielles faites dans l'euphorie des campagnes de 1978, pas une pierre n'a bougé dans ce « stade-béton » à la Dubout, rapiécé de barbelés et toujours flanqué de sa gare miniature qui ne semble s'animer que les soirs de match. Faisant presque partie du décor avec leurs soixante-quatre ans à eux deux, dont plus de la moitié de fidélité aux couleurs du Sporting, Charles Orlanducci, capitaine, et Claude Papi effectuaient même leur rentrée à l'occasion de ces grandes retrouvailles avec les coupes d'Europe, après le prélude de Cotka (Finlande) au premier tour. Mais ils n'avaient autour d'eux que deux rescapés de l'épopée, Eric Hiard et Jean-Louis Cazes.

C'est en fait avec deux équipes que les Bastiais devaient soutenir la comparaison mercredi soir. Avec le Dynamo de Tbilissi, leur adversaire sur le terrain, mais aussi avec leurs prédécesseurs de 1978, ces « bleus » qui avaient vivement impressionné les spectateurs par leurs sept victoires consécutives, dont trois à Lisbonne, Newcastle et Turin. S'ils ont tenu les premiers en échec en répliquant par Roger Milla (65e), au premier but inscrit par Vladimir Gutsaiev (56e), la comparaison avec leurs aînés est beaucoup moins flatteuse.

Hélas pour les Bastiais, seul Roger Villa et à un degré moindre Louis Marcialі, ont laissé entrevoir la force de pénétration dont faisaient preuve autrefois, sous le même maillot, Johnny Rep, Claude Papi (avec trois ans de moins), Jean-François Larios ou Félix Lacuesta. Le plus inquiétant pour eux dans la perspective du match retour reste pourtant la fragilité de leur défense très rajeunie.

Trois ans après, le Sporting n'en finit plus de payer son tribut à une aventure sans commune mesure avec ses réelles possibilités. Devenus membres du « gotha » européen, les finalistes de la Coupe de l'U.E.F.A. sont partis tour à tour monnayer leurs talents dans des clubs plus fortunés. Mais comme les bénéfices de la campagne n'avaient même pas suffi à éponger toutes les dettes, ceux-ci ont été remplacés par de jeunes joueurs, recrutés le plus souvent dans les petits clubs de l'île ou à l'Institut national du football de Vichy.

Condamnés au miracle permanent, les dirigeants bastiais doivent, avec moins de quatre mille spectateurs par match, alimenter un budget de plus de 7 millions de francs avec des frais de déplacement supérieurs de 400 000 F à 500 000 F à ceux des autres équipes nationales du fait de l'insularité. Au lendemain de la finale de 1978, la municipalité avait dû sauver le club en prenant à sa charge le règlement de 1 million 420 000 francs de cotisations dues à l'URSSAF, tout en continuant de rembourser un prêt de 1,5 million contracté en 1974.

Malgré cette aide, le président du Sporting, Paul Natali, le directeur sportif Jules Filippi et l'entraîneur Pierre Cahuzac avaient préféré se désister de leurs fonctions, à peine un an après la finale européenne. Leurs successeurs, le président Michel Sorbara et l'entraîneur Antoine Redin, auraient sans doute dû faire de même au printemps dernier, sans une providentielle carrière en Coupe de France, couronnée par une victoire en finale.

Promenée tout l'été dans les villages de l'île, la Coupe de France a permis de recueillir 400 000 francs de menue monnaie. Elle a aussi facilité la négociation d'un contrat de 800 000 francs avec un constructeur japonais de matériel hi-fi pour la publicité sur les maillots. Tous les problèmes financiers ne sont pas réglés pour autant. A la veille du match contre le Dynamo de Tbilissi, Roger Milla a profité de la présence de nombreux journalistes pour se plaindre de ne pas encore avoir pu percevoir son salaire de septembre. L'avenir du club dépend en fait des « extras » réussis dans les coupes d'Europe ou de France. C'est peut-être aussi cela qui fait gagner Bastia dans les grandes occasions.

GÉRARD ALBOUY.

# L'immobilier



## appartements ventes

**2e arrdt**

**1, RUE MONSIGNY**
LUXUEUSE RÉHABILITATION STUDIO-2 P. Livraison imm. S/place ts les jrs, 10/12 h 30, 14/17 h 30. Tél. : 261-15-15.

**RUE SAINT-FIACRE**
Très b. 2 pces, 50 m², 5e ét. Grenier possible. 322-25-40.

**3e arrdt**

**SQUARE DU TEMPLE**
Living + chambre, cuis., bains, poutres, refait nf. 325-75-42.

**4e arrdt**

ILE SAINT-LOUIS
Vue sur Seine et verdure, 6 pces élégant. — Tél. : 326-22-63.

**5e arrdt**

**JARDIN DES PLANTES**
Constr. GRAND LUXE en cours
**LE POLIVEAU**
DU 2 au 5 PCES et DUPLEX. Du vendredi au lundi, 11/19 h. 1 et 3, rue POLIVEAU. Renseignements : 267-37-37.

**6e arrdt**

Odéon - 354-95-10 - Duplex
**3 P., BALCON, ASC.**
Rénovation - Luxe - Soleil.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
Grand studio, cuis., bains, 5e étage, asc., grand confort. GARBI - 567-22-88.

**7e arrdt**

Rue Saint-Dominique, 60 m². Séjour, 2 chbres, cuis., bains. GARBI, tél. : 567-22-88.

**VUE SOLEIL**
ESPLANADE des INVALIDES ANGLE QUAI ORSAY 97 m² Séj., 1 chbre, balcon 29 m², 1 serv., 3 park. - 233-61-60.

**8e arrdt**

**EXCEPTIONNEL**
(près Madeleine) dans hôtel particulier, magnifique appartement en parfait état
**du Général La Fayette**
200 m² hab., (calme soleil). Récept. 65 m² + bureau + 2 chbres, + 2 salles de bains. Cuis. moderne + 2 chbres service + 1 garage + 1 parking. EXCLUSIF. Après 19 h. Téléphone 750-21-45.

**11e arrdt**

**MÉTRO NATION**
**LES ARCADES**
**DE LA NATION**
115, RUE DE MONTREUIL
dans luxueux petit immeuble de 4 étages ayant seulement 30 APPARTEMENTS du studio au 3 et 4 pieces pour renseignements et vente
**TÉL. : 825-29-48**
lundi, jeudi, vendredi, 14/19 h.
ou **Capri 321-47-93.**

**12e arrdt**

PROCHE DU
**BOIS DE VINCENNES**
A 300 m, Mo Porte-Charenton 6, rue des Jardiniers. A vendre très beaux 4 pièces 96 m² + balc. Px 905.000 F. Habitables immédiatement. Visite sur rendez-vous les lundi, jeudi, vendredi, 14 à 18 h. Tél. : 825-29-48. ou Capri : 321-47-93.

**13e arrdt**

Bd VINCENT-AURIOL
4 p., confort, balcon, soleil. 500-47-03.

**MAISON 240 m²**
Butte-aux-cailles + studio séparé + jardin. Tél. 589-29-59, après 20 h.

**14e arrdt**

**ALÉSIA RÉCENT**
Beau 4 pièces, étage élevé, balcon, parking, 1.070.000 F. Tél. : 298-94-61.

**15e arrdt**

Bel imm. pierre de taille, 4 p., tt cft, s/jardin, soleil, calme. Prix 800.000 F - 579-75-80.

MONTPARNASSE
80 m², séjour, 2 chambres, chambre service, bel immeuble. GARBI Téléphone : 567-22-88.

**AVENUE SUFFREN**
Beau 7 pièces, 6e étage 2 chambres service, box. Jean Feuillade — 566-00-75.

**ATELIER ARTISTE**
+ 2 chambres, dépendance Métro VAUGIRARD. Jean Feuillade — 566-00-75.

**17e arrdt**

**BD DE COURCELLES**
7-8 pièces, balcon, soleil. Professions libérales. FRANK ARTHUR : 562-01-69.

FACE NEUILLY
dans immeuble neuf standing
2 ET 3 PIÈCES
Belles prestations, cuisine équipée, cave, parking.
visite sur place ce jour de 13 heures à 17 heures. Le PALADINES, rue Cino-del-Duca (17e). GEPRO.

**AVENUE NIEL**
(Près), gd 5 pces, tt cft + ch. de serv. + park., bel imm. p. de t., ascenseur. 766-21-40.

**18e arrdt**

**CAULAINCOURT**
Imm. pierre de taille. GRAND 2 pces, tt cft, magnifiquement rénové. Praire s/pl. MARDI 13 h à 18 h 113, rue CAULAINCOURT.

S/SQUARE CARPEAUX, gd 2 p., 68 m², tt cft, état impeccable; 650.000 F. 255-66-18.

**78-Yvelines**

BOIS-D'ARCY à 20 minutes. Montparnasse, beau 4 pces ds petite résidence stand. plein Sud, compr. séjour, balc., cuis., 3 chambres, salle bains, w.-c., nombreux rangements, cave et garage. A saisir : 415.000 F. I.N. 046-29-09.

**91 - Essonne**

MONTGERON. A vendre appt 2 p., cuis. w.-c., s. eau, entrée, cave, parking, r.-de-ch. clair s/pelouse, ds petit imm. seul. Téléphone : 942-53-32 le soir et w.-e., h. bur. 723-29-63.

**92 Hauts-de-Seine**

**BOULOGNE**
**LA PRINCIPAUTÉ**
Rue de l'Abreuvoir dans un petit immeuble pierre de taille de 3 étages, à vendre TRÈS BEAUX APPARTEMENTS de 3, 4 et 6 pièces SUR LUXUEUSES PRESTATIONS. Livraison début 1982. Visites sur place et sur rendez-vous, lundi, jeudi, vendr. 14 à 19 h. Tél. : 825-29-48. ou Capri : 321-47-93.

RUEIL-MALMAISON
2 p. EN DUPLEX, 76 m² + grenier. 400.000 F. 732-07-65.

Suresnes - Mont-Valérien, beau 5/6 pces, 105 m², calme, s/parc, vue s/Paris. 760.000 F. Téléphone : 506-38-99.

**BOULOGNE, 5 P.**
Mo Jaurès, 116, rue de Paris imm. récent, soleil. 800.000 F. VERNEL, 526-01-50. Voir samedi, 14 h à 18 h.

**REUILLY-DIDEROT**
Part. vd ds imm. 68 rav., 5 p., 105 m², calme, 980.000 F. Sam., dim., lundi, 10/19 h., 11, r. ERARD - 344-21-59.

**93 Seine-Saint-Denis**

93 A vendre libre, 3 p., ent., cuis., s. bns, w.-c. Réc. s/ verd. Px 160.000. T. 651-10-03.

**94 Val-de-Marne**

**94 CRÉTEIL**
Particulier vend appt 4-5 P. près métro, dans résid. calme + verd., compren. dble liv., 3 chbres, cuis., S. de bains, w.-c., cave. Prix 395.000 F. Tél. h. de bur. : 747-32-58 ou soir, 500-34-67.

ILE SAINT-LOUIS
vue s/Seine et verdure, 6 pièces, élégant, 326-22-63.

**A Megève, Mont d'Arbois**

Avec un apport initial de
**12.900 F**
pour réservation d'un studio de 430 000 F
prix fermes et définitifs.

INVESTIR DANS LA PIERRE, C'EST MIEUX A TOUS POINTS DE VUE !

Dans la résidence "SKI et GOLF" au pied des pistes, en bordure du golf, tennis privé, appartements du studio au 4 pièces, dans des chalets de grande tradition. Livraison avant Noël 81. Crédit neige UCB CFEC, possible sur 15 ans.

**BREDERO** montagne
36 rue Tronchet 69006 LYON

Je souhaite recevoir gracieusement la documentation Ski et Golf.
Prénom
NOM
Adresse
Ville
Tél. bureau
Tél. personnel

**A GRUISSAN**
**169000 F, UN STUDIO A VOUS**

Au bord de la mer et du port de Gruissan un programme de qualité : des studios, 2 et 3 pièces avec grand balcon souvent plein sud et des cuisines équipées. Un parking numéroté vous est réservé.
Avec 5070 F vous pouvez réserver votre studio.
Livraison été 82 - Prix fermes et définitifs.
Crédit spécial : le Disponible Sovac.

**BREDERO** méditerranée
36 rue Tronchet 69006 LYON

Je souhaite recevoir gracieusement la documentation Gruissan.
Prénom
NOM
Adresse
Ville
Tél. bureau
Tél. personnel

**A ORNANS (25)**
**PATRIE DU PEINTRE COURBET**
SUPERBE RÉALISATION DE CARACTÈRE BORDANT LA LOUE
8 APPART. SEULEMENT types 3 et 5 (duplex)
**4.900 F LE M2**
(sous réserve de l'évolution du marché)
PÊCHE A LA TRUITE (1re catégorie)
SKI DE FOND
RANDONNÉES PÉDESTRES
RENSEIGNEMENTS ET VTE A : HABITAT FRANC-COMTOIS 45, av. Carnot, 25000 Besançon TÉL : (81) 80-64-48.

A vendre à LA CLUSAZ studio 4-5 personnes multi-propriété, vacances scolaires février Paris 26.000 F. Tél. : au 272-62-69 hres bur ou 590-55-99 ap. 20 h.

PASSIONNÉ
Ski de haut niveau
Votre dom. vacances/placement dans station réputée :
AVORIAZ - LES RUCHES
STUDIO meublé, tout confort 3/4 pers. Affaire 225.000 F. Tél. 483-88-78/062-13-58.

## appartements achats

**ÉTUDE RIVE GAUCHE**
Clientèle sélect. à satisfaire. 122, boulevard Raspail, Paris-6e. Tél. : 222-70-63. 20e année.

**RECHERCHE** Urgent Paris
2 à 4 pièces, bon quartier, paie cpt chez notaire. 873-23-55.

**ACHÈTE** comptant Paris
bon quartier, STUDIO ou 2 P. URGT, Mme Faure, 261-39-78. DOMICILE, 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

## fonds de commerce

A VENDRE affaire nautisme, location-vente, dans joli port varois, conviendrait couple. Téléphone : 94/89-00-68.

## immeubles

**ÉTOILE**
Très bel imm. pierre de taille. Adresse prestigieuse RESTAURÉ ET MODERNISÉ Entièrement libre A VENDRE EN TOTALITÉ Ecrire ss la référence 3.861 à PUBLICITÉ GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

SORTEZ LÉGALEMENT VOTRE ARGENT DE FRANCE en accept. l'une de nos propriétés à hte rentabilité en Belgique. Tél. : (1932) 71/36-00-44.

## locaux commerciaux

9e 47, AVENUE TRUDAINE Local commercial à vendre avec murs 25 m². Téléph. pour renseignements 526-46-85, le matin.

BAYONNE-ANGLET, vends ou loue pour comm. ou industrie, local 900 m², libre 1-1-1982. Téléph. matin (59) 63-17-19.

## boutiques

Achète cpt boutique ou local ccial, libre avec murs, Paris centre. Tél : 722-78-99, le matin.

Le Monde

# économie

## APRÈS LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PARIBAS

# La fin du grand combat de M. Moussa

*(Suite de la première page.)*

Au lendemain de la victoire de M. François Mitterrand, M. Pierre Moussa, dont les rapports avec le libéralisme giscardien avaient été pour le moins difficiles, n'est pas de ceux que le changement affole. Certes, il y a bien ce programme de nationalisations..., mais on n'était pas loin de penser chez Paribas qu'il s'agissait-là d'un épouvantail ou d'une panoplie électorale. Au pire, on ne toucherait que les seules activités bancaires en France... mais pas le reste du groupe.

Le discours du premier ministre, le 8 juillet, constitue le premier signal d'alarme. M. Mauroy indique en effet que les compagnies financières, Paribas et Suez, seront bel et bien nationalisées, étant entendu que leurs participations industrielles et financières n'intéressant pas le secteur public élargi seront rétrocédées. Pendant plus d'un mois, M. Pierre Moussa et ses adjoints restent pourtant persuadés que la holding qui contrôle ce vaste et complexe empire qu'est Paribas ne sera pas touchée. N'ont-ils par reçu certaines assurances en ce sens de la part de hauts fonctionnaires !

Cette erreur de jugement politique sur la détermination du gouvernement allait amener M. Moussa à repousser de discrètes approches des pouvoirs publics. Ceux-ci ne se seraient sans doute pas opposés en juillet à une opération permettant de faire le tri préalable entre les participations nationalisables et celles que l'État entend rétrocéder. Tout cela devant se faire sur le sol français et avec l'accord complet de l'État.

Au cours de la première quinzaine d'août, les clignotants s'allument. Le gouvernement paraît bel et bien décidé à nationaliser les compagnies financières. Les partenaires étrangers de Paribas, jusqu'alors « *rassurés* » par M. Moussa, s'inquiètent. Celui-ci change alors de tactique. Il se fait plus « *menaçant* », « *mettant en garde* » les pouvoirs publics contre les conséquences, plus apocalyptiques les unes que les autres, d'une nationalisation de la holding.

Parallèlement, il sort de son *mutisme officiel et explique* sa position un peu partout : dans la presse et à la télévision. « *M. Moussa était encore convaincu à cette époque que sa démonstration rigoureuse, ses explications, ne pouvaient que convaincre ses interlocuteurs* », raconte un haut fonctionnaire. Cette fois, c'est lui qui propose aux pouvoirs publics des montages subtils, qui reviennent en fait toujours à reconstituer la puissance de Paribas et à la laisser entre les mêmes mains. Mais les jeux sont faits, le conseil des ministres du 23 septembre entérine le projet gouvernemental, qui prévoit la nationalisation des deux compagnies foncières, et sonne ainsi le glas des espoirs de M. Moussa.

### L'affaire suisse

Les événements vont alors se précipiter. Un mécanisme financier complexe se met en place autour de Paribas-Suisse et d'une importante société belge de portefeuille, Cobepa. Au 31 décembre 1980, le groupe Paribas contrôlait 72 % de Paribas-Suisse et 59,6 % de Cobepa. Le 5 octobre, Paribas cède 20 % du capital de Paribas-Suisse à Cobepa. Une douzaine de pour cent ayant été cédés, semble-t-il, au cours des mois précédents, la Compagnie financière ne détient alors plus que 40 % de Paribas-Suisse (dont 20 % indirectement). Elle en perd ainsi le contrôle. Le 7 octobre, Paribas cède des actions de Cobepa à... Paribas-Suisse, faisant ainsi tomber sa participation dans le groupe belge à moins de 50 %.

*Le 8 octobre, une petite société* helvétique, Pargesa, en sommeil depuis vingt-trois ans... augmente son capital de 50 000 F à 280 millions de francs suisses ! Les principaux actionnaires de *Pargesa*, dont la dénomination exacte est Paribas-Genève S.A., sont, après cette opération, les groupes américain Becker et canadien Power Corp., et le groupe belge Frères-Bourgeois. Toutes ces firmes sont des partenaires habituels de Paribas, qui possède d'ailleurs 20 % de Power Corp. Le groupe belge est également un actionnaire important de Cobepa.

Le 9 octobre, Pargesa lance une offre publique d'échange sur Paribas Suisse, et augmente à cet effet une seconde fois son capital pour le porter à plus de 1 milliard de francs suisses (près de 3 milliards de francs français). M. Moussa informe M. Delors de l'O.P.E. tout en affirmant n'y être pour rien et avoir été lui-même surpris par cette opération, le P.-D.G. de Paribas la « *juge logique* ». N'avait-il pas mis en garde depuis des semaines les pouvoirs publics sur les risques d'une nationalisation du holding au plan international ?

Le ministère de l'économie, un instant convaincu par cette explication, décide cependant de regarder l'affaire de plus près. L'enquête met alors en lumière les opérations financières du début octobre. Colère de M. Delors, qui exige des explications du P.-D.G. de Paribas. Sans nier la réalité des cessions d'actions de Paribas Suisse et de Cobepa, M. Moussa les justifie comme un acte normal de gestion, destiné à dégager des besoins de trésorerie. *Cette fois*, la guerre est ouverte. Dans les allées du pouvoir, on reparle ouvertement du « *dossier des douanes* » relatif aux perquisitions effectuées *en novembre 1980* dans les bureaux parisiens de Paribas, où les inspecteurs auraient saisi un « *agenda* » comportant les noms de clients pour *le compte desquels la banque* opérait des transferts de capitaux vers sa filiale suisse.

Dos au mur, M. Moussa s'engage, le 12 octobre, par une lettre adressée à M. Delors, à ne pas répondre favorablement à l'O.P.E. sur Paribas Suisse, et à tout faire pour tenter de faire échouer l'opération. Mais le P.-D.G. de Paribas n'est plus maître du jeu, la Compagnie financière ne contrôle plus ses deux filiales, et on ne voit pas pourquoi les partenaires étrangers de Paribas renonceraient à leur opération.

« *M. Lévêque, P.-D.G. du C.C.F., est un féroce adversaire de la nationalisation. Il ne s'en est jamais caché. Lui aussi a envisagé une opération similaire avec sa filiale suisse. Mais il a d'abord demandé l'autorisation de l'État. Essuyant un refus, il s'est incliné. M. Moussa a, lui, pris un autre chemin.* » Ce jugement sur l'attitude du P.-D.G. de Paribas, entendu dans plusieurs ministères, n'est *pas loin d'être partagé par certains* milieux d'affaires. Dans l'industrie notamment. Dès lors, le départ de M. Moussa n'était plus qu'une question de jours, et *le dernier acte allait se jouer en* début de semaine.

« *Ses pairs, réunis en conseil d'administration, lui ayant retiré ses pouvoirs, M Moussa a démissionné.* » Cette phrase, prononcée par M. Delors mercredi à l'Assemblée nationale, semblerait indiquer que le P.-D.G. de Paribas a été poussé à donner sa démission *et non à démissionner de son plein gré*, comme l'indique le communiqué de Paribas. En fait, les deux explications ne s'excluent pas.

*Investi en 1978* par l'establishment d'une mission — celle de préserver et de développer l'institution Paribas. — M. Moussa a en quelque sorte « *failli à sa tâche* » *à ses propres yeux et* à ceux de ses pairs. Il n'a pu empêcher la nationalisation. Mais, dira-t-on, il n'est pas le seul dans ce cas. Or, aucun P.-D.G. de nationalisable n'a démissionné. Sans doute, faut-il voir également dans ce départ le fait que M. Moussa a transgressé une règle d'or : ne jamais s'opposer de front et sur la place publique à l'État, fût-il socialiste ! Enfin, la nature même des opérations autour de Paribas Suisse ne pouvait, dès lors qu'elles étaient portées sur la place publique, que nourrir, voire justifier les campagnes menées contre les milieux financiers, les « *émigrés* », le « *mur de l'argent* », par la majorité et le gouvernement. Pour toutes ces raisons, M. Moussa devait partir.

Cela dit, on ne se fait guère d'illusions à Paris : le contrôle de Paribas Suisse et de Copeba paraît bien perdu, et l'O.P.E. de Pargesa devrait être couronnée de succès. Toute cette affaire aura mis en lumière la férocité des affrontements autour de la nationalisation des banques et des compagnies financières, et une certaine naïveté du nouveau pouvoir.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

# Un départ dans l'amertume

Le 15 juin 1978, M. Pierre Moussa succédait à M. Jacques de Fouchier à la présidence de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas. C'était après *la* « divine surprise » de la victoire de la majorité sortante aux élections législatives de mars 1978, et le Tout-Paris de la politique, de la banque et des affaires avait été reçu à Paris au Pré Catelan, au cours d'une réception qui revêtait un caractère quasiment triomphal.

Le 21 octobre 1981, à 11 h 45, M. Moussa réunit brusquement le conseil d'administration de Paribas pour lui faire une courte déclaration. *Il annonce sa décision de démissionner*, absolument irrévocable. Les raisons qu'il avance sont simples. Ayant dénoncé publiquement les dangers des nationalisations au plan international et au plan industriel, il avait tenté de faire prévaloir depuis le 10 mai 1981, à travers des discussions avec les membres du gouvernement et les parlementaires, toute une série de schémas.

Cette stratégie ayant échoué, et ses relations avec le gouvernement, qui pourtant avaient été, initialement, meilleures qu'avec le précédent, s'étant rapidement dégradées, M. Moussa en a tiré les conclusions et s'est donc retiré. Il ne se jugeait plus l'homme de la situation, alors qu'il restait une tâche à accomplir et un dialogue à conduire avec le gouvernement.

### Une durée de trois mois

C'est après son départ que le conseil a chargé M. Jacques de Fouchier, président d'honneur et administrateur, de « *prendre en charge la politique générale de la compagnie, pour négocier et préparer les décisions corrélatives* », avec la possibilité de se faire assister, dans cette mission, par deux administrateurs, MM. Francis Fabre, président d'honneur des Chargeurs réunis, et Antoine Riboud, P.-D. G. de B.S.N.-Gervais Danone. M. Gustave Rambaud, vice-président du conseil, s'est vu conférer « *les pouvoirs nécessaires pour la prise des décisions opérationnelles du groupe* ».

MM. Eskenazi et Morin, les deux directeurs généraux nommés par M. Moussa, et dont les délégations tombaient *ipso facto*, ont refusé de garder leurs titres, mais ont accepté de conserver leurs responsabilités. L'ensemble de ce dispositif est limité à une durée de trois mois, délai maximum pour la mise en œuvre effective de la nationalisation après promulgation de *la loi*.

Trois ans après sa prise de pouvoir, M. Moussa, président et animateur du plus important groupe financier français, qui venait pourtant de réussir, en février 1981, un coup de maître, à savoir la prise d'une participation très importante dans le groupe Empain - Schneider, *pratiquement* sous contrôle, doit quitter son poste dans l'amertume de l'échec.

Une fois de plus, c'est peut-être la Suisse qui aura joué le rôle de détonateur dans cette crise, la deuxième ou la troisième dans l'histoire mouvementée de Paribas.

### « L'homme du grand large »

En 1969, M. Jean Reyre, alors président, après une lutte tumultueuse, avait dû passer la main à M. Jacques de Fouchier, prince de l'*establishment* : il lui avait été reproché, entre autres, d'avoir emprunté en Suisse sans autorisation pour financer les achats d'actions du Crédit Industriel et Commercial que Paribas et Suez se disputaient en Bourse.

M. de Fouchier avait entrepris alors de redorer le blason de Paribas, passablement terni par les méthodes plutôt expéditives que M. Reyre, remarquable banquier, avait utilisées pour rétablir la situation d'un groupe devenu exsangue après la seconde guerre mondiale. En même temps, il faisait entrer à Paribas *M. Moussa, qu'il avait connu en* négociant avec le ministère de la France d'outre-mer, et dont il appréciait les qualités et les capacités. Les deux hommes se complétaient à merveille : M. de Fouchier, génial initiateur du crédit spécialisé en France, après la Libération, avec sa Compagnie bancaire, chapeautait davantage les activités métropolitaines du groupe, tandis que M. Moussa voulait être « *l'homme du grand large* ».

*L'œil vif et noir derrière de* grosses lunettes d'écaille, ce brillant normalien, major de l'inspection des finances, avait parcouru une carrière résolument non conformiste. Haut fonctionnaire, assistant de M. Buron au ministère de la France d'outre-mer, il s'était fait vigoureusement « tiers-mondiste » avec son ouvrage *les Nations prolétaires*, avant de prendre en 1962 et 1964 la tête du département Afrique à la Banque mondiale.

Après un *intermède* de deux ans comme président de la Fédération des assurances, le voilà donc banquier. Il saura, indéniablement, appliquer à ce métier une intelligence brillante, s'efforçant avec succès d'orienter vers les pays étrangers, plus prometteurs, les activités de Paribas, passablement bridées en France pour de multiples raisons. Et ce seront des initiatives pleines de succès au Canada, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, au Moyen-Orient, à *Hongkong*.

Arrive le coup de tonnerre du 10 mai 1981, M. Moussa va s'efforcer de « sauver les meubles », suggérant récemment dans nos colonnes (*le Monde* du 2 octobre 1981) une formule pour « *préserver l'unité de Paribas* » et « *ne pas disperser à tout vent la participation industrielle* ».

### Raccommoder les morceaux

Mais apparemment, c'est encore la Suisse qui va le faire tomber avant l'heure : l'affaire embrouillée de la filiale helvétique (voir, d'autre part, l'article de J.-M. Quatrepoint) va lui valoir les foudres du gouvernement, *persuadé de sa responsabilité* intrinsèque ou de sa mauvaise foi. Les déclarations de M. Jacques Delors, ministre des finances et de l'économie, sont significatives à cet égard, *même si* M. Moussa conteste absolument que « *ses pairs lui aient retiré ses pouvoirs* ».

Au-delà de cette péripétie, la raison essentielle de l'échec et du départ de M. Moussa est l'opposition absolue entre ses conceptions sur les activités de Paribas et celles du parti socialistes, pour qui cette banque d'affaires sontitue le « mal absolu » qu'il faut extirper à tout prix. Reste à raccommoder les *morceaux, si cela peut se faire* encore, et M. de Fouchier a été tiré de sa retraite pour accomplir cette mission.

*L'homme* est habile et aura besoin de toutes ses qualités de manœuvrier pour aménager au mieux la transition dans un groupe où l'atmosphère est devenue très *lourde*, tout au *moins* chez les cadres supérieurs. Tout le problème, en fait, est le suivant : de quel usage peut donc bien être une banque d'affaires nationalisée, en France comme à l'étranger ?

FRANÇOIS RENARD.

### L'ÉTAT-MAJOR DU GROUPE

Parallèlement à la démission de M. Pierre Moussa de la présidence de Paribas, MM. Gérard Eskenazi et François Morin, directeurs généraux, n'ont pas été reconduits dans leurs fonctions, à leur demande.

C'est donc la quasi-totalité de l'ancien état-major du groupe qui se trouve décapité puisque seuls restent en place M. Gustave Rambaud, vice-président, et *M. Jacques de Fouchier*, président d'honneur, lequel a été appelé à assurer l'intérim de la présidence pour une durée de *trois mois*.

Par ailleurs, la nouvelle liste des administrateurs de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas est la suivante :

M. Jacques de Fouchier, président d'honneur ;

M. Gustave Rambaud, vice-président ;

M. Pierre Besse, président du directoire de la Compagnie bancaire, *filiale* de Paribas ;

*M. Paul Desmarais*, représentant du consortium canadien Power Corp dans lequel Paribas détient une participation de 20 % ;

*M. Francis C. Fabre*, président d'Union des transports aériens ;

M. Jean Gandois, président de Rhône-Poulenc ;

M. Renaud Gillet, président d'honneur de Rhône-Poulenc ;

M. René Granier de Lilliac, président de la Compagnie française des pétroles ;

M. Jacques Joly, président de Fives-Lille, société gravitant dans *l'orbite* de Paribas qui en détient 30 % ;

M. Antoine Riboud, président de B.S.N.-Gervais-Danone ;

M. Jean Riboud, président de Schlumberger Ltd ;

Lord Roll of Ipsden, président de la banque britannique S.G. Warburg (Paribas et Warburg ont des participations croisées et une filiale de 50/50 %) ;

M. Ambroise Roux, président de la Compagnie générale d'électricité ;

M. Philippe Thomas, président de Péchiney-Ugine-Kuhlmann.



## AGRICULTURE

### En Corse

### DE JEUNES AGRICULTEURS OCCUPENT UN DOMAINE APPARTENANT A DES RAPATRIÉS D'ALGÉRIE

Bastia. — Une quarantaine de jeunes agriculteurs de la région du Fiumorbo (Haute-Corse), occupent, depuis jeudi 22 octobee, le domaine viticole de Pinia, situé près de Ghizonaccia et appartenant à la famille Fernandez, rapatrié d'Algérie. Les occupants veulent obtenir des propriétaires *qu'ils revendent, à la SAFER*, les quelques 800 hectares de l'exploitation afin que ceux-ci soient redistribués, en plusieurs lots, à de jeunes agriculteurs sans terre qui veulent constituer un groupement foncier agricole.

« *Pinia*, expliquent dans un communiqué les manifestants, *c'est le type même de la spéculation : 1 200 hectares achetés pour 110 millions anciens en 1958. 400 hectares revendus à la Société d'équipement touristique de la Corse (SETCO) pour 400 millions d'anciens francs deux ans plus tard, et maintenant, l'arrachage de la vigne rapporte aux propriétaires 2 milliards de centimes. Pinia aura beaucoup rapporté à ses agriculteurs venus d'ailleurs. Pinia doit revenir aux agriculteurs corses.* »

Pour sa part, la Fédération départementale des syndicats agricoles de Hauts-Corse « *appuie sans réserve les occupants* », et le Centre cantonal des jeunes agriculteurs de Ghisoni a, dès le 4 octobre, pris vigoureusement position en leur faveur.

## CONJONCTURE

### Défaillances d'entreprises

### UNE AUGMENTATION DE 23 % EN NEUF MOIS

Le nombre d'entreprises défaillantes, après correction des variations saisonnières, s'est élevé à 1 797 pour le mois de septembre, contre 2 048 le mois précédent, note l'INSEE dans sa note du 21 octobre. Toutefois, calculée sur les neuf premiers mois de l'année, la tendance générale des défaillances d'entreprises demeure croissante : 15 674, contre 12 712 pour *la période correspondante de 1980*, soit une croissance de 23,3 %.

L'augmentation des défaillances, en valeur relative, est la plus forte dans l'industrie (+ 38,9 %), dans le secteur des services rendus aux entreprises (+ 29,8 %) et dans le commerce (+ 25,5 %).

## ÉNERGIE

### LES ÉTATS-UNIS POURRAIENT LEVER L'EMBARGO SUR LA LIVRAISON D'URANIUM ENRICHI A PRETORIA

Une délégation de hauts fonctionnaires américains, spécialisés dans les questions nucléaires, a eu des entretiens mercredi 21 octobre à Pretoria avec des représentants du gouvernement et des membres de la commission sud-africaine pour l'énergie atomique.

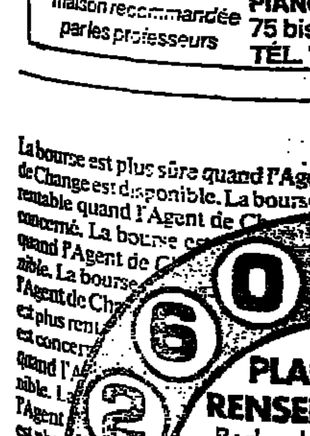
Il s'agit pour cette délégation de jauger de nouvelles clauses de garanties en matière de non-prolifération, qui permettraient de lever l'embargo mis par l'administration Carter sur les livraisons d'uranium enrichi à l'Afrique du Sud du fait de la *non-adhésion de ce pays au traité* de non-prolifération nucléaire

Un contrat signé en 1974 entre l'Afrique du Sud et les États-Unis prévoyait un échange d'uranium naturel enrichi entre les deux pays. Or le premier des deux réacteurs construits par la France à Koeberg, près du Cap, devant être achevé dans le courant de 1982, sa mise en service serait retardée si l'Afrique du Sud n'obtenait pas l'uranium enrichi nécessaire à son fonctionnement.

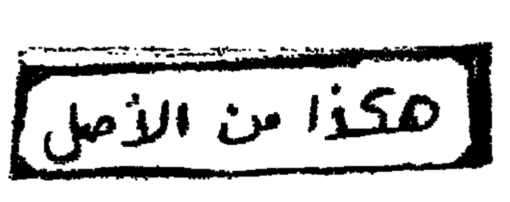
● *Le prix pour l'énergie de la Société générale à la S.N.C.F. et à Peugeot-Citroën.* — Créée en *1974 par* la Société *générale pour* récompenser ceux qui s'efforcent d'améliorer la situation de l'énergie en France, le prix pour l'énergie, d'u montant de 250 000 F, a *été attribué le 19 octobre* pour les trois quarts à une équipe de la S.N.C.F. dont l'action a permis d'obtenir de substantielles économies par l'utilisation de l'électronique de puissance et de commande et pour un quart à trois ingénieurs du groupe Peugeot-Citroën pour les travaux sur la gestion informatisée de la Fonderie de Charleville (Ardennes). Cinq prix d'encouragement de 30 000 francs chacun ont d'autre part été attribués notamment à l'auteur d'un procédé d'auto-nettoyage de la raffinerie Elf de Gargenville et à une équipe du Charbonnages de France pour la récupération de grisou sur de vieilles fosses dans le Nord-Pas-de-Calais.

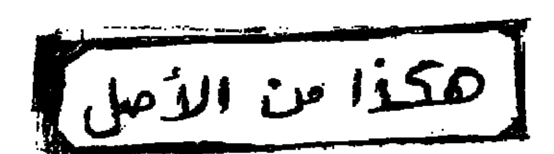
● *Les indépendants du pétrole demandent un nouveau régime de prix en France.* — Alors que le gouvernement prépare, pour le 25 novembre, un plan d'ensemble pour le secteur du raffinage, M. Montenay, président de l'Association française des indépendants du pétrole a réclamé le 30 octobre, une politique de prix « réaliste ». Les indépendants, *qui approvisionnent 19 %* du marché en fuel domestique et 5 % de celui des carburants, estiment qu'une modification du système des prix permettra une concurrence plus active dans la distribution et améliorera l'approvisionnement pétrolier de la France.














## LA PRÉPARATION DU PLAN DE DEUX ANS

# « Une cohérence qui n'est pas assurée »

M. Hubert Prévot, commissaire général au Plan, a présenté officiellement, le mercredi 31 octobre, à Paris, le rapport définitif du plan intérimaire pour deux ans (1982-1983), qui doit servir de référence au développement de l'économie durant cette période. La rédaction de ce texte a été menée à bonne fin en trois mois, ce qui ne fut pas une mince affaire. M. Jean Saint-Geours, qui a présidé au travail de la grande commission dite des « partenaires sociaux » et a eu la charge de ce rapport, s'est au reste félicité du climat dans lequel les experts ont travaillé. « *De longtemps*, a-t-il dit mercredi matin, *je n'ai pas rencontré dans une commission* — et il parle en témoin attentif — *une aussi bonne qualité de dialogues et un niveau de débats économiques d'une telle qualité.* »

Comme il se doit, le texte du plan intérimaire a été, avant de devenir définitif, soigneusement étudié dans ses parties les plus délicates ou, si l'on veut, les plus exposées, sinon les plus explosives. Jean-Pierre Dumont analyse les parties du rapport des experts de l'administration de la rue de Martignac relatives au financement de la protection sociale, qui ont été gommées du texte définitif. Ce n'est probablement pas par défiance que ces « silences » ont ét édécidés, mais plutôt pour laisser les coudées franches aux ministères concernés.

Au reste, aurait-il été raisonnable de lier les administrations alors que le plan proprement dit ne couvrira que deux années ? De surcroît, un certain bouleversement des structures financières et industrielles est attendu des nationalisations en cours. Le plan ne les prend pas — ne pouvait pas les prendre — en compte. Il note le fait et souligne que l'économie peut grâce à elle, bénéficier d'ici à la fin de 1983 d'un regain de dynamisme sous forme d'un accroissement des investissements, condition première — on le souligne rue de Martignac — d'une croissance économique créatrice d'emplois.

Quelques changements de ton entre le projet et le texte définitif du plan intérimaire sont significatifs. Ainsi, en conclusion du chapitre consacré aux « *moyens du changement* », on a glissé quelques bémols, peut-être pour rendre le texte moins provocateur. A moins que, d'un texte à l'autre, on ait douté du bien-fondé de certaines remarques et de certains engagements... Hier on écrivait, après avoir évoqué la « *contrainte extérieure* » : « *...Dans la situation présente la France ne peut se dispenser de recourir à l'endettement extérieur.* » Aujourd'hui, autre rédaction, même si la différence est ténue. « *La France mobilisera ses marges d'emprunt à l'étranger.* »

Hier, on écivait « *...le déficit extérieur doit être limité, bien utilisé et temporaire. Il importe que le besoin de financement de la nation soit contenu au niveau de 1981* ». Dans le texte définitif, cet objectif (le maintien au niveau de 1981) est supprimé. Il ne s'agit certes que d'un exemple. Du moins illustre-t-il les propos qu'a tenus, mercredi — à la fin de la conférence de presse sur le plan intérimaire — M. Saint-Geours pris d'un doute. Dans le rapport, devait-il dire « *la cohérence macro-économique n'est pas assurée?* ». Le temps a manqué pour rendre compatibles tous les paramètres. « *Je ne suis pas assuré,* devait-il encore souligner, *du bon équilibre général* » des propositions faites.

Et M. Prévot d'admettre ces remarques en les nuançant ; le plan à défaut de cohérence, repose sur de « *sérieuses hypothèses* », -t-il déclaré. Au reste, y a-t-il des équilibres sans tension, devait s'interroger le commissaire général du Plan... « *Il y aura des tensions, mais la volonté politique peut parvenir à les surmonter...* »

Une partie bien difficile à jouer donc. Était-il cependant utile de donner au plan intérimaire autant d'éclat, alors même qu'un doute sérieux — et honnêtement reconnu — habite l'esprit d'un certain nombre de ceux qui en ont proposé les règles du jeu?

ALPHONSE THÉLIER.

# Des paris trop audacieux

Faut-il parler à la fois d'audace et d'incohérence à propos du plan intérimaire dans les domaines de l'emploi, des salaires et de la protection sociale ? Dans sa mouture actuelle, le copieux document soumis par le gouvernement au Conseil économique et social ne manque ni d'atouts ni de réalisme, mais il souffre néanmoins d'une réelle incohérence.

Comme dans le projet de rapport — analysé partiellement dans *le Monde* du 21 octobre (1). — une modération certaine et même un certain réalisme apparaissent au fil des pages et des propositions.

L'approche adoptée par le nouveau commissaire au Plan est, certes, déroutante pour tous ceux qui refusent le changement politique et pour ceux qui restent hostiles aux théories keynésiennes ou frémissent à toute idée d'interventionnisme accru de l'Etat. Rejetant « *la politique économique libérale* » et faisant le pari d'une relance de la croissance fondée sur l'investissement, mais aussi sur la demande, par des moyens socialisants tels que les nationalisations, les aides publiques à l'emploi, la création de postes dans le tertiaire, etc., le plan du gouvernement veut promouvoir « *une croissance sociale durable* ».

Belle et audacieuse ambition qui n'exclut pas cependant la tempérance. En voici quelques exemples. Les réformes dites sociales, est-il indiqué, doivent être étalées dans le temps ; effectivement, bien des promesses électorales sont absentes, c'est-à-dire non pas abandonnées, mais reportées au plan suivant. Il est affirmé très nettement que toutes dépenses nouvelles dans les régimes de sécurité sociale, et notamment d'assurance-maladie, doivent être contrebalancées par des économies. La réaffirmation de la nécessité d'une réduction de la durée du temps de travail pour aboutir progressivement aux trente-cinq heures, objectif prioritaire, est accompagnée de déclarations sur la nécessité aussi essentielle d'accroître la productivité, l'utilisation des machines, le travail posté, ainsi que de limiter le recours aux heures supplémentaires par « *des mesures à caractère dissuasif* ». Le maintien du pouvoir d'achat du salaire moyen avec un effort pour les bas salaires est réaffirmé, mais il est également indiqué, avec sans doute un peu trop d'hésitation que « *les hauts salaires devraient, le cas échéant accepter une baisse du pouvoir d'achat* ».

Les atouts ne manquent pas non plus si l'on admet les moyens d'intervention que se donne le gouvernement avec, par exemple, la nationalisation du crédit et la confiance des syndicats si les pouvoirs publics savent la conserver.

Mais les ambiguïtés demeurent nombreuses. Pour s'en tenir au seul domaine social, il ne suffit pas d'affirmer qu' « *il faut en finir avec le déclin de la solidarité* » pour obtenir aussitôt les moyens de la réaliser. Il ne suffit pas de promettre la révision des mécanismes de financement de la Sécurité sociale, la remise en cause de la compensation démographique et le transfert à l'Etat des charges indues supportées par le régime général des salariés pour faire oublier les énormes problèmes de financement de la protection sociale. Un flou artistique baigne les pages relatives à ces questions. On indique que les cotisations « pourront » être déplafonnées et non plus « seront déplafonnées », comme il était écrit dans le projet de rapport. On a supprimé les passages sur l'effort des fonctionnaires par l'intégration des primes dans leurs salaires pour le calcul des cotisations. On a ôté les déclarations trop précises sur l'intervention financière de l'Etat et le recours, même limité, à l'impôt. Où trouvera-t-on finalement les dizaines et dizaines de milliards nécessaires pour combler le trou de la Sécurité sociale et financer des mesures nouvelles, même modérées ? Comment l'équilibre sera-t-il assuré. Par des cotisations nouvelles, ce qui est plus vraisemblable ? L'impôt sur le revenu ne serait-il pas préférable si l'on veut vraiment réduire les inégalités et rapprocher notre fiscalité des autres systèmes européens ?

Cette question est, certes, posée, mais pour alimenter le débat... du plan suivant, alors que dès 1982-1983, il faudra trancher. L'imprécision du plan intérimaire s'explique, certes, aussi par les décisions — encore très difficiles et très discutées — que doit prendre le 4 novembre le conseil des ministres. Et le commissariat réintégrera dans le document les décisions prises par le gouvernement avant de le soumettre au Parlement.

## La recherche d'une croissance sociale

Le flou artistique disparaîtra-t-il pour autant ? Quelle que soit la solution retenue, l'effort contributif qui, de toute façon sera exigé, ne va-t-il pas réduire en 1982 et 1983 le pouvoir d'achat des salariés, ainsi que le revenu disponible des travailleurs indépendants ? Ne va-t-il pas freiner l'incitation à investir et à épargner des cadres, des artisans, des chefs d'entreprises individuelles sur lesquels on compte tant pour lutter contre le chômage ? La recherche de l'équilibre de la protection sociale mettra en cause d'autres équilibres qu'on ne peut négliger. Or le plan intérimaire fait — pour le moment — l'impasse presque totale sur toutes ces incidences, à moins que des dossiers sortent prochainement de l'ombre, comme cela serait souhaitable. Comme le président de la commission générale du plan intérimaire, on peut donc s'interroger sur la cohérence de ce plan.

La recherche d'une croissance sociale si elle se veut durable, ne peut évacuer les problèmes des grands équilibres économiques. Elle ne peut pas non plus esquiver le débat sur les répercussions — d'ordre qualitatif — de mesures financières impopulaires et pourtant indispensables pour créer une vraie solidarité. Il est déjà dangereux de vouloir tuer le comptable, comme le déclarait récemment le secrétaire général de la C.F.T.C. Il serait tout aussi dangereux d'ignorer, ou pire, de briser les ressorts psychologiques qui tendent les énergies de tous ceux qui sont aux commandes des entreprises.

Le pari ou l'audace du plan intérimaire, puisqu'il a été décidé de bâtir un tel plan, mériterait davantage d'explications et de justifications chiffrées, de plus grandes précisions sur les moyens de respecter des objectifs ambitieux : si l'on veut que le plan devienne une ardente obligation et qu'il crée une solidarité, encore faut-il que chaque partenaire social sache où l'Etat veut l'amener, pourquoi on l'incite à un effort et comment. S'il est vrai que « *la solidarité n'est pas réductible à des formes monétaires d'assistance* » elle ne doit pas exclure ces aspects quantitatifs trop vite qualifiés d'approche droitière.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) A propos des retraites, il fallait lire que le « *projet ne dit mot de la réforme sur la retraite à soixante ans* », ce texte évoquant rapidement la retraite calculée en fonction de l'activité professionnelle sans citer le fameux slogan de la retraite à soixante ans.



## L' « affaire » des coffres

## MISE AU POINT DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES BANQUES

L'Association française des banques (A.F.B.) a publié, mercredi 21 octobre, une mise au point en raison des rumeurs qui ont circulé ces derniers jours dans les milieux d'affaires au sujet d'une nouvelle réglementation des coffres-forts loués dans les banques.

Seule une loi pourrait modifier les dispositions du code général des impôts concernant les coffres-forts loués par des particuliers dans les banques, précise l'A.F.B. Or, ajoute-t-elle, aucun projet de loi dans ce sens n'a été déposé.

Cette mise au point répond aux diverses rumeurs qui circulaient depuis plusieurs jours à la Bourse et dans les milieux d'affaires. Selon ces rumeurs les pouvoirs publics auraient eu l'intention de donner à l'administration fiscale tout pouvoir pour inventorier le contenu des coffres-forts loués par les particuliers dans les banques.

L'A.F.B. rappelle que la loi du 28 décembre 1959 a abrogé les dispositions du code général des impôts qui faisaient obligation aux banques de déclarer les locations de coffres-forts aux services de l'enregistrement et qui imposaient la présence d'un notaire et d'un représentant de l'administration fiscale lors des ouvertures de coffres après décès. —



## ÉTRANGER

### LES PAYS INDUSTRIALISÉS ONT ENTÉRINÉ L'ACCORD SUR LES TAUX DES CRÉDITS A L'EXPORTATION

La « guerre » des crédits à l'exportation paraît toucher à sa fin, les vingt-deux pays industrialisés intéressés, notamment les Etats-Unis, le Japon et les Etats membres de la C.E.E., ayant entériné, le 21 octobre, l'accord de principe conclu le 7 octobre. Le relèvement de 2,5 % des taux en vigueur entrera en application le 16 novembre pour une durée de six mois (*le Monde* des 9 et 10 octobre).

En ce qui concerne les crédits de deux à cinq ans, les taux sont portés à 10 % pour les pays en développement, 10,5 % pour les pays intermédiaires et 11 % pour les pays relativement riches. En ce qui concerne les crédits de cinq à huit ans et demi, les taux seront respectivement de 10 % (la majoration dans ce cas n'est que de 2,25 %), 11 % et 11,25 %. Cependant, en raison de la faiblesse des taux qu'il pratique, le Japon pourra accorder ces prêts à seulement 9,25 %.

● *La Pologne* connaît une baisse sensible de ses exportations de charbon — la principale richesse du pays, — selon l'agence PAP, alors que, en 1979, la Pologne avait exporté 41,4 millions de tonnes (26,7 millions de tonnes dans les pays capitalistes et 14,7 millions de tonnes dans les pays socialistes), elle n'en a plus vendu en 1980 que 31,1 millions de tonnes. Cette année, les exportations de charbon n'atteindront, selon les prévisions, que 17,2 millions de tonnes (9,1 millions de tonnes pour les partenaires socialistes et 8,1 millions de tonnes pour les pays capitalistes). — (*A.F.P.*)

### Aux États-Unis

### LE PRODUIT NATIONAL BRUT A DIMINUÉ POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE CONSÉCUTIF

Le produit national brut (P.N.B.) américain a fléchi, en rythme annuel, de 0,6 % au cours du troisième trimestre, a annoncé le 21 octobre le département du commerce. Les Etats-Unis se trouvent ainsi, au moins théoriquement, en récession, puisque leur P.N.B. avait déjà accusé une baisse (1,6 %) au cours du deuxième trimestre et que, selon les normes généralement admises, il y a récession, lorsque le P.N.B. s'inscrit en retrait pendant deux trimestres consécutifs.

La récession s'avère modeste, ainsi que le président Reagan l'avait récemment laissé prévoir, en exprimant l'espoir qu'elle serait de « *courte durée* ». Au premier trimestre de 1981, le produit national brut avait connu une forte expansion : 8,6 % en rythme annuel. Depuis, l'activité économique américaine s'est légèrement ralentie, du fait, principalement, des niveaux élevés des taux d'intérêt. L'actuelle récession est la deuxième, en l'espace d'un an et demi, la précédente ayant été brève et brutale (le P.N.B. a notamment chuté de 9,9 % au cours du deuxième trimestre de 1980). — (*A.F.P.*)



## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. − | | Rep. + ou Dép. − | | Rep. + ou Dép. − | |
| $ E.-U. .. | 5,6890 | 5,6960 | 0 | + 20 | − 30 | + 15 | − 260 | − 120 |
| $ can. ... | 4,7215 | 4,7285 | − 160 | − 105 | − 250 | − 195 | − 700 | − 545 |
| Yen (100) | 2,4290 | 2,4350 | + 180 | + 220 | + 365 | + 410 | + 910 | +1050 |
| D.M. ..... | 2,5085 | 2,5135 | + 95 | + 120 | + 195 | + 225 | + 525 | + 605 |
| Florin ... | 2,2740 | 2,2790 | + 45 | + 80 | + 110 | + 145 | + 328 | + 400 |
| F.B. (100) | 15,0025 | 15,0290 | − 530 | − 260 | − 900 | − 630 | −2740 | −2150 |
| F.S. ..... | 3,0045 | 3,0105 | + 110 | + 150 | + 235 | + 275 | + 675 | + 785 |
| L. (1 000). | 4,7250 | 4,7340 | − 290 | − 215 | − 550 | − 435 | −1700 | −1425 |
| £ ........ | 10,3635 | 10,3890 | − 60 | + 40 | − 55 | + 65 | − 155 | + 140 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D.M. ..... | 10 13/16 | 11 3/16 | 10 15/16 | 11 5/16 | 11 | 11 3/8 | 11 3/16 | 11 9/16 |
| $ E.-U. .. | 15 5/8 | 16 1/8 | 15 7/8 | 16 1/4 | 16 | 16 3/8 | 16 9/16 | 16 15/16 |
| Florin ... | 12 1/2 | 13 1/2 | 12 3/8 | 13 1/8 | 12 3/8 | 13 1/8 | 12 1/8 | 12 7/8 |
| F.B. (100) | 15 3/4 | 18 1/4 | 17 1/8 | 18 5/8 | 17 3/4 | 19 | 18 3/4 | 19 7/8 |
| F.S. ..... | 9 | 9 7/8 | 10 7/8 | 11 3/8 | 10 7/8 | 11 3/8 | 10 7/8 | 11 3/8 |
| L. (1 000). | 17 3/4 | 22 1/4 | 19 3/4 | 22 1/4 | 20 1/2 | 22 1/8 | 22 | 23 3/8 |
| £ ........ | 15 3/8 | 16 1/8 | 15 3/4 | 16 1/2 | 15 7/8 | 16 5/8 | 15 7/8 | 16 5/8 |
| F. français | 15 1/4 | 16 3/4 | 16 | 17 1/4 | 16 1/4 | 17 1/2 | 17 3/4 | 19 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# AGRICULTURE

## CHARGÉ D'ÉLABORER UN NOUVEAU RAPPORT

## M. Duroure (P.S.) veut associer la politique de la forêt à celle de l'industrie du bois

Mont-de-Marsan. – Par décret du 24 juillet, le premier ministre avait chargé M. Roger Duroure, député des Landes, de faire des propositions pour améliorer la gestion de la forêt française. Le massif national, qui représente une superficie totale de 14 millions d'hectares, certes de qualité très inégale, n'en est pas moins le premier de la Communauté européenne. Or il est paradoxal de constater que la France accuse le plus grand déficit au poste bois et pâtes à papier dans le commerce extérieur. Ce déficit s'est chiffré, en 1980, à 11 milliards de francs, en deuxième place derrière le déficit pétrolier.

M. Roger Duroure est un des rares parlementaires à bien connaître les problèmes forestiers. Il y a cinq ans, pour le compte du parti socialiste, il avait déjà élaboré un rapport préconisant les orientations nouvelles qui pourraient être données à une politique forestière s'insérant dans une gestion socialiste.

M. Roger Duroure devra remettre son rapport le 24 janvier 1982. Il a

De notre correspondant

créé vingt groupes de travail qui représentent au total deux cents personnes. Leur mission sera de lui fournir les données techniques et économiques ainsi que les relations cohérentes entre elles « *ce qui*, dit-il, *me permettra d'asseoir sur des bases solides les propositions politiques qui me sont avancées* ».

### Deux axes

M. Duroure compte agir sur deux axes, *l'un économique*, qui est en cours d'élaboration ; l'autre politique, pour lequel il s'entourera d'une équipe différente. *Ce rapport servira* à alimenter le réflexion du gouvernement pour la préparation d'une nouvelle loi forestière en 1982. Quelques lignes directrices se dégagent. En premier lieu, la nécessité de mettre *en œuvre une politique globale* pour la forêt et le bois. « *Il ne peut pas y avoir de politique forestière valable*, dit M. Duroure, *si elle n'est pas associée à une politique industrielle du bois. Inversement, la promotion de l'industrie du bois est conditionnée, dans une large mesure, par la prospérité de la forêt. Par ailleurs, il faut noter les correspondances de fait entre la gestion des forêts et la gestion de l'environnement naturel au point que la définition de la politique forestière ne peut se détacher d'une définition de la politique de l'environnement.* »

« *Jusqu'ici*, ajoute M. Duroure, *les voies ne convergeaient pas, pour la simple raison qu'il n'y avait pas de politique dans ce domaine*. » La démarche du parlementaire landais consiste également à mesurer l'inadaptation des besoins des industries aux ressources de la forêt, région par région, et d'y remédier.

Il constate encore qu'il *existe* un important problème concernant la forêt sous-productive. Celle-ci représente au moins six *millions* d'hectares. Il souhaite mettre les propriétaires intéressés en situation de mieux gérer leur domaine : « *L'Etat doit les tirer de là*, déclare-t-il, *par une assistance technique et des modes de financement appropriés, s'agissant d'investissements qui ne portent leurs premiers fruits qu'au bout de plusieurs décennies.* »

Pour le rapporteur, il conviendrait que les propriétaires n'aient plus le droit de laisser la forêt en état de sous-gestion. « *Il s'agit là d'un bien d'intérêt national* », dit-il. Il semble que la mise en œuvre d'une sylviculture dynamique permettra d'accroître les ressources forestières dans l'immédiat. M. Duroure n'hésite pas à prédire la création de quelque 100.000 emplois dans les toutes prochaines années, grâce à l'intensification de la sylviculture et à la revitalisation des industries du bois.

CHRISTIAN BOMBÉDIAC.





# ÉTRANGER

## En 1981

## LES VENTES AMÉRICAINES A L'U.R.S.S. ONT AUGMENTÉ DE PLUS DE 60 % PAR RAPPORT A 1980

Moscou *(A.F.P.)*. – Les échanges commerciaux entre l'U.R.S.S. et les États-Unis ont repris d'une façon spectaculaire en 1981, après la période de boycottage liée à la crise afghane. Selon des chiffres révélés le 16 octobre à Moscou, de source américaine, les exportations américaines vers l'U.R.S.S. ont augmenté de 61,9 % pour les sept premiers *mois de 1981* par rapport à la même période de 1980. Les ventes soviétiques vers les États-Unis *n'ont progressé* elles que de 26,7 %.

Les exportations américaines se sont élevées à 1 192 millions de dollars (736 millions de janvier à juillet 1980) et les ventes soviétiques à 250 millions (197 millions). Le déficit de l'U.R.S.S. s'est accentué de 74,8 %, soit *942* millions de dollars (539 millions pour les sept premiers mois de 1980). Ce sont les importations de produits agricoles qui pèsent le plus lourd dans cette balance : en juillet, l'U.R.S.S. avait déjà acheté pour 798 millions de dollars de produits agricoles américains, essentiellement des céréales, contre 494 millions en 1980, année du boycottage, soit une augmentation *de 61,5 %*.

En 1982, les achats soviétiques dans ce secteur seront encore plus *importants*. Après la *récente* signature d'un accord céréalier entre Moscou et Washington, l'U.R.S.S. *devrait importer entre 18 et 23 millions* de tonnes de céréales d'ici à l'automne 1982.

## La Thaïlande exportera une partie de son gaz naturel

De notre correspondant

**Bangkok. – Est-ce, comme le prétend le gouvernement, la promesse d'une vie « rayonnante » pour le peuple thaïlandais ? Les gisements offshore de la compagnie américaine Union Oil ont commencé de produire du gaz.**

**Le gazoduc sous-marin qui, à travers le golfe de Thaïlande, sur une distance de 425 kilomètres, l'évacue vers la terre ferme vient d'être mis en service. Il aura fallu dix ans pour que le rêve devienne réalité. Depuis 1971, quelque soixante-dix puits ont été forés en mer : trente-sept ne l'auront pas été en vain.**

Dans un premier temps, le gaz alimentera deux centrales électriques qui tournaient jusqu'à maintenant au fuel. Mais la Petroleum Authorithy of Thailand (P.T.T.) envisage la construction d'une unité de séparation du gaz qui permettra d'obtenir du méthane, de l'éthane, du butane *et du propane. Elle s'apprête à* confier à la firme ouest-allemande Lind AG l'étude de ce projet dont le coût est estimé à plus de 300 millions de dollars et dont la réalisation pourrait commencer au printemps prochain. A plus long terme, l'intention du gouvernement est de créer, au point d'arrivée du gazoduc, le long de la côte près de Rayong, un pôle d'attraction pour les industries lourdes, notamment pétrochimiques.

Essentiellement concentrées dans le golfe de Thaïlande, les réserves connues de gaz naturel sont estimées au minimum à 186 milliards de mètres cubes. Le filon ne sera donc *pas épuisé de sitôt. Tout dépendra* des découvertes ultérieures et du rythme d'extraction, dont on estime qu'il dépassera 2 millions de mètres cubes par jour d'ici à cinq ans.

La Thaïlande aurait-elle déjà du gaz naturel à ne savoir qu'en faire ? La compagnie américaine Texas Pacific, dont les forages ont été couronnés de succès, a sollicité l'autorisation d'exporter tout ou partie de sa production puisqu'elle n'a pas réussi à s'entendre avec les autorités locales *sur un prix de vente. Pour* l'heure, celles-ci diffèrent leur réponse. « *Nous sommes d'accord pour exporter les surplus afin de rééquilibrer nos échanges extérieurs et redresser notre balance des paiements*, explique le président de P.T.T., *mais nous voulons nous assurer aussi de la bonne couverture de nos besoins domestiques.* » Au nombre des clients potentiels, figurent le Japon, la Corée du Sud et peut-être Taiwan.

Dès à *présent*, la production de gaz devrait permettre à la Thaïlande de réduire de 367,4 millions de dollars le montant de sa facture pétrolière, qui s'élevait l'an dernier à 3 milliards de dollars et qui représentait en valeur 30 % du total de ses importations. *Le gouvernement cherche* à cet égard à diversifier ses sources d'approvisionnement – l'Arabie *Saoudite et l'Émirat de Qatar lui ont* fourni en 1980 les trois quarts de son brut – et à faire appel à d'autres fournisseurs, comme l'Indonésie, la Malaisie et la Chine, avec laquelle il a signé au printemps dernier un contrat pour la livraison, en 1981, de 600 000 tonnes de brut.

Au demeurant, le gouvernement a prévu de dépenser 1 milliard de dollars par an pendant la durée du Ve plan de développement économique pour réduire de 75 % en 1981 à 52 % en 1986 la part des importations pétrolières dans sa consommation énergétique. Pour ce faire, il *compte notamment augmenter* ses capacités de stockage et de raffinage du brut, recourir à des énergies de substitution comme l'eau, le vent, le soleil et... le gaz naturel. Le président de P.T.T. a même évoqué la possibilité de convertir au gaz la flotte des autobus de Bangkok et, pourquoi pas, à long terme, l'ensemble du parc automobile. *De son côté, une firme canadienne a proposé de* produire du fuel à partir de l'alcool de manioc dont la Thaïlande est un des plus gros exportateurs mondiaux...

JACQUES DE BARRIN.

● *La Suède et l'Union soviétique ont signé, le 24 septembre à Stockholm*, un accord cadre prévoyant le doublement d'ici à 1990 de leurs échanges commerciaux. Cet accord, qui porte sur 10 milliards de couronnes, prévoit notamment la livraison de 100 000 tonnes de tôles et de tubes par les aciéries Saab et de 25 000 tonnes de beurre en cinq ans à l'U.R.S.S. Le pétrole représente le plus gros poste dans les importations suédoises en provenance d'U.R.S.S. – *(A.F.P.)*

## CUBA S'INQUIÈTE DE SON DÉFICIT EXTÉRIEUR AVEC LA FRANCE

Le ministre cubain président du comité d'État pour la coopération économique (équivalent du ministre du commerce extérieur), M. Hector Rodriguez Llompart, a été reçu dernièrement par M. Mauroy. Chef de la délégation cubaine à la sixième commission mixte franco-cubaine, qui s'est réunie les *13* et *14* octobre à Paris, M. Llompart a évoqué avec le premier ministre l'importance du déséquilibre de la balance commerciale entre la France et Cuba (852 millions de déficit en 1980 au *détriment de La Havane). Il a* demandé que la France accroisse ses importations de produits cubains, *notamment* de *sucre. Les* échanges entre les deux pays restent à un niveau modeste, tout en accusant un déficit croissant au détriment de l'île caraïbe, 20 millions de francs en 1979, 852 millions en 1980, 502 millions pour le premier semestre de 1981. Ce résultat est dû à la réalisation de plusieurs projets industriels confiés à des entreprises françaises, comme l'usine de cellulose et papier de Jatibonico (Creusot-Loire-Entreprises) et la centrale thermique de Matanzas (Alsthom-Atlantique).

Les autorités cubaines s'inquiètent de ce déficit, note le ministère du quai Branly. Elles souhaitent le voir compensé par de plus grandes facilités de crédit, un meilleur accueil pour leurs produits traditionnels (rhum, miel, thon et textiles) et par une attitude plus ouverte de la France au sujet de l'accord international sur le sucre. Sur ce point, la position de la France « *reste pour l'instant réservée, et le sera aussi longtemps que cette convention ne se préoccupera pas de mettre en place un véritable système de stockage régulateur, seul à même de répondre aux besoins de stabilité des cours des pays exportateurs* ».






هكذا من الأصل

# Les arrêts de travail se multiplient dans les transports

**Grève à la S.N.C.F., grève à Air France, menace de grève dans la marine marchande. Une série de conflits localisés agite en ce moment le secteur des transports, témoignant de la lassitude des salariés dont faisait récemment état dans ses colonnes M. Gaston Bessay, secrétaire général de la Fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T. (« le Monde » du 16 octobre).**

Dans les chemins de fer, après la décision des agents de conduite de Paris-Est de reprendre le travail et le retour progressif à la normale de la circulation des trains au départ et à l'arrivée de la gare de l'Est, après aussi la reprise du travail au triage de Lille-Délivrance, ce sont les cheminots du dépôt de Besançon qui ont entamé, à leur tour, un mouvement de grève à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., pour dénoncer des conditions de travail qui vont, affirment-ils, en se dégradant depuis un mois. Les liaisons Strasbourg-Lyon et Dijon-Nancy ont été perturbées, mercredi 21 octobre, par suite de l'occupation des voies par les grévistes.

A Air France, les mécaniciens au sol, qui avaient fait grève la semaine passée pour réclamer une meilleure affectation de la prime d'intempérie versée au personnel travaillant hors des hangars, ont à nouveau cessé le travail, le 21 octobre en milieu de journée, à l'appel de la C.F.D.T. pour appuyer leur revendication d'augmentation immédiate et uniforme des salaires de 500 francs. L'occupation de la piste d'attente d'Orly-Sud a retardé le départ de plusieurs avions, dont celui de la compagnie polonaise Lot, qui ramenait M. Lech Walesa à Varsovie ; les mouvements à l'arrivée ont également été perturbés et quelques vols ont dû être annulés. La direction d'Air France ayant annoncé l'ouverture de négociations salariales le 4 novembre, l'occupation des pistes devait cesser dans la soirée.

D'autre part, les syndicats de marins C.G.T. et C.F.D.T. appellent à une grève à l'appareillage à partir du 16 décembre si le gouvernement devait, d'ici là, se cantonner dans des propositions insuffisantes pour la revalorisation des pensions actuellement basées sur des salaires forfaitaires inférieurs d'environ 38 % aux aux salaires réels. La réunion entre syndicats, armateurs et pouvoirs publics, le 19 octobre, n'ayant débouché sur aucun résultat concret, la prochaine, le 9 novembre, promet d'être déterminante.

Toute cette agitation, souvent lancée spontanément par la base, est pour une large part le fruit d'une certaine désillusion. *« Après cinq mois de gouvernement de gauche, nous attendons toujours le changement »* explique-t-on ici et là parmi les grévistes. *« Il faut bien se rendre à l'évidence, le nouveau gouvernement n'entend pas plus satisfaire les revendications des cheminots que les précédents »*, écrivait, au début de son dernier éditorial, M. André Thiolière, secrétaire général de la Fédération générale autonome des agents de conduite. Dans beaucoup de régions, le nouveau tableau de service des « roulants », correspondant à l'horaire d'hiver, est accueilli comme l'un des plus contraignants qu'on n'ait jamais vu. Pour beaucoup, l'arrivée de la gauche au pouvoir signifiait, à terme rapproché, amélioration du pouvoir d'achat et des conditions de travail, augmentation des effectifs, etc.

∴

A la R.A.T.P., ce sont essentiellement des incidents entre conducteurs de métro, ou d'autobus, avec des passagers, ou des automobilistes, qui ont été à l'origine des quelques débrayages qui ont eu lieu depuis la rentrée de septembre. C'est encore ce qui s'est produit le mercredi 21 octobre sur quatorze lignes d'autobus de la banlieue nord-ouest, et sur la ligne Nation-Porte Dauphine du métro où le trafic a été sérieusement perturbé.

Les syndicats sont depuis longtemps très sensibles aux conditions de sécurité dans lesquelles travaillent les conducteurs d'autobus, surtout en banlieue. L'an dernier, elles avaient déjà été à l'origine de plusieurs mouvements de grève, mais en général dans l'unité syndicale. Cette fois, seule la C.G.T. participe à l'arrêt de travail. Elle veut ainsi montrer que l'arrivée d'un président communiste à la tête de la Régie ne modifie pas son attitude. Mais, en mars 1981, elle avait volontairement durci un conflit semblable dans un dépôt d'autobus ; cette fois il ne s'agit que de mouvement limité.

# Grève quasi totale des pharmaciens contre l'ouverture de neuf pharmacies mutualistes

La quasi-totalité des vingt mille officines privées ont été fermées le 21 octobre, de 14 à 20 heures, en signe de protestation contre l'ouverture de neuf pharmacies mutualistes autorisées par M. Jack Ralite, ministre de la santé. Des affichettes apposées sur les vitrines ont accusé le ministre de vouloir mettre un place un *« double système »* de distribution des médicaments.

Commentant le même jour leur action lors d'une conférence de presse, les responsables de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (F.S.P.F.) — seize mille cinq cents officines — ont rappelé leur position favorable vis-à-vis de *« la délivrance gratuite, à tous les assurés, dans toutes les pharmacies, des médicaments prescrits par les médecins »*, système rendu possible par la pratique autorisée du tiers payant. Pour leur part, les responsables de l'Union nationale des pharmacies de France (mille cinq cents officines), qui s'associent au mouvement, ont, sur ce point, une position différente. Selon eux, la généralisation de la gratuité des médicaments serait *« source de surconsommation et de gabegie, elle engendrerait un phénomène d'« irresponsabilité » préjudiciable à l'équilibre de la Sécurité sociale »*.

Pour M. Peckre, président de la F. S. P. F., la prolifération des pharmacies mutualistes pourrait notamment avoir pour effet de *« déstabiliser les officines traditionnelles, qui pourraient alors ne plus pouvoir assurer la gratuité des médicaments »*. Aucune précision n'a été donnée quant à la suite du mouvement. *« Notre objectif*, a conclu M. Peckre, *est de sensibiliser l'opinion tout en soulignant que nous ne pouvons accepter que les pharmacies mutualistes mettent en place leur propre circuit de distribution de médicaments »*. En cas de réduction de leurs marges, les pharmaciens pourraient être amenés à licencier, a encore déclaré en substance M. Peckre.

Les pharmaciens protestent contre les *« privilèges »* fiscaux et autres accordés à leurs collègues mutualistes (exonération de l'impôt sur les bénéfices et de la taxe professionnelle, dispense de participer à la garde de nuit et des dimanches et jours fériés, etc.).

Pour sa part, dans un communiqué, la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.) souligne que *« sur les vingt mille pharmacies existant en France et qui s'ouvrent au rythme de trois cents par an, il n'existera, après les neuf ouvertures, que soixante-six pharmacies mutualistes représentant moins de 2 % du chiffre d'affaires de la distribution pharmaceutique »*. Elle affirme enfin que *« l'existence de pharmacies mutualistes est parfaitement compatible avec un système conventionnel de tiers payant entre la mutualité et les pharmacie d'officines »*.

## La journée d'action à la régie Renault

### ● DÉBRAYAGES MOINS SUIVIS QUE LE 15 OCTOBRE.

Environ deux mille salariés de la régie Renault — six mille selon les syndicats — ont manifesté, jeudi matin 22 octobre, dans les rues de Billancourt, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C pour une journée d'action organisée dans l'ensemble des usines Renault. Les débrayages, selon la direction, étaient moins suivis que ceux observés le 15 octobre 41 % a ulieu de 50 % au Mans, 2 % (7 %) à Flins, mais un peu plus à Douai (11,2 % au lieu de 6,7 %) à Dreux (11 % au lieu de 7,8 %).

A Billancourt, où, à la suite de la grève du « 12 » et du « 74 », quatre mille cent cinquante salariés sont maintenus en « *chômage technique* » par la direction, des débrayages ont eu lieu entre 9 heures et 11 h. 30 jeudi, et une manifestation était organisée aux abords de l'entreprise.

● *A E.G.F.*, les négociations sur la réduction de la durée du travail ont été suspendues jusqu'au 28 octobre, en raison du désaccord entre les organisations syndicales et la direction, qui propose trente-neuf heures par semaine au 1er janvier 1982 et trente-huit heures au 1er octobre suivant.

La C.G.T. et la C.F.D.T. réclament respectivement 38 heures et 37 heures au 1er janvier 1982.

● *Chez CERAVER*, à Tarbes (Hautes-Pyrénées), filiale de la C.G.E., où les deux usines sont occupées depuis vingt-sept jours à l'appel de la C.G.T., les propositions de la direction de consacrer vingt millions de francs au reclassement des sept cent soixante-six licenciements prévus et contestés par le personnel ont provoqué, selon notre correspondant, une vive réaction de la C.G.T.

● *A la Sécurité sociale* (cent quatre-vingt mille salariés), la C.G.T. d'une part, la C.F.D.T., F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. d'autre part, ont lancé des appels à une journée de grève — la première pour le 29 octobre, les autres pour le 5 novembre — pour appuyer leurs demandes d'augmentation de salaires et de réduction de la durée du travail.

# Pour les P.M.E., c'est le syndicalisme qui doit changer...

Non, les patrons des petites et moyennes entreprises (P.M.E.) ne changent pas : c'est, semble-t-il, le « message » que M. Jean Brunet, vice-président délégué de la Confédération générale des P.M.E., a voulu délivrer, mardi 20 octobre, devant l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS).

Plus que jamais attachées à l'économie de marché — système économique *« le plus performant »* — et à la liberté d'entreprendre, toujours aussi hostiles à la *« puissance »* des syndicats, qui *« situent leurs préoccupations en dehors de l'entreprise »*, soit pour des raisons politiques, soit pour *« assurer leur pérennité »*, les P.M.E. se prononcent une fois encore pour la liberté des candidatures au premier tour des élections professionnelles.

Pour M. Brunet, il faut mettre en place *« des systèmes de concertation dans l'entreprise »*. Par le biais de la participation ? *« De Gaulle s'y est essayé sans grand succès. »* Par la création de conseils d'atelier ? Quelle idée ! Le rapport de M. Auroux contient, pour la C.G.P.M.E., tout ce qu'il faut pour satisfaire les partisans de l'autogestion, mais M. Brunet souhaite *« bonne chance »* au gouvernement — c'est évidemment un euphémisme — pour l'appliquer.

Non, il convient, pour la C.G.P.M.E., que les interrogations et propositions de la « base » soient rapportées au « sommet » par le *« canal naturel de la hiérarchie »*. Syndicats maison ? Allons donc ! Il suffit que la maîtrise, qui se conduit parfois, c'est vrai, en *« petit chef »*, soit convaincue de la nécessité de la convention. Prenez l'exemple du Japon, que M. Brunet n'a cessé de citer au cours de ce déjeuner-débat : *« Personne ne se fait de cadeaux, mais tout le monde dialogue, ce qui donne des résultats qui profitent à tout le monde. »* Tout devrait partir de l'entreprise. Or, en France, ce sont les confédérations ouvrières qui, pour M. Brunet, donnent des ordres aux sections syndicales, au mépris de toute réalité économique ou sociale.

Du reste, on fait tout à l'envers en France : sous-utilisation des équipements ; absence de mobilité professionnelle — *« de ce fait, on ne trouve jamais au bon endroit les gens qualifiés dont nous avons besoin »* ; réduction de la durée du travail sans compensation salariale — *« quel marché de dupe ! Je ne veux pas me sentir responsable du'n seul dépôt de bilan »* ; inscription à l'Agence nationale pour l'emploi de 20 % à 25 % de demandeurs d'emploi « conditionnels » — *« c'est-à-dire qui n'ont pas vitalement besoin de travailler »*, — dont beaucoup de femmes ; impossibilité ou presque pour l'employeur de licencier, quitte à mettre en danger de mort l'entreprise.

Bref, il n'y a pas à attendre grand-chose de bon, pour M. Brunet, des orientations économiques et sociales du gouvernement. Et qu'on ne dise pas que la C.G.P.M.E. fait de la politique. La preuve : pour son vice-président délégué, *« l'ancien gouvernement a toujours fait de beaux discours sur l'économie de marché et la liberté d'entreprendre, mais il a toujours fait, aussi, tout le contraire ! »*

M. C.

(Publicité)

# AVIS D'APPELS DE CANDIDATURES

## MÉTRO DE MARSEILLE

### LIGNE N° 2 « BOUGAINVILLE - DROMEL »

PHASE N° 3 : « CASTELLANE - DROMEL »
PHASE N° 4 : « BOUCAINVILLE - JOLIETTE »

### TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET D'INJECTIONS

La Société du Métro de Marseille lance 2 avis d'appels de candidatures au nom et pour le compte de la Ville de Marseille

**1 - *Travaux de Génie civil et de déplacements de réseaux concomitants.***

OBJET : Exécution en sept lots distincts partiellement ou ou totalement regroupables de galeries et ouvrages d'interstation et de trois stations souterraines ainsi que des déplacements de réseaux concomitants.

Les candidatures pourront porter sur un ou plusieurs lots pris isolément *et sur le regroupement partiel ou total des sept lots.*

Les lots 12, 13, 14 concernent la phase 4 et les lots 17, 18, 19, 20, la phase 3.

LOT 12 : Galerie à deux voies L = 290 m.
LOT 13 : *Station Clary.* Avant station : L = 24 m, l = 15 m, h = 22 m réalisée sous platelage à l'intérieur d'une enceinte en parois berlinoise. Zone des quais : L = 49 m, ouverture 14 m, *réalisée en galerie.*
*LOT 14 : Galerie à deux voies L = 620 m.*
LOT 17 : Galerie à deux voies L = 390 m.
LOT 18 : Station Périer : L = 72 m, l = 22 m, h = 17 m, réalisée à ciel ouvert à l'intérieur d'une enceinte en *parois berlinoise.*
LOT 19 : Galerie à deux voies L = 800 m.
LOT 20 : Station Rond-Point du Prado : L = 77 m, l = 27 m, h = 13 m. Cadres adjacents : l = 9 m, Nord : L = 105 m, Sud : L = 550 m. Ces trois ouvrages seront réalisés à ciel ouvert à l'intérieur d'une enceinte comportant 17.500 m2 de parois moulées.

A titre indicatif : délai global d'exécution : vingt-quatre mois ; début des travaux : octobre 1982.

**2 - Travaux d'injections**

OBJET : Exécution en deux lots distincts éventuellement regroupables d'injections préalables au creusement des galeries.

Les candidatures pourront porter sur un lot, sur les deux lots pris isolément et sur le regroupement des deux lots :

LOT A : Phase 4 : 45 m de traitement depuis la surface (galerie à deux voies).
LOT B : Phase 3 : 120 m de traitement depuis la surface (galerie à deux voies).

A titre indicatif : délai global d'exécution : cinq mois ; début des travaux : juillet 1982.

— Date limite de réception des candidatures pour les deux appels d'offres : 16 novembre 1981, à 12 heures .
— Les candidatures doivent être adressées à la **Société du Métro de Marseille,** 44, av. Alexandre-Dumas, 13008 MARSEILLE (Tél. (91) 77-68-82. L'enveloppe portera la mention : « Candidature travaux de Génie Civil phases 3 et 4 » ou « Candidature travaux d'injections ».
— Seules les entreprises n'ayant pas répondu aux avis d'appels de candidatures pour la réalisation des travaux correspondants (Génie Civil, injections) des phases 1 ou 2 sont tenues de fournir les renseignements prévus à l'article 251 du Code des Marchés Publics premier et deuxième alinéas.
— Chaque Règlement particulier d'appel d'offres peut être fourni sur demande écrite.
— *Renseignements auprès de M. NOMIKOSSOFF (adresse ci-dessus).*
— Date de l'envoi du présent avis à la publication chargée de l'insertion : 16 octobre 1981.



# RÉGIONS

## UN TOURNANT A BRUXELLES

# La commission de la C.E.E. propose d'exclure la France du bénéfice du Fonds régional

*De notre correspondant*

Bruxelles (Communautés européennes). — Les interventions du Fonds européen de développement régional (FEDER) devraient être désormais davantage concentrées sur les régions les plus défavorisées de la C.E.E. La France — exception faite des DOM et des crédits accordés au titre de ce qu'on appelle la section « hors quota » — se trouverait ainsi exclue du bénéfice de cette caisse communautaire de péréquation à vocation régionale. Tel est le point essentiel de la réforme du FEDER que la commission vient de proposer aux gouvernements membres.

En réalité, il n'y a jamais eu de politique européenne d'aménagement du territoire ou de développement régional conçu comme tel. Mais il existe un fonds disposant, notamment en raison de l'action persévérante du Parlement européen, de crédits de plus en plus importants qui sont affectés à des projets de développement régional présentés par les Etats membres. Au moment de la création du FEDER en 1974, la France, faisant valoir que tout Etat membre connaissant des déséquilibres régionaux importants devait avoir accès à ce fonds, *était parvenue à tirer son épingle* du jeu. Les concours financiers du FEDER (mis à part ce qu'on appelle la section hors quota, mais qui représente une part minime de l'ensemble du fonds) étant répartis entre les Etats membres selon des quotas nationaux, la France avait obtenu que le sien soit fixé à 13.64 % du total de l'enveloppe. Bref, les Français avaient fait en sorte que cette opération de politique régionale européenne ne leur coûte pas trop cher : ils récupéraient un montant assez voisin de la contribution budgétaire qu'il leur fallait verser à ce titre de la coopération régionale.

Cette période touche probablement à son terme. Afin d'éviter le « saupoudrage », la commission propose donc maintenant de limiter la liste des bénéficiaires. L'Italie, pour le Mezzogiorno, recevrait 43,67 % du total au lieu de 35,49 % ; le Royaume-Uni, 29,28 % (23,81 %) ; la Grèce, 15,97 % (13 %) ; l'Irlande, 7,31 % (5,94 %) ; les DOM français, 2,47 % ; le Groenland, 1,3 % — les quotas de ces deux derniers restants inchangés. Compte tenu du volume de crédits disponibles — 1 540 millions d'ECU en 1981 — (1) cette « concentration » des interventions du FEDER est digne d'intérêt pour les bénéficiaires. Pour les petits pays pauvres, les crédits provenant ainsi de la communauté (y compris le Fonds social, le Fonds européen agricole ou encore les prêts de la Banque européenne d'investissements) atteignent une part de leur produit national brut qui n'est pas du tout négligeable. Une raison peut-être qui incitera M. Papandréou à y regarder à *deux fois avant de recommander* le retrait de son pays de la Communauté...

La commission propose également d'accroître la part de la *section hors quota du FEDER.* Celle-ci représente actuellement 5 % du total des ressources. Elle pourrait atteindre jusqu'à 20 %. L'intérêt de ce 5 % ? La commission peut théoriquement disposer avec une certaine latitude et au mieux des intérêts communautaires de ces crédits-là.

Quel qu'il soit, la France bénéficie et pourra continuer à bénéficier des interventions de cette section hors quota. Actuellement, ces crédits sont affectés au développement des P.M.E. dans le Grand Sud-Ouest de la France afin de mieux préparer ces trois régions au « choc » de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) 1 ECU = 5,80 F.

# Faits et projets

## VILLAGE REFUSÉ DANS LE FINISTÈRE.

M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, vient de montrer qu'il était décidé à faire respecter la directive de protection du littoral. Il a écrit, le 15 octobre, au préfet du Finistère pour lui demander de « *rapporter* » *les permis de construire* délivrés pour la construction d'un village de vacances de deux cents logements à Plovan-sur-Mer, petite commune rurale en bordure de la baie d'Audierne. Ces autorisations du 26 janvier et du 20 juin 1981 ont été attaquées par l'Association de défense de Plovan et du pays bigouden devant le tribunal administratif de Rennes.

Le projet présenté par un promoteur hollandais prévoyait la construction, dans cette commune de sept cents habitants, de deux cents maisons et des équipements correspondants (15 000 mètres carrés construits) sur un terrain de 16 hectares : les constructions auraient été situées à 100 mètres de la côte, très venteuse à cet endroit, pour respecter la lettre de la directive du littoral. Un *plan d'occupation des sols (POS)* fondant juridiquement l'opération avait été publié à la hâte (*le Monde* du 29 août 1979 et du 4 avril 1981).

Dans sa lettre, M. Quilliot estime qu'il est *« peu admissible de prévoir un nouveau pôle d'urbanisation nettement séparé de l'agglomération »*. Il souhaite qu'un nouveau POS soit discuté avec la population et qu'une étude d'impact sérieuse soit faite. Il estime que le projet est en contradiction avec la directive du 25 août 1979.

M. Michel d'Ornano, alors ministre de l'environnement et auteur de la directive, avait été plus indulgent pour ce projet, soutenu par M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, et présenté par un maire de la majorité de l'époque.

Pour jauger la détermination du nouveau ministre en matière de protection du littoral, il faudra attendre des dossiers politiquement plus délicats. Pour rester en Bretagne, celui du port de plaisance de Saint-Quay-Portrieux, dans les Côtes-du-Nord (*le Monde* du 5 août 1981), pourrait en fournir l'occasion.

*M. Ch.*

## L'ALSACE ET SON SEL.

M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, est venu le 20 octobre en Alsace pour s'informer sur la question de la pollution du Rhin par les rejets de *sel des Mines de potasse d'Alsace* (M.D.P.A.). Il a indiqué qu'*« il n'y aura pas à ce sujet de solution bonne pour la France et détestable pour la région »*. Il a insisté sur la nécesité de régler cette question *« quitte à remettre en cause la convention de Bonn de 1976 »*. Celle-ci prévoit d'injecter les résidus des M.D.P.A. dans le sous-sol alsacien et n'a jamais été ratifiée par la France.

## UN PONT POUR L'ILE DE RÉ.

Le projet de construction d'un pont reliant l'île de Ré au continent serait-il sur le point d'être conclu ? C'est ce qu'on est en droit de penser après les récentes déclarations de M. Maurice Theys, préfet de la Charente-Maritime, qui a évoqué la question le lundi 19 octobre durant le conseil général de Charente-Maritime. « *Le gouvernement*, a-t-il déclaré, *a procédé à l'examen du dossier tout au long de l'été. La réponse du premier ministre est arrêtée. Elle doit nous parvenir incessamment.* » Selon certaines informations recueillies auprès de *plusieurs conseillers généraux*, cette réponse serait positive.

Ce pont, au centre d'ardentes polémiques depuis de nombreuses années (*le Monde* du 20 décembre 1980) aurait une longueur de plus de 3 kilomètres. Son coût est estimé à 250 millions de francs. Aucune date ni calendrier ne sont fixés à l'heure actuelle, mais sur place on avance des délais de trois à quatre ans avant le début des travaux.

## DIX-HUIT MILLIONS DE BANLIEUSARDS.

M. Jean-Claude Delarue, président *de S.O.S.-Environnement* et membre du Conseil économique et social, lance une enquête nationale sur le thème « S.O.S. banlieues ». Dix-huit millions de Français (un sur trois) vivent à la périphérie des villes dans des quartiers excentriques ou même dans les communes limitrophes des grandes cités dont elles sont souvent le dortoir. Bien que les banlieues soient très dissemblables d'une ville à l'autre ou d'un quartier à l'autre, leurs habitants connaissent les mêmes difficultés : éloignement, moyens de transport souvent inadaptés, équipements collectifs insuffisants, insécurité, nuisances, mauvaise qualité des logements ou au contraire niveau social qui en exclut les classes moyennes.

Des milliers de témoignages qu'il espère recueillir — pour la première fois sur le plan national, — M. Delarue veut tirer le portrait robot du banlieusard et de ses problèmes. « *A partir de là*, précise-t-il, *nous organiserons des rencontres régionales qui déboucheront sur la tenue d'assises nationales sur la qualité de la vie dans les banlieues, au printemps prochain.* »

★ « S.O.S. banlieues », Conseil économique et social, Palais d'Iéna, 75016 Paris.

● *La réforme du permis de conduire.* — La suppression du pouvoir de l'administration en matière de suspension du permis de conduire (commission de retrait sous l'autorité des préfets) est réclamée par les automobiles-Clubs, rassemblés au sein de clubs, rassemblés au sein de mobilistes (AFA), qui a adressé une requête en ce sens au garde des sceaux.

# TRANSPORTS

## Roissy 2 entrouvre ses portes

La nouvelle aérogare de Roissy 2 entrera en service — partiel — le 1er novembre. A partir de cette date, Air France y offrira une dizaine de vols quotidiens vers la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et l'Autriche. Le 1er mars 1983, les vols de la compagnie nationale vers Israël, l'Allemagne, la Scandinavie et les destinations métropolitaines ainsi que le trafic d'Air Inter basé à Roissy (soit 20 % de son activité parisienne) y seront transférés. Enfin, un mois plus tard, l'ensemble de l'activité d'Air France à *Roissy (soixante vols quotidiens)* sera concentrée dans la nouvelle aérogare.

La conception de Roissy 2 diffère très sensiblement de celle *de Roissy 1. La formule du « camembert »* entouré de terminaux satellites a été abandonnée au bénéfice d'un dessin de principe modulaire et de type « déconcentré *linéaire* ». A son *achèvement* définitif, l'aérogare 2 devrait être constituée d'une suite de quatre anneaux ovalisés comprenant chacun deux terminaux capables de traiter annuellement cinq millions de passagers

Pour l'instant, seul le premier de ces anneaux, destiné aux compagnies *françaises*, est sorti de terre — coût de l'opération : 1 milliard de francs pour Aéroport de Paris, 400 millions pour Air France — avec ses deux terminaux que la compagnie française a décidé de spécialiser : le « A » pour les vols long-courriers, le « B » pour les moyen-courriers et les vols domestiques (qu'elle partagera avec Air Inter). C'est ce *terminal « B » qui fonctionnera* à moitié de sa capacité à partir de la Toussaint. Un troisième terminal sort de terre et pourrait être affecté lui aussi à Air France en 1985.

Roissy 2 B modifiera quelque peu les habitudes des passagers. Ceux-ci verront leur parcours entre les *routes publiques* et les avions réduit à 70 mètres, arrivées et départs s'effectuant sur le même niveau. Traversant une galerie publique qui ne *comportera plus* aucun *commerce*, le passager en partance passera le contrôle de police avec ses bagages de soute, l'enregistrement ayant lieu dans la zone sous douane.

Après un contrôle de sûreté, il accèdera aux salles d'embarquement et, de là, à son avion, soit par des passerelles télescopiques, soit par des « aérobus »

A l'arrivée, il suivra un chemin inverse sans changer de niveau là non plus : des navettes relieront Roissy 2 à Roissy 1 et à Orly. Enfin, les usagers disposeront de cinq mille places de parking.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



PARIBAS

## COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Le conseil de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas s'est réuni le mercredi 21 octobre 1981.

Le président Pierre Moussa a présenté sa *démission* au conseil et lui en a exposé les motifs. Le conseil en a pris acte. Il a tenu à rendre hommage aux progrès remarquables réalisés par le groupe sous l'impulsion de Pierre Moussa au cours des trois années de son mandat.

*Le conseil rappelle les deux objectifs prioritaires* qu'il a unanimement assignés à la direction du groupe au cours de sa séance du 2 octobre 1981 et qu'il a rendus publics par un communiqué :

« — La sauvegarde en toutes circonstances des moyens d'action du groupe et des chances d'avenir de son personnel, grâce au maintien aussi complet que possible de ses implantations, de ses participations et de ses relations de clientèle, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre pays ;

» — La défense des intérêts des actionnaires menacés par une procédure d'indemnisation qui, entre autres modalités contestables, ignore la notion de consolidation des comptes, essentielle pourtant dans un groupe tel que Paribas. »

Ces objectifs prioritaires s'imposent plus que jamais à tous les responsables du groupe

M. J. de Fouchier, président d'honneur de la société, administrateur, a reçu du conseil délégation pour prendre en charge la politique *générale de la Compagnie ainsi que pour négocier et préparer* les décisions corrélatives.

M. J. de Fouchier pourra se faire assister dans cette mission par MM. Fabre et A. Riboud, administrateurs.

M. G. Rambaud s'est vu conférer les pouvoirs nécessaires pour la prise des décisions opérationnelles dans le groupe.

L'ensemble de ces décisions est valable pour une durée limitée à trois mois à compter de ce jour.

## SEB S.A.

### VENTES CONSOLIDÉES PROVISOIRES AU 30 SEPTEMBRE 1981

Les ventes consolidées provisoires des 9 premiers mois de l'exercice en cours se sont élevées à 1.471 MF, en progression de 9,5 % sur l'exercice 1980.

| *En millions de francs* | *1981* | *1980 (1)* | *1981/1980* |
|---|---|---|---|
| Ventes France.......... | 876 | 842 | + 4,1 % |
| Ventes étranger ........ | 595 | 502 | + 18,5 % |
| Total.......... | 1.471 | 1.344 | + 9,5 % |

(1) Après ajustement des dates de l'exercice social de Jamet.

*Dans une lettre aux actionnaires, le président fait le point sur les résultats de l'exercice en cours. Cette lettre a été adressée à tous ceux qui en ont fait la demande. Si vous la désirez, elle est à votre disposition : contactez Chantal Boclore - Service information - SEB S.A. - B.P. 172 - 69130 ECULLY.*

## COMPAGNIE LA HENIN

Le conseil d'administration de la Compagnie La Hénin réuni le 15 octobre 1981 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 août dernier.

Le bénéfice net des opérations s'élève à 92,725 millions de francs contre 68,745 millions de francs, marquant une progression de près de 35 %.

*Le bénéfice net de l'exercice*, qui enregistre les plus-values sur cession de titres et les diverses provisions constituées, ressort à 87,142 millions de francs contre 73,664 millions de francs.

Le conseil a décidé de mettre en distribution un dividende de 18,50 F par action (majoré de 9,25 F d'avoir fiscal), d'un montant unitaire identique à celui de l'exercice précédent, mais s'appliquant à un capital augmenté de plus de 20 %, à la suite de l'émission en numéraire réalisée en janvier 1981 et de la distribution de 38 748 actions gratuites au personnel du groupe. Le report *à nouveau s'élèvera, après distribution*, à 37,479 millions de francs.

## SOLEIL INVESTISSEMENT

Au 30 septembre, l'actif net de la société s'élevait à 162 499 667,61 F et le nombre d'actions à 5.3 578.

L'actif net se répartissait comme suit (en valeur boursière) :

— Obligations françaises .. 31,67 %
— Obligations étrangères .. 7,51 %
— Actions françaises ...... 19,61 %
— Actions étrangères ...... 33,25 %
— Autres éléments d'actif .. 7,96 %

La valeur nette de l'action était, au 30 septembre, de 308,60 F contre 287,96 F au 30 juin dernier.

Par rapport au 31 décembre 1980, *elle est en hausse de 5,7 %*, compte tenu d'un coupon net de 18,56 F mis en paiement le 20 mars dernier.

## ENERGIA

SICAV

Au 30 septembre 1981, l'actif net de la SICAV s'élevait à 204 millions 641 095,72 F et le nombre d'actions à 1 073 866 contre 225 millions 172 615,96 F et 1 250 181 au 30 juin 1981

La valeur liquidative s'établissait le 30 septembre à 190,56 F contre 188,11 F au 30 juin.

*Le portefeuille d'Energia* est orienté de façon préférentielle vers les valeurs représentatives de l'énergie, de l'or et des ressources naturelles. Au 30 septembre 1981, l'actif net, dont 60,25 % étaient constitués de valeurs rattachées au secteur de l'énergie et 38,48 % à l'or, se répartissait ainsi :

— Obligations françaises : 39,03 %
— Actions françaises : 13,29 %
— Actions étrangères : 45,79 %
— Autres éléments d'actif : 1,89 %

Les lignes les plus importantes du portefeuille actions (en valeur boursière) étaient à cette date les suivantes :

Atlantic Richfield, Standard Oil of Ohio, Baker International, Hugues Tool, Aquitaine, Air Liquide, Kerr Mac Gee et Dome Petroleum.



LES

PARIS

21 octobre

BOURSE DE PAR

هكذا من الأصل

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

21 octobre

### Nouvelle chute du 4 1/2 % 1973

*Le fait saillant de la séance de mercredi à la Bourse de Paris a été la nouvelle et forte baisse de l'emprunt 4 1/2 % 1973. En liaison avec la dégringolade continue du napoléon, cette baisse a avoisiné 4,9 %, ce qui porte la perte de la rente à plus de 9,5 % en quarante-huit heures. Elle a d'autant plus frappé les esprits que les notaires se portent massivement acheteurs pour régler les droits de succession de leurs clients. Du moins l'affirmait-on dans les travées. Qui plus est : elle fait peur. Les professionnels faisaient en effet valoir que les plus gros détenteurs de 4 1/2 % 1973 sont les investisseurs institutionnels, SICAV Monory comprises, et l'épargne publique en général (caisses de retraites, etc.), et que les pertes risquent d'être considérables avec tous les inconvénients que cela comporte.*

*Sur le reste du marché, la tendance est apparue plus irrégulière, voire résistante. La réponse des primes avait lieu ce jour, mais bien peu parmi ces dernières ont été levées. Si les opérateurs sont toujours aussi réticents à acheter des valeurs françaises, ils paraissent aussi moins enclins à vendre. La confirmation par M. J. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, que les entreprises nationalisables ne verseront pas de dividendes pour 1981 était commentée sous les lambris. Mais elle n'a guère influé sur la tenue des cours, pas plus du reste que la nouvelle détente observée sur le marché monétaire. Bref, en clôture, l'indicateur instantané devait s'inscrire à 0,4 % en dessous de son niveau précédent. La devise-titre a valu 6,65 F/6,70 F, contre 6,38 F/6,63 F.*

*Le napoléon a encore perdu beaucoup de terrain (749,90 F contre 785 F), le lingot abandonnant pour sa part 805 F à 80 995 F. A Londres, le prix de l'once métal avait été fixé à 433,30 dollars contre 437,30 dollars.*

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**DUNLOP-PIRELLI : LE DIVORCE EST CONSOMMÉ.** – L'acte final de la dissolution de l'union Dunlop-Pirelli, les deux fabricants (britannique et italien) de pneumatiques, a eu lieu le 15 octobre. Conformément à l'accord conclu en avril dernier (*le Monde* du 25 avril) sur les modalités du divorce intervenant après dix ans de mariage, Pirelli a versé à Dunlop une somme de 22 millions de livres (224,4 millions de francs) en règlement final de la séparation définitive de leurs intérêts.

**C.D.F.-CHIMIE REGROUPE SES INTÉRÊTS DANS LA PEINTURE.** – Afin de rationaliser ses activités dans l'industrie des peintures et donner aux sociétés concernées (Ripolin, Duco, Avi, Helic Van Cauwenberghe) les moyens financiers nécessaires à leur développement, le groupe chimique d'Etat a regroupé au sein d'un holding, la Compagnie financière des peintures (Cofidep), tous les intérêts qu'il possède dans cette branche. En outre, trois établissements financiers, la Banexi (B.N.P.), Valorind (Société générale) et Neuilly-Saint-Paul (C.C.F.), font leur entrée dans le capital de Cofidep, augmenté à cet effet. A l'issue de cette opération, visant à injecter des capitaux frais, les trois établissements intéressés seront ensemble actionnaires à 40,44 % de Cofidep et C.D.F.-Chimie à 59,56 %.

**AMAX.** – Le bénéfice net des neuf premiers mois a baissé de 43,2 % à 217 millions de dollars. Le résultat du troisième trimestre a été particulièrement mauvais avec une baisse de près de moitié des profits nets (51 millions de dollars contre 100 millions). Compte tenu de la grave crise que traverse l'industrie des matières premières, le président du groupe considère les résultats comme satisfaisants.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

| | 20 oct. | 21 oct. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 85,6 | 85,3 |
| Valeurs étrangères | 128,9 | 131,6 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 91,5 | 91,3 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 oct. ....... 16,1/4 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 21/10 | 22/10 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 234 | 235,05 |

## NEW-YORK

### Irrégulier

Le timide redressement esquissé par Wall Street le 20 octobre aura été de courte durée. Sans replonger vraiment, le marché s'est montré de nouveau très irrégulier mercredi, avec une tendance légèrement marquée à la baisse. En clôture, l'indice des industrielles devait s'établir à 851,03, soit à 0,85 point en dessous de son niveau précédent, tandis que, sur 1 868 valeurs traitées, l'on en répertoriait 800 en repli et 689 en hausse.

La contraction de 0,6 % du P.N.B. au cours du troisième trimestre a été interprétée par les opérateurs comme la confirmation, s'il en était besoin, que les Etats-Unis étaient bien entrés dans une phase de récession économique. Autour du « Big Board », la question se pose désormais de savoir quand l'expansion reprendra vraiment. Sur ce point, nul ne s'aventure à formuler le moindre pronostic tant il est vrai que tout dépendra, en fin de compte, de l'évolution des taux d'intérêt. Or, sur ce point, les avis divergent trop pour parvenir à y voir clair. Autre facteur défavorable : la Chemical Bank a relevé le taux de l'argent facturé aux courtiers de 16 1/2 % à 16 %.

L'activité s'est un peu ralentie et 48,49 millions de titres ont changé de mains contre 51,53 millions la veille.

| VALEURS | Cours 20 oct. | Cours 21 oct. |
|---|---|---|
| Alcoa | 23 1/4 | 23 7/8 |
| A.T.T. | 59 | 58 1/2 |
| Boeing | 26 5/8 | 28 1/4 |
| Chase Manhattan Bank | 66 1/4 | 65 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 37 | 36 3/8 |
| Eastman Kodak | 65 3/4 | 65 1/4 |
| Exxon | 30 5/8 | 30 1/2 |
| Ford | 18 | 18 |
| General Electric | 55 1/8 | 55 1/8 |
| General Foods | 30 3/8 | 30 3/8 |
| General Motors | 41 | 40 5/8 |
| Goodyear | 16 3/4 | 16 1/2 |
| I.B.M. | 51 1/2 | 51 1/4 |
| I.T.T. | 28 7/8 | 28 3/8 |
| Mobil Oil | 27 | 27 |
| Pfizer | 45 1/2 | 45 5/8 |
| Schlumberger | 53 | 54 1/2 |
| Texaco | 32 3/8 | 32 1/8 |
| U.A.L. Inc. | 20 1/4 | 20 |
| Union Carbide | 47 | 47 3/8 |
| U.S. Steel | 27 3/4 | 28 1/2 |
| Westinghouse | 26 1/4 | 25 |
| Xerox Corp. | 40 3/8 | 40 1/8 |

# BOURSE DE PARIS 21 OCTOBRE COMPTANT

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Actibail (obl. conv.) | 170 | .... |
| Aciers Peugeot | 86 | 66 |
| Actibail | 124 10 | 121 50 |
| Agence Havas | 669 | 655 |
| A.G.F. (St Cent.) | 368 | .... |
| A.G.P. Vie | 2580 | 2580 |

## HORS-COTE

### Compartiment spécial

### Autres valeurs hors cote

## SICAV

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

# MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 2564 | 4,5 % 1973 | 2044 | 2001 | 2009 50 | 1998 |
| 2946 | C.N.E. 3 % | 2810 | 2810 | 2810 | 2798 |
| 480 | Air Liquide | 472 50 | 470 50 | 470 50 | 470 50 |
| 330 | Als. Superm. | 324 | 324 | 324 | 324 |
| 56 | A.L.S.P.I. | 99 50 | 100 | 100 | 100 |
| 112 | Alsthom-Atl. | 113 | 113 50 | 113 50 | 113 50 |
| 179 | Applic. gaz | 184 | 166 | 165 | 167 |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 21/10 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 585 | 5 661 | 5 500 | 5 780 |
| Allemagne (100 DM) | 250 800 | 250 840 | 244 | 256 |
| Belgique (100 F) | 14 985 | 15 016 | 13 350 | 14 050 |
| Pays Bas (100 fl.) | 227 200 | 227 620 | 221 | 232 |
| Danemark (100 krd) | 78 050 | 78 040 | 75 500 | 80 500 |
| Norvège (100 k) | 94 620 | 94 710 | 92 | 97 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 226 | 10 328 | 9 900 | 10 500 |
| Grèce (100 drachmes) | 9 935 | 9 980 | .... | .... |
| Italie (1 000 lires) | 4 710 | 4 719 | 4 550 | 4 950 |
| Suisse (100 fr.) | 299 820 | 298 950 | 293 | 306 |
| Suède (100 krs) | 101 080 | 101 650 | 97 500 | 103 |
| Autriche (100 sch) | 35 780 | 35 786 | 34 700 | 36 300 |
| Espagne (100 pes.) | 5 850 | 5 859 | 5 500 | 5 950 |
| Portugal (100 esc.) | 8 660 | 8 710 | 7 500 | 8 500 |
| Canada ($ can 1) | 4 651 | 4 700 | 4 550 | 4 780 |
| Japon (100 yens) | 2 400 | 2 424 | 2 310 | 2 440 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 21/10 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 82000 | 81500 |
| Or fin (en lingot) | 81800 | 80995 |
| Pièce française (20 fr) | 785 | 749 90 |
| Pièce française (10 fr) | 506 | 495 |
| Pièce suisse (20 fr) | 757 90 | 730 50 |
| Pièce latine (20 fr) | 720 | 650 |
| Souverain | 749 90 | 718 |
| Pièce de 20 dollars | 3680 | 3520 |
| Pièce de 10 dollars | 1940 | 1870 |
| Pièce de 5 dollars | ..... | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3700 | 3699 |
| Pièce de 10 florins | 700 | 681 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE





A B C D E F G

# M. Hernu décide de supprimer la sécurité militaire

## Une direction chargée de missions plus limitées sera créée

**Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a décidé de supprimer la Sécurité militaire (S.M.) chargée, *officiellement*, de surveiller « les ingérences et menées subversives de tous ordres » dans les armées françaises, sur le sol national ou hors des frontières.**

**Recevant, mercredi *21 octobre, le général* de division Michel-Antoine Jorant, directeur de la Sécurité militaire, venu entretenir M. Hernu de son projet de budget pour 1982, qui s'élève à 28,25 millions de francs (en augmentation de 18,20 % par rapport à 1981), le ministre de la défense a annoncé à son interlocuteur son intention de supprimer la S.M. en son état actuel et il lui a demandé de préparer, dans un délai d'un mois, des propositions de réorganisation.**

**Tel qu'il est officiellement présenté, le pro*jet de M. Hernu, une fois la S.M.* dissoute, conformément à des engagements précédents du parti socialiste, est de créer un nouveau service qui prendra le nom de direction de la protection et de la sécurité de la défense.**

Héritière d'institutions multiples dont la naissance remonte, en réalité, à 1872, avec la constitution, au lendemain de la défaite de Sedan, d'un service militaire de contre-espionnage, la S.M., en son organisation présente, a été créée en avril 1961. Elle a plusieurs missions : assurer la protection des personnels, des documents, des matériels et des établissements *« contre les ingérences et menées subversives de tous ordres »*, le commandement restant seul juge, en définitive, des mesures disciplinaires ou judiciaires à prendre.

La S.M. est donc, principalement, chargée de la protection du secret militaire, d'instruire le dossier d'habilitation des personnels (de métier, du contingent ou civils) appelés à connaître des informations « protégées » de la défense nationale, de la protection des points dits sensibles du territoire contre d'éventuels sa*botages et, enfin, de la recher*che des causes portant atteinte au moral.

A ce titre, la S.M. a été amenée à développer sensiblement ses liaisons avec les principaux services de renseignements en France (Renseignements généraux, direction de la Surveillance du territoire, gendarmerie nationale et Service de documentation extérieure et de contre-espionnage) pour recueillir auprès d'eux des renseignements jugés utiles aux forces armées. Cette collaboration est allée jusqu'à constituer des notices individuelles et des *fiches* que *chacun des services* en question est autorisé à consulter.

Les officiers et sous-officiers de la S.M., en poste en France, outre-mer et, même, outre-Rhin dans les forces françaises en Allemagne fédérale, sont soumis aux règles communes à tous les militaires et ils ne disposent d'aucun pouvoir de police judiciaire.

Bien que des enquêtes de la S.M. aient permis, par exemple, de découvrir les auteurs de vols de matériels militaires, dans de nombreuses unités, ou d'intercepter à temps des agents étrangers qui tentaient de recruter des militaires français, le service s'est vu accuser, depuis quelques années, d'outrepasser ses compétences en développant une conception abu*sive de l'étendue de ses missions*.

Ce fut le cas, notamment, avec de nombreux cadres de carrière ou hommes du contingent systématiquement suspectés dans leurs opinions politiques ou syndicales, pour la raison qu'elles ne paraissaient pas orthodoxes aux enquêteurs de la S.M. Souvent, des procès d'intention ont ainsi été faits à des militaires qui ont eu le sentiment d'être victimes d'une véritable chasse aux sorcières.

### Un état d'esprit différent

A plusieurs reprises, lors des discussions budgétaires au Parlement, des représentants socialistes ont réclamé la dissolution de la S.M. en proposant de supprimer ses crédits.

L'intention du ministre de la défense est de rédiger un nouveau décret instituant une direction de la protection et de la sécurité de la défense, qui sera moins chargée de surveiller l'en*semble des personnels* que de protéger les seuls biens, personnes, installations civiles et militaires jugés « sensibles » de la défense. *« Au besoin par une déflation des effectifs de l'an*cienne S.M.*, explique-t-on dans l'entourage de M. Hernu, *c'est un état d'esprit différent qu'il convient d'instituer dans les armées.* »

Dans le communiqué qu'il a rendu public, ce jeudi matin 22 octobre à Paris, le ministre de la défense précise que *« le nombre des enquêtes menées par cette nouvelle direction de la protection et de la sécurité de la défense (P.S.D.) constituera l'exception. Ces enquêtes ne seront plus menées en considération des personnes mais en considération des objectifs dont l'accès mérite une protection »*.

### NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR

**La hausse du dollar sur les marchés des changes, amorcée mercredi *21 octobre, s'est poursuivie* jeudi 22 octobre, mais à une cadence plus modérée : le cours de la monnaie américaine est passé, à Paris, de 5,66 F à 5,68 F après avoir dépassé 5,70 F initialement, et à Francfort, de *2,2550* DM à *2,2650* DM. Cette hausse est due à une légère tension des taux aux Etats-Unis. A Paris, la Banque de France a ramené le loyer de l'argent au jour le jour, de 16 3/8 % à 16 1/4 %, après avoir fléchi mercredi de 16 3/4 % à 16 3/8 %, et mardi, de 17 % à 16 3/4 %, au lieu de 18 1/2 % au lendemain de la dévaluation du franc du 12 octobre.**

**Le numéro du « Monde » daté 22 octobre 1981 a été tiré à 568 092 exemplaires.**

# Des Américains mettent en évidence des gènes impliqués dans les processus cancéreux

**Trois équipes scientifiques américaines du Cold Spring Harbor Laboratory (Long Island), du Massachusetts Institute of technology et du Sydney Farber Cancer Institute de Boston viennent d'annoncer avoir mis au point des méthodes de laboratoire permettant l'identification dans des cellules humaines de zones d'A.D.N. (gènes) qui sont impliquées dans la genèse ou l'évolution des pro*cessus cancéreux*.**

Ces méthodes utilisent les techniques des recombinaisons génétiques. Elles consistent, à partir d'une culture de cellules cancéreuses humaines et d'une culture de cellules normales de souris à localiser avec précision quelle partie du patrimoine génétique héréditaire humain (génome) est impliquée dans le processus cellu*laire* de cancérisation.

Les scientifiques américains auraient déjà identifié les gènes impliqués dans plusieurs types de cancers humains (sein et vessie, par exemple). Les détails techniques sur les méthodes relative*ment sophistiquées* n'ont pas encore été publiés.

Outre le fait qu'elles pourraient apporter de nouveaux éclairages sur les mécanismes moléculaires qui conduisent au phénomène de cancérisation, ces méthodes pourraient aussi conduire à la mise au point de tests originaux de dépistage des cellules « potentiellement cancéreuses ».

Ces réalisations surviennent au moment où plusieurs résultats américains obtenus par des scientifiques du National Institute of Health apportent de nouveaux arguments expérimentaux pour penser *que certains* cancers humains ont une origine virale. Là encore, les techniques des recombinaisons génétiques, qui permettent de manipuler les gènes et d'établir la cartographie complète des génomes des virus, occupent une place essentielle.

**En Iran**

# Le Parlement rejette la nomination de M. Velayati au poste de premier ministre

Téhéran (*A.F.P.*). — Le Parlement iranien, dominé par le Parti de la République islamique, a rejeté jeudi matin 22 octobre, à la *surprise générale, la nomination* de M. Ali Akbar Velayati au poste de premier ministre, pour lequel il avait été pressenti par le président Ali Khamenei, secrétaire général du PRI. Sur 192 députés présents, 80 se sont prononcés contre la nomination de M. Velayati, 74 pour, et 38 députés ont déposé un bulletin blanc.

C'est la première fois dans les annales de la République islamique qu'une telle nomination est rejetée et qu'apparaît une division aussi nette au sein du parti dominant. Aucune indication n'a été donnée sur les raisons exactes de ce rejet.

M. Velayati, médecin, âgé de trente-six ans, avait prononcé à la dernière prière du vendredi un discours dans lequel il réaffirmait la nécessité d'accroître la centralisation des renseignements pour renforcer la sécurité dans le pays. Il avait mis l'accent sur sa *volonté d'« exporter »* la révolution islamique et insisté sur la nécessité de *« mieux répartir les propriétés »*, sans plus d'explications.

C'est peut-être autour de cette dernière question que les députés iraniens se sont divisés. Il est apparu en effet ces derniers temps, au sein du PRI et du gouvernement, un courant plus *radical* que la *majorité* des grands dirigeants religieux au sujet de la réforme agraire, en cours de discussion. Par ailleurs, M. Velayati semblait dépourvu de toute formation de gestionnaire, et sa désignation par le président de la République apparaissait comme politique dans le sens où il représentait, dans une certaine mesure, un courant *« dur »*.

D'autre part, l'imam Khomeiny a fait état, pour la première fois mercredi, d'un *« désaccord entre le clergé et les gardiens de la révolution »*. Recevant dans sa résidence du nord de Téhéran, M. Monsen Rezai, le commandant des pasdaran, il a dénoncé l'action de certains éléments *« qui tentent d'affaiblir les rapports normaux qui devraient exister entre l'armée et les dignitaires religieux »*.

Malgré les déclarations rassurantes du procureur de la révolution l'hodjatoleslam Tabrizi (*le Monde* du 22 octobre) affirmant que le nombre des exécutions diminuerait, de nouvelles mises à mort ont été annoncées mercredi : dix-sept personnes ont été exécutées à *Tabriz*, après avoir été reconnues coupables de *« trafic de drogue, de sodomie ou d'adultère »*, ainsi que douze moudjahidin accusés de s'être *« soulevés »* contre la République islamique dans trois villes de province.

### « BALLETS BLEUS »

**Des élus locaux, des ecclésiastiques, de nombreux cadres, des enseignants ainsi qu'un inspecteur de police... En tout envi*ron cent quarante personnes* soupçonnées d'être impliquées dans une affaire de « ballets bleus », prostitution de jeunes garçons, ont été interpellées dans la seule journée de mercredi 21 octobre. Tous les services régionaux de la police judiciaire (à l'exception de la Corse) et la brigade des stupéfiants et du proxénétisme de Paris ont opéré sur commission rogatoire de Mlle Geneviève Brejeon, juge d'instruction à Créteil (Val-de-Marne).**

**A l'origine de cette opération, l'arrestation ordonnée par Mlle Brejeon, le 2 août, de M. Patrice Amaniera, trente et un ans, ingénieur informaticien, fondateur de l'Association française d'action chevaleresque, qui s'adressait essentiellement à des jeunes garçons de huit à douze ans issus de familles modestes ou souffrant de « handicap intellectuel léger ».**

**M. Amaniera « sélectionnait » parmi les adhérents des jeunes garçons qu'il entraînait dans des soirées spéciales où étaient pris des photos et des films qu'il vendait par la suite. Il proposait également à ses correspondants d'envoyer des enfants contre rétribution.**



هكذا من الأصل